

SAINT CHARLES BORROMEO

St Cecilia's Abbey, Ryde. I. W. R. 55. A. Wiericx sc.

LA VIE
ET L'ESPRIT
DE
SAINT CHARLES
BORROMÉE,

CARDINAL DE SAINTE PRAXEDE,

ARCHEVÊQUE DE MILAN.

Quis ante illum sic restitit? Eccli. 46. v. 4.

Par le R. Pere ANTOINE TOURON;
de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

TOME PREMIER.

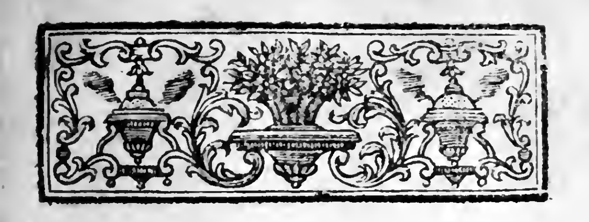


A PARIS,

Chez BUTARD, Imprimeur-Libraire;
rue Saint Jacques, à la Vérité.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



A

SA MAJESTÉ

LE ROI

DE SARDAIGNE.



IRE,

Le ſeizieme Siecle ne vit qu'avec admiration l'intimité, non moins noble que Chrétienne, qui fut toujours entre la Royale Maiſon de Savoie, & un grand Cardinal, un ſaint Arche-

vêque, le plus célebre qu'on connût alors dans l'Eglise.

Votre Majesté, SIRE, en conserve encore chérement le précieux souvenir; & il n'est point de Sçavant qui ignore quelles furent ces liaisons, que la Religion avoit formées, qu'une réciprocité d'attentions cimenta, & qui édifierent long-temps les Peuples fideles.

Le Duc de Savoie, EMMANUEL PHILIBERT, si distingué entre les Souverains de son siecle, & par sa valeur, & par ses autres qualités Royales, aimoit à prévenir en tout le Serviteur de Dieu. Quels témoignages éclatans de vénération & de tendresse ne lui donna-t-il point? Et Borromée n'écoutoit que son propre cœur pour répondre à des faveurs déjà méritées, ou pour se surpasser lui-même par de nouvelles preuves d'hommage & de retour.

Les augustes Descendans du Duc EMMANUEL ressentirent aussi plus d'une fois les douceurs & les avantages de cette union: la présence de notre Saint, & le mérite de ses prieres, rendirent miraculeusement la santé au Prince

CHARLES EMMANUEL, déjà Duc de Savoie, au moment qu'abandonné des Médecins, dans la ville de Verceil, il alloit terminer sa glorieuse carriere dans la fleur de ses années.

On se rappellera toujours, non sans un plaisir secret, avec quelle docilité pleine d'amour ce jeune Prince, surnommé CHARLES LE GRAND, en commandant aux autres, se faisoit un devoir de déferer aux avis d'un Prélat qu'il chérissoit comme son Pere, & qu'il respectoit comme un Ami de Dieu. On oubliera encore moins avec quelle profusion de dons il enrichit depuis le Tombeau de l'Archevêque de Milan, & avec quel zèle il agit à Rome pour faire décerner les honneurs de la Canonisation à un Elu, que le Ciel avoit déjà couronné, & dont il manifestoit la gloire par de fréquens prodiges.

Voilà, SIRE, ce qu'on lira plus au long dans cette Histoire; & c'est principalement à ce titre que j'ose la présenter à VOTRE MAJESTÉ. Non moins héritier de la religion & de la piété de vos Ancêtres envers saint Charles,

qu'imitateur de leurs héroïques actions, tout ce qui tourne à la gloire du saint Cardinal, vous touche, vous intéresse.

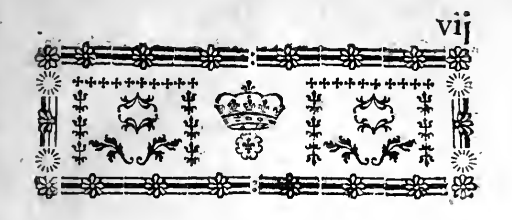
Si le tableau fidele que j'ai prétendu faire de la Vie & de l'Esprit de ce grand Homme, ne déplaît point à l'auguste Mécene, je mettrai cette singuliere faveur au nombre des bienfaits multipliés dont il vous plaît d'enrichir & de combler l'Ordre de Saint Dominique. Quel honneur & quel bonheur pour moi, en vous offrant cette portion de mes travaux, de pouvoir me dire, avec le plus profond respect!

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble, très-devoué, & très-obéissant Serviteur,
Fr. Antoine TOURON,
Docteur en Théologie de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

A Paris le 25 Novembre 1760.



PREFACE.

LEs Ecrivains judicieux qui ne craignent point d'aſſurer que le Cardinal Borromée a fait revivre dans ſon temps les grands Evêques de l'Antiquité, lui font honneur ſans le flatter. Plus on réfléchira ſur toute la ſuite de ſon Hiſtoire, & ſur l'héroïſme de ſes vertus, moins on héſitera à le placer à côté des Baſiles, des Gregoires, des Chryſoſtômes, particulierement des Ambroiſes. Non, ce n'eſt point ſans raiſon que d'illuſtres Perſonnages l'appelloient, même de ſon vivant, un ſecond Ambroi-

ſe, ou l'Ambroiſe & le Chryſoſtôme de ſon ſiecle.

L'eſprit Sacerdotal, le zèle, le courage, la ſageſſe, la fermeté, toutes les qualités d'un Succeſſeur des Apôtres, n'ont pas moins éclaté dans l'un que dans les autres. Peut-être même trouvera-t-on que, ſi la reſſemblance eſt parfaite dans les travaux Apoſtoliques, dans la grandeur des entrepriſes, & dans l'intrépidité parmi les dangers, les ſuccès dont le Ciel a couronné le zèle perſévérant de ſaint Charles, le diſtinguent encore parmi ces Héros de la Religion, que l'Egliſe primitive a ſi juſtement admirés: bien des circonſtances parlent en faveur du Cardinal Archevêque.

Les Auteurs Italiens, ſes Contemporains, qui n'ont écrit que ce qu'ils avoient vu, nous font un portrait bien affreux des

mœurs, ou des désordres déja invétérés, accrédités, & trop publics dans le Diocèse de Milan, lorsque Borromée en prit la conduite. Il est vrai que leur dessein étoit principalement de donner une haute idée du courage magnanime, & des grands talens du Réformateur: mais il n'auroit été ni facile, ni glorieux à ces Historiens, d'exagérer les vices de leurs Compatriotes; ils écrivoient sous les yeux de plusieurs milliers de Témoins, dont il falloit ménager l'honneur, & ne point blesser la délicatesse: la seule évidence des faits pouvoit les autoriser à écrire ce qu'ils ont transmis à la Posterité. Cependant sur leur récit, souvent peut-être trop circonstancié, on est forcé de reconnoître que l'oubli de la Religion, l'ignorance ou le mépris des saintes Loix, & le liberti-

nage encore plus du cœur que de l'eſprit, avoient gagné tous les Etats & toutes les Conditions. Le ſel étoit affadi, & le Prêtre vivoit comme le Peuple.

Nous tirerons volontiers le rideau ſur des objets qui font rougir la piété: nous nous épargnerons à nous-mêmes la peine de raconter, & aux autres celle de lire, ce qui mérite ſi peu un détail. Mais la ſincerité de l'Hiſtoire n'y perdra rien. Les rudes combats que le ſaint Archevêque eut à ſoutenir pour faire rentrer tout dans l'ordre ; les perſécutions preſque continuelles qu'il eſſuya, tantôt de la part de quelques Gouverneurs, tantôt de celle du Clergé Séculier & Régulier ; les contradictions opiniâtres, & de toutes eſpeces, qu'il n'eſt ni permis ni poſſible de paſſer entierement ſous ſilence ; tout cela ne ſera que trop con-

noître jusqu'à quel point les Chrétiens s'étoient alors éloignés de l'esprit du Christianisme.

Parmi les premieres causes de cette dépravation, presque générale, on peut compter d'abord les longues guerres dont l'Italie, & le Duché de Milan en particulier, avoit souvent été comme le théatre. Suivirent de près les nouvelles Héréſies de Luther & de Calvin; celle en particulier des Zuingliens se répandoit déjà dans quelques coins de la Province de Milan, & s'efforçoit d'entamer ce Diocèse: les erreurs des Sectaires fomentoient encore la corruption des mœurs parmi les mauvais Catholiques. Enfin on peut mettre parmi les causes ou les occasions de ces déréglemens, la longue absence des Archevêques de Milan, dont peu & très-peu, depuis près de quatre-vingt ans,

avoient résidé dans leur Eglise: la plupart s'étant contentés de faire une courte apparition au milieu de leur Troupeau.

L'abondance d'un Peuple commerçant, la mollesse des Riches, l'indocilité d'une Jeunesse sans frein, comme sans crainte de Dieu, & sans instruction: la liberté de tout faire, & l'impunité, étoient encore autant de sources d'un débordement dont on ne cherchoit pas même le reméde. Bien loin de le desirer, ce reméde, & de le solliciter, du moins par les gémissemens, les uns n'en sentoient pas le besoin, & les autres le craignoient, ou ne le croyoient point possible.

Lorsque la divine Providence voulut qu'un champ, où tout étoit à défricher, parce qu'il ne portoit plus que des fruits de mort, des ronces & des épines,

fût confié aux soins d'un jeune Cardinal de vingt-deux ans : lorsque la même Providence permit que le nouvel Archevêque se trouvât encore forcé de s'arrêter plusieurs années dans la Cour de Rome, avant que de pouvoir se montrer à son Peuple, qui auroit osé se flatter de voir en assez peu de temps ce même champ couvert d'une riche moisson, orné de fleurs, & de fruits de gloire & d'abondance? Qui eût pensé que dans le cours d'un Episcopat, qui ne devoit pas être long, le Diocèse de Milan deviendroit l'objet de l'admiration des Fideles, & le modele des plus saintes Eglises de la Chrétienté? Faisons ici hommage, moins aux rares talens d'un grand homme, né pour les grandes choses, qu'à la vertu toute-puissante de la

Grace de Jeſus-Chriſt ; ce fut ſon ouvrage.

En ſuivant notre Héros Chrétien dans les différens âges de ſa vie, on appercevra ſans peine les deſſeins de Dieu ſur cet homme de ſa droite. On le verra couler ſes tendres années dans l'innocence, dans la pratique exacte de toutes les vertus Chrétiennes, & comme dans l'eſſai des vertus Paſtorales. Dans ſa premiere jeuneſſe, Charles donna des exemples à propoſer à ceux qui veulent ſe ſanctifier dans le ſervice des Autels. Honoré depuis du Sacerdoce, & déjà dans les fonctions Epiſcopales, il ne parut occupé que du ſoin de les remplir toutes, avec une exactitude qui répondît à la ſainteté du Miniſtere. Diſciple & bientôt Modele des premiers Paſteurs, il marcha d'un pas ferme ſur les traces des plus

Saints, entre ceux qui l'avoient précédés ; & laiſſa les plus beaux exemples à tous ceux qui viendroient après lui. Ce n'eſt point ſon éloge que nous faiſons ; c'eſt le précis de ſon Hiſtoire que nous prétendons donner.

Nous avouerons même ſans peine que ſi ſaint Charles Borromée dès ſon enfance fut regardé comme un Saint, il ne fut pas d'abord parfait : mais par des accroiſſemens ſucceſſifs de grace & de lumiere, on le vit toujours avancer en ſainteté, & porter toujours de nouveaux fruits de juſtice. L'éclat de ſes vertus naiſſantes lui attiroit l'admiration des autres ; & ſon attention à l'eſſentiel lui laiſſoit encore ignorer certains défauts, certaines imperfections qu'il ſe reprocha dans la ſuite, & qu'il ne différa point de corriger. Delà les divers retranchemens,

qu'il fit en divers temps dans ſes plaiſirs même les plus innocens & les plus permis, dans le train de ſa main, dans la qualité & le nombre de ſes Officiers, ainſi que dans la qualité des Emplois & des Bénéfices dont une main reſpectable, mais trop libérale, l'avoit chargé & ſurchargé pour le bien public. L'obéiſſance & le deſir ſincere d'être utile l'avoit engagé à les accepter : une conſcience depuis plus éclairée le porta à s'en démettre.

Nous verrons auſſi, que ſi dans plus d'une occaſion critique, Charles eut de grandes tentations à vaincre ; ſi l'ennemi du ſalut multiplia ſouvent les piéges, pour lui faire perdre l'innocence avec la pureté ; ſi on ne ceſſa de ſuſciter toujours de nouveaux obſtacles à ſes plus ſaintes intentions, le ſecours di-

vin ne manqua jamais à cet Ami de Dieu. Toujours présent, & jours puissant dans le besoin, ce secours le fit triompher de tout, pour l'accroissement de ses mérites, pour la réforme de son Diocèse, pour la consolation & l'édification de l'Eglise Universelle. Aussi l'odeur de ses vertus faisoit-elle respecter dès-lors son nom dans toute l'étendue de l'Eglise Catholique, & sa mémoire est aujourd'hui en vénération chez tous les Peuples.

Pourroit-on jamais oublier les fruits précieux du zèle de ce grand Cardinal ? Dans quelle contrée ignore-t-on les biens immenses dont son ministere a enrichi, non-seulement un vaste Diocèse, & une grande Province, mais l'Eglise entiere ; & cela dans les temps les plus difficiles, dans les circonstances les

plus critiques ? Qu'on se rappelle l'état déplorable dans lequel gémissoit la République Chrétienne, en ce malheureux siecle qui enfantoit tous les jours de nouveaux monstres, & où un déluge de maux de toute espece sembloit inonder la face de toute la terre ; on comprendra aisément que, selon le cours ordinaire de la sage Providence, il ne falloit pas moins que toute l'autorité d'un Concile général pour faire respecter celle de l'Eglise ; pour rendre enfin les enfans dociles à la voix de leur Mere, & fermer la bouche à ses ennemis ; pour rappeller les uns à la foi, & les autres à la piété. Le secours même d'un Concile Œcuménique n'auroit point suffi pour remplir cet objet, si le Ciel n'avoit suscité en même tems un nouvel Apôtre ; quelqu'un de

ces hommes extraordinaires, qui par la force de l'exemple & de la parole, ſçavent perſuader aux autres, & leur faire pratiquer tout ce qui a été ſaintement ordonné.

On ne craint point de le dire: notre Cardinal en tout cela a été le Miniſtre des divines Miſéricordes. Le Concile ſi deſiré & ſi néceſſaire, il eſt vrai, avoit été déjà convoqué: on avoit eu la conſolation de le voir aſſemblé avant que le jeune Borromée pût en connoître l'utilité ou la néceſſité. Mais pour punir les péchés des hommes, Dieu avoit permis que cette ſainte aſſemblée, toujours traverſée, fût plus d'une fois interrompue, & depuis pluſieurs années elle demeuroit ſuſpendue. Il étoit réſervé à l'Archevêque de Milan d'en procurer le rétabliſſement & la concluſion. C'étoit déjà un

grand ſervice rendu à toute la Chrétienté: Charles y mit comme le dernier ſceau, en procurant de toutes ſes forces l'exécution des ſaints Décrets. Il fut le premier à en donner l'exemple; & cet exemple heureuſement ſuivi par un nombre conſidérable d'autres Paſteurs, doit être conſidéré comme la ſource des bénédictions que le Ciel a pris plaiſir de répandre, tant ſur le Troupeau particulier qu'il conduiſoit, que ſur tous les imitateurs de ſon zèle. Ce trait, un des plus beaux de la Vie de ſaint Charles, ne devroit être jamais oublié; il mérite non-ſeulement l'eſtime & l'admiration, mais encore la reconnoiſſance de tous ceux qui s'intéreſſent aux biens & aux maux de l'Egliſe. Notre reconnoiſſance doit être d'autant plus vive, qu'il a plus travaillé & plus ſouffert

pour soutenir jusqu'à la fin ce grand ouvrage.

L'amour de saint Charles pour l'Epouse de Jesus-Christ, & le zèle dont il brûloit pour le salut des Ames, à quelles épreuves ne mirent-ils point sa douceur, sa fermeté, sa charité & sa patience? Moins jaloux de la Religion, ou moins zélé pour le salut de ses Brebis, il auroit fait les délices d'un grand Peuple, qui ne pouvoit se défendre de le cherir & de l'admirer; il lui devint odieux, parce qu'il vouloit le sauver. Une juste sévérité, quelquefois nécessaire pour arrêter les plus grands scandales, suscita bien des puissans ennemis à un Disciple de Jesus-Christ, qui ne fut jamais l'ennemi de personne. La simplicité des Fideles fut souvent trompée par l'adroite politique des Méchans, qui ne s'oppo-

ſoient aux plus ſaintes intentions de leur Paſteur, que parce qu'ils craignoient d'être éclairés de trop près. Leurs vues en cela ne pouvoient être plus coupables, ni leurs prétextes plus ſpécieux. Je ne ſçai ſi encore aujourd'hui ce myſtere d'iniquité eſt aſſez dévoilé. Il ne l'eſt pas du moins pour bien des perſonnes qui liſent ſans attention.

Ceux qui n'ont qu'une connoiſſance ſuperficielle de l'Hiſtoire de notre Saint, s'imaginent le voir toujours dans de fâcheuſes diſputes ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique ; & il peut s'en trouver qui ne prononceroient pas en ſa faveur. Je prie ici le Lecteur de vouloir bien faire deux réflexions.

En premier lieu, on ne doit point juger de la juſtice ou de l'injuſtice des démêlés, ſouvent renouvellés entre quelques Offi-

ciers Laïques, & le ſaint Arvêque de Milan, par nos uſages & coutumes, ni par les loix qui nous ſont propres. Il ne faut point oublier que le légitime exercice de la Juriſdiction Epiſcopale a bien plus d'étendue dans l'Italie, que dans quelques autres Etats Catholiques : ſurtout depuis que les Décrets du Concile de Trente ſur la Diſcipline, publiés avec ſolemnité & ſans contradiction, avoient été acceptés dans l'Egliſe de Milan, avec l'applaudiſſement univerſel, & par le concours des deux Puiſſances.

Qu'on n'oublie donc point ce fait, & en liſant avec quelque attention l'Hiſtoire de S. Charles, on remarquera ſans peine que ce ne fut jamais qu'en voulant faire exécuter les Décrets déjà reçus, qu'il eſſuya les plus fortes contradictions. Le zélé

Prélat se suivoit ; mais ses Adversaires ne se suivoient pas eux-mêmes ; ce qu'ils approuvoient sur le papier, ils le condamnoient dans la pratique : les mêmes qui avoient applaudi plus d'une fois à la publication de la Loi ; qui s'étoient fait un mérite d'y souscrire, en regardoient l'exécution comme une tyrannie ; ils se croyoient en droit, & dans l'obligation même de s'y opposer, pour conserver (disoient-ils) les droits du Souverain : ce Souverain cependant leur ordonnoit de s'y soumettre & d'obéir.

On observera encore que ces disputes plus ordinairement n'avoient ni trait, ni rapport à ce qu'on appelle Jurisdiction Ecclésiastique ou Séculiere : mais il étoit de l'intérêt des Auteurs des troubles de cacher, sous ce nom, leur unique dessein d'empêcher toute réforme, & de s'assurer

ſurer toujours l'impunité dans une vie ſcandaleuſement licentieuſe. La ſollicitude Paſtorale de S. Charles les bleſſoit, mais le devoir de Paſteur ne lui permettoit pas de fermer toujours les yeux ſur des ſcandales publics, & tous les jours renouvellés. Il ne pouvoit être indifférent à la perte de ſes Brebis égarées, ni ſouffrir que la contagion de l'exemple, en corrompant tout le Troupeau, s'opposât à tout le bien qu'il pouvoit faire. Ses avertiſſemens, ſes prieres, ſes plus tendres exhortations n'opéroient rien ſur des Libertins de profeſſion, & ſes premieres menaces irritoient ces hommes délicats.

Vouloir oppoſer aux plus grands déréglemens les Loix de l'Evangile & de l'Egliſe, étoit d'abord attaquer les droits du Prince & ceux du Tribunal Sé-

culier. Ceux qui parloient ainſi, ne le penſoient pas de même, mais ils le faiſoient entendre au ſimple Peuple ; & ils auroient voulu le perſuader aux Souverains, à la Cour de Rome & à celle de Madrid. L'artifice, le déguiſement, le menſonge & la calomnie quelquefois firent quelque impreſſion pour un temps. Mais la lumiere de la vérité ne tarda point à diſſiper tous ces nuages : le Roi d'Eſpagne, une fois inſtruit, malgré tout ce qui avoit été imaginé, ou pratiqué, pour empêcher que la vérité n'approchât du Trône, penſa & parla de la conduite du Cardinal comme avoient toujours fait les Souverains Pontifes. Le Roi Catholique donna publiquement au zèle, & à la ſageſſe de l'Archevêque, les louanges qu'il méritoit, & impoſa ſilence à ſes ennemis. Il fit plus.

Pour tarir une bonne fois la malheureuſe ſource de toutes ces brouilleries, le Monarque nomma un nouveau Gouverneur de Milan, & il le choiſit bien : on eut encore ſoin de lui faire connoître le nom & le vrai caractere de ces Perſonnages cachés, dont l'hypocriſie avoit long-temps trompé & compromis les Miniſtres de Sa Majeſté. Le Duc de Terreneuve, homme non moins reſpectable par une ſolide piété, que par ſes talens, ſe tint ſagement en garde contre les malignes ſuggeſtions, & dès-lors la tranquillité fut parfaite dans le Diocèſe, ainſi que dans toute la Province de Milan. Saint Charles, libre déſormais de travailler ſans oppoſition au ſalut de ſes Brebis, avança bien dans le court eſpace de deux années l'ouvrage d'une Réforme géné-

rale; & les fruits de la ſollicitude Paſtorale furent auſſi ſenſibles qu'abondans.

Pour traiter un ſi grand ſujet avec plus d'exactitude, d'ordre & de clarté, nous diviſerons tout cet Ouvrage en deux Parties: la premiere contiendra en ſix Livres le récit hiſtorique des belles actions du ſaint Cardinal. Dans la ſeconde on fera particulierement remarquer les caracteres de ſon eſprit & de ſon cœur.

Les plus courtes réflexions ſur ſes principales actions, ſuffiront pour faire connoître ces caracteres de l'eſprit de ſaint Charles; & ils ſe dévoilent d'une maniere encore plus ſenſible dans les glorieux monumens qu'il nous a laiſſés, monumens de zèle pour l'honneur de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & pour le bonheur d'un Peuple qui lui étoit

cher. Je parle de ſes Fondations & de ſes Etabliſſemens, de ſes Synodes Diocéſains, & de ſes Conciles Provinciaux. Ses Diſcours Synodaux le montrent encore tout entier, & ils méritent d'être lus : nous ignorons s'ils ont été jamais donnés en notre Langue tels qu'on les trouve en latin dans les Actes de l'Egliſe de Milan : nous en mettrons la traduction à la fin du huitieme & dernier Livre, afin que le Lecteur, après avoir eu le plaiſir de voir agir le ſaint Archevêque, ait encore celui de l'entendre parler, & de trouver toujours le même eſprit dans ſes actions & dans ſes paroles.



TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

LIVRE SECOND.

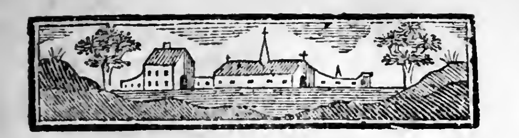
LIVRE TROISIEME.

Fin de la Table des Chapitres.

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAge 46. *lig.* 27. Cardinal Alteins ; *lis.* Altems.
P. 62. *l.* 27. il le lui expliqua ; *lis.* il les lui.
P. 253. *l.* 9. les séudire ; *lis.* séduire.
P. 300. *l.* 11. qui n'outrageroient ; *lis.* n'outrageoient.
P. 400. *l.* 2. ponr ; *lis.* pour.

LA VIE



LA VIE DE SAINT CHARLES BORROMÉE,

CARDINAL DE SAINTE PRAXEDE, ARCHEVÊQUE DE MILAN.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Nobleſſe & piété des Parens de Saint Charles : ſa naiſſance, ſes premiers exercices ; emploi qu'il fait des revenus d'une Abbaye.

LA Maiſon des Borromées, déjà fort diſtinguée parmi les premieres Familles du Milanez, par l'antiquité de ſa nobleſſe & par ſes alliances, l'étoit encore beau-

coup plus par le mérite des grands Hommes qu'elle a donnés à l'Eglise & à la République. A tous ces autres titres elle ajoutoit celui qui est le plus précieux de tous, le zèle de la Foi, l'intégrité & la pureté des mœurs: c'est ce que le pere & la mere de saint Charles avoient hérité de leurs illustres ancêtres, & ce qu'ils eurent le bonheur de transmettre à leurs enfans.

Gilbert Borromée, Comte d'Arone, & pere de notre Saint, est particulierement loué de s'être conduit avec tant de sagesse dans les divers changemens causés par de longues guerres dans le Duché de Milan, que sans souffrir aucune perte, il fut toujours également agréable à la Cour de France & à celle d'Espagne: il sçut mériter l'estime du Roi François Premier, & la confiance de l'Empereur Charles-Quint.

La piété est utile à tout: celle du Comte d'Arone étoit solide, & d'autant plus remarquée, qu'il en avoit peu d'exemples dans son siécle, & parmi les personnes de son état. L'Evangile étoit sa premiere regle, &

celle de ſa Maiſon : la Priere, la fréquentation des Sacremens, les œuvres de charité & de miſéricorde, rempliſſoient ſes plus précieux momens. Ami de l'humanité, il traitoit ſes Sujets avec tant de douceur, qu'ils le conſidéroient tous, moins comme leur Maître & leur Seigneur, que comme leur pere. Protecteur déclaré des orphelins & des pauvres filles, il en établit un bon nombre, & ne refuſa jamais ſon ſecours au pauvre qui le réclamoit dans le beſoin. Sa libéralité envers ceux qui ſouffroient, parut quelquefois excéder ſes facultés : les prudens du ſiécle, dans quelques occaſions, lui reprocherent cette ſorte d'excès, comme préjudiciable à ſa nombreuſe famille; & le Comte leur répondoit ordinairement, que Jeſus-Chriſt auroit ſoin de ſes filles, tant qu'il auroit ſoin lui-même des Pauvres de Jeſus-Chriſt. Dans une rencontre il dit à un ami, dont les timides conſeils le fatiguoient : »Mes » enfans après ma mort deviendront » aſſez grands Seigneurs pour n'avoir » beſoin de perſonne «. Son eſpérance ne fut point trompée.

Son Epouſe, Marguerite de Medicis, ſœur du Cardinal Jean-Ange de Medicis, depuis Pape, ne ſe faiſoit pas moins eſtimer par la pratique de toutes les vertus propres à ſon ſexe. Simple, modeſte, ennemie du luxe, aimant le travail, la priere, la retraite, elle étoit de toutes les bonnes œuvres de ſon mari ; & le ſoin de ſa famille étoit ſa premiere occupation : attentive à l'intérieur de ſa maiſon, elle n'en ſortoit guère que pour viſiter les Egliſes ou les Hôpitaux. Nous n'ajoutons rien au portrait qu'en ont fait les Auteurs contemporains.

Frere & ſœurs de S. Charles.

De cet heureux mariage naquirent deux garçons, Frederic & Charles ; & quatre filles, Iſabelle, Camille, Jeronime, & Anne. Le Comte Frederic, que le Pape Pie IV combla depuis de biens & d'honneurs, épouſa Virginie de la Rouere, ſœur de François-Marie Duc d'Urbin. Iſabelle conſacra ſa virginité à Jeſus-Chriſt dans le Monaſtere appellé *des Vierges*, à Milan. Camille fut mariée à Céſar Gonzagues, Prince de Malfette ; Jeronime à Fabrice Ge-

ſualde, fils aîné du Prince de Venuſe ; & Anne à Fabrice, fils aîné de Marc-Antoine Colonne, Prince Romain.

L'Hiſtoire fait mention avec honneur de toutes ces Dames, dont la vie exemplaire répondit parfaitement à l'éducation que leur avoient donné des parens Chrétiens. La Princeſſe Anne eſt particulierement diſtinguée par l'éclat de ſes vertus : ſa tendre charité envers les affligés la fit ſurnommer *la Mere des Pauvres* ; auſſi fut-elle toujours fort chere à Charles Borromée, celui des ſix enfans qui a le plus illuſtré ſa Famille, & dont les beaux commencemens firent dire d'abord aux Milanois, que Dieu avoit voulu récompenſer les mérites du pere par la ſainteté du fils.

Charles naquit dans le Château d'Arone, ſur le Lac Majeur, dans le Milanez, le ſecond jour d'Octobre 1538, ſous le Pontificat de Paul III, & le Regne de Charles-Quint. Le premier Hiſtorien de ſa Vie, Auteur grave & exact, prétend que la naiſſance de cet ami de Dieu fut ho-

norée d'un prodige : il parle d'une lumiere extraordinaire, qui parut, dit-il ; ſur le Château, au grand étonnement des Gardes, & qui précéda de deux heures le lever de l'aurore.

On n'ignore point que Dieu ſe plaît à relever quelquefois la naiſſance des Saints illuſtres, par d'heureux préſages, comme pour préparer le monde aux grandes choſes qu'il veut opérer par eux. Nous en trouvons des exemples & dans l'Ecriture, & dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Mais les vertus mêmes des Saints, leurs belles actions, & les vives lumieres qu'ils répandent dans le cours de leur vie, ſoit par la ſainteté de l'exemple, ou par l'éclat de la doctrine, ſont les grands objets qui méritent ſurtout de fixer nos attentions : cela eſt moins équivoque, & moins expoſé à la critique des eſprits difficiles.

Dès ſes tendres années, Charles Borromée commença à donner des marques d'une piété peu commune, & d'une inclination ſinguliere pour l'état Eccléſiaſtique : ſon âge ne lui

permettoit pas encore de lire ; & déjà la lecture des bons Livres paroissoit faire une agréable impression sur son esprit & sur son cœur : les exercices de dévotion faisoient ses délices ; & tout le temps que les autres enfans donnoient aux amusemens propres à leur âge, il l'employoit à orner des Oratoires, & à dresser de petits Autels, ou à chanter les louanges du Seigneur. Lorsqu'on lui permettoit de sortir du Château, il ne profitoit de cette liberté que pour aller prier dans les Eglises ; & sa tendre dévotion envers la Sainte Vierge lui faisoit préférer celles où la Reine du Ciel étoit plus particulierement honorée, l'une dans la place du Château, & une autre auprès de saint Celse.

Inclinations naissantes de Charles.

A mesure qu'il croissoit en âge, il croissoit aussi en sagesse ; & sa vocation au Saint Ministere se dévolop-poit de plus en plus. Son pere jugeant sur toutes ces apparences que la Providence destinoit son fils au service de l'Eglise, pour satisfaire dès-lors les desirs de son cœur, lui fit porter l'habit Clérical dès qu'il le vit en âge de

recevoir la Tonſure. L'intention étoit pure dans l'un, & l'innocence encore entiere dans l'autre. La ſainteté de l'habit fut pour le jeune Charles comme un avertiſſement continuel de veiller avec encore plus de ſoin à la garde de ſon cœur & ſur toutes ſes actions, pour ne rien faire qui ne répondît à la pureté de ſa vocation. On ne voyoit rien que de modeſte dans ſa conduite, rien que de décent dans ſon extérieur; rien qui ne marquât un eſprit recueilli, & un cœur élevé en Dieu.

Une vie ſi pure & ſi bien ſoutenue fixa ſur lui les attentions de tous ceux qui le connoiſſoient, & encore plus des parens ou des amis qui avoient l'avantage de le pratiquer. Tout cela néanmoins ne le mit pas toujours à l'abri des tentations & des piéges du Démon. Ses compagnons d'étude, & quelquefois ſes propres Domeſtiques, moins ſages encore & moins retenus que les Ecoliers, parurent ſe moquer de lui & de toutes ſes pratiques de piété, qu'ils vouloient lui faire abandonner. Mais le ſerviteur de Jeſus-Chriſt, dont l'eſprit n'étoit pas

moins ſolide que la piété, ſans ſe plaindre, ni s'aigrir de ces fades railleries, leur témoignoit aſſez, par l'égalité de ſa conduite, le peu de cas qu'il faiſoit de leur cenſure, & de tous les vains jugemens des hommes.

Pluſieurs perſonnes plus judicieuſes, & plus éclairées, croyoient voir au contraire la main de Dieu ſur ce jeune Daniel. On l'admiroit ; on ne ſe laſſoit pas de publier ſes vertus naiſſantes ; & on en étoit d'autant plus frappé, que les mœurs des jeunes gens étoient alors plus déréglées. Un bon Prêtre de Milan, appellé *Bonaventure Caſtiglion*, Prévôt de l'Egliſe Collégiale de Saint Ambroiſe le Majeur, ne rencontroit jamais le jeune Charles à côté de ſon Précepteur, qu'il ne s'arrêtât, ne le regardât avec une eſpéce d'étonnement plein de reſpect, & ne lui fit toutes ſortes de civilités. Quelques Gentilshommes Milanois ayant remarqué plus d'une fois les empreſſemens de cet Eccléſiaſtique, lui en demanderent la raiſon, & il leur répondit en Prophete : *Vous ne connoiſſez pas ce jeune homme, ce ſera un jour le réformateur* Prédiction favorable.

de notre Eglise, & il sera des choses admirables.

Jules-Cesar Borromée ne pensoit pas sans doute moins avantageusement de son Neveu, lorsqu'il se hâta de lui résigner son Abbaye de Saint Gratignan, située dans le territoire d'Arone, & d'un revenu très-considérable. Il y avoit long-temps que ce Bénéfice étoit dans la Famille, & on l'y regardoit comme héréditaire:
En 1550. Charles, âgé alors de douze ans, pouvoit bien n'avoir pas encore les lumieres nécessaires pour découvrir cet abus: mais il connoissoit déjà que les revenus ecclésiastiques ne doivent pas tourner au profit du seul Bénéficier; c'est pourquoi il pria son pere, qui s'étoit chargé de l'économie de l'Abbaye, de n'en point employer les revenus aux besoins de sa famille; mais de lui en laisser la disposition pour en faire des aumônes, comme du patrimoine de Jesus-Christ & des Pauvres: il ne se regardoit point comme le maître de ces biens, mais comme le dispensateur & l'économe, obligé d'en rendre à Dieu un compte rigoureux.

Il emploie saintement les revenus de son Abbaye.

Cette ferme résolution de saint Charles, si peu connue aujourd'hui, & plus rarement imitée, l'étoit encore moins dans le seizieme siécle avant le Concile de Trente. Elle ne pouvoit cependant surprendre ni affliger un pere Chrétien : le Comte Gilbert en rendit graces au Seigneur, & s'en tint religieusement aux intentions d'un fils si digne de toute sa tendresse. Le jeune Abbé de son côté ne tarda pas à comprendre que quelque exactitude qu'il apportât à n'employer ses revenus que selon l'esprit des Canons, il ne remplissoit encore qu'une partie de ses obligations : l'autre se trouvoit au-dessus de son âge, qui ne lui permettoit pas d'agir comme le pere de ses Religieux, & le réformateur de son Abbaye ; elle avoit besoin cependant d'une bonne réforme, & Charles s'appliqua, peu d'année après, à l'établir dans le Monastere. On assûre qu'il y travailla non-seulement avec beaucoup de prudence & de fermeté, mais aussi avec autant de succès, que s'il eût eu déja l'expérience & toute l'autorité d'un ancien Abbé. Il en réforme les Religieux.

C'étoit comme ſon premier eſſai, & le préſage heureux de ce qu'il feroit dans la ſuite, lorſque revêtu d'une éminente dignité, & placé ſur un plus grand théatre, il feroit, comme l'homme de la Providence, chargé de travailler & de combattre pour l'honneur de la Religion, pour l'édification des Peuples, & le ſalut de pluſieurs.



CHAPITRE II.

Etudes de Saint Charles dans l'Université de Pavie. Epreuves & tentations dont il triomphe. Mort du Comte Borromée. Charles reprend ses études après une maladie. Il est honoré du bonnet de Docteur.

SAINT Charles ayant fini sa quinzieme année, & ses études d'Humanité dans les écoles de Milan, le Comte Gilbert l'envoya étudier le Droit civil & canonique dans l'Université de Pavie, alors fort célebre & très-fréquentée. Mais c'étoit ce concours même d'une foule d'Etudians de toutes sortes de pays, qui en augmentoit la corruption en multipliant les pieges continuellement tendus à l'innocence de la Jeunesse.

Le Serviteur de Dieu connut bientôt tous les dangers qui le ménaçoient, & il sçut les craindre : mais la même grace qui les lui découvrit lui donna les moyens de s'en garan-

Sages précautions de Charles contre la contagion des vices.

tir. Déja familiarisé avec l'oraison & la retraite, un redoublement de vigilance sur lui-même, & la plus sérieuse application à l'étude des Loix & des Canons, furént les premieres précautions qu'il crut devoir prendre contre la contagion des exemples, qui n'étoient pas bons. On le vit étudier dans ces nouvelles Ecoles, comme avoient fait les Basiles & les Grégoires dans celles d'Athenes. Selon l'expression d'un Auteur, Borromée vécut à Pavie comme un autre Loth à Sodome. L'expression est forte; je ne dis pas qu'elle soit outrée. Rien de plus licencieux ou de plus dereglé que cette nombreuse Jeunesse sans frein: rien aussi de plus chaste, de plus innocent ni de plus circonspect, que le jeune Borromée.

La présence de Dieu, qu'il ne perdoit guere de vue, le rendoit distrait sur beaucoup d'objets qui l'auroient pû scandaliser; & l'habit modeste d'Ecclésiastique, qu'il portoit toujours, étoit pour tous ceux qui auroient voulu se lier avec lui, un avertissement de cette régularité de

vie dont il faisoit profession, & de laquelle il étoit bien résolu de ne s'écarter jamais. Honoré d'abord de la visite des personnes les plus considérables de la Ville, & de celle des Etudians les plus distingués par leur naissance, il les recevoit tous avec beaucoup de politesse ; mais il n'évitoit pas moins de contracter avec eux des liaisons particulieres. Toujours civil & affable, il se tenoit cependant en garde contre ces sortes de liaisons ; soit pour n'être point obligé de donner à de vains amusemens un temps précieux qu'il vouloit partager entre l'étude & ses exercices ordinaires de piété ; soit pour pouvoir fuir plus librement l'écueil des compagnies, où la plus austere vertu, qui est toujours à charge aux uns, fait quelquefois naufrage pour les autres.

Peu content de son assiduité aux leçons publiques, saint Charles avoit presque tous les jours des conférences particulieres avec François Alciat, son Professeur. Il sçut profiter des avis & des lumieres de cet homme célebre, l'un des plus sçavans de son

ſiecle; & pour reconnoître ſes ſervices, en couronnant ſon mérite, il le fit honorer dans la ſuite de la Pourpre Romaine.

Charles mépriſe les fades railleries.

L'application continuelle de Borromée à tout ce qui étoit bon & honnête, & ſon éloignement de ce qui pouvoit flatter les ſens ou irriter les paſſions, étoit une cenſure tacite de la conduite peu reglée de ſes Compagnons d'étude: ils s'offenſerent quelquefois de ce qu'ils auroient dû au moins admirer, s'ils n'avoient pas le courage de l'imiter. Ils s'étoient vengés à Milan de ſa modeſtie par des inſipides railleries, & ils les renouvellerent avec encore moins de ménagement à Pavie. De jeunes libertins entreprirent de jetter ſur lui un ridicule dont ils ſe couvroient eux-mêmes ſans le connoître. La ſage modération de Charles, ils l'appelloient lâcheté ou baſſeſſe d'ame : ſon ſilence & ſon recueillement n'étoient à leurs yeux que peſanteur, ſtupidité ou défaut de génie. C'étoit ſouvent en ſa préſence qu'ils affectoient de marquer tout le mépris qu'ils faiſoient, & de ſa régularité,

qu'ils appelloient *bigoterie* , & de ſes talens, qu'ils ne connoiſſoient point.

Ces traits ſi piquans, & ſouvent renouvellés, ne cauſerent jamais ni trouble ni inquiétude au Diſciple de Jeſus-Chriſt. Il y parut toujours auſſi peu ſenſible, dit ſon Hiſtorien, que l'avoit été le Docteur Angélique à ceux de ſes Condiſciples, lorſqu'ils l'appelloient un *bœuf muet.* Si les jugemens des hommes avoient pu faire quelque impreſſion ſur un Eleve de la Sageſſe, qui ne cherchoit à plaire qu'à Dieu, il eût été aſſez dédommagé de ce mépris, que lui marquoient quelques eſprits légers, par les témoignages ſinceres d'affection & d'eſtime que lui prodiguoient ſes Profeſſeurs & les Perſonnages les plus reſpectables du pays. Il faut ajouter que la vertu de Charles le mettoit déja bien au-deſſus de la critique & des applaudiſſemens.

La Providence permit que ſa conſtance fût miſe à une épreuve plus délicate; & Dieu récompenſa ſa fidélité par la victoire qu'il lui fit remporter ſur un inſtrument de ſatan,

que de jeunes débauchés, de concert avec un mauvais domeſtique, avoient fait couler dans ſa chambre pour le ſéduire. Si l'on peut dire que ce ſoit la premiere fois que ſa chaſteté ait été expoſée de la ſorte, l'hiſtoire ne permet point d'aſſûrer que ç'a été la derniere. Mais les corrupteurs, en multipliant leurs attaques, ne ſervirent qu'à multiplier à leur honte les couronnes de ce chaſte Joſeph; la fuite fut toujours ſon ſalut : il n'employa jamais d'autres armes dans ce combat.

Il conſerve la chaſteté par la fuite.

Nouveaux Bénéfices.

Il étoit encore à Pavie, & dans la derniere année de ſes études, lorſque l'un de ſes oncles, le Cardinal Ange de Médecis, ſe chargea d'une ſeconde Abbaye & d'un riche Prieuré : pour lui faire accepter ces deux nouveaux Bénéfices, on l'aſſûra que M. ſon pere, ni aucun de ſes parens, ne trouveroit jamais mauvais qu'il en fît ſervir tous les fruits à l'utilité publique; c'eſt auſſi ce qu'il fit avec tant de rigueur, qu'il n'en prit jamais rien pour lui-même, rien pour augmenter ſa dépenſe ou ſon train. Tout tourna à la réparation & à la

décoration des Eglises, ou au soulagement des Pauvres dans les lieux où étoient situés les deux Bénéfices. Nous verrons ailleurs ce qu'il fit de plus pour assûrer par les mêmes revenus un secours plus solide & plus durable aux pauvres Ecoliers du pays.

Mort du Comte Borromée, pere de S. Charles, en 1559.

Charles couroit déja sa vingt & unieme année, & le Comte Gilbert Borromée sa quarante-septieme; les rares vertus & les progrès rapides du fils étoient pour le vertueux pere le plus grand sujet de consolation & de joie qu'il pût avoir en ce monde. Eh! que ne pouvoit-il pas se promettre des suites? Mais le Seigneur se hâta de récompenser ses aumônes, en l'appellant à lui dans un âge peu avancé, & d'accomplir ce qu'il lui avoit fait prédire, en versant de nouvelles bénédictions sur tous ses enfans. Cette mort rappella saint Charles à Milan, ou plutôt à Arone, dans le sein de sa famille; car quoique le Comte Fréderic, son frere, fût l'aîné, on aima mieux confier la conduite de la Maison & des affaires à Charles, dont on ne connoissoit pas

moins la ſageſſe que le déſintéreſſement. Il donna de belles preuves de l'un & de l'autre dans cette rencontre, où on admira le talent qu'il avoit reçu de Dieu pour gouverner, & ſon habileté à démêler avec ordre les choſes les plus embarraſſées.

Lorſqu'il eut ſatisfait à tous ſes différens devoirs, ayant rangé ce qui demandoit ſa préſence, & donné les ordres néceſſaires pour le réglement des autres affaires domeſtiques, Charles ne différa point de retourner à Pavie pour y terminer ſon Cours de Droit; mais il fut d'abord arrêté par une maladie : il étoit déja attaqué d'un fâcheux catarre, qui l'incommoda juſqu'aux dernieres années de ſa vie. Trop d'application à l'étude & aux affaires ayant fort augmenté le mal, Charles ſe vit obligé de ſuſpendre ſes occupations & de prendre quelque ſoin de ſa ſanté. Parmi les remedes que les Médecins jugerent propres à détourner une humeur dont il falloit craindre les ſuites, il choiſit la Muſique, qu'il aimoit naturellement, & dont néanmoins il ne goûtoit la douceur qu'avec une ſage ſobriété.

Dès qu'il ſe ſentit ſoulagé, ſans être encore bien rétabli, il reprit ſes études, fit ſon Acte, qui fut fort ſolemnel, & reçut le bonnet de Docteur avec les applaudiſſemens d'une nombreuſe & ſçavante aſſemblée. Eccléſiaſtiques, Gentilshommes, Sénateurs, tous admirerent également la capacité & la modeſtie du jeune Docteur : toute la Ville parut s'y intéreſſer par une eſpece de fête publique, & par les plus favorables prédictions. On remarque que l'air étant fort obſcur lorſque le Profeſſeur Alciat commença ſon diſcours à la louange de Borromée, le ſoleil diſſipant tout d'un coup les nuages, rendit toute la Salle ſi reſplendiſſante, que cette rencontre fortuite donna occaſion à Alciat de prédire que la doctrine & les exemples du nouveau Docteur éclaireroient un jour toute l'Egliſe. Nouvelle prédiction.

Le Saint-Siege étant alors vaquant par la mort de Paul IV, le Conclave ſe trouvoit aſſemblé : tous les yeux à Rome étoient tournés vers le Cardinal de Médicis ; & à Pavie, ainſi qu'à Milan, on les arrêtoit ſur

le jeune Borromée : on s'imaginoit déja voir, ce que l'on desiroit, l'oncle sur la Chaire de saint Pierre, & le neveu à côté du Souverain Pontise, en état de faire beaucoup, & de tout espérer. L'événement justifia bientôt ces conjectures hazardées des Politiques, & les desirs empressés du Peuple.

CHAPITRE III.

Saint Charles n'apprend qu'avec une religieuse frayeur l'exaltation de son Oncle. Appellé à Rome, & chargé d'abord d'une multitude de dignités & d'affaires, il est forcé de donner quelque chose aux usages de la Cour. Il établit une Académie à Rome, & fonde un College à Pavie.

BOrromée étoit à peine de retour à Milan, qu'on y apporta la nouvelle que le Cardinal de Médicis venoit d'être élu Pape sous le nom de Pie IV. Il seroit difficile d'exprimer par quelles démonstra-

tions d'allégresse toute cette grande Ville fit éclater le plaisir qu'elle ressentoit de voir l'un de ses plus chers Citoyens élevé à la premiere dignité du Monde chrétien.

On ne dira point que toute la Maison de Borromée, si particulierement intéressée à ce qui faisoit le sujet de la joie publique, s'y montra peu sensible : mais on ose assûrer sur le témoignage des premiers Historiens, que ce fut principalement en cette rencontre qu'on put connoître le vrai caractere de saint Charles, sa religion & la solidité de son esprit. Une nouvelle qui mettoit tout en mouvement dans le Milanez, ne parut presque pas le toucher. Les félicitations cependant & les complimens de tous les Corps de la Ville s'adressoient principalement à lui, & il les recevoit avec une noble modestie, qu'on auroit prise pour froideur ou insensibilité dans un autre : mais en lui cette froideur apparente n'étoit qu'une crainte, dont tout homme sage est capable à la vue des grands dangers : aussi le vit-on d'abord aux pieds des Autels sol-

liciter la divine bonté de répandre ſes lumieres ſur le nouveau Pontife, & ſur lui-même.

Pendant que les uns ſe livroient ſans retenue à la joie des feſtins, & que les autres repaiſſoient leur ambition des plus belles eſpérances, le Diſciple de Jeſus-Chriſt ne veilloit qu'à la garde de ſon cœur, purifioit ſon ame par la Confeſſion, & ſe fortifioit contre de nouvelles tentations par la divine Euchariſtie. Son frere, le Comte Fréderic, fut le compagnon d'une partie de ſes exercices de piété; mais il ne l'imita point en tout : car après avoir donné ſes premiers momens à des œuvres de religion, il courut à Rome avec pluſieurs Gentilshommes, comme pour recueillir les premieres faveurs du Pape regnant. Charles n'en fit pas de même : il demeura ſeul, ou avec ſes ſœurs, dans le Château d'Arone, réſolu de ne ſe préſenter à Sa Sainteté que lorſqu'il ſeroit mandé, & il le fut plutôt qu'il ne l'eût deſiré.

Pie IV ne fut pas plutôt monté ſur la Chaire de ſaint Pierre, qu'il appella auprès de lui tous ceux de ſes

ſes neveux qui ne l'avoient point prévenu, & il les honora tous des premieres Charges de l'Egliſe ou de l'Etat. On peut penſer ſans doute qu'une des vues du Saint Pere étoit de s'attacher des perſonnes de confiance, capables de partager avec lui la ſollicitude paſtorale, & de l'aider à porter le redoutable fardeau du Pontificat. La connoiſſance particuliere qu'il avoit des grandes qualités de ſaint Charles, ſur-tout de ce fond ſolide de ſageſſe & de piété qui l'avoit glorieuſement diſtingué dès ſon enfance, fit que le Pape le diſtingua auſſi beaucoup dans la diſtribution des emplois : il ſe hâta de lui confier les plus importans.

Ce ne fut que le vingt-ſixieme jour de Décembre 1559 que ſe fit l'élection de Pie IV ; & dès le mois de Janvier 1560, Charles Borromée, âgé alors de vingt-deux ans, fut nommé d'abord Protonotaire, chargé de rapporter les affaires de l'une & l'autre ſignature : fait preſqu'en même tems Cardinal-Diacre du titre des ſaints Vite & Modeſte ; peu de jours après Archevêque de Milan ;

& reconnu Cardinal neveu, la ſeconde perſonne de l'Egliſe, il ſe trouva chargé de toute l'adminiſtration des affaires du Pontificat.

Le premier Hiſtorien de ſa vie avoue que, quelque éclatant que fût le mérite du jeune Cardinal, la rapidité de ſon élévation, ce grand nombre ſurtout de dignités qu'on parut lui prodiguer d'abord, & qu'on augmenta encore beaucoup dans la ſuite, firent murmurer ceux qui ne conſideroient en tout cela que la complaiſance d'un oncle envers un neveu chéri. Mais, continue cet Auteur, on a dû ſe convaincre par l'événement, que ce qui pouvoit paroître n'être que l'ouvrage de l'homme, étoit en effet l'œuvre de la Providence, & l'effet d'une miſéricorde extraordinaire de Dieu, qui formoit lui-même, & qui conduiſoit comme par la main, l'homme de ſa droite, pour le bien général de l'Egliſe & l'avantage particulier de celle de Milan.

M. Sponde ne s'eſt point éloigné de cette penſée, lorſqu'après avoir parlé de la magnificence du Pape

Pie IV, non-ſeulement envers ſes neveux, mais auſſi à l'égard de ſes nieces, qu'il établit toutes fort richement, il a ajouté ces paroles : » Quand la chair & le ſang auroient » eu quelque part dans tout le reſte, » on ne pourroit s'empêcher de re- » connoître la main du Très-Haut » dans cette élévation du ſeul Char- » les Borromée, qui n'a pas été » moins utile que glorieuſe à la Re- » ligion. (1) «

Il eſt vrai que bien des perſonnes, qui ne manquoient ni de lumiere, ni de zele pour le bon ordre, furent d'abord peu édifiées de la conduite du nouveau Pape ſur l'article même de S. Charles : on n'ignoroit point ſes vertus, ni ſes talens, & on rendoit juſtice à ſon mérite ſupérieur : mais on ſçavoit que les Régles ne permettoient pas d'accumuler les Bé-

(1) *More verò aliorum Pontificum jam recepto, ſororum filios & filias ad ſe evocatos, variis & nobiliſſimis Matrimoniis, & dignitatibus auctos ad ſublimiores honores evexit : ſed quidquid caro & ſanguis de reliquis, Pater cœleſtis abundantiſſimè de uno revelavit, Carolo videlicet Borromæo, &c.* Spondan. ad an. 1560, n. 3.

néfices Ecclésiastiques sur une même tête : le Concile de Trente venoit de proscrire cet abus. On craignoit de plus que les affaires de l'Eglise n'en souffrissent, & qu'un Sujet de grande espérance ne fût accablé par cette multiplicité de Dignités & d'Emplois, qui paroissoient surpasser les forces d'un seul homme. On étoit enfin scandalisé de voir un Cardinal, dans un âge si tendre, & si glissant, chargé du Gouvernement d'un vaste Diocèse, & de la conduite d'un grand Peuple, aussi difficile & aussi corrompu que l'étoit alors le Peuple de Milan. Tout cela choquoit ceux mêmes qui pensoient ne juger des choses que par les Loix de l'Eglise, ou par les lumieres de la prudence humaine.

Cependant, quelles que fussent les intentions du Vicaire de Jesus-Christ, dont il seroit téméraire de juger, quels prodiges Dieu n'a-t-il pas fait par le ministere du jeune Archevêque, non-seulement pour le rétablissement du Diocèse, & de la Province de Milan, mais aussi pour l'édification & l'utilité de l'Eglise ré-

pandue dans toute la terre? Ces ſuites ſi connues & ſi heureuſes ont fait dire à des gens d'une ſageſſe conſommée, que Dieu n'avoit élevé Pie IV au ſouverain Pontificat, que pour placer ſaint Charles ſur le Chandelier de ſon Egliſe; puiſque cette place l'a mis en état de remédier à des maux infinis, & de faire des biens ſans nombre. Dans le cours de peu d'années on fut obligé de penſer & de parler ainſi, en avouant que le ſuccès ſurpaſſoit encore les eſpérances des plus favorablement prévenus.

Avouons auſſi, pour ne rien diſſimuler, que par erreur, ou par foibleſſe, ſelon l'expreſſion d'un Ecrivain François, Charles crut devoir changer quelque choſe à ſes premieres vues, & s'accommoder aux uſages de la Cour de Rome. Sa complaiſance aux volontés d'un Pontife magnifique, l'engagea à ſe donner un grand train, & un grand nombre de Domeſtiques. Il ſe logea & ſe meubla richement; il entretint dans ſa maiſon, avec la table d'un Prince, beaucoup de Gentilshommes, & de Gens de M. Baillet.

Lettres : en un mot, il n'oublia rien de tout ce qu'il crut pouvoir faire honneur au Pontificat de ſon Oncle.

Il manqueroit néanmoins quelque choſe à la ſincérité de l'Hiſtoire, auſſi-bien qu'à l'édification du Lecteur, ſi nous n'ajoutions ici que ce changement extérieur qui frappoit les yeux, n'en apporta aucun à l'intérieur de Charles Borromée : reſpectueux & docile aux intentions du Pape, il n'étoit pas moins attentif à cet avertiſſement du Saint-Eſprit : *Si vous êtes dans l'abondance des richeſſes, gardez-vous bien de vous y attacher. Divitiæ ſi affluant, nolite cor apponere.* Non, jamais cet amour impur, & ſi capable de corrompre tout le reſte, n'infecta le cœur du ſerviteur de Dieu. Ni cet éclat, & toute cette magnificence qui l'environnoit, ne purent l'éblouir. Les Palais dorés qu'il habitoit, il n'avoit garde de les préférer à la petite cellule où il avoit goûté les premieres douceurs de la contemplation, dans le Château d'Arone. Au milieu d'une foule de Courtiſans, il ſçavoit être de temps en temps ſeul avec Dieu

Pſ. 61.

Modération dans les grandeurs.

dans le fond de ſon ame. Préſent à des tables toujours bien ſervies, il mangeoit peu, & toujours de ce qui flattoit moins le goût.

Nous verrons quels retranchemens S. Charles fit depuis dans ſon train, & dans ſa maiſon, dans le nombre de ſes Domeſtiques, & dans la qualité de ſes Officiers. A meſure qu'il fut, ou plus éclairé, ou plus libre, il corrigea inſenſiblement tout ce qu'il y avoit de ſuperflu, ou de peu conforme à la modeſtie d'un Prince de l'Egliſe. La quantité de grands emplois, qu'il n'avoit point ambitionnés, & qu'on ne lui avoit pas laiſſé la liberté de refuſer, n'empêcha point qu'il ne donnât ſes attentions à tout; & qu'il ne remplît tant de différens devoirs avec une application infatigable, & une capacité qui paroiſſoit bien au-deſſus de ſon âge. Il n'attendit pas même la mort de ſon Oncle pour ſe démettre d'une partie de ſes emplois : & cependant il ſe ſervoit utilement des lumieres des grands Perſonnages, qu'il s'étoit attachés pour l'expédition de cette multitude d'affaires.

Fruits que faint Charles retire d'une Académie qu'il établit.

Il fit plus : car, pour rendre utiles les amufemens mêmes dont lui & fes illuftres amis avoient befoin quelquefois parmi un fi grand travail, il forma une Académie de ces hommes fçavans & choifis, tant Ecléfiaftiques que Laïques. Ils s'exerçoient tous à l'étude des chofes propres à infpirer la haine du vice, ou l'amour de la vertu, & à former le goût : chacun faifoit quelque Difcours en Vers, ou en Profe, fur un fujet choifi ; & tous enfemble fe communiquoient, dans de fréquentes Conférences, leurs lumieres, & les fruits de leur application, ou de leurs travaux particuliers.

Outre les autres avantages que S. Charles pouvoit retirer de ces fortes d'exercices, il fe propofoit encore celui de bannir les jeux & l'oifiveté de la Cour ; & d'exciter, par une noble émulation, ceux qui en faifoient le plus bel ornement, à s'avancer dans la connoiffance des faintes Lettres, ainfi que dans la fcience Eccléfiaftique. Il ne fut point trompé dans fon deffein, puifque c'eft dans cette Académie que fe font for-

més ou perfectionnés plusieurs sçavans Personnages qui ont fait honneur à l'Eglise, les uns dans l'Episcopat, & quelques autres sous la Pourpre Romaine : le Pape Grégoire XIII avoit été de ce nombre. N'oublions pas que S. Charles lui même profita beaucoup de ces mêmes exercices pour s'accoutumer à parler en public, & vaincre une difficulté naturelle de bien prononcer. Les beaux Ouvrages qui furent faits à cette occasion, ont été recueillis & publiés en plusieurs tomes, sous ce titre : *Noctes Vaticanæ, les Nuits Vaticanes* ; parce que c'étoit dans le Palais même du Vatican, & durant la nuit, après les fatigues du jour, qu'on tenoit ces nobles & utiles assemblées.

Cette variété d'affaires & d'occupations pouvoit bien partager l'esprit & les attentions de S. Charles ; mais son cœur étoit toujours le même, sans jamais se détourner de ce qui tendoit à la gloire de Dieu, & à l'utilité de l'Eglise, ou à celle des Peuples. La fondation qu'il fit dans ce temps ici du Collége des Borromées, est une nouvelle preuve de ce que nous disons.

Il fonde un Collége à Pavie.

On a déja vu l'ufage qu'il fit d'abord des revenus de deux Bénéfices, qui lui furent conférés la derniere année de fes études ; & nous avons remarqué qu'il conçut dès-lors un deffein encore plus avantageux à la Patrie, & aux Provinces voifines : dès que la Providence le mit en état, il exécuta fes pieufes intentions avec d'autant plus de diligence, qu'il avoit mieux fenti le befoin qu'on avoit du nouveau fecours qu'il vouloit donner au Public. Pendant qu'il étudioit encore à Pavie, on lui avoit fait connoître plufieurs jeunes gens, en qui la pauvreté étouffoit mille bonnes qualités naturelles, & fur tout une admirable difpofition aux fciences : leurs talens demeuroient inutiles pour eux, & pour la République, faute de facultés pour pouvoir les cultiver. Le Saint n'avoit pas été moins touché de la conduite déréglée de la plupart des Etudians ; qui, dans l'éloignement des Parens, & laiffés à eux-mêmes dans un âge le plus dangereux, fe livroient fans retenue à toutes fortes d'excès. Les réflexions que fit dès-lors faint Char-

les ſur le ſort des uns & des autres, le porta à penſer ſérieuſement aux moyens de ſuppléer à l'indigence des premiers, & de mettre un frein à la licence des derniers.

Dans cette vue, il réſolut de fonder, dans la Ville même de Pavie, & dans ſon propre fonds, un Collége qui fût en même temps une Ecole de ſcience & de piété, & une maiſon de retraite, ou un aſyle contre la corruption du ſiécle. Il ne douta point que ce nouveau Collége, ſi une fois il étoit pourvu de bons Maitres, capables d'y maintenir une exacte diſcipline, ne fût d'une grande reſſource, & ne procurât de grands biens : par-là il favoriſoit l'étude des Lettres ; il tiroit de la pouſſiere pluſieurs bons eſprits qui n'avoient pas les moyens de s'avancer ; & il donnoit aux parens Chrétiens la facilité d'aſſurer l'innocence de leurs enfans, qu'ils envoyoient étudier dans l'Univerſité de Pavie. Il pouvoit eſpérer encore que l'exemple de ceux qui, dans ſon Collége, feroient formés avec ſoin dans les bonnes mœurs, & dans la pratique

des vertus chrétiennes, feroit quelque impreſſion ſur les autres Ecoliers du dehors, & les porteroit peut-être à régler leur conduite.

1602. Le Souverain Pontife, à qui ſaint Charles, déja Cardinal, communiqua ſon deſſein, ne ſe contenta pas de l'approuver & de le louer beaucoup ; il lui ordonna de plus de l'exécuter ſans délai ; lui promit toute l'autorité néceſſaire, avec tous les ſecours de ſa part qu'il pourroit deſirer ; lui laiſſa le ſoin de dreſſer lui-même les Ordonnances ou Statuts du nouveau Collége, & de choiſir les Directeurs & les Maîtres, tant pour l'inſtruction des Ecoliers, que pour le gouvernement général de la Maiſon, & l'adminiſtration de ſes biens. Avec ces ordres & ces pouvoirs, ſaint Charles fit d'abord élever un grand édifice ſur l'ancien fonds des maiſons que les Borromées avoient à Pavie : il obtint de Sa Sainteté l'union de quelques Bénefices à cette Maiſon, pour ſon entretien temporel, & voulut que ſur ſon revenu il fût honnêtement pourvu à toutes les néceſſités des jeunes Eco-

liers qui y feroient élevés. Le zèle du faint Cardinal en infpira à tous ceux qui furent commis pour exécuter fon plan ; & on fit tant de diligence, que peu d'années après ce Collége fut conduit à fa derniere perfection, & rempli d'un bon nombre d'Etudians. On n'en voit pas, dit un ancien Hiftorien, de plus magnifique ni de plus grand dans tout le refte de l'Italie. Saint Charles mit fon Collége fous la protection de fainte Juftine, Vierge & Martyre, & dédia depuis fous fon nom la Chapelle intérieure, parce que la Maifon des Borromées reconnoît, pour fa Patrone finguliere, cette Sainte, fille de Vitalien, Prince de Padoue, duquel on dit que les Borromées tirent leur origine.

J. B. Juff. L. 1. c. 6. p. 31.



CHAPITRE IV.

Saint Charles procure la continuation, la conclusion, & l'approbation solemnelle du Concile général de Trente.

QUand on assureroit que l'attention du Cardinal Borromée à toutes les grandes affaires dont il se trouvoit chargé, étoit égale, & qu'il les traitoit toutes avec autant de diligence que d'intégrité, on n'avanceroit rien qui ne soit prouvé par les faits : on doit néanmoins avouer que, quelque grande que fût son exactitude, ou sa vigilance dans tout le reste, rien ne l'intéressoit aussi vivement que ce qui regardoit le dépôt de la Foi, l'extirpation des nouvelles Héréfies, la réformation des Mœurs, & le rétablissement de la Discipline Ecclésiastique. C'étoient-là les grands objets qui l'occupoient continuellement, & qu'il ne pouvoit perdre de vue. Son
L. 1. c. 7. p. 32. amour pour la sainte Epouse de Je-

ſus-Chriſt le tenoit, dit ſon premier Hiſtorien, dans une agitation perpétuelle : car, ou il donnoit à Sa Sainteté quelques ſages conſeils, ou il lui propoſoit des moyens de pourvoir aux néceſſités préſentes, ou il lui faiſoit prévoir ce qu'on pouvoit craindre, & qu'il étoit ſage de prévenir, ou il l'aidoit dans l'exécution des bonnes œuvres déja réſolues. Tout cela paroît bien au deſſus de la portée & de l'occupation ordinaire d'un jeune Cardinal de 22 ou 23 ans : ſaint Charles cependant en faiſoit le premier objet de ſes réflexions & de ſon étude. Parmi les grandes & ſaintes entrepriſes dont il fut juſtement regardé comme le principal mobile ſous le Pontificat de Pie IV, la plus glorieuſe, comme la plus importante, fut ſans contredit la nouvelle convocation, ou la continuation du ſaint Concile de Trente.

Ce Concile non moins néceſſaire depuis la naiſſance des Héréſies de Luther, de Zuingle & de Calvin, que deſiré de tous les Peuples fideles : ce Concile inutilement deman-

dé aux Souverains Pontifes Léon X, Adrien VI & Clément VII, souvent promis & indiqué par Paul III, & après de longs délais assemblé enfin à Trente, l'an 1545 : ce Concile, transféré depuis à Boulogne sur un bruit de peste, remis ensuite dans la ville de Trente, & interrompu de nouveau à l'occasion des guerres ou des troubles d'Allemagne, étoit suspendu depuis huit ans sous Marcel II, & Paul IV, lorsque Pie IV monta sur la Chaire de S. Pierre, à la fin de l'année 1559.

Le rétablissement ou la continuation de cette auguste Assemblée étoit déja l'objet des vœux de tous les Peuples Catholiques, particulierement des gens de bien, qui gémissoient sur les maux multipliés de l'Eglise, & qui sentoient mieux toute la nécessité d'en arrêter le cours. Mais personne ne travailla avec plus de zèle à cette bonne œuvre, que Charles Borromée; aussi pouvoit-il l'entreprendre avec plus d'espérance de succès, que tout autre. Sa vertu connue, & sa capacité encore plus que le sang, lui donnoient un très-grand

crédit auprès d'un Pape bien intentionné. Le faint Pere l'écoutoit toujours avec plaifir ; & Charles, fans crainte de le fatiguer, ne ceffoit de lui repréfenter les continuels progrès de l'erreur ; la défolation des Royaumes, que les nouvelles Héréfies avoient déja infectés ; & les malheurs dont les Provinces voifines étoient toujours menacées, prêtes à fuccomber fous les coups qui avoient ébranlé tout le Nord, la France & les Cantons Suiffes, fi l'on ne fe hâtoit d'oppofer les plus fortes barrieres à une contagion qui de proche en proche gagnoit tant de pays.

Pie IV pouvoit avoir fait toutes ces réflexions : il n'ignoroit point que l'Héréfie commençoit déja à fe répandre ouvertement dans quelques coins de l'Italie, du côté du Piémont, & du pays des Grifons. Sa Sainteté connoiffoit donc tout le poids des raifons qui faifoient fouhaiter à Borromée la continuation du Concile général : mais les difficultés qui fe préfentoient en même temps dans l'exécution, n'étoient point petites ; quelques Politiques

les regardoient comme insurmontables. La confiance du pieux Cardinal en inspira au S. Pere; & il prit sa résolution. D'abord il ordonna des Prieres publiques, consulta les Cardinaux & les Prélats, & voulut avoir l'avis des Princes Chrétiens, par leurs Ambassadeurs qui se trouvoient à Rome. Pour exciter davantage la piété des Fideles, le Vicaire de Jesus-Christ ouvrit les trésors de l'Eglise par un Jubilé solemnel; accompagné ensuite de tout le Sacré Collége, & de plusieurs Princes Romains, il assista en Personne, & marcha, nus pieds, dans une Procession qui alla de saint Pierre à l'Eglise de sainte Marie sur la Minerve. Enfin, par une Bulle du 29 de Novembre 1560, le Concile de Trente fut convoqué de nouveau pour le jour de Pâques de l'année suivante. On peut croire que ce n'est pas moins aux ferventes prieres du saint Cardinal, & à ses gémissemens devant Dieu, qu'à ses vives instances auprès du Pape, que l'Eglise Chrétienne fut redevable de cette faveur.

Avec le même zèle & la même

fermeté, Borromée travailla depuis à écarter ou à vaincre les obstacles, & les nouvelles difficultés, que la malice de Satan, ou les passions des hommes, firent naître de temps en temps, tantôt pour troubler la paix du Concile, & tantôt pour en arrêter l'activité. Le Pape avoit spécialement chargé Borromée de veiller à la consommation de cette grande affaire ; & il avoit ordonné que tout ce qui viendroit de la part du Concile, passeroit d'abord par les mains du Cardinal. Suivant cet ordre, les Légats Présidens du Concile rendoient à S. Charles un compte exact des délibérations de l'Assemblée, des doutes qui y étoient proposés, des raisons dont les Peres & les Théologiens, quelquefois partagés, appuyoient leurs sentimens; enfin, des résolutions, & de tout ce qui se faisoit dans le Concile. Saint Charles n'avoit pas plutôt lû ces dépêches, qu'il en faisoit part au Pontife, & ensuite à une Congrégation de dixhuit Cardinaux, de plusieurs sçavans Prélats, de quelques Théologiens & Canonistes choisis. C'étoit d'après

Zèle de S. Charles pour le succès du Concile de Trente.

leur examen, & sur une mûre délibération, que le Cardinal Borromée faisoit sa réponse aux Légats, par commission du S. Pere. En tout cela il usoit de tant d'exactitude & de diligence, que pour lire les dépêches, il quittoit toute autre occupation & son repos : ses Valets de chambre avoient ordre d'introduire les Courriers du Concile au moment même qu'ils se présentoient, à quelque heure du jour ou de la nuit que cela fût.

La constance de saint Charles à poursuivre ce qui étoit heureusement commencé, n'étoit pas moindre que sa diligence. Quelque multipliées que fussent les difficultés, & quelqu'invincibles que parussent quelquefois les obstacles, on ne le vit jamais ni se ralentir, ni cesser de bien espé-
Ps. 35. rer. Un Historien dit qu'il espéra toujours contre toute espérance. C'est faire l'éloge de sa foi & de son amour pour l'Eglise. Plus d'une fois les Légats lui écrivirent que les difficultés dans le Concile croissoient à un point qu'il paroissoit absolument nécessaire de l'interrompre, & d'en différer la

conclusion à un meilleur temps. Plus d'une fois aussi le Pape même paroissoit ébranlé par cette suite d'obstacles, prévus & non prévus, & toujours multipliés. Borromée ne sentoit pas moins ces difficultés : mais un sentiment intérieur qui animoit son zèle, le soutenoit toujours, & le mettoit en état de soutenir les autres. Ses réponses aux Présidens du Concile diminuoient leurs peines ; & pour rassurer son Oncle parmi les cruelles inquiétudes dont il le voyoit agité, il ne cessoit de lui faire envisager l'importance de l'entreprise, & attendre tout du secours du Ciel.

Dans ces circonstances critiques, la Providence favorisa les bonnes intentions du Pape, & les saints desirs du Cardinal, en leur envoyant un de ces hommes rares, qui, à une vertu solide, joignent de grands talens pour les plus grandes affaires.

Le bruit s'étant répandu dans la ville de Trente que le Souverain Pontife alloit dissoudre le Concile, soit à cause des grandes dépenses auxquelles l'engageoit cette Assemblée, soit aussi pour le mécontentement

qu'avoient donné à Sa Sainteté les Prélats qui demandoient avec chaleur qu'on décidât l'obligation de la Résidence, comme de droit Divin; les Peres résolurent de députer quelqu'un vers le Saint Siége, pour exposer au vrai l'état des choses, & représenter que le Concile ayant été assemblé à si grands frais, pour deux principales raisons, qui étoient l'extirpation des Hérésies, & la réformation des Mœurs, on ne pourroit, sans de grands inconvéniens, le dissoudre, ni le suspendre, avant l'exécution de ces deux articles.

Commission délicate.

Il falloit choisir pour cela un homme, non-seulement agréable au Pontife, mais aussi d'une prudence & d'une habileté consommées; un homme pleinement instruit des affaires, sage, zélé, prévoyant, incapable de se laisser vaincre par les difficultés: un homme, en un mot, digne de la confiance du Concile. On en avoit plusieurs de ce caractere. Quelques-uns avoient d'abord jetté les yeux sur le Cardinal d'Alténis, cousin de saint Charles Borromée, neveu comme lui du Pape, & l'un de

ſes Légats à Trente. Mais les vœux de preſque tous les Evêques ſe tournerent vers Léonard de Marinis, célébre Dominicain, Archevêque de Lanciano, déja connu par pluſieurs importantes Légations qui avoient toujours fait honneur à lui & au S. Siége. Il fut choiſi : & il répondit à l'attente du Concile ; Pie IV le reçut avec diſtinction, l'écouta avec plaiſir, & ſe rendit ſans peine à la force de ſes raiſons, ainſi qu'aux vœux du Concile.

Confiée par le Concile à Léonard de Marinis.

Saint Charles fit quelque choſe de plus ; car il lui ouvrit ſon cœur, & lui parla avec confiance de tous les ſujets de peine qu'on lui avoit fait concevoir ſur les vues de quelques Peres du Concile ; peines dont le Cardinal n'oſoit pas s'expliquer, même avec le Pape, de peur d'augmenter ſa timidité & ſes craintes, lorſqu'il falloit au contraire le raſſurer, & le faire bien eſpérer. Les ſages & ſolides réponſes du Député conſolerent ſaint Charles, & tranquilliſerent ſon eſprit. L'habile Archevêque réuſſit de même à diſſiper les inquiétudes de la Cour de Rome au

Succès de la commiſſion dans la Cour de Rome.

ſujet de la déciſion touchant la réſidence des Paſteurs dans le lieu de leurs Bénéfices; & il juſtifia les intentions des Prélats, qui demandoient cette déciſion avec le plus d'empreſſement : ce point cependant étoit délicat.

Par une Lettre de ſaint Charles, écrite confidemment au Cardinal Simonette, on apprend que ce qui déplaiſoit à Sa Sainteté dans cette affaire, n'étoit pas que le Saint Siége pût ſouffrir quelque dommage de cette déciſion, mais on conſidéroit que le bruit s'étant répandu dans toutes les Cours, qu'une pareille déciſion tendoit à la ruine du Siége Apoſtolique, & de l'autorité Pontificale, il n'étoit ni honnête, ni convenable, de porter là-deſſus un Décret dans les circonſtances préſentes.

Ce que Borromée écrivoit en ſecret à ce Cardinal, il le dit de vive voix à l'Archevêque de Lanciano; & celui-ci profita de cette ouverture pour déclarer au Pape que tous ſes Légats, dans le Concile, prenoient vivement ſes intérêts; & que les Prélats, ſur-tout les plus ardens pour

pour la décision, en faisoient de même : il ajouta, que cette décision tant desirée, bien loin de préjudicier en quelque sorte à la dignité du Siége Apostolique, tourneroit à sa gloire, en fermant la bouche aux téméraires qui avoient osé dire que le Pape, & la Cour Romaine, s'opposoient à un sentiment que les plus saints Evêques, & la plus saine partie des Théologiens, regardoient comme conforme à la Parole de Dieu. Enfin, le sage Député ne dissimula point que les Légats de Sa Sainteté, par leur zèle à défendre ce même sentiment, s'étoient acquis beaucoup de crédit dans le Concile, & avoient trouvé même le moyen de modérer la vivacité de quelques Prélats ; sans quoi il seroit arrivé peut-être une division dans l'Assemblée, & un scandale dans l'Eglise.

Le Cardinal Borromée & Pie IV satisfaits par la sagesse du Député du Concile.

Ces réflexions & plusieurs autres, que de Marinis exposa avec autant de précision que de sincérité & de force, firent tout l'effet qu'il s'étoit proposé. Il justifia si bien le zèle & les droites intentions des Evêques

d'Espagne & de France, qu'on avoit voulu rendre suspects à Sa Sainteté, qu'il parut rappeller la sérénité sur tous les visages, & la joie dans tous les cœurs. Saint Charles ne pouvoit se lasser de l'entendre; & le Pape, dans une espéce d'étonnement, dit que de mauvaises langues, ou des plumes empestées, lui avoient représenté ces respectables Prélats tout autres qu'ils n'étoient.

Pour marquer donc combien il étoit satisfait, & du Concile, & de son Nonce, Pie IV le chargea de déclarer à tous les Peres, que Sa Sainteté vouloit & entendoit que le Concile fût toujours libre; que chacun y parlât comme au nom du Saint-Esprit, selon sa conscience; & que les Décrets continuassent à être formés selon la vérité. Le Pape dit encore, qu'il ne trouvoit pas mauvais que dans les choses qui n'avoient point encore été décidées dans l'Eglise, il y eût différens sentimens, & plus de suffrages pour un avis que pour un autre; mais qu'on devoit bien éviter avec soin les aigreurs, les disputes trop vives, & générale-

ment tout ce qui ne s'accordoit pas avec la dignité d'un Concile Œcuménique. Il ajouta enfin, qu'il ne s'oppoſoit nullement à la déciſion de l'article de la réſidence; qu'il conſeilloit néanmoins aux Peres de laiſſer un peu ralentir l'ardeur qui paroiſſoit les animer; d'autant plus que cette matiere ſe traiteroit avec plus de ſuccès, quand tous les eſprits, dans une parfaite tranquillité, ne ſe propoſeroient que la gloire de Dieu, le bien & le ſervice de l'Egliſe.

Si tout le Concile eut lieu d'être content de la négociation & du ſuccès de ſon Nonce, le Nonce ne le fut pas moins du précieux avantage qu'il avoit eu de connoître particulierement ſaint Charles Borromée, & de contracter dès-lors avec lui l'amitié la plus intime & la plus étroite. On aura plus d'une occaſion de remarquer que cette ſainte amitié dura autant que leur vie.

L'activité cependant, que l'arrivée du Nonce avoit comme rendue au Concile, continua juſques vers la fin de 1563: l'homme ennemi ayant alors excité de nouveaux troubles, brouil-

la plus que jamais les affaires, par le moyen de quelques perſonnes qui, ſous de ſpécieux prétextes, propoſoient, comme un plus grand bien, de remettre la concluſion du Concile à un autre temps. Quelques Princes entrerent dans les mêmes vues, & demanderent cette ſuſpenſion, ou cette rupture, avec les plus vives inſtances.

Pendant que les Légats inſtruiſoient ſaint Charles de toutes ces intrigues, le Pape tomba dangéreuſement malade. Borromée, ſans ſe déconcerter ni de l'un, ni de l'autre incident, ſçut les faire ſervir tous les deux à la prompte concluſion d'une affaire qu'il regardoit, avec raiſon, comme la plus importante qu'eût l'Egliſe. Bien loin de cacher la maladie de ſon Oncle, il la fit ſçavoir ſans délai aux Légats, & leur enjoignit, avec tout l'empreſſement imaginable, de procéder en diligence à la concluſion du Concile, de peur que toute la Chrétienté ne fût privée des fruits infinis qu'on en devoit attendre, ſi cette concluſion étoit prévenue & empêchée, ou par

la mort du Pape, ou par la continuation des troubles qu'on s'efforçoit d'exciter à Trente. On reconnoît ici de plus en plus la ſageſſe, le zèle, & le déſintéreſſement du Cardinal. Il n'écoutoit point les raiſons de politique, & les difficultés ne le rebutoient point, quand il s'agiſſoit des intérêts de la Religion. Suivant ſes ordres, les Légats firent tant de diligence, qu'abrégeant le terme preſcrit pour les Seſſions, par le redoublement de leur travail, & renvoyant au Souverain Pontife la détermination de pluſieurs choſes qui n'étoient pas encore décidées, ils conduiſirent heureuſement à ſa fin cette grande affaire, ſouvent interrompue, & autant de fois repriſe.

La ſanté du S. Pere ſe rétablit : & le Cardinal Borromée profita de ce rétabliſſement pour conſommer ſon ouvrage, en procurant la confirmation, ou l'approbation ſolemnelle des ſaints Décrets, par l'autorité du Siége Apoſtolique. Lorſque Pie IV propoſa cette affaire dans un Conſiſtoire, il y eut diverſité d'opinions entre les Cardinaux. Les uns recon-

noiſſoient avec action de graces l'Eſprit de Dieu dans tout ce que le ſaint Concile avoit décidé. Quelques-autres, en reſpectant tous les Canons ſur le Dogme, formoient différentes difficultés touchant les réglemens qui regardoient la diſcipline. Il paroiſſoit à ceux-là que le Concile avoit donné trop d'autorité aux Evêques, pour agir en beaucoup de rencontres : ceux-ci prétendoient qu'en pluſieurs articles de la réformation il s'étoit fait des changemens fort préjudiciables aux intérêts des Officiers de la Daterie & de la Chancellerie. Déja ces Officiers préſentoient de grands Mémoriaux pour expoſer le ſujet de leurs plaintes, & demander d'être dédommagés des ſommes qu'ils avoient payées pour leurs Charges, ſi les Réglemens du Concile devoient être exécutés. Ce n'étoit point diſſimuler le ſujet de leurs difficultés, ni le motif de leurs plaintes.

Heureuſement le grand nombre des Cardinaux, avec des vues plus pures, alloient droit à l'eſſentiel, & n'étoient touchés que des vrais intérêts de la Religion. Saint Charles

ſur-tout, qui avoit tant travaillé pour faire conclure ce Concile, jugeoit fort bien que ſi le Pape ne le confirmoit pas, ou s'il ne le confirmoit qu'avec quelques exceptions, les Peres de Trente auroient travaillé inutilement à une réforme jugée néceſſaire. Ce ſeroit, diſoit-il, donner aux Hérétiques un ſujet de triomphe ; & à quelques Princes, une occaſion d'aſſembler des Synodes Nationaux pour mettre ordre à la Diſcipline Eccléſiaſtique dans leurs Etats. Sur ces conſidérations le Pape ayant tenu un autre Conſiſtoire le vingt-ſixiéme de Janvier 1564, Sa Sainteté confirma abſolument le Concile célebré à Trente, & en expédia une Bulle qui fut ſignée de tous les Cardinaux, & publiée dans l'Italie. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon qu'on a attribué principalement au zèle de notre Saint tout le ſuccès d'un Concile dont l'Egliſe avoit un ſi grand beſoin dans ces derniers ſiécles. Mais il ne ſe borna point encore-là.

CHAPITRE V.

Saint Charles exécute le premier les Décrets du Concile de Trente, & travaille à les faire observer. Il perd son frere unique : beaux exemples qu'il donne à la Cour & à la Ville de Rome.

C'Etoit proprement sur les Décrets du dernier Concile général, que le Cardinal Borromée fondoit son espérance de voir rétablir l'Eglise dans son ancien lustre. Pour faire donc respecter des loix si sages & si saintes, il les mit d'abord en exécution ; & avant que de les proposer à son Diocèse, il commença par réformer sa Personne & sa Maison, selon l'esprit des Canons, dont il vouloit faire désormais sa régle.

Depuis qu'il avoit été nommé Archevêque de Milan, il n'avoit cessé de solliciter la permission d'aller résider au milieu de son Troupeau, pour en connoître mieux les besoins & les maux, & y remédier

plus efficacement. Ce juſte deſir augmenta encore bien après la concluſion & la confirmation du Concile de Trente. Il fit pour cela de plus fortes inſtances : il réſolut de ne s'occuper que de la conduite d'un Peuple dont la Providence l'avoit chargé, & de ſe défaire de tous les autres Emplois, ou Bénéfices, qu'il jugeoit peu compatibles avec ſes prémieres obligations. Il trouva d'abord les plus grands obſtacles à des intentions ſi pures. Le Pape déja vieux, & ſouvent infirme, ne pouvoit ſe paſſer de lui ; il avoit mis en lui toute ſa confiance : & on peut dire que la préſence de Charles Borromée n'étoit pas ſeulement néceſſaire au Sourain Pontife, elle l'étoit au bien général de toute l'Egliſe : elle procuroit de grands biens, & détournoit des maux peut-être encore plus grands. Dans la plupart de ces Emplois dont il cherchoit à ſe démettre, quelques Sujets trop ambitieux & moins appliqués qui y aſpiroient, auroient pû abuſer de leur crédit & de ces mêmes poſtes, pour brouiller bien les affaires.

Il ne fut donc point au pouvoir de ſaint Charles d'exécuter alors tout ce que la grace mettoit dans ſon cœur. Il eut le mérite de le ſouhaiter ſincérement, & ce fut ſageſſe en lui de céder à la néceſſité. Mais attendant le moment de ſon entiere liberté, il fit ſans plus différer tout ce qu'il lui étoit libre de faire. Il commença donc par lui-même à mettre en pratique les ſalutaires Ordonnances du Concile touchant la conduite grave, modeſte & réguliere des Evêques.

Embraſé d'un nouveau deſir d'avancer dans la carriere de perfection où il ſe trouvoit engagé, non-ſeulement il retrancha tous les honnêtes divertiſſemens, qu'il prenoit quelquefois pour délaſſer ſon eſprit après ſes grands travaux ; mais il multiplia à proportion ſes exercices de piété, & ſes œuvres de charité. Plus ſéparé du commerce du Monde par la gravité des mœurs, il ſe rendit plus aſſidu que jamais à la Priere & à l'Oraiſon Mentale : deux fois le jour il quittoit ou ſuſpendoit toute autre occupation, pour répandre avec plus

de liberté ſon cœur devant Dieu. A l'exemple de l'Apôtre il châtioit ſon corps par le jeûne, & par d'autres genres de mortification. Il viſitoit ſouvent les Egliſes, particulierement celle de Sainte Marie-Majeure. Son premier Hiſtorien dit, que le pieux Cardinal alloit ſecrettement la nuit à cet auguſte Sanctuaire, montant à genoux toute cette colline, qui commence à l'Egliſe de Sainte Potentienne, avec quelques-uns de ſes plus confidens Amis. Quelque grandes qu'euſſent toujours été ſes aumônes, il augmenta encore beaucoup ſes libéralités, & ſes attentions pour les pauvres, ſur-tout pour ceux de Rome, de Milan & des autres lieux où il poſſédoit du bien d'Egliſe. Il ceſſa auſſi de porter des étoffes de ſoie, & renonça abſolument à tout ce qui pouvoit paroître peu conforme à la modeſtie de l'Etat Eccléſiaſtique.

Saint Charles ayant ainſi réglé ſelon les loix de la plus exacte diſcipline tout ce qui regardoit ſa Perſonne, il s'appliqua avec le même ſoin à la réforme de ſa Maiſon. Comme il donnoit l'exemple à tous

ceux qui étoient à ſon ſervice, il voulut que la conduite de ſes Officiers & de ſes Domeſtiques pût ſervir auſſi de modele à celle des maiſons des grands Seigneurs, où le faſte & le luxe regnoient au dernier excès. Il avoit eu juſqu'alors un grand nombre de Gentilshommes à ſa ſuite, & pluſieurs autres Perſonnes de qualité pour faire honneur à ſon rang; il les congédia preſque tous, après les avoir libéralement récompenſés ſelon leurs mérites. Excepté le commun de Domeſtiques, & les Perſonnes néceſſaires aux bas Offices de ſa Maiſon, il ne retint que les ſeuls Eccléſiaſtiques : leur défendit d'être vêtus de ſoie, & leur preſcrivit les régles d'une vie très-édifiante. Nous le verrons dans la ſuite porter encore plus loin cette réforme de ſa Perſonne & de ſa Maiſon.

La mort de Frédéric Borromée, Comte d'Arone, & frere unique de ſaint Charles, avoit déja éprouvé la conſtance du pieux Cardinal; & les ſuites de cette mort firent connoître de plus en plus la ſolidité de ſa vertu, & tout ſon amour pour la Religion.

Il n'avoit pû être insensible à un coup peu attendu, qui lui enlevoit, avec un frere tendrement chéri, le seul héritier, & l'unique espérance de sa Maison. Mais sa foi dans cette rencontre fit taire la Nature, ou plutôt la soutint, & l'empêcha de succomber à une juste douleur. Toute la Cour étoit dans les larmes; le Pape sur-tout, vivement touché de la perte d'un neveu doué des plus belles qualités, & en état de remplir avec honneur les plus grands postes, tant dans le gouvernement de l'Etat, que dans le Militaire, étoit inconsolable dans son affliction; le jeune Cardinal seul réprimoit ou modéroit la sienne par les sentimens de la Religion. Tandis que toute la Famille, ses Amis, & ses Officiers s'épuisoient en cris ou en gémissemens, il adoroit en silence les Ordres du Ciel; recueilli & soumis, il faisoit les sages réflexions que doit faire un Disciple de Jesus Christ pour se détacher de ces biens fragiles, qui nous échappent dans un moment; & soupiroit avec une nouvelle ardeur après les biens solides qui ne finissent jamais.

Fermeté chrétienne de S. Charles à la mort de son Frere.

Cependant le Démon & le Monde dressoient sourdement une nouvelle batterie contre la constance du Saint. Bien des personnes, ou trop politiques, ou d'une piété moins éclairée, pensoient qu'il n'étoit point indigne de lui de ne pas mépriser son sang, dès-là qu'il restoit seul héritier de tous les biens de sa Maison, & Seigneur d'un nombre considérable de beaux Domaines : on croyoit qu'il pouvoit, & qu'il devoit même changer d'état pour donner une Postérité à ses illustres Ancêtres. Pie IV lui-même, conseillé par ses Parens, entra dans leurs vues : & s'il n'en parla pas d'abord au Cardinal, il consentit du moins qu'on lui fît connoître ses intentions ; & il le lui expliqua fort clairement dans la suite.

Il reçoit la Prêtrise.

Le Serviteur de Dieu regarda tout cela comme une dangereuse tentation ; & pour en triompher en la faisant cesser, pendant que le Monde cherchoit à le gagner ou à le surprendre, il trompa le monde, en s'engageant dans les Ordres Sacrés. La priere & la pénitence l'avoient préparé à la grace du Sacerdoce ; & il reçut

la Prêtrise des mains du Cardinal Fréderic Cesis dans l'Eglise de Sainte Marie-Majeure. Applaudi des uns, censuré par les autres, mais également insensible aux discours de tous, Charles ne pensoit qu'à demander à la divine bonté de le remplir de l'esprit Sacerdotal, & d'orner son ame de toutes les vertus, afin qu'il traitât toujours saintement les choses saintes. Lorsque le Pape lui fit depuis quelques plaintes, de ce que dans cette occasion il avoit si peu déféré à ses sentimens, Borromée lui répondit avec une modeste fermeté : *Très-Saint Pere, ne vous plaignez pas de moi; j'ai pris une Epouse que j'aimois, & que je souhaitois depuis long-temps.* Sa Sainteté ne lui en parla plus; mais dès-lors elle changea son titre de Cardinal-Diacre, en celui de Cardinal-Prêtre de Sainte Praxede.

La ferveur du Cardinal lui attire une espéce de persécution domestique.

Cependant saint Charles ne laissa pas d'être exposé encore à un nouveau genre de persécution : ses austérités & ses pénitences, qu'il augmentoit toujours; un redoublement de ferveur, plus d'assiduité à l'Oraison & à ses autres exercices de piété,

tout cela donna de l'inquiétude à ceux qui l'aimoient trop charnellement : on craignit pour ſa ſanté ; & pour le rendre, diſoit-on, moins dur envers lui-même, on commença à lui faire une guerre encore plus dure : guerre d'autant plus fâcheuſe, qu'elle étoit domeſtique & journaliere. Tout ce que l'on croyoit voir d'outré ou d'exceſſif dans les pieuſes pratiques du jeune Cardinal, on l'attribua, non à l'eſprit de Dieu & à la grace, mais à la direction du Pere Jean-Baptiſte Ribera, qu'on oſa accuſer de rigoriſme. On ceſſa dès-lors d'avoir pour ce Directeur la même eſtime qu'on lui témoignoit auparavant : de la froideur on paſſa aux railleries & aux mépris ; on eſſaya enfin de lui fermer toutes les avenues par où il pouvoit s'approcher du Cardinal, qui l'honoroit de ſa confiance. Charles ne pouvoit ni ignorer, ni ne point ſentir vivement l'indécence de cette conduite : il la diſſimula néanmoins avec ſa ſageſſe ordinaire, & continua à profiter des lumieres dont il croyoit avoir beſoin pour ſon avancement ſpirituel.

Mais ni cette application à la ſcience des Saints, ni celle qu'il donnoit toujours aux affaires courantes de l'Egliſe, ne l'empêchoient point de remplir encore ſon eſprit de toutes les connoiſſances néceſſaires à un Evêque. La méditation des ſaintes Ecritures, l'étude de la bonne Théologie, & la fréquente lecture des Ouvrages des Peres, occupoient ſes meilleurs momens de loiſir. Il s'apperçut que des Sçavans de mauvaiſe foi avoient altéré les Ecrits de quelques ſaints Docteurs; & il crut rendre un ſervice important à l'Egliſe, s'il rendoit à ces précieux monumens leur beauté naturelle, en les faiſant purger des erreurs que des mains infideles y avoient ſemées. Il chargea particulierement de ce travail Achilles Stace, très-docte Portugais, qu'il retint pour cela quelque temps à Rome.

Au milieu de ces différentes occupations, celle qui lui tenoit plus au cœur, parce qu'il la conſidéroit comme la plus importante au bien de toute l'Egliſe, étoit l'exécution des Décrets du Concile de Trente:

toute la ſuite de ſon Hiſtoire nous le montrera ſans ceſſe occupé de cet objet : mais il faut placer ici deux faits qui entroient naturellement dans ſon plan, & qui devoient ſervir à en aſſurer le ſuccès. Le premier, eſt le moyen qu'il prit pour avoir lui-même une connoiſſance entiere & diſtincte de tout ce qui avoit été déterminé dans le ſaint Concile : le ſecond regarde une Congrégation ſpéciale de Cardinaux, qu'il fit établir pour éclaircir les difficultés qui pourroient naître à l'occaſion des Loix ou des Réglemens de ce même Concile.

Ce qu'il fait pour bien connoître toutes les déciſions du Concile ;

Pour s'inſtruire ſoi-même à fond de la diſpoſition & de l'eſprit de ces ſaintes Ordonnances, il les partagea toutes en trois Ordres : & après avoir réduit ſous chacun les articles qui lui convenoient, il mit cette compilation ſur trois tablettes ſéparées, & plaça les tablettes dans le lieu qu'il fréquentoit le plus, c'eſt-à-dire dans ſon Oratoire. Sur la premiere des trois tablettes étoient tous les Canons ou Décrets qui regardoient la Foi Catholique & les Sacremens :

ſur la ſeconde ſe trouvoit tout ce qui avoit été réglé touchant la réforme du Clergé & la Diſcipline Eccléſiaſtique. Les Réglemens faits pour les Laïques rempliſſoient la troiſiéme tablette. Mais ſa mémoire, ſon eſprit & ſon cœur étoient encore plus remplis de cette céleſte Doctrine, ſur laquelle il aimoit à réfléchir toutes les fois qu'il entroit dans ſon Prie-Dieu.

Et pour les faire obſerver.

Lorſque les Légats qui avoient préſidé au Concile, furent de retour à Rome, ſaint Charles concerta avec eux les moyens les plus propres à procurer l'exécution des Décrets : & il fit enſorte que dans le premier Conſiſtoire on établît une Congrégation de huit Cardinaux pour réſoudre les doutes, & lever les difficultés qui pourroient ſurvenir touchant l'explication du Concile. L'établiſſement de cette Congrégation, qui ſubſiſte toujours, fut publié le cinquiéme d'Août 1564 ; & ſaint Charles peu content d'être au nombre de ces huit premiers Cardinaux Interpretes du ſaint Concile, obtint encore diverſes Bulles touchant la

résidence des Pasteurs, la profession de Foi, & tout ce qu'il jugea nécessaire dans ces commencemens pour faciliter la réforme qu'il se proposoit d'établir dans le Diocèse de Milan, & de procurer selon son pouvoir aux autres Eglises.

Pour avoir plus de moyens ou d'occasions de réussir dans ce louable dessein, il portoit patiemment le poids de plusieurs Charges & de divers Emplois, qui lui prenoient toujours une partie du temps qu'il auroit voulu employer à la Priere, ou à l'exercice du divin Ministere. Légat de Bologne, de la Romagne, & de la Marche d'Ancône, trois Provinces de l'Etat Ecclésiastique, Protecteur en même temps du Royaume de Portugal, de la Basse-Allemagne, des Cantons Suisses Catholiques, de la Religion de Malte, des Chevaliers de la Croix de Jesus-Christ, qui ont le Roi de Portugal pour Grand-Maître; il avoit encore sous sa Protection les différens Ordres Religieux, de saint François, des Carmes, des Freres Humiliés, & la Congrégation des Chanoines Régu-

liers de Sainte-Croix de Conimbre.

Si la réputation, le crédit & la faveur du Cardinal Neveu avoient engagé les Ordres Religieux, les Provinces & quelques Royaumes Chrétiens, à ambitionner l'honneur de ſa protection à la Cour de Rome, tout cela ne laiſſoit pas de multiplier beaucoup ſes ſoins & ſon travail : car il ne conſidéroit point ces Charges comme de vains titres qui ne l'obligeaſſent à rien : il connoiſſoit parfaitement les devoirs & les droits d'un Protecteur, & il les rempliſſoit tous à la ſatisfaction de ceux qu'il étoit ſpécialement chargé de protéger dans le beſoin ; comme il étoit auſſi plus autoriſé à les avertir de ſe conformer aux ſaintes Regles, & de ne point s'écarter de la police générale de l'Egliſe. Il ne cherchoit donc en tout cela ni de nouveaux titres d'honneur, dont il n'avoit pas beſoin, ni des préſens ou des richeſſes, qu'il ſçavoit mépriſer, mais le plaiſir ſi Chrétien d'exercer la charité gratuitement ; & ce qui le conſoloit dans cette ſuite d'embarras que lui attiroient les affaires des autres, étoit

uniquement l'eſpérance de faire ſervir l'autorité que ſa place lui donnoit au bien ſpirituel des Perſonnes, des Ordres & des Egliſes, qui l'avoient demandé pour Protecteur.

Pourquoi il accepte certaines Charges, & en refuſe d'autres.

La dignité de Camerlingue, vacante par la mort du Cardinal de Sainte-Fleur, fut offerte à Charles Borromée, qui la refuſa conſtamment, quelques inſtances que fît le Pape pour la lui faire agréer; & lorſque Sa Sainteté lui conféra l'Office de Grand Pénitencier, Charles l'accepta ſans aucune peine, parce que c'étoit pour lui une occaſion de rendre un grand ſervice à l'Egliſe, en réformant les abus qui ſe commettoient dans l'exercice de cette Charge. Peu content de donner dans cette place les plus beaux exemples à imiter par ſes Succeſſeurs, il voulut les mettre encore dans une eſpéce de néceſſité de ſuivre ſes traces. Non-ſeulement il ſatisfit avec ſon exactitude & ſa probité ordinaires à toutes les obligations que ſa charge lui impoſoit, mais il ménagea ſi bien l'eſprit du Souverain Pontife, qu'il le porta à faire une Bulle authentique pour la

réformation de la Pénitencerie. C'eſt dans la Bulle même que Sa Sainteté a déclaré avoir fait cette réforme par le conſeil du Grand Pénitencier.

Ce trait (diſons-le en paſſant) ce trait & quelques autres ſemblables, ne juſtifioient pas mal la conduite de l'Oncle & du Neveu, contre les ſoupçons ou les murmures de bien des gens. On ſe plaignoit quelquefois avec une apparence de zèle, que Pie IV prodiguoit en quelque maniere les Charges & les Dignités de l'Egliſe en faveur du Cardinal Borromée. N'auroit-on pas pû dire avec plus de raiſon, que s'il eût été poſſible que pendant, ou après le Concile de Trente, toutes les grandes Charges de la Cour de Rome ſe fuſſent trouvées réunies en la perſonne du ſaint Cardinal, la réforme auroit bientôt été entiere & générale ? La cupidité ne ſe ſeroit point oppoſée à la régle; ce qu'on ne pouvoit qu'approuver dans la ſpéculation, on l'auroit trouvé bon dans la pratique; & la pleine exécution des ſaints Décrets eût prévenu ou ſuivi de près la publication des Actes. Quel triomphe n'eût-ce

pas été pour l'Eglise de Jesus-Christ! Quelle édification pour les Fideles! Quelle humiliation pour les Hérétiques!

Charles, dont la vie devoit retracer dans le XVI Siécle celle des plus saints Evêques de l'Antiquité, étoit destiné à procurer une partie de ces avantages à la République Chrétienne. Cependant l'amour de la priere & de la retraite d'un côté, & de l'autre la crainte de se relâcher insensiblement, & de périr peut-être dans le tourbillon du Monde, en voulant travailler au salut des autres, tenoient le pieux Cardinal dans une sorte d'inquiétude sur le parti qu'il prendroit, entre le repos de la solitude & le tumulte des affaires. Mais parce que son cœur étoit sincere, & qu'il ne cherchoit qu'à connoître la volonté de Dieu, Dieu ne tarda point à la lui manifester par un de ses Serviteurs.



CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Entretiens de Charles Borromée, & de Don Barthelemy des Martyrs : premieres Prédications du saint Cardinal.

AVant la fin du mois de Septembre 1563, le Cardinal Borromée & Don Barthelemy des Martyrs n'avoient point eu l'avantage de se voir : mais depuis deux ans ils avoient celui de se connoître, & de s'estimer mutuellement. Les affaires du Concile de Trente, la part que l'un & l'autre prenoit à son heureux succès ; & plus que tout le reste, l'Esprit de Dieu qui inspiroit aux deux Prélats, avec les mêmes sentimens, le même zèle pour l'honneur de l'Eglise, & la même intrépidité de courage pour soutenir ses intérêts, les avoit déja unis par les liens d'une amitié aussi tendre que respectueuse.

Lorsque pour profiter d'une courte surséance d'affaires, l'Archevêque

de Brague partit de Trente pour ſe rendre à Rome, il n'avoit en vue que le bien de ſon Diocèſe, & ſon propre repos ; car il eſpéroit pouvoir faire agréer au Vicaire de Jeſus-Chriſt la démiſſion qu'il vouloit faire de ſon Archevêché : mais ſaint Charles ſe perſuada que c'étoit pour lui-même (il auroit pû dire auſſi pour le bien général de l'Egliſe, & de celle de Milan en particulier) que la Providence conduiſoit ce ſaint Homme à la Cour du Pape.

En effet, les entretiens ſecrets de ces deux Amis de Dieu, la confiance avec laquelle le jeune Cardinal ouvrit d'abord ſon cœur à l'Archevêque, ſa docilité à ſe rendre à ſes ſages avis, & les biens immenſes qu'il procura depuis à la Religion, en demeurant, ſelon les conſeils de Don Barthelemy, dans l'état où le Ciel l'avoit placé ; ajoutons encore, en marchant conſtamment ſur la même ligne, ſans jamais s'écarter des maximes que l'Archevêque lui avoit laiſſées dans un petit Livre écrit de ſa main; tout cela a fait dire à des perſonnes fort judicieuſes, que

comme la divine Providence vouloit ſe ſervir du miniſtere de S. Charles pour inſtruire, édifier & conſoler ſon Egliſe dans des temps extrémement critiques, elle ſe ſervit auſſi de Barthelemy des Martyrs pour conſerver ſur le Chandelier de la même Egliſe, une lumiere qui cherchoit à ſe cacher ſous le boiſſeau.

Ceux qui ont écrit les premiers la Vie de l'un & de l'autre, nous apprennent que dans la premiere audience que Pie IV donna à l'Archevêque de Brague, après lui avoir témoigné dans les termes les plus obligeans l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, & ſa ſatisfaction de la conduite qu'il avoit tenue dans le Concile, le ſaint Pere ajouta ces paroles : » Je ſçai que vous avez beau» coup travaillé pour la réformation » des Cardinaux & des Evêques, & » je la deſire comme vous «. Prenant enſuite la main de ſaint Charles ſon Neveu, il dit à l'Archevêque en le lui préſentant : » Voici un jeune » homme que je vous remets entre » les mains : commencez par lui la » réformation de l'Egliſe.

Vie de Barthelemy des Martyrs, L. 2. c. 20.

Don Barthelemy répondit que s'il avoit trouvé tous les Cardinaux dans l'état où Dieu avoit mis M. le Cardinal Borromée, il n'auroit point proposé dans le Concile de les réformer; mais qu'il les auroit proposés eux-mêmes comme les modeles de la réformation des Evêques, & de tous les Miniſtres de Jeſus-Chriſt. Il n'en dit pas davantage, parce qu'il s'apperçut que la louange offenſoit la modeſtie du ſaint Cardinal.

Lorſqu'au ſortir de l'audience il ſe trouva ſeul avec ſaint Charles dans ſon appartement, il lui dit qu'il ne pouvoit aſſez lui témoigner ſon extrême reconnoiſſance de tous les bons offices qu'il lui avoit rendus auprès de Sa Sainteté : qu'à la vérité il avoit ſouvent appréhendé que ſes intentions ne fuſſent mal interpretées par quelques-uns de la Cour Romaine, quoiqu'en effet ſon cœur fût toujours plein de vénération pour le Saint Siége, & pour le Souverain Pontife; ce qu'il avoit cru ne pouvoir mieux témoigner qu'en procurant de tout ſon pouvoir le rétabliſſement de la diſcipline de l'Egliſe, puiſque la

dépravation des mœurs ayant causé les Hérésies, avoit séparé de la Communion du Vicaire de Jesus-Christ de grandes Provinces & des Royaumes entiers. Le Prélat ajouta qu'il croyoit néanmoins ne devoir qu'à sa bonté & à sa sagesse, cette maniere si obligeante avec laquelle le Pape l'avoit reçu, & avoit témoigné agréer tout ce qu'il avoit fait dans le Concile.

La réponse de saint Charles fut, qu'il étoit vrai qu'ayant toujours eu un très-grand respect pour sa personne & pour sa conduite, il avoit été bien-aise d'entretenir le Pape dans les mêmes sentimens : mais que l'Archevêque ne devoit point cela aux bons offices qu'il avoit desiré de lui procurer, puisque sa piété connue & son zèle éclairé devoient lui assurer les suffrages de tous ceux qui avoient le bien de le connoître ; que pour lui, étant très-persuadé que l'Archevêque de Brague ne considéroit que la gloire de Dieu & celle de l'Eglise dans tous ses avis ; il avoit cru servir la Religion en le servant.

Les sentimens avantageux dont

les deux Prélats étoient déja prévenus l'un pour l'autre, ne firent que croître & s'affermir dans ce premier entretien, qui fut très-court, parce que des affaires pressantes appelloient ailleurs le Cardinal Borromée : il desiroit cependant avec ardeur le moment de pouvoir répandre son ame dans celle d'un ami dont il n'estimoit pas moins la sincérité que la capacité. Il le trouva enfin ce moment desiré ; il fit appeller Don Barthelemy, s'enferma avec lui dans son cabinet, & lui parla d'abord ainsi :

Ibid. c. 23. » Il n'y a ici que Dieu & nous, & je vous parle comme devant lui. Depuis long-temps je lui demande avec des prieres & des larmes qu'il lui plaise m'éclairer de sa divine lumiere, dans l'état & les difficultés où je me trouve. Je sçai qu'il nous éclaire par ceux qui sont véritablement à lui, en qui il habite comme dans ses Temples, & d'où il nous parle. C'est pourquoi, croyant que c'est lui-même qui m'adresse à vous, je viens vous découvrir le fond de mon cœur «.

L'humilité, ou la politesse de l'Ar-

chevêque alloit répondre à cette marque de confiance : mais comme faint Charles parloit avec chaleur, il prévint fa réponfe en lui difant : » Ne
» vous oppofez pas à ce que Dieu
» demande de vous : je ne vous ai pas
» plutôt vu, que je vous ai aimé, &
» n'ai point douté que ce ne fût par
» vous que Dieu me feroit la grace
» de m'éclaircir fur mes doutes. Vous
» voyez l'état où je fuis : vous fçavez
» ce que c'eft que d'être Neveu d'un
» Pape, & aimé particulierement
» de lui : vous n'ignorez pas auffi ce
» que c'eft que la Cour & la vie de
» Rome. Les périls qui m'environ-
» nent font infinis : j'en vois beaucoup,
» & j'en crois encore beaucoup plus
» que je n'en vois. Que dois-je donc
» faire, étant jeune, fans expérience,
» & n'ayant de vertu que dans le de-
» fir ? On me flatte ici d'un bien qu'on
» prétend que je fais en foutenant
» auprès du Pape les intérêts de l'E-
» glife. Mais que fçais-je fi Dieu de-
» mande cela de moi, & s'il ne le
» veut point faire par un autre ? Que
» me fervira-t-il de gagner tout le
» monde, fi je me perds moi-même ?

» Dieu m'a donné depuis peu un
» nouvel amour pour la pénitence :
» il me fait la grace de préférer
» ſa crainte, & mon ſalut, à toutes
» choſes. Je penſe donc à m'affran-
» chir de tous ces liens & à me reti-
» rer dans un Monaſtere, pour y vi-
» vre comme s'il n'y avoit que Dieu
» & moi dans le Monde «.

L'Archevêque non moins ſurpris qu'édifié de ce Diſcours, demeura quelque temps ſans répondre. Il ne doutoit pas que le ſaint Cardinal n'eût parlé par l'Eſprit de Dieu ; & il conſultoit lui-même l'Eſprit du Seigneur pour former ſa réponſe. Il admiroit cependant dans une perſonne ſi jeune un ſi grand mépris de tout ce que le Monde a de plus attirant & le plus ſpécieux ; & il étoit étonné le voir une vertu ſi éclairée, ſi pure, parmi tant d'obſtacles qui pouvoient l'altérer ou la corrompre. Pour ne rien précipiter dans une affaire de cette conſéquence, après avoir dit au Cardinal qu'il l'honoroit trop en lui ouvrant ſon cœur avec tant de confiance, il le ſupplia d'agréer qu'ils priſſent tous deux un peu de temps

pour prier, & demander à Dieu les ſecours de ſes lumieres. Mais ſaint Charles lui repréſenta qu'il alloit être bientôt ſéparé de lui, & qu'il n'avoit pu encore trouver le moment de lui parler avec autant de liberté qu'il le faiſoit alors; qu'ainſi il le conjuroit de ne point différer de lui dire ſon ſentiment, & de le décider.

Ce qu'il demandoit avec tant d'inſtance étoit trop juſte, & l'Archevêque trop de ſes amis pour le refuſer; il lui répondit donc: » Je ne puis que » je ne loue votre deſſein, car j'ai » reconnu par expérience l'avantage » & la sûreté de la Religion. Vous » deſirez ſortir du tumulte du Mon» de, & j'en ſuis ſorti: mais au lieu » que je n'ai rien quitté par ma re» traite, ne poſſédant preſque rien » dans le ſiécle, vous quittez tout en » le quittant. Et je puis vous dire » que c'eſt cela même qui me porte» roit plus à applaudir à votre deſ» ſein en vous confirmant dans votre » penſée: car plus votre naiſſance, » votre dignité, & le rang que vous » tenez à la Cour, vous y élévent, plus » auſſi les périls qui vous environ-

» nent ſont grands, & les tempêtes
» qui vous menaçent, dangereuſes.
» Mais ſi ces raiſons générales favo-
» riſent votre deſſein, des raiſons
» particulieres ſemblent demander
» toute autre choſe de vous: & ces
» raiſons particulieres qu'on doit le
» plus conſidérer dans toutes les dé-
» libérations, ſont priſes des circonſ-
» tances du temps, de l'état de l'E-
» gliſe, & de votre Perſonne.

» Si vous aimiez le Monde & tout
» ce que vous y poſſédez, ſi vous
» vous ſentiez affoibli par une atta-
» che aux biens, aux honneurs, aux
» plaiſirs, je vous conſeillerois de
» les quitter; car c'eſt alors qu'a lieu
» cette parole de l'Evangile que
» vous venez de rapporter, de ne
» nous point expoſer à perdre notre
» ame pour ſauver les autres. Mais
» puiſque par la miſéricorde de Dieu
» vous vous ſentez dans une diſpoſi-
» tion toute contraire, nous pou-
» vons dire que ce qui ſeroit dange-
» reux & même mortel pour un au-
» tre, ne l'eſt point de même pour
» vous. En voulant vous retirer dans
» un Monaſtere, vous choiſiſſez ſans

» doute la voie en ſoi la plus sûre ; » mais l'importance eſt de diſcerner » ſi c'eſt celle que Dieu vous deſtine : » & il ſemble que la maniere dont il » vous a conduit juſqu'ici, & les gra- » ces qu'il vous a faites juſqu'à cette » heure, vous aſſurent du contraire.

» Tous les Prélats du Concile, un » peu informés du fond des choſes, » ſont perſuadés que c'eſt vous qui » l'avez fait continuer après une inter- » ruption de tant d'années ; que c'eſt » vous qui avez toujours favoriſé au- » près de Sa Sainteté les Evêques » qui ne regardent que Dieu ſeul » dans leurs avis ; & que c'eſt vous » enfin qui travaillez encore plus » que tout autre à conduire cette » grande affaire à une heureuſe fin. » Je loue Dieu en louant ſes dons » & ſes œuvres dans vous : je vous » invite auſſi à le louer & à vous hu- » milier devant lui, de ce qu'il a » daigné ſe ſervir de vous pour un » auſſi grand Ouvrage.

» En conſidérant toutes ces cir- » conſtances particulieres attachées » à votre Perſonne, & le péril où » vous mettriez toute l'Egliſe, ſi vous

» l'abandonniez lorsque vous lui êtes » si nécessaire. Il me semble qu'on re» marque en vous le doit de Dieu, & » qu'on y voit des signes non équivo» ques de sa volonté sur vous. Ayant » déja fait paroître si avantageuse» ment pour son Eglise la fermeté & » le zèle qu'il vous a donné, & ayant » permis que vous fussiez élevé à un » Archevêché si considérable, je crois » que c'est lui-même qui vous dit » maintenant de monter au plus haut » lieu, lorsque vous choisissez par » vous-même de vous asseoir au plus » bas. Vous avez donc sujet d'espé» rer de sa bonté, qu'il vous rem» plira tellement de sa grace & de » son esprit, que toute la suite de » votre vie répondra à de si heureux » commencemens «.

Tout ce Discours fut écouté avec une attention singuliere par S. Charles, qui proposa encore quelques doutes, dont il reçut aussi-tôt l'éclaircissement; & comme l'estime qu'il faisoit des lumieres du saint Prélat égaloit sa confiance, il lui dit qu'il ne penseroit donc plus à sortir de son état, puisqu'il ne croyoit

point que ce fût ce que Dieu demandoit de lui ; mais que demeurant chargé de ſon Archevêché, il ſe croyoit obligé de quitter la Cour Romaine pour aller réſider à ſon Egliſe de Milan. Il avoua que le Pape, qui l'honoroit de toute ſa bienveillance, vouloit qu'il demeurât toujours auprès de ſa Perſonne; & qu'on pouvoit même croire que la part qu'il avoit au gouvernement des affaires, n'étoit pas inutile au bien de l'Egliſe : mais qu'il ne pouvoit oublier qu'étant Archevêque, il étoit néceſſaire qu'il réſidât; & qu'il n'étoit plus à lui, mais à ſon Peuple. Don Barthelemy n'eut garde de le contredire ſur cet article : il le pria cependant de ne rien précipiter dans cette affaire ; mais de conſidérer, & l'âge avancé du Saint Pere, & les beſoins actuels de toute l'Egliſe, dont l'utilité doit être préférée à celle d'un Diocèſe particulier. En l'exhortant donc à demeurer ferme dans ſa réſolution, il lui conſeilla de ménager & de diſpoſer toutes choſes, pour l'exécuter auſſi-tôt que Dieu lui en ouvriroit l'occaſion, &

lui donneroit le moyen d'en prévenir les mauvaises suites.

Saint Charles éclairci & satisfait, ne répliqua pas davantage ; mais ayant remercié l'Archevêque il se leva, & lui dit en l'embrassant : » Vous croyiez être venu à Rome » pour vos affaires ou pour celles du » Concile ; mais dans la vérité c'est » pour moi que Dieu vous y a con-» duit : il m'a délivré par vous d'un » grand poids que je portois sur le » cœur ; il me fait la grace de voir » maintenant le chemin par lequel » il veut que je marche «.

Le Cardinal Borromée étoit donc tranquille, & son ami ne l'étoit pas, parce qu'il pouvoit douter s'il obtiendroit de Sa Sainteté la grace qu'il vouloit lui demander, & pour laquelle il n'étoit pas à propos dans les circonstances présentes d'employer le crédit de saint Charles. Aussi fut-ce à son insçu que Don Barthelemy s'étant procuré une audience particuliere du Pape, supplia Sa Sainteté & la pressa par les plus fortes instances de vouloir bien agréer, que de retour dans son Egli-

ſé, il ſe démît de ſon Archevêché. Aux prieres, aux larmes & à pluſieurs exemples, le ſerviteur de Dieu ajouta pluſieurs raiſons qui lui paroiſſoient bonnes; mais qui ne parurent point telles au Souverain Pontife : auſſi refuſa-t-il abſolument une demande qui avoit été l'unique ou la principale raiſon du voyage que l'Archevêque avoit fait à Rome.

Pie IV ne ſe contenta point de ne rien accorder ni promettre ſur cet article, il fit plus : d'abord après l'audience il envoya quérir S. Charles, & lui dit la demande que l'Archevêque de Brague lui avoit faite, & comme il la lui avoit refuſée. Il ajouta que jamais ambitieux n'avoit demandé avec autant d'inſtance d'être élevé à une grande charge, que ce Prélat l'avoit conjuré de recevoir la démiſſion de la ſienne. Saint Charles ne parut qu'admirer ſon humilité : mais il fit d'abord d'autres réflexions; & cachant ſa ſurpriſe au Pape, comme Don Barthelemy lui avoit caché à lui-même ſon deſſein, il ſe hâta de le faire prier de le venir voir. Ibid. c. 25.

Auſſi-tôt que l'Archevêque parut, le Cardinal lui dit : » Je vous vois » dans la triſteſſe, & il me ſemble » que j'y dois être bien plus que » vous. J'ai ſçu de Sa Sainteté quelle » en eſt la cauſe; & ſi vous croyez » avoir quelque ſujet de vous plaindre » d'elle, j'en ai ſans doute beaucoup » plus de me plaindre de vous. Quoi! » vous conjurez le Pape de vous dé- » gager de l'embarras des affaires, » & en même temps vous m'y préci- » pitez, ou vous m'y retenez lorſ- » que je ne penſe qu'à m'en retirer! » Vous ne croyez pas pouvoir en » conſcience demeurer chargé d'un » Diocèſe, & vous me conſeillez de » porter le même fardeau? Vous êtes » avancé en âge, vous avez de l'expé- » rience & de la capacité : & moi » encore jeune, je manque de l'une & » de l'autre. Vous avez déja gouver- » né un grand Diocèſe : vous venez » de ſoutenir toute l'Egliſe, & de tra- » vailler à ſa réformation dans un Con- » cile général : que trouvez-vous de » ſemblable en moi qui ne ſuis pas » encore ſorti de la Cour de Rome? » Vous voulez cependant que je puiſ-

» ſe porter un fardeau qui vous acca-
» ble, & dont vous tâchez à quelque
» prix que ce ſoit de vous délivrer.
» Où eſt la régle de l'Evangile, d'ai-
» mer ſon Prochain comme ſoi-mê-
» me? Où eſt la tendreſſe d'un pere,
» l'affection d'un frere, & la ſincé-
» rité d'un ami? «

L'Archevêque faiſant plus d'attention au cœur de ſaint Charles, qu'à ſes expreſſions, ne l'avoit point interrompu; & il ſatisfit à la fois à toutes ſes plaintes: « J'aime, lui répon-
» dit-il, les reproches que vous me
» faites, parce que naiſſant de l'aver-
» ſion que vous avez du monde &
» de tous ſes honneurs, en m'accu-
» ſant ils me juſtifient. Si je ne ſça-
» vois que vous fuyez très-ſince-
» rement l'éclat des Dignités, je
» vous dirois de les fuir, ou je vous
» aurois déja exhorté à vous en dé-
» gager: votre ſalut ne m'eſt pas
» moins précieux que le mien; & je
» ne fais point de différence entre
» mon ame & la vôtre. Je ſçai néan-
» moins que Dieu en fait, & que
» la conduite qu'il garde ſur vous,
» n'a rien de ſemblable à celle

» qu'il a toujours gardée sur moi.

» Vous pouvez vous souvenir qu'en » vous donnant le conseil que vous » m'avez fait l'honneur de me de- » mander, je vous ai dit que les rai- » sons en étoient toutes individuel- » les, & prises des circonstances par- » ticulieres de votre Personne. Dieu » vous a fait mépriser le Monde dans » sa plus grande gloire. Il vous a » tiré d'une multitude de périls, où » mille autres se seroient perdus : il » vous a inspiré le desir de n'être » qu'à lui seul & à son Eglise ; & il » vous a affermi dans ce dessein lors- » qu'il sembloit que tout vous en » devoit détourner. Il ne faut donc » pas vous étonner, si l'on ne suit » point les régles communes dans un » état qui n'a rien de commun ; & si » le conseil qu'on vous donne, est » aussi extraordinaire que ce que » Dieu fait pour vous. Il faut un » Miracle sans doute afin qu'à vo- » tre âge vous puissiez soutenir une » charge si importante : mais ce Mi- » racle n'est pas plus grand que ceux » que Dieu a déja faits en votre Per- » sonne ; on a donc lieu d'espérer

„que cette conduite de la Provi-
„dence, toute extraordinaire & tou-
„te miraculeuſe, continuera & fini-
„ra ſon Ouvrage de même qu'elle
„l'a commencé. Ainſi je prie Dieu
„qu'il nous aſſiſte tous deux: mais
„je ſçai que je dois plus craindre
„pour moi que pour vous; & que
„les périls ne ſont pas égaux lorſ-
„que la vertu n'eſt pas égale«.

Si toutes ces Réflexions font honneur au diſcernement & à la modeſtie du grand homme qui les a faites, elles ne ſervent pas moins à nous faire connoître quelle étoit dès-lors la ſolidité des vertus de S. Charles, & les vues de miſéricorde que Dieu avoit ſur lui pour le bien général de ſon Egliſe. Nouvelle preuve de la vérité de ce que nous liſons dans la Vie de ſaint Charles, écrite en Latin par Ripamont: » Ce ſaint Cardinal,
„dit-il, ſur la fin du Concile de
„Trente commença à mener une
„vie vraiment Apoſtolique: & alors
„étant attiré par la douceur de la
„vie Contemplative & Religieuſe,
„il conçut en lui-même le deſſein
„de ſe débarraſſer de toutes choſes,

„ & de renoncer au siécle. Mais l'Ar-
„ chevêque de Brague l'en empêcha ;
„ car S. Charles lui ayant découvert
„ son dessein, il employa beaucoup de
„ raisons pour l'en détourner ; & il
„ lui représenta qu'il ne pouvoit pas
„ l'exécuter sans exposer l'Eglise à
„ de très-grand maux « (1).

Le sejour de peu de semaines que Don Barthelemy avoit fait à Rome, lui avoit paru aussi long, qu'il paroissoit court & précieux à S. Charles. Lorsque l'Archevêque lui déclara qu'il ne pensoit plus qu'à s'en retourner, puisque l'affaire pour laquelle il étoit venu auprès du S. Siége étoit manquée, le pieux Cardinal le pria de l'informer auparavant de tout ce qu'il avoit fait dans les visites & dans le gouvernement de son Diocèse, parce qu'il vouloit s'en servir lorsqu'il seroit à Milan. L'archevêque l'en entretint comme il le desiroit. S. Charles voulant sçavoir encore de

(1) *Tradunt dulcedine contemplationis illectum voluisse abjicere rerum omnium alias curas, ac de relinquendo seculi strepitu agitasse, ni inhibitus ab Episcopo Bracarensi foret, &c.* Ripam, de vitâ S. Carol. pag. 111.

lui quelles étoient les qualités & les vertus principales qu'il demandoit dans un Evêque, le saint Prélat lui dit qu'il en avoit composé un petit Livre pour son usage particulier, qu'il appelloit *Stimulus Pastorum*, *l'Aiguillon des Pasteurs*. Borromée voulut qu'il le lui laissât pour en tirer une copie : il le lut & le relut avec autant de fruit que de plaisir ; & il n'attendit point qu'il fût dans son Diocèse pour mettre en pratique quelques-unes de ces maximes.

Quoiqu'extrêmement zélé, le jeune Cardinal ne s'étoit point encore hasardé de paroître en Chaire : il est vrai que son âge & ses grandes occupations sembloient bien l'en dispenser, du moins dans l'éloignement où il étoit encore de son Troupeau. Il n'oublioit pas cependant qu'il étoit Evêque, & que la Prédication de l'Evangile devant tenir le premier rang entre les fonctions Episcopales, il se trouveroit souvent dans l'obligation de rompre le pain de la Parole à ses Peuples. Prêt à toutes sortes de bonnes œuvres, il se sentit particulierement excité à celle

ci, par ces paroles de faint Chryfoftôme, qu'il lifoit dans l'Aiguillon des Pafteurs :

Stimul. Paft. c. 7.

„ Il faut que l'Evêque foit tout „ rempli de ce feu que Jefus-Chrift „ eft venu allumer dans le Monde, „ & que le Saint-Efprit a apporté du „ Ciel. Il faut qu'il foit la lumiere, „ & comme le Soleil de fon Diocè„ fe, qui éclaire tout, qui échauffe „ tout. Il faut qu'il foit occupé fans „ ceffe à gagner des ames à Dieu, „ prêchant fouvent par fa parole, & „ toujours par fon exemple. Il faut „ qu'il ait toujours préfent à fon ef„ prit cet avertiffement de S. Paul „ à Timothée : *Appliquez-vous à la „ lecture, à l'exhortation & à l'inf„ truction...... Veillez fur vous-même „ & fur l'inftruction des autres. De„ meurez ferme dans ces exercices : „ car agiffant de la forte, vous vous „ fauverez vous-même & ceux qui vous „ écoutent, &c* «.

1. Tim. 4. ỳ. 13. 16.

S. Charles commence le Miniftere de la Prédication.

Intimement perfuadé de cette obligation, & déja tout brûlant de zèle, le Cardinal Borromée voulut commencer à Rome même, & dans fon Eglife titulaire de Sainte Praxede, ce

qu'il se proposoit de faire tout le reste de sa vie dans le Diocèse de Milan. Il sçut se mettre au-dessus des obstacles qui sembloient s'y opposer, & des raisons qui pouvoient l'en détourner. Eh ! combien n'en avoit-il pas ? Le nombre & l'importance des affaires dont il étoit chargé, & qui remplissoient tous ses momens : l'attention qu'il falloit donner au gouvernement général de l'Eglise : la foiblesse de sa santé & de sa voix : le peu d'exemple qu'il trouvoit sur-tout parmi les Prélats de son âge & de son rang : ajoutez à tout cela que la Nature ne l'avoit point favorisé du don de la parole, ni de la facilité de la prononciation. C'est la remarque de tous les Auteurs contemporains.

Mais si le saint Archevêque pouvoit dire ce que Moïse avoit dit à Dieu : » Je vous prie de considérer „ que je n'ai jamais eu la facilité de „ parler, & que depuis même que „ vous avez commencé de parler à „ votre Serviteur, j'ai la langue encore moins libre & plus empê„ chée : « comme le Législateur des Hébreux, il étoit embrasé du feu

Exod. 4. 10.

divin, & tout rempli de l'Esprit du Seigneur. Sa mission n'étoit point douteuse; & il fouloit aux pieds tout ce que le Monde estime, ce que la vanité fait plus ordinairement estimer dans les Prédicateurs. Plein donc d'une sainte confiance, Charles ne consulta que son zèle & son devoir. Une maladie dont il fut atteint, en diminuant encore ses forces, parut augmenter son courage & enflammer sa charité.

Premiers fruits de ses Prédications.

Les Vierges consacrées à Jesus-Christ profiterent de ses premieres Prédications : & le concours des Fideles fut depuis fort grand, tant dans l'Eglise de Sainte Praxede, que dans celle de Sainte Marie-Majeure, dont notre Cardinal étoit Archiprêtre. Soit d'abord politique ou curiosité, les Princes & les Seigneurs se confondoient souvent avec la foule du Peuple pour entendre le saint Prédicateur : & il étoit rare qu'on ne les vît les uns & les autres touchés jusqu'aux larmes. Si les oreilles n'étoient point flattées par l'harmonie des paroles, les cœurs se sentoient émus par la solidité, la force, l'onction

l'onction du discours, & la conversion de plusieurs en étoit le fruit le plus précieux. Un ancien Historien assure que les Prédications de saint Charles firent impression sur le cœur du Pape Pie IV.

Bascapé, *vitâ sancti Caroli*, l. 1. p. 8 & 9.

CHAPITRE VII.

Saint Charles favorise les travaux des plus habiles Théologiens pour l'utilité de l'Eglise : Catéchisme Romain.

COmme le Cardinal Borromée ne vivoit plus que de zèle pour la gloire de la Religion & le salut des ames, il semble que la Providence prenoit plaisir à le lier avec des hommes éminens en doctrine & en piété, afin que profitant de leurs lumieres il partageât avec eux leurs utiles travaux.

S. Charles se lie d'amitié avec plusieurs saints Personnages.

Parmi ces illustres Personnages, l'Histoire distingue particulierement Augustin Valere, Gabriel Paleote, Leonard de Marinis, Gilles Foscarari, & François Foreiro. Les deux

premiers furent depuis honorés de la Pourpre Romaine : & les trois suivans avoient déja paru avec honneur dans le Concile de Trente ; tous trois de l'Ordre de saint Dominique : tous trois choisis par les Peres du Concile pour travailler à la correction du Missel & du Breviaire Romain ; & pour nous donner un abregé exact de toute la Doctrine du Concile dans un Catéchisme à l'usage des Fideles & de leurs Pasteurs.

Ce travail n'ayant pû être fini à Trente avant la Conclusion du Concile, au mois de Décembre 1563 il fut ordonné que les trois Théologiens, choisis pour ce dessein, en continueroient l'exécution à Rome, & sous les yeux de Sa Sainteté, qui feroit mettre au jour cet important Catéchisme quand elle le jugeroit à propos, & sous son autorité. C'est ce qui donna occasion à saint Charles de recevoir ces trois Auteurs dans le sacré Palais ; de jouir souvent de leur conversation ; de les encourager dans leur travail, & de travailler quelquefois en leur compagnie. L'étroite amitié qu'ils contracterent ensemble,

& les liaiſons que le ſaint Cardinal entretint avec eux tout le reſte de ſa vie, leur méritent une place dans ſon Hiſtoire.

Nous avons déja dit quelque choſe de cette intime union que la reſſemblance des mœurs avoit formée entre le Cardinal Borromée & Leonard de Marinis. Mais il ne faut point omettre ici un trait plus propre que tout le reſte à faire connoître combien l'union de ces deux amis de Dieu étoit pure & généreuſe.

Généroſité d'un ami de S. Charles.

Dans la création de vingt-trois Cardinaux faite le douziéme de Mars 1565, Pie IV avoit réſolu de donner le Chapeau au célébre Leonard de Marinis, Archevêque de Lanciano; mais le Cardinal Borromée ſouhaitoit que ſes deux anciens Maîtres, François Alciat & Guillaume Sirlet Calaurois, fuſſent compris dans cette promotion : ils ne le pouvoient être qu'aux dépens de l'un des Sujets que Sa Sainteté avoit en vûe. Saint Charles ne craignit donc pas de dire au Pape que l'honneur qu'il vouloit faire à de Marinis, étoit bien dû aux ſervices importans qu'il avoit rendus

à l'Eglife & au S. Siége; que c'étoit pour cela même qu'on ne devoit point craindre qu'il fût oublié ; & qu'il fe chargeoit de lui faire agréer que fa promotion fût un peu différée. Le généreux Archevêque, fans fe faire prier, agréa la penfée de fon ami ; & le Pape affuré de fes fentimens, ne fuivit l'inclination de l'un & de l'autre qu'après avoir déclaré, que ce qu'il ne faifoit pas actuellement en faveur d'un Prélat qui avoit fi bien mérité de l'Eglife, il le feroit fans faute dans la premiere promotion.

Voyez l'Abbé Uzhel, Ital. Sacr. Tom. 4. col. 296.

La Providence en difpofa autrement : mais dans les fervices que Leonard de Marinis continua de rendre à la Religion, il eut fouvent l'occafion d'en rendre de particuliers à faint Charles ; d'affifter à plufieurs de fes Conciles ; de le foutenir ou confoler dans fes peines ; & de jouir de temps en temps de la douceur de fa converfation : ce qui étoit pour lui plus précieux que la Pourpre, qu'il n'avoit manquée que pour lui faire plaifir. Le faint Cardinal méritoit d'avoir des amis de ce caractere;

des amis du premier mérite; & qui lui étoient attachés, non pour ſa fortune, mais pour ſa vertu.

Il en poſſédoit un autre non moins eſtimable dans la Perſonne de Gilles Foſcarari, autrefois Maître du ſacré Palais, & alors Evêque de Modène; chargé comme le précédent par les Peres du Concile de compoſer le Cathéchiſme, qui devoit en faire connoître à tous les Peuples la doctrine & l'eſprit.

Gilles, qu'on appelloit à Trente l'*Arche des Sciences*, & dans ſon Diocèſe *le Pere des Pauvres*, étoit déja conſommé dans la carriere que Charles commençoit : auſſi voulut-il le prendre pour ſon modele. Pour connoître l'idée que le Cardinal avoit de la haute vertu de cet Evêque, il ſuffiroit de ſçavoir celle qu'en avoit eue Don Barthelemy des Martyrs, & de quelle maniere il écrivit ſur ce ſujet à ſon Grand-Vicaire, d'abord après ſon arrivée dans la ville de Trente :

„Entre les Evêques d'Italie qui „ſont ici, diſoit cet Archevêque, il „y en a deux de notre Ordre, dont

„ l'un, qui eſt celui de Modène, eſt
„ éminent en ſcience & en ſainteté.
„ Nous ne nous connoiſſons que de-
„ puis peu de jours, & nous ſommes
„ auſſi grands amis que ſi nous avions
„ vécu enſemble depuis dix ans......
„ Je vous conjure d'avoir un extrême
„ ſoin des Pauvres, & encore plus
„ grand, s'il ſe peut, que celui que je
„ vous avois recommandé en par-
„ tant; car j'avoue que l'amour de
„ cette vertu s'eſt bien accrue en moi,
„ par l'exemple du ſaint Evêque de
„ Modène, l'ornement de ſon Ordre.
„ Son revenu ne monte point à mille
„ ducats: & il fait des charités dans
„ ſon Diocèſe qu'il me ſemble que
„ je ne ſçaurois faire dans le mien. Je
„ ne ſçai pas de quoi il peut s'entre-
„ tenir. Pour moi je crois que Dieu
„ fait des Miracles en faveur de ces
„ perſonnes généreuſes, qui ſont ſi
„ libérales pour l'amour de Jeſus-
„ Chriſt. Il me diſoit qu'il étoit lui-
„ même étonné comment il pouvoit
„ avec ſi peu de bien faire de ſi gran-
„ des dépenſes".

Sans nous étendre ici en réflexions, que le Lecteur judicieux ne manque-

ra point de faire, contentons-nous de dire que c'étoit avec de tels Serviteurs de Jesus-Christ que le Cardinal Borromée aimoit à se lier, & à se former à l'Episcopat. Il les édifioit, & il étoit édifié : ils travailloient de concert à l'œuvre de Dieu, & s'encourageoient mutuellement à servir toujours l'Eglise aux dépens de leur repos, de leur santé, de leur vie même. Le saint Evêque de Modène finit la sienne à Rome entre les bras de son ami, le 23 de Décembre 1564. Mais le saint Cardinal l'eut présent à son esprit le reste de ses jours; & jusqu'au lit de la mort il aimoit qu'on lui rappellât celle de l'Evêque de Modène, qui l'avoit fort édifié. C'est Charles Bacaspé, depuis Evêque de Novare, qui nous apprend ce fait, dans la Vie du Cardinal Borromée.

François Foreiro, dont les talens ne furent pas moins utiles à S. Charles, que sa personne lui étoit chere, mérite aussi d'être connu. Selon l'expression de Nicolas Antoine, dans sa Bibliothéque d'Espagne, la profonde érudition de Foreiro, & la par-

faite connoiſſance qu'il avoit des trois Langues ſçavantes, la Latine, la Grecque & l'Hébraïque, l'avoient rendu très-célebre non-ſeulement dans ſon Ordre, mais auſſi dans l'Egliſe & dans la République des Lettres. Jean Vaſeus avoit déja dit qu'on ne connoiſſoit point dans tout le Portugal un Orateur Chrétien qui réunît en ſa perſonne tant & de ſi beaux talens, la Doctrine, l'Eloquence, l'Onction, toutes les graces du Diſcours, & la bonne odeur d'une vie ſans reproche : la pureté de ſes mœurs & une exacte probité donnoient un nouveau luſtre aux qualités de ſon eſprit.

Prédicateur ordinaire du Roi, Don Sébaſtien, Foreiro fut choiſi par ce Prince pour être ſon Théologien dans le Concile de Trente. Il s'y rendit en 1561, & y travailla utilement : ſes lumieres, ſes Ouvrages, ſes fréquentes Prédications devant cette auguſte Aſſemblée, le diſtinguerent d'abord parmi les Théologiens les plus eſtimés, & lui attirerent la confiance de tous les Evêques : auſſi le joignirent-ils avec l'Archevê-

que de Lanciano & l'Evêque de Modène pour l'examen des Livres, la correction du Bréviaire, & la composition du Catéchisme du Concile.

Pendant qu'il continuoit avec beaucoup d'application à Rome ce qui n'avoit pu être achevé à Trente, le Roi de Portugal pressoit son retour dans ses Etats; & il fallut que saint Charles écrivît plusieurs fois à ce Monarque, ainsi qu'au Cardinal Don Henri son Oncle, pour les prier d'agréer qu'il s'arrêtât encore quelque temps auprès du S. Siége, où on avoit besoin de ses lumieres & de son travail. Lorsque dans le mois de Novembre 1565 le Cardinal Borromée consentit enfin au départ de Foreiro, il rendit un beau témoignage de sa capacité & de ses soins, par ces paroles : *Nous avons presque achevé par le secours de ses lumieres & de son travail le Catéchisme, qui est un Ouvrage très-excellent, & qui comprend toutes les Régles de la vie sainte & vraiment chrétienne.*

J. B Jaff. L. 1. c. 8. p. 37. 38.

Un sçavant Evêque de l'Eglise de France a fait en même temps l'élo-

M. A. Godeau, Vie de S. Charles, L. 1. c. 9.

ge de ce précieux Ouvrage, & de son principal Auteur, lorsque parlant de Pie IV, dans la Vie de S. Charles Borromée, il s'est expliqué ainsi:
,, Le Catéchisme qu'il fit composer
,, est une piece si utile & si admira-
,, ble, qu'on ne peut jamais recon-
,, noître l'obligation dont l'Eglise
,, lui est redevable: pour ce sujet il
,, il se servit particulierement de la
,, Doctrine du Pere François Forei-
,, ro, Dominicain, & Portugais de
,, Nation, pour achever cet œuvre,
,, qui est le plus accompli en son es-
,, pece qui se soit fait depuis les
,, Ecrits des Peres. Le style en est
,, élégant, l'ordre beau, la clarté
,, merveilleuse, la solidité admira-
,, ble, les passages choisis, la piété
,, très-sage & très-spirituelle; de
,, sorte qu'on peut nommer cet Ou-
,, vrage, un Abregé parfait de la
,, Théologie Chrétienne. Les Curés
,, des Villages, & même des meilleu-
,, res Villes, n'ont presque besoin
,, que de ce Livre pour instruire leurs
,, Paroissiens: & pour moi, je confesse
,, qu'il me sert utilement dans mes
,, visites; & que plus je le lis, plus

„je le trouve beau & excellent".

Ce précieux Recueil de toutes les Vérités Catholiques est appellé indifféremment, ou le *Catéchisme du Concile*, parce qu'il en contient sommairement toute la Doctrine, & qu'il avoit été commencé à Trente; ou le *Catéchisme Romain*, parce qu'il fut achevé à Rome, approuvé & publié par l'Autorité des Souverains Pontifes Pie IV & Pie V. Il doit encore faire honneur au zèle de saint Charles, qui donna à cette continuation une partie de son temps & tous ses soins, en favorisant le travail des sçavans hommes, qui ne négligeoient rien pour le porter à ce dégré de correction que nous y admirons.

Pour ne point prévenir ce qu'on remarquera assez dans la suite de l'Histoire, nous ne dirons rien ici de l'attention qu'eut depuis le saint Cardinal de répandre par-tout ce même Catéchisme : de le faire traduire en plusieurs Langues, & de recommander, tant aux Pasteurs qu'aux simples Fideles, de le relire souvent, soit pour s'instruire solidement de leur Religion, soit pour être moins expo-

sés à la séduction ou au venin des nouvelles Héréfies.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles continue de rendre ses services à l'Eglise universelle, & demande inutilement la permission d'aller résider à Milan : ce qu'il fait en faveur de son Diocèse.

ON ne doit pas entreprendre de rapporter dans un détail exact tout ce que le Cardinal Borromée, dans le haut rang où la Providence l'avoit placé, ne cessoit de faire pour le bien & l'honneur de la Religion. L'Esprit de Dieu, dont il étoit animé, rendoit ses talens également utiles, à un Pape, dont l'âge & les infirmités avoient besoin d'un tel secours ; à la Cour Romaine, que Charles édifioit par ses beaux exemples ; & aux Peuples, ainsi qu'aux Particuliers, qui trouvoient toujours en lui un Pere, & un Protecteur contre l'oppression & l'injustice. Tous les jours il étoit dans l'occasion de

faire quelque bien pour le Public, & il n'en perdoit aucune. Mais le détail de ses bonnes œuvres seroit immense, & il ne paroît guères possible.

Il n'y avoit que la charité la plus pure, ou le zèle le plus ardent, qui pût soutenir Borromée dans cette suite d'importantes occupations qui n'avoient point de fin; dans cette application continuelle, qui sembloit demander autant de forces de corps que d'esprit. Infatigable dans le travail, il ne se refusoit à aucun, parce qu'il représentoit le Vicaire de Jesus-Christ, qui se doit à tous. Doux & patient dans un prodigieux embarras d'affaires, il donnoit audience à tous avec la même affabilité; & quoiqu'à toute heure il eût à faire ou à traiter avec une infinité de personnes, souvent peu raisonnables dans leurs prétentions, on ne lui vit jamais donner la moindre marque d'ennui, d'impatience, ni de chagrin.

Saint Charles affermissoit ainsi son ame dans cette égalité, qu'il montra depuis dans des rencontres bien critiques; & il apprenoit à dompter

ſes paſſions, en ſupportant celles des autres. On ne doit pas moins admirer cette ſage fermeté qui le mettoit au-deſſus de tout reſpect humain, & au-deſſus des plus fortes ſollicitations des Grands, lorſque ſa conſcience & le devoir ne s'accordoient point avec ce que l'on exigeoit de lui. Inviolablement attaché aux régles, il ſçavoit ſacrifier tout à la vérité ou à la juſtice, ſoit dans les conſultes, ou dans les jugemens; dans la diſtribution des Emplois ou des Bénéfices; ſoit dans ce qu'il pouvoit faire par lui-même, ou dans ce qu'on ſe propoſoit d'obtenir du Saint Pere par ſon moyen.

Attention de S. Charles de n'élever que de bons Sujets aux Charges.

Il étoit particulierement d'une réſerve extrême à l'égard des promotions aux Charges Eccléſiaſtiques, ſur-tout aux grandes Dignités: jamais il ne propoſoit à Sa Sainteté un Sujet pour en être revêtu; il ne l'appuyoit jamais de ſon crédit, qu'il ne ſe fût convaincu par lui-même que le mérite, la vertu & les talens de la Perſonne répondoient à l'éminence de la Dignité, ou de la Charge qu'on vouloit lui procurer. La plus forte

recommandation ne tenoit jamais lieu de mérite, & il n'écoutoit ni les sollicitations de son propre cœur, ni le desir ou la pensée de se faire des Créatures; ni rien de ce qui pouvoit lui être suggéré de la part des Personnes qu'il aimoit & qu'il respectoit d'ailleurs.

Si tout lui étoit suspect de la part des Etrangers qui auroient pû le surprendre, il se hazardoit encore moins en faveur de ses Parens; parce qu'il craignoit de s'aveugler lui-même par sa propre tendresse, ou de tomber dans les piéges secrets de la chair & du sang. Saint Charles aimoit mieux être exposé quelquefois à leurs froideurs, ou s'attirer même leurs reproches, que de manquer en quelque chose à ce qu'il devoit au bon ordre, au bien de l'Eglise & de l'Etat: car c'étoit sur lui que roula pendant quelque temps la conduite de l'un & de l'autre.

Dans toute l'étendue de la Jurisdiction temporelle du Pape, notre Saint avoit une grande attention que la justice y fût exactement administrée, selon l'esprit des Loix & les ré-

gles du bon gouvernement. Non-seulement il faisoit remplir les Siéges de bons & sages Prélats pour gouverner saintement les Diocèses, mais il avoit le même soin de pourvoir les Villes & les Provinces de Juges éclairés & incorruptibles. Et si on lui portoit des plaintes contre quelqu'un de ceux qu'il avoit laissés en place, ou qu'il avoit lui-même placés, il examinoit avec soin les griefs; & la justice des plaintes une fois reconnue, le coupable étoit aussi-tôt révoqué, & obligé de plus à toutes les satisfactions dues aux Plaignans. Nous nous contentons d'en citer ici un exemple.

Il révoque un Gouverneur qui se comportoit mal.

Un Cardinal, ami intime de saint Charles, avoit un Parent qui ajoutoit à sa naissance plusieurs talens estimables, & dont la conduite avoit paru jusqu'alors irréprochable. Ce Cardinal pria notre Saint de vouloir donner quelque Emploi à cet homme, pour le mettre dans l'occasion de travailler, & de s'avancer : il fut donc pourvu du gouvernement d'une Ville; & il assura bien les deux Cardinaux que sa conduite répondroit toujours à la confiance dont ils l'ho-

noroient : cependant il oublia bientôt ſon devoir & ſes promeſſes. Aveuglé par la cupidité, & féduit par les préſens, il vendoit la juſtice, & vexoit ceux qui ne pouvoient point remplir ſes mains. Le Peuple, après avoir murmuré en ſecret, ſe plaignit tout haut ; & ſes plaintes furent enfin portées à ſaint Charles, qui les ayant trouvé fondées, les communiqua d'abord au Cardinal intéreſſé ; & le nouveau Gouverneur fut dépoſé, ſans eſpérance d'être plus employé dans tout l'Etat du Pape.

Cette réputarion de prudence, de ſageſſe, d'équité & de fermeté, faiſoit honneur au Pontificat de Pie IV, & portoit au loin la gloire du Cardinal Neveu. Les Peuples auroient ſouhaité de vivre toujours ſous la douceur de ſon gouvernement ; & nous avons déja vû combien de Royaumes ou de Provinces avoient deſiré de l'avoir pour Protecteur auprès du Saint Siége : cependant il ſe démit dans la ſuite du ſoin de tout ce qui ne concernoit que le temporel, ſoit pour pouvoir donner plus de temps à la priere, & à l'étude des

faintes Lettres, foit pour s'appliquer uniquement aux affaires de la Religion ; & dès-lors il fe fit une loi de ne récompenfer que les fervices rendus à l'Eglife dans l'exercice du faint Miniftere.

On rapporte que s'entretenant un jour avec un Gentilhomme de fes Parens, qui lui étoit fort attaché, & dont les fervices d'ailleurs ne lui étoient point défagréables, il lui dit : » Soyez perfuadé, Monfieur, ,, que je connois votre mérite, & ,, que j'ai une affection très-forte pour ,, vous : mais fçachez qu'il n'eft pas ,, en mon pouvoir de reconnoître ce ,, que vous faites pour moi, en vous ,, donnant du bien de l'Eglife : je ne ,, le puis faire en confcience ; mais fi ,, c'eft votre vocation de fervir Dieu ,, dans l'état Eccléfiaftique, je ne ,, manquerai pas de vous employer ,, felon vos talens «.

Une conduite fi réguliere, & toujours foutenue, étoit fans doute un grand fujet de confolation pour le Vicaire de Jefus-Chrift, & un grand exemple pour tous les autres Evêques. Mais quelque eftimables que

fussent à tous égards les avantages que le Cardinal Borromée ne cessa de rendre à l'Eglise & à la Cour de Rome pendant le séjour de cinq ou six années qu'il fut forcé d'y faire; quelque nécessaire que parût son secours à un Pape qui se reposoit uniquement sur ses soins, & qui ne pouvoit ignorer les bénédictions que le Ciel répandoit sur ses travaux, Charles oublioit encore moins que le Peuple de Milan étoit son Troupeau; & que sa qualité de Pasteur l'obligeoit de préférer le salut de ses brebis, à tout ce qui le touchoit moins immédiatement: cet éloignement, qui ne fut jamais de son choix, affligeoit cruellement son esprit & son cœur.

Quand le devoir de la résidence seroit moins rigoureux pour tous les Pasteurs, & quand le respect qu'avoit saint Charles pour tout ce qui venoit d'être décidé dans le Concile de Trente, auroit été moins profond, l'état où il sçavoit qu'étoit le Diocèse de Milan, & son amour pour cette Eglise, lui eussent donné des ailes pour voler à son secours, si les ordres absolus du Pape ne l'avoient

arrêté auprès de Sa Sainteté. De-là les ferventes prieres qu'il ne cessoit de faire, & les larmes qu'il répandoit à ce sujet : de-là les sollicitations réitérées & ces vives instances qu'il renouvelloit dans toutes les occasions, pour obtenir enfin la liberté d'aller remplir par lui-même cette premiere partie de ses fonctions Episcopales. Pie IV, pour adoucir sa douleur, lui faisoit toujours espérer cette permission, & le conjuroit toujours de ne le point abandonner dans l'embarras où il le voyoit. Sa Sainteté lui permettoit cependant de faire, d'ordonner, & de confirmer par l'Autorité Apostolique tout ce qu'il jugeroit nécessaire ou convenable au bien de son Troupeau si chéri. Le Cardinal n'avoit rien négligé pour cela : & tous les jours il renouvelloit ses attentions pour que son Peuple ne souffrît pas de son absence.

Etendue de son zèle pour ses Peuples.

Peu content d'avoir donné à l'Eglise de Milan des Vicaires Généraux dont il connoissoit bien la capacité & le zèle, il se faisoit rendre un compte fréquent & fidele de leur administra-

tion : ainſi que de l'état des Hôpitaux, des Paroiſſes, & des beſoins ſur-tout des Pauvres. Sa vigilance ne ſe bornoit pas à la ſeule Ville ni au ſeul Diocèſe de Milan, elle s'étendoit généralement ſur toute la Province Eccléſiaſtique, qui le reconnoiſſoit pour ſon Métropolitain ; & il en embraſſoit les intérêts avec une ſollicitude & une ardeur vraiment dignes d'un Paſteur & d'un Pere. Ce n'eſt pas de ſes ſeuls Hiſtoriens que nous le ſçavons : dans les Archives de l'Archevêché de Milan on conſerve encore un volume de Lettres, toutes écrites de la main de ſaint Charles, & qui ſont autant de témoignages de ſa tendreſſe pour une Egliſe qu'il portoit toujours dans ſon cœur. Auſſi continuoit-il de lui en donner des preuves réelles par des bienfaits continuels. Tout le temps qu'il fut à Rome, il ne voulut jamais percevoir les fruits de ſon Diocèſe, ayant expreſſément ordonné que ces revenus fuſſent tous employés aux beſoins des Egliſes & des Indigens : c'eſt-à-dire, qu'il ſe condamna lui-même par charité à la même peine,

à laquelle le Concile de Trente condamne tous les Bénéficiers qui, sans une cause légitime, manquent les années entieres à la résidence. Il fit plus, puisqu'il ne cessa d'enrichir toujours son Eglise par toutes sortes de secours, & de biens temporels ou spirituels, qu'il aimoit à multiplier.

Il envoie un digne Evêque à Milan:

Après l'avoir pourvue en différens temps d'hommes choisis, sages, sçavans, & capables de la consoler en quelque sorte de l'absence du Pasteur, il envoya encore à Milan l'Evêque Jerôme Ferragate pour Suffragant, avec commission de faire la visite de la Ville & du Diocèse, d'y exercer toutes les fonctions Episcopales, & d'en user par-tout de la maniere qu'il jugeroit la plus utile à l'édification des fideles, & au salut des ames. On ne dira point que la vigilance de ce Prélat, ses soins & tous ses travaux, aient été sans aucun fruit : mais s'il fit quelque bien, il en laissa beaucoup plus à faire : il connut la grandeur & l'étendue des maux; & il ne fut pas toujours en son pouvoir d'y apporter le reméde. Les abus les plus grossiers avoient

jetté de trop profondes racines parmi un Peuple depuis long-temps ſans Paſteurs; la dépravation des mœurs y étoit trop générale, & l'ignorance trop profonde. Parmi cette multitude de Perſonnes de tout âge que l'Evêque Suffragant préparoit, ou faiſoit préparer, pour l'impoſition des mains, il trouva des Vieillards décrepits qui n'avoient jamais oui parler de ce Sacrement. La plupart des Eccléſiaſtiques, qui tenoient la place de Paſteurs dans les Paroiſſes, n'en connoiſſoient guères que les revenus, & n'étoient ni plus inſtruits, ni mieux réglés que leurs Paroiſſiens.

Ferragate ayant donc viſité, avec plus de fatigue que de ſuccès, une partie de ce vaſte Diocèſe, fit ſçavoir au Cardinal Borromée qu'il n'y avoit abſolument que la préſence du propre Paſteur, ſon activité, & les graces attachées à ſon Miniſtere, qui puſſent faire eſpérer le changement déſiré. Saint Charles n'en doutoit pas; & c'étoit ce qui le faiſoit ſoupirer le jour & la nuit après le moment heureux où il ſe trouveroit au

milieu d'un Peuple dont il étoit chargé. Il redoubloit toujours ſes prieres avec ſes gémiſſemens, pour obtenir de la Divine bonté la grace de pouvoir, ou rompre les liens qui l'arrêtoient malgré lui, ou connoître l'homme que Dieu avoit choiſi pour tenir cependant ſa place.

Et un excellent Eccléſiaſtique avec la qualité de Grand-Vicaire.

Il crut que le Ciel commençoit à exaucer ſes vœux, quand on lui propoſa un Prêtre d'une vertu & d'une capacité peu commune, appellé *Nicolas Ormanete*, très-habile Juriſconſulte, bon Théologien, & depuis long-temps exercé dans le ſaint Miniſtere. Les lumieres, le zèle, la ſageſſe & la probité de ce digne Eccléſiaſtique, répondoient bien à la haute réputation qu'il s'étoit faite dans différens Emplois: & ſa modeſtie, ainſi que ſon déſintéreſſement, couronnoit toutes ſes autres vertus.

Ormanete avoit déja fait l'eſſai de ſes talens dans la charge de Vicaire-Général, ſous Jean-Matthieu Gilbert, Evêque de Vérone, Prélat très-zélé pour la réforme de l'Egliſe, & doué d'autant de prudence que de dextérité pour faire réuſſir ſes louables

bles desseins: aussi avoit-il formé plusieurs excellens Ministres, également habiles dans la connoissance & dans l'application des régles de la Discipline Ecclésiastique. Ce fut sous un tel Maître qu'Ormanete apprit à gouverner sagement un Diocèse ; & il avoit déja fait de grands biens dans celui de Vérone, lorsqu'en 1553 le Pape Jules III le joignit au Cardinal Polus, que Sa Sainteté envoyoit Légat *à Latere* en Angleterre.

Durant cette Légation, Nicolas Ormanete fut toujours l'homme de confiance & le conseil du Cardinal ; & il s'employa sans relâche à toutes sortes de bonnes œuvres. On le loue particulierement du zèle avec lequel il travailla à purger les Universités, & toutes les Ecoles de ce Royaume, des erreurs dont les nouvelles hérésies les avoient infectées sous les deux Regnes précédens. De retour de la Grande-Bretagne après la mort de la Reine Marie, l'habile Ormanete eut l'honneur d'assister à plusieurs actions du Concile de Trente. Fuyant depuis le tumulte des

affaires, & tous les vains honneurs auxquels son mérite & ses services auroient pû le faire prétendre, ce bon Prêtre se retira dans une petite Cure du Diocèse de Vérone, où il ne s'occupoit qu'à l'instruction de ses Paroissiens, & à sa propre perfection, content de jouir de la paix de sa conscience dans la liberté des enfans de Dieu. (1)

Mais sa retraite ne put le dérober à la connoissance de saint Charles, qui cherchoit avec soin des Sujets de ce caractère ; ou pour partager avec eux le travail dont il étoit accablé à la Cour de Rome, ou pour s'en servir pour le bien de son Diocèse. Comme ce dernier objet lui tenoit particulierement à cœur, ce fut aussi à ce Ministere qu'il destina d'abord le Prêtre Ormanete : il pria le Cardinal Navageio, pour lors Evêque de Vérone, d'agréer que ce Curé vînt à Rome, & qu'il fût employé selon ses talens. A son arrivée il l'ac-

(1) *Parvum Gregem bonus Pastor sanctè, quietèque pascebat, &c.* Carol. Basc. in Vit. Sancti Carol. L. 1. c. 6. p. 9.

cueillit avec tous les témoignages d'estime, d'amitié & de la plus parfaite confiance : à proportion qu'il l'entretint, il reconnut qu'il possédoit un grand trésor dans la personne de ce Serviteur de Dieu. Pendant quelques semaines leurs secretes conférences furent longues & suivies : & les Courtisans accoutumés à n'estimer que l'éclat qui les frappe, étoient souvent étonnés que le Cardinal Borromée, chargé des plus grandes affaires du Pontificat, prodiguât ainsi ses audiences à un homme inconnu, dont l'extérieur n'annonçoit rien.

C'étoit cependant à un tel homme qu'il expliquoit les saints projets dont il étoit occupé : c'étoit avec lui qu'il discutoit tout ce qui en pouvoit favoriser ou empêcher le succès. Après un examen sérieux & une mûre délibération, ils convinrent ensemble de certains points essentiels, qui concernoient la publication & l'exécution du Concile de Trente à Milan ; l'établissement d'un Séminaire ; l'éducation & l'instruction des Clercs ; l'assemblée d'un Synode Diocésain ; & plusieurs autres articles non moins

importans, que jugés néceſſaires pour un commencement de réforme, tant parmi les ſimples Fideles, que dans le Clergé Séculier & Régulier.

Toutes les meſures ainſi concertées, ſaint Charles envoya à Milan Ormanete, comme ſon Vicaire-Général, avec une autorité entiere & abſolue. Il l'avoit fait précéder, ou le fit accompagner de pluſieurs autres ſçavans Eccléſiaſtiques ou Religieux, Prédicateurs & Confeſſeurs, qui devoient travailler de concert dans le Diocèſe ſous la Direction du nouveau Grand-Vicaire. Si la premiere vue d'une Ville fort opulente & dans la proſpérité, le faſte & la moleſſe de ſes habitans ne firent pas d'abord bien augurer à Ormanete pour le ſuccès de ſa Miſſion, il en ſentit du moins tout le beſoin; & il crut remarquer d'une autre part pluſieurs choſes qui le raſſuroient un peu. Les Milanois le reçurent avec honneur; ils coururent à ſes premiers Diſcours publics avec une eſpece d'empreſſement; & le ſaint homme crut remarquer en eux un naturel doux, facile, & de lui-même aſſez porté aux bon-

nes choses. Il apprit d'ailleurs que le Roi Catholique avoit déja donné ordre aux Gouverneurs de ses Provinces, d'employer tous les moyens possibles pour faire observer exactement les Décrets du Concile de Trente, & d'appuyer pour cet effet les Evêques, & de les assister de tout leur pouvoir. Ormanete profita donc de ces heureuses circonstances; & ni le Gouverneur ni le Sénat de Milan ne mirent aucun obstacle à la publication solemnelle qu'il fit des Décrets & de toutes les Ordonnances du saint Concile. C'étoit déja une belle préparation à la réforme projettée.

Ce que N. Ormanete fait à Milan.

Pour y travailler plus particulierement, le Grand-Vicaire convoqua le Synode de tout le Diocèse; & il voulut connoître chacun en particulier des Ecclésiastiques, qui s'y trouverent au nombre d'environ douze cens. Il leur fit faire à tous la Profession de foi que le Pape Pie IV avoit dressée; & leur ordonna diverses autres choses pour l'exécution du Concile & l'avancement des desseins de S. Charles. D'abord après cette Assemblée,

Ormanete fit la visite des Eglises de la Ville, & d'une partie de celles de la Campagne, d'où il bannit plusieurs abus & beaucoup de pratiques scandaleuses. Il ménagea ensuite l'établissement d'un Séminaire de Clercs; & pour y donner quelque commencement, il assembla un certain nombre de jeunes gens dans une Maison particuliere, & leur prescrivit une espece de regle, en attendant qu'on pût faire quelque chose de plus régulier & de plus parfait. Saint Charles cependant leur fournissoit tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance & à leur entretien. On ajoute que le Vicaire-Général dut être encore satisfait de ses visites dans quelques Monasteres de Filles, où il corrigea bien des choses, en perfectionna d'autres, & fit cesser plusieurs pratiques qui n'édifioient pas. En général les Milanois sembloient commencer à écouter plus volontiers la Parole de Dieu, & à s'approcher plus souvent des Sacremens.

Il espere bien.

Ces premiers succès d'Ormanete animerent de plus en plus l'ardeur de son zèle, & lui firent concevoir

les plus belles eſpérances. Il écrivit à ſaint Charles des Lettres fort conſolantes : il lui marquoit en particulier qu'il avoit été extrêmement édifié & conſolé à l'occaſion d'un Edit de Police au ſujet de l'abondance, parce que le Gouverneur qui avoit fait publier cet Edit, n'y avoit nullement compris les Eccléſiaſtiques, laiſſant ce ſoin à leurs Supérieurs. Pluſieurs autres Perſonnes qui connoiſſoient peu la grandeur des maux & la profondeur des plaies qu'il falloit guérir, penſoient & écrivoient de même que le pieux Ormanete : on le félicitoit d'avoir achevé l'œuvre de la réforme en la commençant.

Mais bientôt après il éprouva les plus fortes contradictions, & il comprit que rien n'étoit encore fait. Tant qu'il n'avoit été queſtion que d'établir un Séminaire, & de l'entretenir des deniers du Cardinal Borromée ; de pourvoir à l'inſtruction & à l'éducation des jeunes Eccléſiaſtiques ; de faire quelques Réglemens pour les Monaſteres des Religieuſes ; d'aſſembler les Curés pour leur faire réciter une formule de foi, & de publier les

Cette eſpérance s'évanouit.

ſaintes Ordonnances du Concile de Trente, tout avoit paru ſoumis & tranquille : mais au moment qu'il fallut en venir à l'exécution de ces mêmes Ordonnances, & en faire l'application à tous les Etats, en commençant par le Clergé, les eſprits commencerent auſſi à s'échauffer ; & le ſoulevement parut preſque général dans la Ville & dans le Diocèſe.

On dut ſentir alors qu'une réforme générale ne fut peut-être jamais ni plus néceſſaire, ni moins praticable ſans un ſecours extraordinaire du Ciel. Les Gens de bien, en petit nombre, paroiſſoient la ſouhaiter cette réforme ; les mauvais Chrétiens & les mauvais Prêtres la craignoient ; les libertins s'en moquoient publiquement ; les Politiques penſoient que c'étoit une témérité que d'oſer ſeulement l'entreprendre ; & les plus grands amis de ſaint Charles n'oſoient preſque rien eſpérer, ni ſe raſſurer. Ormanete lui-même, malgré toute ſon habileté & ſa longue expérience, forcé enfin de céder aux difficultés, pria humblement le ſaint Cardinal de lui permettre de ſe reti-

rer dans ſa petite Cure. Il lui repréſentoit naïvement, & ſon impuiſſance pour conduire une ſi haute entrepriſe, & l'impoſſibilité de bien gouverner un grand Diocèſe, ſurtout dans l'état où ſe trouvoit depuis près d'un ſiécle celui de Milan, ſans la préſence de ſon propre Paſteur; qui étant établi de la main de Dieu, en recevoit de plus grandes lumieres & de plus puiſſans ſecours pour remplir toute l'étendue des devoirs du redoutable Miniſtere. (1)

---

(1) *Tam multa cùm præſtaret Ormanetus, parùm tamen proficere ſibi videbatur : eximio enim erat Eccleſiæ benè conſtituendæ deſiderio ; angebatur animi, quòd dum in mandato ſibi negotio progrediebatur, novas ſemper incurrebat difficultates, novoſque ſibi excitabat adverſarios : ut illud ex Apoſtolo ſæpè proferre ſoleret, verè neminem poſſe placere Deo & hominibus : & illud, nullam humanè prudenterque agendi rationem iis poſſe ſatisfacere, qui corrigi nolunt ; quæ res faciebat ut de ſuo diſceſſu ſæpiùs Carolum rogaret ; quamquam illud imprimis in eo ſpectabat, ut ad parochiam ſuam Veronenſem poſſet reverti. Dicebat verò ut magis Carolum moveret, neminem tandem ullam Eccleſiam regere ut oportet, atque ordinare poſſe, præter eum cujus eſt illud proprium, non autem mandatum munus, &c.* Carol. Baſc. in vit. Sancti Caroli, L. 1. c. 7. col. 2. p. 12.

Si ces Lettres & ces repreſentations n'apprenoient rien à S. Charles, qui connoiſſoit bien les beſoins de ſon Egliſe, elles n'affoiblirent pas auſſi ſon courage, & ne ſervirent qu'à exciter de plus en plus le zèle dont il brûloit pour le ſalut de ſes brebis. Toujours réſolu de courir à leur ſecours dès qu'il plairoit à la Providence de lui ouvrir le chemin, il répondit à Ormanete pour le conſoler, & le prier de ne point ſortir du Diocèſe, mais de continuer de travailler en Apôtre comme il faiſoit, & de mettre toute ſa confiance en Dieu, qui demande de nous le travail, ſans nous rendre reſponſables du ſuccès. Le ſaint Cardinal ajoutoit qu'il eſpéroit de le joindre dans peu à Milan.



CHAPITRE IX.

Lettre du Cardinal Borromée à Don Barthelemy des Martyrs : les épreuves du pieux Archevêque raniment le zèle de saint Charles ; il obtient enfin la permission d'aller visiter son Eglise.

ORmanete s'étant rendu aux justes desirs du Cardinal Borromée pour continuer de travailler dans le Diocèse autant qu'il plairoit à Dieu de donner quelque bénédiction à ses travaux, saint Charles n'oublia rien de son côté pour se mettre en état de remplir la promesse, ou l'espérance qu'il lui avoit donnée de se rendre bientôt à Milan. Il est vrai que ni l'importance des affaires pour lesquelles sa présence étoit nécessaire à la Cour de Rome, ni la santé du Pape qui s'affoiblissoit tous les jours, ne favorisoient point les vœux du saint Cardinal. Il se trouvoit entre deux devoirs incompatibles : & il étoit également pressé des deux cô-

1565.

tés, sans pouvoir dire ce que la loi & la conscience l'obligeoient de préférer dans cette fâcheuse alternative.

Lorsqu'il faisoit attention qu'il étoit chargé d'un Archevêché, il ne doutoit point que le devoir de la résidence ne le demandât à Milan : il croyoit devoir s'imputer, & tout le mal qui se faisoit dans ce Diocèse, & l'omission de tout le bien qui ne s'y faisoit pas par son absence. D'une autre part, les besoins pressans de l'Eglise universelle, l'occasion continuelle où il étoit de la servir utilement, les preuves qu'il avoit que la Providence l'avoit mis & le retenoit encore dans un poste qu'il n'avoit ni choisi, ni desiré; le danger enfin auquel il alloit exposer le S. Pere & l'intérêt public, en abandonnant l'un & l'autre dans des circonstances infiniment critiques, tout cela lui faisoit dire ce qu'avoit dit autrefois saint Paul : *Je ne sçai que choisir : quid eligam ignoro.* Tout le desir de saint Charles, ainsi que tout son avantage, étoit de servir Jesus-Christ & son Eglise : il n'en connoissoit point d'au-

Phil. 1. v. 22.

tre. Mais il ne pouvoit rendre ses services au Troupeau du bon Pasteur que dans une place ; & ses devoirs sembloient le demander en même temps dans des lieux différens. L'ordre exprès & réitéré du Pape, en le retenant encore éloigné de son Diocèse, pouvoit bien diminuer ses peines, mais sans les dissiper entierement.

Dans cette perplexité, Charles se consoloit un peu, & par la décision que lui avoit donné Barthelemy des Martyrs dans leur derniere conférence, & sur la disposition sincere où il étoit toujours de se rendre sans aucun retardement dans son Eglise aussi-tôt que cela lui seroit permis. Il se trouvoit cependant dans le cas actuel de servir auprès du Saint Siége le pieux Archevêque de Brague, & tous les Evêques zélés pour la réforme des mœurs & de la discipline.

Barthelemy des Martyrs, déja de retour depuis plus d'un an dans son Diocèse, ne s'occupoit qu'à réformer cette Eglise selon l'esprit des Canons, & conformément aux Décrets du Concile de Trente. Après

avoir établi un Séminaire, & réglé les contributions du Clergé pour l'entretien d'un établissement si nécessaire, dès qu'il annonça la résolution où il étoit de visiter lui-même son propre Troupeau, tant dans la ville de Brague, que dans le reste du Diocèse, plusieurs Habitans, & les Ecclésiastiques sur-tout, en parurent allarmés. Si cette déclaration troubla beaucoup tous ceux qui craignoient d'être visités, le trouble fut encore plus grand dans le Chapitre même de la Métropole, parce qu'il se croyoit seul en droit de faire ou d'ordonner les visites. Le saint Prélat étoit assez éclairé pour connoître toute l'étendue de ses devoirs, & assez ferme pour les remplir, nonobstant les plaintes & les contradictions, qui furent longues & violentes. Celles qui affoiblissoient déja le courage d'Ormanete à Milan, ou qui éprouverent depuis la constance de saint Charles dans son Diocèse, n'étoient qu'une répétition de ce qui s'étoit passé dans la ville de Brague.

Les Chanoines, dont plusieurs étoient riches & assez habiles dans

la ſcience des procès, voulurent poursuivre cette affaire à la Cour de Rome, où elle devoit être jugée : peu contens de ne rien oublier de ce qui pouvoit favoriſer leur cauſe auprès du Pape & de ſes principaux Miniſtres, ils traiterent injurieuſement leur Archevêque, pour lequel ils n'avoient eu juſqu'alors que des ſentimens de reſpect & de vénération : & afin de faire un corps plus puiſſant, ils joignirent à leurs plaintes celles de tous les Monaſteres, des Colleges, des Commandeurs des Ordres Militaires, dont les Egliſes avoient été viſitées par Don Barthelemy, & réglées ſelon les Décrets du Concile de Trente.

Leur deſſein, dit un Hiſtorien, étoit que s'ils ne pouvoient faire perdre à leur Archevêque le crédit & l'autorité qu'il avoit à Rome, en repréſentant la force de leur droit & l'injuſtice prétendue de ſon entrepriſe, ils fuſſent au moins ſoutenus par le grand nombre de ceux qui trouvoient à redire à ſa conduite, afin d'opprimer par la multitude celui qu'ils ne pouvoient vaincre par

la raiſon : car les plaintes générales, quelque injuſtes qu'elles ſoient quelquefois, font toujours impreſſion, principalement contre les abſens ; elles portent au moins à croire qu'elles ne ſont pas tout-à-fait ſans fondement.

La modération au contraire avec laquelle l'Archevêque informa le Pape de toutes choſes, répondit parfaitement à l'idée que Sa Sainteté avoit déja de lui, de ſa vertu, de ſon zèle & de ſa ſageſſe. Réſolu donc de ſoutenir un Prélat ſi reſpectable, qui ne travailloit & ne ſouffroit que pour une ſi bonne cauſe, Pie IV ſe ſervoit quelquefois de la plume du Cardinal Borromée pour l'aſſurer de toute ſon eſtime & de ſa conſtante protection. C'eſt ce qu'on peut remarquer dans la Lettre ſuivante, qui n'appartient pas moins à l'Hiſtoire de ſaint Charles, qu'à celle de Barthelemy des Martyrs :

Lettre du Cardinal Borromée à l'Archevêque de Brague.

» Je ne puis que je n'aime & que
» je n'eſtime beaucoup ce zèle qui

,, vous porte à faire exactement observer les Ordonnances du saint ,, Concile de Trente par tous ceux ,, que Dieu a soumis à votre Autorité Pastorale. Que s'il s'en trouve ,, quelques-uns qui aiment mieux ,, vous résister que de vous obéir, ils ,, seront à la fin obligés de céder à ,, votre piété, & de reconnoître leur ,, injustice : car je vois que notre ,, Très-Saint Pere est dans une ferme ,, résolution de maintenir en toute sa ,, force ce qui a été ordonné, après ,, une exacte discussion, par un si grand ,, nombre de Prélats très-sages, assemblés au nom du Saint-Esprit, & ,, que Sa Sainteté a depuis confirmé ,, par son jugement. Elle est si éloignée de souffrir que ces Ordonnances, qui sont autant de colonnes de ,, la vérité Catholique, soient affoiblies en la moindre chose, qu'elle ,, les affermit au contraire tous les ,, jours par de nouveaux Décrets. ,, C'est pourquoi s'il y en a quelques-uns dans votre Diocèse qui s'oublient jusqu'à tel point que de résister à vos saints Réglemens, vous ,, devez employer toute votre sagesse

,, pour les faire exécuter malgré tou-
,, te l'oppoſition de ces Perſonnes,
,, uſant d'autorité & de ſévérité dans
,, les bornes que vous ſçavez vous
,, être preſcrites par la loi de Dieu :
,, car vous ne ſçauriez rien faire qui
,, ſoit plus agréable à Sa Sainteté ; &
,, je vous ſupplie de ne pas croire
,, qu'elle ait jamais eu ſuſpecte en la
,, moindre choſe, ou votre foi, ou
,, votre innocence ou votre piété, ni
,, qu'elle ait jamais écouté les plain-
,, tes injuſtes de vos accuſateurs : car
,, y a-t-il rien dont elle ſoit plus con-
,, vaincue, & dont elle ait plus de
,, preuves, que de votre intégrité, de
,, votre ſageſſe & de votre conſtance
,, dans la foi Orthodoxe? Ainſi quand
,, l'envie des hommes auroit ſuſcité
,, contre vous mille Calomniateurs
,, & mille faux Témoins, votre vertu
,, eſt trop élevée au-deſſus de tout
,, ſoupçon pour donner lieu à ces
,, accuſations, ou pour diminuer le
,, moins du monde l'eſtime & l'affec-
,, tion que Sa Sainteté a toujours
,, pour votre mérite.

» Mais que dirai-je de moi-même,
» qui vous ai toujours préſent dans

„l'esprit & dans le cœur, & qui ne
„ne me propose point d'autre mo-
„dele à imiter que celui de votre ver-
„tu? Vous dirai-je ce que je pense?
„Pour moi je crois qu'il n'y a rien
„dans l'Archevêque de Brague qui
„ne soit éminent & digne des plus
„hautes louanges; de sorte qu'il n'est
„pas seulement le Primat de son
„Royaume par sa dignité, mais
„qu'il l'est encore, par sa vertu, de
„plusieurs autres Royaumes de la
„Chrétienté. Ceux donc qui ont en-
„trepris de vous décréditer auprès
„du Saint Siége, en se déclarant vos
„accusateurs, n'ont fait autre chose
„que se condamner eux-mêmes;
„puisque selon mon jugement on ne
„peut résister à vos conseils si loua-
„bles, sans renoncer en même temps
„à la piété & à la raison. Mais puis-
„que ces Personnes n'ont pas tant
„accusé votre sévérité, qu'ils ont
„rendu témoignage à votre sainteté
„& à votre prudence, je ne doute
„point que votre sagesse ne leur par-
„donne aussi quelque chose; & que
„vous ne soyez bien-aise de donner
„des preuves de la modération qui

,, vous eſt ſi naturelle, par cet oubli
,, volontaire de toute la méſintelli-
,, gence paſſée. J'oſe eſpérer que ceux
,, envers qui vous uſerez de cette dou-
,, ceur, & que vous ferez rentrer dans
,, vos bonnes graces, vous aimeront
,, enſuite plus que jamais, & ſe tien-
,, dront unis à vous par les liens les plus
,, étroits de la ſoumiſſion, du reſpect
,, & de l'amitié. Que ſi les différends
,, que vous avez avec votre Chapitre,
,, étoient tels qu'ils ne puſſent pas
,, s'appaiſer par votre ſageſſe (ce que
,, j'ai de la peine à croire) Sa Sainteté
,, a écrit & donné pouvoir au Séréniſ-
,, ſime Seigneur Don Henri Infant,
,, Cardinal & Légat du Saint Siége,
,, d'en prendre alors connoiſſance, &
,, de les terminer tout-à fait : ce que
,, ce Prince très-vertueux & très-
,, ſage fera ſans doute avec toute
,, ſorte d'équité & de prudence.

,, J'ai aſſiſté Pierre Tavarès de tout
» mon crédit auprès du Pape : c'eſt
» une Perſonne qui vous aime & qui
» vous honore beaucoup. Il ne me
» reſte plus qu'à vous aſſurer qu'il n'y
» a rien que je ne ſois prêt de faire
» pour votre ſervice. Je vous conjure

» de vous ſouvenir de moi dans vos
» prieres. De Rome le troiſiéme
» Avril 1565 «.

Saint Charles voyoit déja dans les traverſes que le zele de la Maiſon du Seigneur avoit attirées à l'un de ſes plus illuſtres amis, le préſage aſſuré, ou l'image naturelle, de celles auſquelles une ſemblable cauſe l'alloit expoſer lui-même. Mais bien loin que cette réflexion ralentît en quelque ſorte ſon ardeur à pourſuivre la réforme qu'il méditoit de mettre dans ſon Diocèſe, il n'en étoit que plus excité à ne plus la différer.

Appellé par la vocation Divine au même Miniſtere que Don Barthelemy, il étoit auſſi doué des mêmes qualités, & ne brûloit pas d'un moindre zele pour l'honneur de l'Egliſe & le ſalut des ames. La Providence qui les mit ſouvent dans les mêmes circonſtances, pour les faire travailler dans le même eſprit, leur donna les mêmes ſecours & les mêmes ſuccès, au milieu des mêmes tribulations, dans des temps de tentations, de diſette & de peſte. Les principaux traits de la vie de l'un

ſont l'abrégé de l'hiſtoire de l'autre: & leurs vertus ne les dépeignent pas avec moins de reſſemblance que leurs travaux. On ne ſçauroit dire quel des deux penſoit, ou moins avantageuſement de lui-même, ou plus avantageuſement de ſon ami. Nous venons de voir que Borromée ſe glorifioit de prendre Barthelemy pour ſon modele; & celui-ci ne pouvoit aſſez admirer l'héroïſme de ſainteté qu'il découvroit dans l'autre: il conſideroit avec étonnement un jeune Cardinal, qui loué, reſpecté de tout le monde, accablé d'honneurs & de dignités, étoit en même temps tellement rempli de Dieu & fortifié par la grace, qu'il conſervoit la modération dans une ſi grande jeuneſſe, l'humilité dans les louanges, l'auſtérité dans les délices, la piété & l'affection à la priere dans les embarras de la Cour; & qui ne ſollicitoit avec tant d'importunité la liberté de ſe retirer de cette même Cour, que pour ſe livrer le reſte de ſa vie à tout ce que le Miniſtere d'un Evêque a de plus pénible, & ſouvent de plus ingrat.

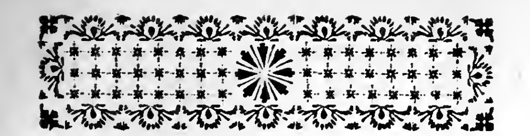
Le Seigneur écouta enfin les vœux de ſon Serviteur en faveur de l'Egliſe de Milan. Dans le mois d'Août 1565, le Pape Pie IV conſentit de ſe priver, mais pour un peu de temps, d'un ſecours dont il ne croyoit pas pouvoir ſe paſſer abſolument; c'eſt-à-dire, qu'il permit au Cardinal Borromée d'aller ſe montrer à ſon Peuple; reconnoître par lui-même le Troupeau; aſſembler à Milan tous les Evêques de la Province, & prendre avec eux les premiers arrangemens pour exécuter dans la ſuite le grand Ouvrage qu'il alloit ébaucher. Cette permiſſion étoit donc fort limitée : mais la Providence y pourvut autrement; & ſaint Charles ne perdit rien de cette précieuſe liberté.

Son premier ſoin fut de convoquer un Concile Provincial pour le mois d'Octobre ſuivant; & le ſecond, de préparer ou diſpoſer, avec quelques Sçavans de Rome, tout ce qu'il devoit propoſer, & faire autoriſer dans ce Concile, pour ſervir de fondement à la réforme des mœurs & de la diſcipline : car il ne ſéparoit jamais ces deux objets. Il choiſit en même

temps plusieurs Prélats d'un mérite distingué & d'une grande capacité, qu'il vouloit amener avec lui pour s'aider de leurs lumieres. Le Pape de son côté, pour donner plus d'autorité au Cardinal Neveu, & prévenir les difficultés qui se pourroient rencontrer à l'occasion de la préséance avec les autres Cardinaux, le fit Légat *à Latere* pour toute l'Italie.

Pendant que les Secretaires du saint Archevêque envoyoient les Lettres Circulaires, tant à ses Vicaires Généraux, qu'aux Evêques ses Suffragans, & que les Théologiens choisis discutoient les matieres qu'il leur avoit mises en main pour être traitées dans son Concile, il se préparoit lui-même à cette grande action, beaucoup plus par la priere, que par le travail, quoiqu'il continuât toujours à y donner une bonne partie de son temps. Le premier jour de Septembre 1565, saint Charles partit de Rome avec la bénédiction du Pape son Oncle, qu'il ne revit plus qu'au lit de la mort.

LA



LA VIE
DE
SAINT CHARLES
BORROMÉE,
CARDINAL DE SAINTE PRAXEDE, ARCHEVÊQUE DE MILAN.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que ſaint Charles fait dans ſon Voyage : ſon entrée dans la ville de Milan : il célebre un Concile Provincial : Bref du Pape Pie IV.

DEPUIS long-temps les bons Milanois ſouhaitoient l'arrivée de leur Paſteur, plus qu'ils ne l'attendoient : & ceux qui, ennemis du joug, croyoient avoir des 1565.

raiſons de l'appréhender, parloient néanmoins & agiſſoient comme les autres. Au moment qu'ils eurent la nouvelle que le Cardinal étoit enfin ſorti de Rome, la joie fut publique & extraordinaire dans la ville de Milan: tous voulurent y avoir part: tous comme à l'envi l'un de l'autre ſe préparerent à lui faire une réception magnifique, digne de la qualité & de la réputation d'un Prince de l'Egliſe, à la gloire duquel ils devoient tous s'intéreſſer par tant de motifs particuliers. Ceux-là dreſſoient des Arcs de triomphe & de ſuperbes Portiques: & ceux-ci les enrichiſſoient de pluſieurs ſçavantes Inſcriptions ou d'Emblêmes ingénieuſes, à la louange d'un Archevêque d'autant plus digne d'être loué, qu'il ne vouloit pas l'être.

Ormanete, ſelon les intentions de ſaint Charles, préparoit en même temps ſon Palais, mais à beaucoup moins de frais. Le Cardinal lui avoit ordonné de faire accommoder les chambres de l'Archevêché avec beaucoup de ſimplicité & de modeſtie: de n'en laiſſer en réſerve que deux ou

trois au plus pour ſa Perſonne ; de retrancher tout le luxe & la pompe de ſes meubles & de ſa vaiſſelle, ne voulant point que l'on usât d'aucun vaſe d'or ou d'argent, mais de ſimple terre de fayance ; & de bannir enfin de ſa table l'excès & la délicateſſe des viandes. Le Grand-Vicaire étoit encore chargé de deſtiner un nombre de chambres pour tous les Evêques Suffragans, parce que le ſaint Cardinal vouloit les défrayer, & les loger tous dans ſon Palais, tant pour exercer l'hoſpitalité ſi expreſſément recommandée aux Evêques, que pour avoir plus de commodité de traiter avec eux des affaires du Concile. Tout fut réglé ſur cet article ſelon ſes deſirs : mais tandis que les Citoyens de Milan ſe réjouiſſoient par la douce eſpérance de le voir bientôt au milieu d'eux, les Romains, & ſur-tout les pauvres familles, s'affligeoient autant de ſon départ, & craignoient que ſon abſence ne fût trop longue pour leurs beſoins & leurs intérêts. Durant ſon voyage, le Cardinal Légat fut reçu par-tout avec des honneurs extraordinaires

par les Princes, les Seigneurs, les Communautés des Villes : l'odeur de ses vertus faisoit courir à sa rencontre les Peuples & les Particuliers ; ceux mêmes qui ne pensoient point faire en cela leur cour au Souverain Pontife.

Les pensées du Serviteur de Dieu, parmi ces brillantes fêtes, se portoient à des objets plus solides : uniquement attentif à ce qui pouvoit intéresser l'honneur de la Religion, ou contribuer à son propre avancement dans les voies du salut, il ne s'appliquoit qu'à observer les actions & la conduite des Evêques des Villes par où il passoit : il examinoit en lui-même les bons & les mauvais effets que produisoit dans leurs Diocèses la différente conduite des Pasteurs, dont les uns veilloient assidument à la garde du Troupeau, & les autres l'abandonnoient par de longues absences pour des causes très-légeres. Il ne faisoit ces observations que dans la vue d'en tirer quelque fruit pour son instruction particuliere, & de donner avis de tout à Sa Sainteté, afin de chercher avec elle les remé-

des aux maux qu'il découvroit. Dans le même eſprit, ſaint Charles s'arrêta trois jours à Bologne pour y régler quelques affaires qui importoient au bon gouvernement de la Province, dont il étoit Légat; & il viſita ſon Abbaye de Nonantole, où il tint une eſpéce de Concile avec les Chanoines du lieu pour détruire quelques mauvaiſes coutumes, & y établir le bon ordre qu'il jugea néceſſaire. Nous omettons le récit de pluſieurs œuvres de charité & de générosité dont toute la route de ſaint Charles fut marquée.

Le vingt-troiſiéme de Septembre 1565, le Cardinal Archevêque finiſſant ſa vingt-ſeptiéme année, fit ſon entrée publique à Milan, & ſe rendit d'abord dans l'Egliſe de Saint Euſtorge. Après une courte priere, s'étant revêtu de ſes habits Pontificaux, il fut conduit en proceſſion dans la Métropole, ayant pluſieurs Evêques & autres Prélats à ſes côtés, précédé ou environné d'un nombreux Clergé, & ſuivi du Gouverneur de la Province, de tout le Sénat, d'une multitude de Gentilshommes, &

d'un Peuple infini de la Ville & des lieux voisins.

On voyoit éclater sur tous les visages une joie mêlée de respect : toute cette grande foule s'épuisoit en cris d'allégresse & en applaudissemens. Les uns faisoient avec admiration l'éloge du Prélat ; les autres osoient prophétiser qu'on verroit un jour sa banniere exposée, & se félicitoient déja de revoir de leurs yeux leur S. Ambroise. C'étoit sans doute l'Esprit de Dieu qui remuoit leurs langues, pour leur faire prédire ce que les plus jeunes eurent depuis la consolation de voir accompli.

Lorsqu'il fut arrivé à l'Eglise Métropolitaine, il y demeura quelque temps en priere, prosterné devant le Très-Saint Sacrement, pour se mettre lui-même & tout son Troupeau sous la garde du Souverain Pasteur. Ayant fait ensuite les cérémonies accoutumées en ces sortes d'occasions, il donna solemnellement la bénédiction à ce grand Peuple ; & se retira promptement à l'Archevêché. Quelque précieux que lui fussent tous ses momens pour l'expédi-

tion des affaires, le Cardinal ne se refusa point à certaines bienséances, dont l'omission auroit pû blesser la délicatesse des Grands : il reçut donc avec autant d'affabilité que de dignité la visite des Seigneurs, & les complimens de tous les Corps, ainsi que des Particuliers les plus considérables parmi la Bourgeoisie de Milan : & il donna à tout le Peuple des témoignages de la tendresse Pastorale. Ces lassantes occupations ne l'empêchoient point cependant de se ménager certaines heures du jour, & une bonne partie de la nuit, pour la priere & le travail.

Le Dimanche après son arrivée, saint Charles célébra la Messe avec grande solemnité dans sa Métropole, où presque toute la Ville se trouvoit assemblée : & après le Sacrifice il fit un excellent Discours sur ces paroles de Jesus-Christ : *J'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous.* Ce que le Seigneur avoit dit à ses Apôtres dans la derniere Cêne, le zélé Archevêque crut pouvoir le dire à son Peuple dans le premier Discours qu'il fit dans son Eglise.

Luc. 22. v. 15.

Tout rempli de l'Esprit de Jesus-Christ, ses paroles étoient une effusion de charité plus touchante que toute l'éloquence des Orateurs : son cœur parloit plus que sa langue, & il parloit au cœur de tous ceux qui l'entendoient. Il se servit des expressions de saint Paul pour presser & conjurer les Milanois de penser enfin sérieusement à revenir à Dieu par l'amendement de leurs mœurs, & par de dignes fruits de pénitence; il n'exhorta pas moins fortement le Clergé à s'appliquer avec soin à toutes les fonctions du divin Ministere, c'est-à-dire, à instruire les Fideles par la Prédication, à les édifier par ses exemples, & à l'aider lui-même par ses prieres dans le grand ouvrage qu'il entreprenoit pour le salut de tous. Il les assura enfin les uns & les autres qu'il étoit prêt à tout sacrifier, non-seulement son repos & sa santé, mais sa vie même, pour ses brebis qu'il aimoit en Jesus-Christ, & qu'il portoit toujours dans son cœur.

Tout ce Discours répondit bien à la réputation de saint Charles : & il fit

d'autant plus d'impreſſion ſur ſon nombreux Auditoire, que les plus anciens Habitans de Milan ne ſe ſouvenoient point d'avoir vû un de leurs Archevêques en Chaire. Les uns remercioient la divine Miſéricorde de les avoir fait vivre pour voir un jour ſi heureux : les autres faiſoient des vœux au Ciel pour la conſervation de leur ſaint Paſteur ; & ceux mêmes qui craignoient la ſévérité de ſon zele, ne laiſſoient pas de s'unir à la voix publique pour admirer & applaudir. S. Charles de ſon côté ne différa point d'un moment de mettre la main à l'œuvre pour le ſuccès du Concile, qui faiſoit ſon premier objet.

Tous les Evêques de la Province s'étoient déja rendus à Milan, ſelon les Lettres de convocation, ou avoient envoyé leurs Procureurs pour les repréſenter dans l'Aſſemblée ; & ſaint Charles y avoit mené avec lui des Prélats ſçavans, pluſieurs excellens Théologiens de divers Ordres Religieux, & quelques célebres Canoniſtes. Entre ceux-ci ſe trouvoient Scipion Lancelote, qui pour ſes mérites & ſa capacité fut depuis élevé

au Cardinalat ; Jean-Baptiste Castello, & Michel Tornaso, dont l'habileté & la vertu avoient paru avec éclat dans le Concile de Trente, & qui furent faits Evêques dans la suite. Outre ces illustres Personnages, Borromée choisit encore dans Milan ce qu'il y avoit de Canonistes & de Théologiens de réputation. Son Clergé lui en fournit quelques-uns ; & il en trouva parmi ses propres Officiers qui n'étoient point indignes de sa confiance : l'Histoire en nomme particulierement trois, Sylvie Antonien, Jean-Baptiste Amathée, & Jules Pogiane : le premier fut depuis honoré de la Pourpre Romaine.

C'étoit de tous ces Sçavans que le Cardinal Borromée prenoit conseil ; c'étoit avec eux qu'il délibéroit sur les principaux Chefs qui devoient être traités dans l'Assemblée générale. Pour y procéder avec plus d'ordre, il partagea entr'eux les matieres, en distribuant une à chacun en particulier pour l'examiner à fond, afin d'en former ensuite les Décrets & les Ordonnances du Concile : mais les Evêques Suffragans plus spéciale-

ment étoient priés & chargés de voir & d'examiner tous les articles. Ainsi tous travailloient pour la même fin; & saint Charles, le Conducteur de l'ouvrage, & l'ame de ce grand dessein, y travailloit avec plus d'application & d'assiduité que tous les autres.

Voici les noms des Cardinaux & des Evêques qui se trouverent dans ce Concile Provincial de Milan, le premier qui fut tenu sous S. Charles Borromée.

Evêques qui se trouverent au premier Concile de Milan.

Bernardin Scot, Cardinal de Trani, Evêque de Plaisance, de l'Ordre des Clercs Réguliers, lequel néanmoins protesta qu'il ne se reconnoissoit point dépendant de l'Eglise de Milan, ainsi qu'elle le prétendoit; mais qu'il usoit de la liberté de choisir selon le Décret du Concile de Trente : Guy Ferrier, Evêque de Verceil, à qui saint Charles dans son Concile donna le Chapeau de Cardinal, au nom de Sa Sainteté qui l'avoit compris dans la derniere Promotion : Jérôme Vida, Evêque d'Albe : Maurice Pietra, Evêque de Vigevane : César Gambara, Evêque de

Tortone : Scipion d'Eſte, Evêque de Caſal : Pierre de Coſtachiaro, Evêque d'Acquy : Dominique Bolano, Evêque de Breſſe : Nicolas Sfondrat, Evêque de Cremone, depuis Cardinal & Pape ſous le nom de Grégoire XIV : Jérôme Galarato, Evêque d'Alexandrie de la Paille, & Fréderic Cornaro, Evêque de Bergame.

Cinq Evêques Suffragans, qui pour de légitimes empêchemens n'avoient pû ſe rendre au Concile, y envoyerent leurs Procureurs ; ſcavoir, Jean-Antoine Capiſucchi, Cardinal du titre de Sainte Croix, Evêque de Lodi : Jean-Antoine Serbolone, Cardinal du titre de Saint George, Evêque de Novarre : Gaſpar Captio, Evêque d'Aſti : Jean Ambroiſe, Evêque de Savone. L'Evêque de Vintimille étoit mort ; & cette Egliſe envoya ſon Député au Concile. Les Cardinaux Bobba & Caſtiglione y aſſiſterent auſſi, non qu'ils y fuſſent obligés, mais par le ſeul deſir de ſe trouver à une ſainte action, qu'ils revéroient comme le premier fruit du Concile de Trente.

Dès les premiers jours d'Octobre

on commença la premiere Session par une Procession générale, où se trouverent, avec tous les Peres du Concile, tout le Clergé de la Ville, tous les Magistrats, le Sénat entier & le Gouverneur : la cérémonie fut auguste, & la Messe fort solemnelle. Le Pere Benoît Palmio y fit un Sermon en Italien, sur la nécessité & la maniere de réformer l'Eglise. Saint Charles en fit un autre en Latin touchant l'institution & la nécessité des Conciles Provinciaux. Ce Discours, qui commence par ces paroles : *Dei summo erga nos beneficio factum est, &c.* se trouve dans les Actes de l'Eglise de Milan. Comme il représente parfaitement bien l'esprit & le cœur du saint Cardinal, nous en donnerons la traduction, ainsi que des cinq suivans, dans le dernier Livre de cet Ouvrage ; & nous y joindrons le Sommaire des Actes de ce Concile.

Il suffit de remarquer ici que tous & chacun des Peres y firent publiquement leur profession de foi ; souscrivirent aux Décrets du Concile de Trente ; & que le saint Cardinal or-

donna à tous les Evêques de la Province de tenir la main à leur exécution. Pour en faciliter les moyens, on établit quantité d'Ordonnances & de sages Réglemens touchant la Discipline de l'Eglise, la conduite des Clercs, & celle sur-tout des Evêques. Saint Charles termina le Concile par un autre Discours qu'il adressa encore spécialement aux Evêques, pour les exhorter avec zele à ne point regarder les Ordonnances qu'on venoit de faire comme de vaines spéculations qui ne servent qu'à occuper l'esprit, mais comme des regles dictées par l'Esprit-Saint, & l'abregé de leurs obligations les plus essentielles : régles d'autant plus importantes, que de leur observation dépendoit le salut des Pasteurs & de leurs Troupeaux.

Tout se passa dans le Concile avec tant d'ordre, d'intelligence & d'union : toutes les cérémonies Religieuses qui l'accompagnerent, s'y firent avec tant d'édification & de majesté, qu'on ne sçauroit exprimer l'impression qu'il en resta dans l'es-

prit, non-feulement des Habitans de Milan, mais auſſi d'une grande multitude d'Etrangers que la curioſité y avoit d'abord attirés, & que la Religion y arrêta pendant plus de trois ou quatre ſemaines. Si ſaint Charles donna dans cette occaſion les plus belles preuves de ſa prudence, de ſa charité, & du zele dont il brûloit pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, on peut dire auſſi que ſes travaux furent glorieuſement couronnés par un ſuccès d'autant plus avantageux, que dans ce Concile il jetta les premiers fondemens de la réforme qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur. Pluſieurs, il eſt vrai, doutoient de l'exécution de tant de choſes ordonnées par le Concile. Il eſt vrai encore que la dépravation des mœurs, non moins répandue dans le Clergé que dans tous les autres Etats, étoit alors ſi générale, ſi oppoſée aux ſaintes regles qu'on venoit de publier, que la crainte n'étoit point ſans fondement. Cependant le Diſciple de Jeſus-Chriſt, animé d'une ſainte confiance, ſans ſe flatter d'avoir tout fait,

ne douta jamais que Dieu n'achevât son Ouvrage : & la suite a bien fait connoître qu'il n'espéroit pas en vain, puisque ce Concile a été suivi de plusieurs biens admirables qui se répandirent en très-peu de temps dans toute la Province de Milan. Ce sont les expressions d'un Auteur qui écrivoit sur les lieux trente-cinq ans après le Concile. Il s'y étoit trouvé, & il en avoit observé les suites.

La réputation de Borromée étoit grande depuis sa premiere jeunesse, (nous l'avons vû) elle étoit devenue encore plus brillante dans la premiere Cour du Monde Chrétien, où pendant près de six années il avoit paru seul gouverner & administrer sagement les affaires de l'Eglise : mais dans cette occasion toutes ses qualités jetterent un tel éclat, que son nom fut depuis dans la bouche de tout le monde, & qu'on ne parloit par-tout de lui qu'avec estime & admiration.

Le Pape Pie IV, si justement intéressé à la gloire de son Neveu, n'apprit qu'avec la satisfaction la plus

ſenſible tout ce qui ſe paſſoit à Milan : & lorſqu'on dit à Sa Sainteté qu'au milieu de ſi grandes occupations le Cardinal Borromée avoit encore prêché pluſieurs fois, & dans le Concile, & dans l'Aſſemblée commune des Fideles, le Saint Pere dit tout haut que c'étoit ce que les Cardinaux & tous les Evêques devroient imiter pour s'acquitter de ce qu'ils doivent, à l'Egliſe & aux ames confiées à leurs ſoins. Il ajouta que c'étoit encore ce que lui-même ſe ſentoit obligé de faire, & beaucoup plus exactement qu'aucun autre, puiſqu'il étoit le Paſteur des Paſteurs. Le Pape ſe hâta de témoigner ſa conſolation & ſa joie par le Bref ſuivant :

Bref de Pie IV au Cardinal Charles Borromée.

» Vos Lettres m'ont toujours été » très-agréables ; mais beaucoup plus » qu'aucune autre, celle que j'ai reçue » le dix-huitiéme du préſent mois, » par laquelle vous me faites ſçavoir » l'heureux ſuccès du Concile de vo-

» tre Province, & particulierement
» la déférence publique que l'on a
» rendue aux Décrets du Concile de
» Trente ; la diſpoſition que vous
» avez rencontrée dans ces Peuples à
» embraſſer toutes les choſes que
» vous avez agitées dans le Synode ;
» comme auſſi la promeſſe que le
» Gouverneur, & les autres Miniſtres
» du Séréniſſime Roi Catholique,
» vous ont faite de favoriſer de leur
» aſſiſtance & de leur crédit l'exécu-
» tion de ces Décrets. En quoi re-
» connoiſſant un ſecours viſible de la
» bonté Divine, qui ſeconde l'ardeur
» & la ſageſſe de votre zele, nous
» vous en louons comme vous le mé-
» ritez, & nous vous exhortons à
» continuer d'établir par-tout le bon
» ordre, & d'édifier les Peuples par
» tout ce que vous pourrez leur don-
» ner de bons exemples. Lorſqu'il
» ſera temps, allez à Trente viſiter
» les Princeſſes, & leur rendre vos
» honneurs : vous ferez enſuite ce que
» vous ſçavez être ſelon notre inten-
» tion & notre volonté : nous ſom-
» mes perſuadés que votre pruden-

» ce & votre bonne conduite vous » feront venir à bout de toutes cho- » ses, &c. A Rome le 27 Octobre » 1565 (1) «.

---

(1) Le Traducteur de la Vie écrite en Italien, a daté ce Bref du vingt-septiéme Décembre, sans faire attention que le Pape Pie IV étoit mort le dixiéme Décembre de la même année, comme l'Auteur le marque lui-même deux pages après.

L. I. c. XI. p. 57.

Pag. 59.



CHAPITRE II.

Court séjour de S. Charles à Milan & à Trente : rappellé à Rome, il se trouve à la mort du Pape Pie IV : il favorise l'élection de Pie V : il écrit au Cardinal Infant de Portugal.

QUand il auroit été donné au Car-
1565. dinal Borromée de pouvoir se
1566. multiplier ou se reproduire en différens lieux, il auroit eu encore de la peine à satisfaire à tout ce qui demandoit en même temps sa présence. Les desirs du Pape & les affaires de l'Eglise Universelle l'appelloient incessamment à Rome : son ministere y étoit nécessaire, sur-tout pour l'exécution & l'interprétation des Décrets du dernier Concile général, au sujet desquels on présentoit tous les jours, & de toutes parts, un grand nombre de Requêtes au Saint Siege.

D'ailleurs, les derniers ordres de Sa Sainteté obligeoient notre Cardinal de partir sans beaucoup de délai pour aller au-devant des Princesses, sœurs de l'Empereur Maximilien, qui se

rendoient en Italie, parce qu'elles étoient accordées l'une à François de Medicis, Prince de Florence, & l'autre à Alphonse d'Est, Duc de Ferrare. Il n'étoit pas moins de l'intérêt de l'Eglise de Milan de ne pas perdre sitôt de vue son Archevêque, qui ne faisoit que commencer d'y jetter cette précieuse semence dont on pouvoit espérer les fruits les plus heureux.

Dans l'espérance de remplir tous ces différens objets, & en attendant que le temps fût propre pour se mettre en chemin, saint Charles s'occupa à faire la visite Pastorale de quelques Eglises de Milan, de certains Chapitres & de plusieurs Monasteres de Religieuses. Les uns & les autres se trouvoient fort éloignés de l'esprit de leur état. Pour commencer donc à abolir les abus, du moins les plus crians, le pieux Cardinal essaya de regler toutes choses selon les Ordonnances nouvellement portées dans son Concile Provincial : & il en méditoit d'autres pour l'utilité publique contre les excès du luxe ; mais les obstacles qu'il trouva d'abord à ses

desseins, & le peu de séjour qu'il pouvoit faire alors sur les lieux, l'obligerent à en remettre l'exécution à un autre temps.

Ce que saint Charles fait à Vérone :

Vers le milieu de Novembre saint Charles partit de Milan, & prit la route de Trente, accompagné du Cardinal de Verceil & de plusieurs Prélats. Passant par Vérone, il y fut reçu par Augustin Valere, nouvel Evêque de cette Eglise, avec tous les honneurs dûs à un Légat Apostolique, & avec les témoignages sinceres d'un vrai ami. Ces deux grands Serviteurs de Dieu, accoutumés à s'édifier mutuellement, & à se communiquer leurs plus secrettes pensées, passerent quelques jours ensemble dans des entretiens d'autant plus utiles, qu'ils regardoient tous, & leur propre perfection, & le bon gouvernement de leurs Diocèses. Borromée vouloit encore s'instruire de la maniere dont le célebre Gilbert, Evêque de Vérone, décédé depuis peu, avoit conduit cette Eglise, où il avoit répandu la bonne odeur de Jesus-Christ. Il interrogeoit avec soin ceux qui avoient été les coopé-

rateurs de ce ſaint Prélat, & il les félicitoit de ce qu'ils le voyoient comme renaître dans la perſonne de Valere ſon digne Succeſſeur.

Au ſortir de Vérone, le Cardinal Borromée pourſuivit ſon voyage juſques à Trente, où ayant rendu ſes honneurs aux deux Princeſſes, ſelon les intentions de Sa Sainteté, il les accompagna de-là, l'une à Ferrare, & l'autre juſqu'à Fiorenzole en Toſcane. Ce fut-là qu'un Courrier vint lui apporter la nouvelle que le Pape étoit dangereuſement malade. Le Cardinal prit auſſitôt la Poſte, & ſe rendit en grande diligence à Rome. La premiere choſe qu'il fit dès ſon arrivée, fut de ſçavoir des Médecins l'état de la maladie de Sa Sainteté, & la vérité de ce qu'ils en penſoient. Ayant appris d'eux que toutes choſes étoient déſeſpérées, il s'approcha de ſuite du lit du malade; & commandant à ſa douleur, il fit comprendre au Saint Pere qu'il falloit profiter de tous les momens, puiſque l'heure de paſſer à une autre vie étoit venue pour lui. Il eût la fermeté, en lui préſentant l'image du Cru-

A Trente :

A Rome.

cifix, de lui parler en ces termes:

» Très-Saint Pere, tous vos desirs » & toutes vos pensées ne doivent » plus se tourner que du côté du Ciel. » Voilà ce Jesus crucifié, l'unique » fondement de toutes nos espérances: » il est notre résurrection & notre vie: » il est notre Médiateur & notre Avo- » cat: il est la victime & le sacrifice » offert pour nos péchés: il ne rejette » aucun de ceux qui touchés d'un ré- » pentir sincere de l'avoir offensé, » mettent en lui toute leur confiance, » le reconnoissant pour vrai Dieu & » pour vrai homme. Il est la Bonté » & la Miséricorde même: cette Mi- » séricorde se laisse toujours fléchir » aux larmes des Pécheurs, & fait » grace à qui la demande dans un » véritable esprit de pénitence, avec » un cœur parfaitement contrit & » humilié «.

Après cette courte exhortation, le Cardinal ajouta qu'il avoit une grace à demander à Sa Sainteté, & qu'il la demandoit comme une des plus grandes qu'il en eût jamais reçues; le Pape témoignant consentir à tout ce qu'il exigeroit de lui, le Cardinal reprit;

prit; que puiſqu'il n'y avoit plus pour lui aucune eſpérance de vie, il le ſupplioit très-inſtamment de ne s'appliquer durant le peu de temps qui lui reſtoit, qu'à la ſeule penſée de ſon ſalut; & de recueillir tout ce qu'il avoit de connoiſſance & de forces pour ſe préparer avec le ſecours de Dieu à paroître devant lui. Le Pape écouta fort attentivement toutes ces paroles, & parut les recevoir avec beaucoup de conſolation.

Charles ayant enſuite ordonné à tout ſon monde d'unir leurs prieres à celles qui ſe faiſoient déja publiquement dans toutes les Egliſes de Rome, défendit qu'on parlât plus d'aucune autre choſe au Pape; & il demeura toujours lui-même en prieres auprès de lui juſqu'à ce qu'il eût rendu le dernier ſoupir. Il avoit eu la force de lui adminiſtrer de ſes mains le Saint-Viatique & l'Extrême-Onction, & n'avoit ceſſé de le diſpoſer à bien mourir par toutes les pieuſes pratiques que la Religion preſcrit, ou que ſa charité lui inſpiroit.

Pie IV, âgé de ſoixante & ſix

Mort du Pape Pie IV.

ans & huit mois, après ſix ans moins ſeize jours de Pontificat, mourut en prononçant avec de grands ſentimens de piété ces paroles du ſaint Vieillard Siméon : *C'eſt maintenant, Seigneur, que vous laiſſerez mourir en paix votre Serviteur, ſelon votre parole.* Cette mort arriva le dixiéme jour de Décembre 1565.

Quelque dur & terrible que fût ce coup, ſaint Charles le ſoutint avec beaucoup de force d'eſprit & une parfaite tranquillité, parce que l'une de ſes grandes vertus étoit une entiere ſoumiſſion aux ordres de Dieu, dont la volonté étoit la régle ordinaire de tous les mouvemens de ſon cœur, & de toutes les actions de ſa vie.

Il eſt vrai que ſi la perte que le ſaint Cardinal venoit de faire étoit grande, elle n'étoit pas en un ſens entierement irréparable : il pouvoit bien ſe flatter de jouir toujours de la même autorité & du même crédit auprès du Succeſſeur de Pie IV, s'il avoit voulu écouter ſeulement ſes propres intérêts dans le choix d'un Souverain Pontife. Selon les régles

de la prudence humaine, ce choix étoit entre ses mains : le très-grand nombre de Cardinaux, élevés à cette dignité par son suffrage & par la faveur de son Oncle, n'avoient d'autre volonté que celle du Cardinal, dont ils respectoient tous la sainteté & les talens supérieurs. Trop jeune & trop modeste pour souffrir qu'on pensât à lui-même, il avoit dans le sacré Collége de proches Parens qu'on ne jugeoit point indignes de la Papauté, & en faveur desquels plusieurs Princes ne manquerent point de le solliciter.

Droiture de saint Charles dans le Conclave.

Mais le Serviteur de Dieu se conduisoit par d'autres vues : la premiere étoit de prier beaucoup, pour mériter de connoître celui que le Ciel avoit élu ; & la seconde, de ne s'expliquer sur aucun sujet particulier, que lorsqu'il seroit temps : c'est ce qu'il fit assez connoître avant & après la mort de Pie IV. Dès que la maladie du Pape commença à se répandre dans le pays, & dans le temps même que Borromée précipitoit ses pas de Toscane à Rome, quelques Seigneurs & plusieurs de

ses amis entreprirent de le sonder sur cet article ; & il se contenta de leur répondre que pendant la vie du Pontife les saintes loix ne permettoient point de parler de son Successeur. Si la pratique des hommes charnels & ambitieux est quelquefois contraire, elle n'est ni moins indécente, ni moins criminelle (1).

Résolu donc de ne consulter que la divine volonté, & de n'écouter que la voix de sa conscience dans une affaire de cette importance, S. Charles s'y préparoit par des jeûnes rigoureux & des prieres presque continuelles : tous les jours il offroit le sacrifice de l'Autel pour demander à Dieu qu'il eût pitié de son Eglise ; & qu'il lui plût de déclarer celui que lui-même avoit choisi pour être le Vicaire de son Fils sur la terre. En entrant dans le Conclave, le Cardinal François Grasso, Milanois, lui

(1) *Itaque & in itinere, cùm tentaretur à principibus, amicisque viris ; quidquam agere penitus recusavit ; religione sacrarum legum impederi se affirmans, ne vivo Pontifice, de successore ageret, &c.* C. Basc. vit. S. Carol. L. 1. p. 17. col. 1.

demanda quel des Cardinaux on feroit Pape? *Nous choisirons*, répondit saint Charles, *celui qui aura été choisi de Dieu.*

Pendant le Conclave, qui ne fut point long, notre Cardinal se conduisit toujours avec une prudence & une sagesse qui ne se démentirent jamais, & qui pouvoient servir de régle ou d'exemple aux plus anciens. Il écoutoit tout, & ne s'expliquoit qu'avec beaucoup de réserve, pour laisser à tous la liberté entiere, & profiter cependant des lumieres de tous. Il ne laissoit pas d'avoir jetté les yeux sur quelques Sujets, dont les bonnes qualités & les excellentes vertus lui étoient connues; mais il continuoit encore à tenir sa pensée extrêmement secrete, de peur qu'elle ne fût peut-être traversée, si son véritable dessein étoit éventé avant le temps. Les brigues humaines cesserent bientôt par la résistance que Charles y apporta, ou plutôt par la bénédiction du Ciel que ses prieres attirerent.

Lorsqu'il crut connoître la volonté de Dieu & les dernieres dispositions

des Cardinaux, Borromée ſe déclara en faveur du Cardinal Michel Chiſleri, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dont il connoiſſoit bien les vertus & la capacité : auſſi l'avoit-il toujours aimé, & ſouvent conſulté ſur les affaires de ſa conſcience & de ſon Egliſe. * Le Saint-Eſprit, qui parloit par la bouche du pieux Cardinal, tourna tous les cœurs vers le même objet ; tout le ſacré Collége ſe trouvant heureuſement réuni, le Cardinal Alexandrin, par une commune délibération, fut porté ſur la Chaire de Saint Pierre le ſeptiéme de Janvier 1566, vingt-huit jours après la mort de ſon Prédéceſſeur, dont il voulut renouveller le nom en prenant celui de Pie V, ainſi que S. Charles l'avoit déſiré.

* *Idem, ibid.*

Election du Pape Pie V.

Le caractere un peu ſévere du nouveau Pape parut inſpirer d'abord plus de crainte que de joie au Peuple Romain. Les Sages du ſiécle trouvoient d'ailleurs que Borromée avoit trop oublié ou négligé ſes propres intérêts & ceux de ſa famille. Le Pape élu avoit été fait Cardinal par Paul IV ; & il étoit naturel qu'il

fût attaché par reconnoiſſance à la Maiſon des Caraffes, qui n'avoient pas lieu de ſe louer de Pie IV. Ils paroiſſoient donc penſer & parler ſelon les regles de la politique humaine : mais jugeant par la conduite qu'ils auroient eux-mêmes tenue, de celle du S. Cardinal & du S. Pape élu, ils faiſoient injure à l'un & à l'autre : les ſuites les juſtifierent pleinement tous les deux.

En donnant à l'Egliſe un des plus ſaints Pontifes qui l'aient gouvernée, ſaint Charles s'étoit donné à lui-même un Pere tendre, un ami ſincere, un zélé & puiſſant Protecteur : c'eſt ce qu'il éprouva dans toutes les occaſions. Plus il avoit paru s'oublier lui-même, & tous les intérêts du ſang, plus il avoit avancé ce qui lui tenoit ſur-tout à cœur, je veux dire, le bien général de la Chrétienté, & celui en particulier de l'Egliſe de Milan. Auſſi tous les Hiſtoriens contemporains remarquent-ils que les gens de bien & les meilleures têtes applaudirent fort au choix qu'avoit fait ſaint Charles : les Rois & les Peuples l'en

féliciterent, & se réjouirent dans le Seigneur d'une élection qui venoit du Ciel (1).

Dans l'Histoire des Conclaves on trouve un détail circonstancié de tout ce qui se passa dans celui-ci : mais pour ce qui regarde la conduite particuliere de saint Charles dans cette grande affaire, ses vues, ses intentions, on ne peut mieux les apprendre que de lui-même : il les a expliquées avec beaucoup de candeur dans sa réponse à un respectable ami. Voici ses paroles :

Lettre de saint Charles au Cardinal Don Henri de Portugal.

» Quoique je ressentisse, de la » mort du Souverain Pontife mon » Oncle, toute la douleur dont me

(1) *Illud certum est, Pontificem sanctissimum, vel cum rerum suarum jacturâ, Carolum quæsivisse; ac demum Dei benignitate fuisse consecutum. Ejus electionis causâ magna fuit Piorum omnium lætitia; magna Caroli probitatis commendatio; & ei Principes, Reges, privati homines, de re undique sunt congratulati, &c.* Ibid.

» pouvoit rendre capable le grand
» attachement que j'avois pour sa
» Personne, & l'amour vraiment
» paternel qu'il me témoignoit, la
» grandeur néanmoins de cette per-
» te & de mon affliction ne ralentit
» nullement mes desirs, & ne donna
» pas la moindre atteinte à l'affection
» que j'ai toujours eue pour les inté-
» rêts du Saint Siége Apostolique.

» Dans ce fâcheux état je me
» trouvois encore accablé d'une dou-
» ble inquiétude : car d'un côté je
» me voyois obligé de faire plusieurs
» choses conjointement avec les au-
» tres Cardinaux ; & de l'autre j'esti-
» mois qu'il étoit de mon devoir
» particulier d'en faire beaucoup
» d'autres que ce même Siege sem-
» bloit exiger de moi durant sa va-
» cance : car lorsque je faisois ré-
» flexion au contre-temps dangereux
» pour l'Eglise qu'étoit arrivée la
» la mort de celui dont la sagesse, la
» vigilance & les rares vertus main-
» tenoient sa puissance & sa dignité ;
» & à tous les maux qui étoient à
» craindre dans une si grande révo-

» lution de la part des Hérétiques, » & des ennemis irréconciliables du » nom Chrétien, si le Saint Siege » demeuroit long-temps privé de son » Chef, j'étois dans une peine étran- » ge ; & je jugeois bien qu'il n'y avoit » point à prendre de parti plus assu- » ré, que celui de remplir prompte- » ment la place du Pape qui venoit » de mourir, d'un sage & excellent » Successeur qui suivît ses traces, & » secondât avec vigueur ses saintes » intentions.

» Lors donc que nous fumes en- » trés dans le Conclave pour faire » l'élection d'un Pape, selon les loix » & les cérémonies qui nous ont été » marquées par nos Anciens, quels » furent le but, l'objet & la fin de » toutes mes pensées, de mes desirs, » de mes négociations, de tous mes » entretiens publics & secrets ? C'est » ce que personne ne peut sçavoir » que moi. Cependant je ne doute » point que votre Seigneurie illus- » trissime & tous les autres n'aient » pû découvrir la vérité par la suite » des choses que l'on m'a vû faire. Ils

» eſt certain auſſi qu'étant fortement
» perſuadé que la principale choſe
» que j'avois à faire dans cette con-
» jonƈture, étoit de veiller avec gran-
» de circonſpeƈtion ſur moi-même, &
» d'empêcher ſoigneuſement que mon
» cœur ne fût ſéduit ou prévenu de
» quelque affeƈtion plus puiſſante
» que celle que je devois avoir pour
» le ſervice de la Religion, je for-
» mai tous mes deſſeins & je réglai
» toutes mes démarches, non ſelon
» mon propre intérêt & mon goût
» particulier, mais pour le bien &
» l'utilité de toute l'Egliſe.

» Comme il y avoit long-temps
» que je connoiſſois à fond le Cardi-
» nal d'Alexandrie, & que j'avois
» une très-grande eſtime de ſa ſolide
» piété, de ſon intégrité, de ſon
» exaƈtitude, ainſi que de la pureté
» & de la droiture de ſes ſaintes in-
» tentions, je penſai que l'on ne
» pouvoit confier plus ſûrement qu'à
» lui le gouvernement de la Répu-
» blique Chrétienne. Dans cette pen-
» ſée j'employai tous mes efforts pour
» le faire élever au Souverain Ponti-

» ficat : ce qui réussit peu de temps
» après, avec une satisfaction géné-
» rale & incroyable de tout le Sacré
» Collége.

» En mon particulier rien ne pou-
» voit me consoler plus efficacement
» que le bonheur de voir succéder à
» mon Oncle, de sainte mémoire, un
» Pontife qui marchant sur ses tra-
» ses & secondant ses saintes résolu-
» tions, fût capable de défendre,
» avec la même grandeur & la même
» force de courage, l'honneur &
» l'autorité de la Religion ; & de
» nous dédommager en même temps
» de la perte de tous les autres avan-
» tages qui peuvent nous avoir été
» enlevés, comme votre Seigneurie
» illustrissime le remarque avec tant
» de piété.

» Je me suis fait encore un singu-
» lier plaisir de l'espérance que j'ai,
» que bien que nous ayons un Pon-
» tife d'une sagesse consommée, &
» que sa prudence, égale à son zele,
» ne nous laisse rien à desirer en sa
» Personne, votre autorité néan-
» moins & vos conseils ne lui feront

» point inutiles; non pour ajouter » quelque chose à sa vertu, qui est » accomplie en elle-même, mais » pour lui donner une belle matiere » à l'exercer, & des occasions de se » répandre avec plus d'éclat.

» Je ne dois point taire que ce „ qui a contribué encore beaucoup à „ adoucir mes peines dans le mal- „ heur qui m'est arrivé, c'est la part „ que vous avez bien voulu y pren- „ dre : je sens comme je le dois tout „ le prix de ces marques d'une solide „ & véritable affection dont vous „ m'honorez, & la force des raisons „ qu'il vous a plu de me représenter „ avec une bonté si engageante, & „ une prudence si chrétienne, que „ l'une a réprimé l'excès de ma dou- „ leur, & l'autre m'a rempli d'une „ consolation toute particuliere. Je „ ne manquerai jamais à ce que la „ reconnoissance & le respect m'o- „ bligent de rendre à votre Seigneu- „ rie illustrissime : je prie Dieu de „ la conserver dans une santé parfai- „ te, & de la combler d'un véritable „ bonheur. A Rome le vingt-sixié-

,, me Février de l'année mil cinq
,, cens ſoixante-ſix (1).

L. 1. c. 13. p. 64. (1) L'Auteur Italien, ou ſon Traducteur, a daté cette Lettre du 26 Février 1570 : mais ce ne peut-être qu'un anochroniſme, ou une mépriſe viſible. Il ſuffit de remarquer que S. Charles répond au Cardinal de Portugal ſur le Conclave & l'élection de Pie V. La réponſe ſeroit venue un peu tard, plus de quatre ans après ce Conclave. Ajoutez à cela que dans le mois de Février 1570 le Cardinal Borromée n'étoit point à Rome, mais à Milan, tout occupé à raſſurer ſon Peuple contre la crainte d'une diſette ; & à le préparer à la ſainte Quarantaine par des exercices publics de Religion. C'eſt ce qu'on peut voir dans ce même Auteur. L. 2. c. 28. L. 2. c. 28. p. 232, &c.



CHAPITRE III.

Saint Charles obtient diverſes graces du nouveau Pape : il travaille fortement à la réforme de ſon Diocèſe, & commence par celle de ſa Maiſon.

D'Abord après le couronnement de Pie V, le Cardinal Borromée ſe préparoit à rentrer dans ſon Diocèſe, pour ne s'occuper déſormais que de la conduite du Troupeau confié à ſes ſoins. Mais on avoit encore beſoin de lui à la Cour de Rome. Entre tous les Cardinaux, les Prélats & les autres Miniſtres de cette Cour, il n'en étoit aucun qui fût autant que ſaint Charles au fait de l'état actuel de tout ce qui concernoit les affaires du Saint Siége & de toute l'Egliſe. Le défunt Pape s'étant toujours déchargé, ſur la prudence & la ſageſſe connue de ſon Neveu, de la plus grande partie du gouvernement, il étoit naturel qu'il eût des connoiſſances particulieres

ſur bien des points intéreſſans, qui rendoient ſes lumieres & ſa préſence, au moins pour un temps, néceſſaires ſous un nouveau Pontificat. Il falloit donc qu'il mît au fait des affaires ceux qui en ſeroient chargés après lui ; & le Saint Pere lui-même étoit bien-aiſe d'avoir ſes avis, & de profiter de la ſageſſe de ſes conſeils.

De ſon côté ſaint Charles avoit à demander diverſes graces qui regardoient le bien ſpirituel de l'Egliſe. Le Pape Pie V lui accorda tout, & plus qu'il ne demandoit : il ne contredit que le trop grand empreſſement du Cardinal à retourner à Milan. Sa Sainteté néanmoins édifiée de cet empreſſement même, ne le retint que peu de mois à Rome : elle lui promit de tenir la main à l'exécution des Décrets de Trente, & de faire imprimer au plutôt, ſelon ſes deſirs, le Catéchiſme Romain. Cependant le nouveau Pape faiſoit examiner le Concile Provincial de Milan, qu'il approuva par une Bulle expreſſe : il en donna pluſieurs autres pour autoriſer le ſaint Archevêque à obliger tous ſes Diocéſains,

ſans exception, à garder les Ordonnances de ce même Concile. Lorſqu'il fut ſur ſon départ, Sa Sainteté lui donna encore le pouvoir d'uſer de tous les moyens qu'il jugeroit utiles à l'avancement de la réformation de ſon Egliſe, le chargeant en même temps de quelques Brefs pour les Princes dont les Etats s'étendent juſqu'à la Province de Milan : le Pape les invitoit tous à favoriſer le zele & les pieux deſſeins de l'Archevêque, & à lui donner tous les ſecours qui dépendroient de leur Autorité pour l'accompliſſement de l'important ouvrage qu'il alloit entreprendre pour l'honneur de la Religion & le ſalut des ames.

Le zele & le courage de S. Charles pour l'œuvre du Seigneur, méritoient d'être ainſi couronnés & ſoutenus. Rien ne manquoit plus à ſes ſaints deſirs, que le ſuccès de ſes grands deſſeins pour le bonheur de ſes cheres brebis. Il voyoit le Siege Apoſtolique dignement rempli par ſes ſoins; ſon premier Concile, le grand fondement de la réforme projettée, ſolemnellement confirmé; &

il pouvoit sûrement compter ſur la protection du Vicaire de Jeſus-Chriſt dans la pourſuite de tout le bien qu'il ſe propoſoit de faire avec le ſecours Divin.

Cependant ſi le généreux déſintéreſſement de notre Saint dans le dernier Conclave avoit édifié les uns, & déconcerté la politique des autres, ſon ardeur à quitter la Cour de Rome pour retourner au plutôt à Milan ne devoit pas moins étonner tous ceux qui connoiſſoient également & ſes intentions, & l'état actuel de ſon Diocèſe.

Le grand ouvrage d'une réforme générale n'avoit été encore que légerement ébauché : on pourroit dire qu'il n'avoit été que projetté, ou propoſé dans le Concile de la Province. Il s'agiſſoit de l'entreprendre férieuſement pour le conduire à ſa perfection. A en juger humainement, l'entrepriſe paroiſſoit au-deſſus des forces de l'homme le plus zélé, le plus intrépide. Plus on faiſoit attention à la multitude & à la profondeur des maux de cette Egliſe affligée, plus on devoit être effrayé de la réſiſtance

opiniâtre à laquelle il falloit s'attendre. Les plus ſages ſentoient parfaitement à quels travaux, à quelle ſuite de déſagrémens, de contradictions & de périls ſe verroit expoſé celui qui entreprendroit de faire changer de face à un grand Peuple & à un nombreux Clergé; l'un & l'autre extrêmement corrompu, & auſſi incapable de diſcipline, que follement attaché à tout ce qui flatte les ſens & les paſſions déréglées.

Saint Charles, quoique peu avancé en âge, connoiſſoit déja toute la profondeur des plaies qu'il ſe croyoit chargé de guérir. Son court ſéjour au milieu de ſon Troupeau, après ſa premiere entrée, lui avoit laiſſé entrevoir une partie du mal; il en avoit déja appris beaucoup par les relations de ſes Grands-Vicaires; & il ne doutoit pas que le temps ne lui en découvrît davantage. Mais ce qui auroit pû abattre le courage d'un autre, ne ſervoit qu'à ranimer le ſien. Le zele qui l'embraſoit, & l'Eſprit de Jeſus-Chriſt dont il étoit rempli, ne lui permettoient de refléchir que ſur ſon devoir, & ſur le ſecours de

la grace, maîtresse des cœurs. En recevant la sainte Onction le jour même de l'Ordination de S. Ambroise, il avoit pris ce grand Evêque pour son modele; & comme lui il s'étoit dévoué pour la gloire de Dieu à tous les travaux de l'Apostolat, aux souffrances, aux persécutions, au Martyre même, s'il plaisoit au Seigneur d'accepter le sacrifice du Pasteur pour le salut de ses Brebis. Dans toute la suite de cette Histoire nous verrons par quels moyens ce nouvel Ambroise s'efforçoit d'attirer sur lui & sur ses entreprises les bénédictions du Ciel, unique fondement de ses espérances.

Pour nous donner une idée de la grandeur & du succès des travaux de saint Charles, son premier Historien a cru devoir nous faire connoître d'abord, & l'étendue du Diocèse de Milan, & la triste situation où il se trouvoit pour le spirituel dans le seizième siécle. Rapportons ici sommairement ce que raconte cet Auteur, aussi instruit que sincere.

Etendue du Diocèse de Milan.

On sçait que la ville de Milan est une des plus grandes de l'Italie: &

le Diocèse n'est point renfermé dans le seul Duché de Milan. L'Archevêque a sous sa Jurisdiction immédiate plus de deux mille deux cens vingt Eglises, dont environ cinquante Collégiales ; le Clergé ne peut donc en être que très-nombreux. Cette Province Ecclésiastique renferme quinze Evêchés, dont plusieurs sont fort étendus : outre l'Etat de Milan, elle embrasse encore tout le Montferrat, une partie des Terres des Vénitiens, du Piémont, de l'Etat de Gênes, & côtoie la Mer Méditerrannée jusqu'aux Confins de la Provence : tandis que le Diocèse propre de Milan confine de l'autre côté à l'Allemagne, & s'étend dans le Domaine de la Seigneurie des Suisses, dans des Vallées & sur des Montagnes presque inaccessibles.

Tel fut le théâtre des travaux de notre Saint : car quelque vaste que fût déja son Diocèse, qu'il honora souvent de ses visites Pastorales, il porta souvent sa sollicitude dans toutes les parties de la Province : il les visitoit tantôt par le droit de Métropolitain, & tantôt en qualité de Vi-

ſiteur Apoſtolique, autoriſé par le Saint Siege pour faire par-tout la guerre au vice, au libertinage, à l'impiété ou à l'erreur; pour rétablir en même temps les ſaintes regles & la vigueur de la diſcipline, malgré les oppoſitions ou les murmures. Ce fut moins cependant le nombre que la qualité des mauvais Sujets qui exerça long-temps le zele de l'Homme de Dieu, ſans jamais laſſer ſa patience.

Cauſes de la dépravation des mœurs dans ce Diocèſe.

L'Egliſe de Milan, fondée d'abord par ſaint Barnabé, rendue depuis ſi célebre par la haute réputation, les travaux & les Ecrits d'un S. Ambroiſe, conduite en différens ſiécles par d'illuſtres Prélats, dont pluſieurs ſe trouvent dans les Martyrologes au nombre des Saints; cette Egliſe, vers la fin du quinziéme ſiécle, & dans le cours du ſeiziéme, juſqu'au temps de ſaint Charles, ne retenoit plus rien de ſon ancien état, ni de ſa premiere beauté. Ce triſte changement eſt principalement attribué par les Ecrivains de la Nation à la négligence des derniers Archevêques de Milan, accoutumés depuis plus de quatre-vingt ans à abandon-

ner la conduite de leur Troupeau à quelque mercénaire, ou, ſelon l'expreſſion d'un Hiſtorien, à un ſeul Grand-Vicaire, homme très-ſouvent fort déréglé, peu capable, & encore moins appliqué aux devoirs de ſa charge.

Une ſi longue abſence des Paſteurs, jointe aux malheurs des temps devenus encore plus fâcheux par le tumulte de la guerre, par la révolution des Etats, quelquefois par le fléau de la peſte & par d'autres accidens, ne pouvoit être ſuivie que de plus étranges ravages dans cette vigne du Seigneur : auſſi en ceſſant de donner de bons fruits, ne portoit-elle plus que des fruits de mort. Les abus s'y étoient multipliés, & y regnoient ſans contradiction : les coutumes criminelles en avoient corrompu l'innocence & la pureté : l'Eſprit du Chriſtianiſme y étoit peu connu, & les ſaintes pratiques de la Reliion ſe trou voient ou ignorées, ou mépriſées par la foule de ces Chrétiens. Dieu l'avoit permis ainſi pour punir la négligence ou la cupidité des Paſteurs, & la molleſſe ou

J. B. Juſſan. L. 2. c. 1.

l'indocilité des Peuples. Telles ſont les réflexions de l'ancien Auteur, témoin oculaire de ce qu'il raconte : qu'il nous ſoit permis d'en ſupprimer le détail.

Diſons ſeulement d'après lui, que malgré ce déluge de maux ſi répandus dans tous les états & dans toutes les conditions, Dieu s'étoit réſervé quelques Serviteurs fideles : dans le Clergé, dans le Cloître, dans le ſiécle même il s'en trouvoit encore, quoiqu'en très-petit nombre, qui connoiſſoient, qui aimoient la loi de Jeſus-Chriſt, & dont la vie faiſoit honneur à la ſainteté de leur Religion. Ces vrais Chrétiens, alors ſi rares, étoient peu connus, parce qu'ils ſe tenoient loin du ſcandale pour ſe ſoutenir dans la piété, & n'être point expoſés aux railleries des moqueurs ; peut-être auſſi aux inſultes d'une vile populace, auſſi gâtée que peu inſtruite.

Ignorance dans le Clergé.

Eh ! comment le ſimple Peuple n'auroit-il pas ignoré les premiers principes de la Doctrine Chrétienne, & de la Morale de l'Evangile, puiſqu'un grand nombre de Curés ne

ſçavoit

ſçavoit pas même la forme du Sacrement de Pénitence ; encore moins ce que c'étoit que cenſure ou cas réſervé? Dans certains endroits du Diocèſe on connoiſſoit tels Miniſtres de l'Autel, dont l'ignorance ou la ſtupidité alloit juſqu'à ſe perſuader que, chargés d'entendre les Confeſſions des autres, ils n'étoient point obligés de confeſſer eux-mêmes leurs propres péchés, quelque grands que fuſſent les crimes qu'ils pouvoient ſe reprocher. Leurs excès en tout genre rendoient leurs Perſonnes ſi mépriſables, & leur état même ſi décrié, ſi odieux aux Laïques, qu'ils avoient coutume de dire par maniere de proverbe : *Si tu veux aller en Enfer, fais-toi Prêtre.* C'étoit des libertins qui parloient à leurs ſemblables. *Ibid.*

Ceux qui par vocation & par leur état auroient dû être le ſel de la terre & la lumiere du Monde, n'étoient eux-mêmes que ténébres, & ne répandoient qu'une odeur de mort. Mais ce qui mettoit le comble à tant de maux, c'eſt qu'à tous les autres vices ſe joignoient encore l'indocilité & l'orgueil le plus opiniâtre. Nous n'en

trouvons que trop d'exemples. Voilà ce qui avoit déja déconcerté toutes les mesures du sage Ormanete, & rendu enticrement inutiles les efforts de tous ceux qui l'avoient précédé dans la même entreprise. Dieu seul, Maître des cœurs, pouvoit les amollir & les changer : le saint Archevêque ne devoit être que l'instrument de cette main toute-puissante, à laquelle tout obéit dans le Ciel & sur la terre.

De quelle maniere S. Charles se prépare à le réformer.

Mais cet instrument, ce digne Ministre du Seigneur, étoit d'autant plus propre pour ce grand ouvrage, qu'il sentoit mieux sa propre foiblesse, & qu'il étoit plus éloigné de s'en attribuer le succès. Les larmes, la priere & le jeûne furent les premiers moyens qu'il employa dans cette guerre qu'il alloit faire au Monde & à l'Enfer; & ce n'étoit point dès-lors qu'il s'y préparoit. A l'exemple de son divin Maître, qui commença à faire avant que d'enseigner, le pieux Cardinal portoit lui-même avec courage la Croix de Jesus-Christ; depuis long-temps il avoit commencé, & il continuoit sans relâche sur sa

personne & sur les siens, cette réforme exacte qu'il vouloit faire recevoir à son Peuple. Convaincu du besoin qu'il avoit du secours Divin pour l'un & pour l'autre, il l'imploroit avec foi, & l'attendoit avec une confiance qui ne se rebutoit point des délais : aussi ne le verrons-nous jamais ni découragé par les obstacles, ni déconcerté par les plus fortes contradictions.

Les plus mondains n'haïssoient en lui que le Réformateur ; ils aimoient l'Archevêque, & ne pouvoient qu'admirer le don de Dieu dans un Pasteur qui ne sembloit vivre que pour son Troupeau, & qui ne travailloit que pour le rendre heureux, toujours prêt à donner son sang pour le salut de ses indociles brebis. On connoissoit la pureté de ses intentions, & on n'étoit pas moins frappé de l'éclat de ses vertus. L'ardeur du zele dont il étoit dévoré, se communiquoit déja à une partie de ses Coopérateurs : ses actions & ses discours édifioient également quiconque vouloit se rendre attentif à tout ce que l'Esprit du Seigneur lui faisoit entre-

prendre pour la beauté de sa Maison.

Mais malgré tous ces avantages & tous ces dons que Dieu avoit réunis dans son Serviteur, malgré l'idée que les Milanois avoient de sa sainteté, on ne croyoit point que le projet de réforme fût jamais conduit à une heureuse fin. Ceux à qui elle étoit principalement nécessaire, se persuadoient qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme, moins encore à tout un Peuple, d'abandonner les anciennes coutumes, quelque criminelles qu'elles fussent. Les usages reçus, bien contraires à l'Evangile, s'y opposoient toujours : saint Charles faisoit publier dans toutes les Eglises de Milan, dans tout le Diocèse, & dans le reste de la Province, les Décrets du Concile de Trente, & les Ordonnances de son Concile Provincial : il enjoignoit au Clergé & aux Peuples de s'y conformer ; & ses exhortations étoient accompagnées de menaces des Censures contre les Réfractaires. Cependant les passions grondoient toujours, & on les écoutoit, on les suivoit. Les hommes charnels, & c'étoit la grande multitude, ne ces-

ſoient de murmurer, de ſe plaindre, & de contredire. Dans une grande populace ſans frein, & de Chefs ſans mœurs, c'étoit comme une loi, que ce qui s'étoit pratiqué, devoit ſe pratiquer toujours.

Si avec la grace de Jeſus-Chriſt la patience héroïque du ſaint Cardinal, ſon courage, ſa ſageſſe & ſa fermeté le mirent enfin au-deſſus des difficultés, & le firent triompher de tant d'obſtacles qui paroiſſoient invincibles, ce ne fut qu'après de longs travaux, après des combats qui recommençoient tous les jours. La ſimple publication des ſaintes Ordonnances avoit fait murmurer : quand il fallut en venir à l'exécution, on eſſuya quelque choſe de plus que des murmures ; & c'étoit dans le cours de ſes viſites que le ſaint Archevêque exigeoit de ſon Clergé l'exécution des Décrets.

Mais avant que de les commencer avec ſolemnité, ces viſites Paſtorales, il crut devoir diſpoſer encore les eſprits par l'inſtruction & l'exemple, deux moyens, après celui de la priere, les plus efficaces qu'un Evêque puiſſe

employer pour se faire écouter & obéir. Lui-même prêchoit souvent son Peuple, & l'invitoit puissamment à se rendre assidu à la Parole de Dieu. Il choisit encore un nombre de meilleurs Prédicateurs de différens Ordres, & les distribua dans toutes les Eglises. Les uns expliquoient familiairement les vérités de la Religion, les premiers devoirs d'un Chrétien, & les maximes de la Morale Evangélique, peu connue alors, & plus mal pratiquée. Les autres, en gémissant sur des désordres trop publics pour pouvoir être ignorés, avertissoient le Clergé & le Peuple, que les premiers Pasteurs assemblés au nom de Jesus-Christ, & assistés du Saint-Esprit, avoient enfin réglé & ordonné tout ce qui pouvoit contribuer à bannir le regne du péché, à rétablir le bon ordre dans tous les Etats, & à faire fleurir la Religion. Ils faisoient sentir, sur-tout aux Ministres de l'Autel, la nécessité de se soumettre à ces saints réglemens, & d'y engager les simples Fideles par leur exemple.

Saint Charles peu content de leur en donner un excellent en ſa perſonne, regla encore toute ſa Maiſon, de maniere qu'elle pouvoit ſervir de modele à toutes les familles chrétiennes, & aux Communautés même les plus régulieres. Nous avons avons déjà vu que, du vivant du Pape Pie IV, il avoit bien diminué le nombre de ſes Officiers & de ſes Domeſtiques; & dans ſon dernier voyage de Rome il venoit de faire un ſecond retranchement, qui ne déplut point au Pontife regnant. Depuis ſon retour à Milan, il en fit un troiſieme qu'il jugea & plus conforme aux Décrets du Concile de Trente, & néceſſaire pour le ſuccès de la réforme qu'il vouloit perſuader à tous ſes Suffragans, & preſcrire à tout ſon Clergé.

Il réforme ſa propre Maiſon.

Ayant congédié & récompenſé fort généreuſement tous ceux de ſes Domeſtiques, ou Officiers, dont il pouvoit ſe paſſer, il ne retint que ceux dont la ſolide vertu lui étoit bien connue, & dont il pouvoit ſe ſervir pour diverſes fonctions de ſon Diocèſe. Toujours exact au choix

de ceux qui demandoient d'entrer à ſon ſervice, il les examinoit avec ſoin avant que de les admettre dans ſa famille; & quoiqu'il eût une grande lumiere pour connoître les hommes, il s'informoit diligemment de leur humeur, de leur eſprit, & de leur vie paſſée. Il les mettoit enſuite à diverſes épreuves, & ne les laiſſoit jamais ſans quelque honnête occupation. S'il connoiſſoit que l'eſpérance des Bénéfices en eût porté quelqu'un à ſouhaiter d'être reçu dans ſa maiſon, il l'en excluoit pour cette ſeule raiſon, ſçachant bien que comme il ne lui étoit pas permis de récompenſer ſes ſerviteurs aux dépens de l'Egliſe, il ne leur étoit pas moins défendu de s'engager à ſon ſervice par des vues auſſi éloignées de la pureté de la vocation à l'état Eccléſiaſtique.

Tous les Officiers du ſaint Cardinal, Clercs ou Laïques, étoient vêtus fort modeſtement; & aucun n'eût oſé ſe ſervir, ni d'étoffes de ſoie, ni de quelques ſortes de broderie. Comme S. Charles avoit choiſi un Econome pour avoir ſoin de ſon

temporel, il établit auſſi un Prêtre d'une éminente vertu pour Préfet ſpirituel, chargé de pourvoir aux beſoins ſpirituels, & de veiller ſur les mœurs de chacun. Il commit à un autre la charge de recevoir les hôtes qui le venoient viſiter. Un Infirmier avoit ſoin des Malades, & deux Aumôniers diſtribuoient ſes aumônes; l'un étoit pour les publiques, & l'autre pour les ſecretes: celui-ci avoit une liſte des pauvres familles qui faiſoient connoître leurs beſoins. Mais le Saint avoit l'œil à tout, & ſur ceux mêmes qui étoient chargés de veiller ſur les autres.

Ils mangeoient tous enſemble dans un grand Réfectoire bâti exprès pour cela; & durant le repas on liſoit quelque bon Livre, ou on écoutoit quelque exhortation. Les Eccléſiaſtiques s'y trouvoient comme les autres; & l'Archevêque lui-même y mangeoit, avant qu'il eût commencé ce jeûne continuel au pain & à l'eau qu'il pratiqua le reſte de ſa vie. Les viandes qu'on y ſervoit étoient bonnes, mais ſimples, & en telle quantité qu'il y en avoit aſſez pour

la nécessité de la nature, sans que la délicatesse du goût en fût flattée. Après le repas on alloit rendre graces à Dieu dans la Chapelle. On ne mangeoit point de chair le Mercredi, & on jeûnoit tous les Vendredis de l'année, outre les Vigiles des SS. du Diocèse, au nombre de trente-six. On gardoit encore l'abstinence, non-seulement de la viande, mais des œufs & du laitage pendant l'Avent, qui commençoit, selon l'ordre Ambroisien, le premier Dimanche après la Saint-Martin.

Ce train de vie, qui pourroit paroître fort-incommode à certaines gens, étoit d'autant plus gracieux à ceux qui avoient l'honneur de servir le saint Cardinal, qu'il les traitoit tous plutôt comme ses freres, que comme ses serviteurs. Il parloit souvent aux plus bas Officiers, pour sçavoir s'ils avoient besoin de quelque chose, ou en quel état se trouvoit leur conscience. Informé des petites querelles qui pouvoient arriver entr'eux, il les faisoit cesser aussi-tôt avec une charité vraiment paternelle. Dans leurs maladies, il les visi-

toit, les consoloit, & vouloit apprendre des Malades mêmes s'ils étoient assistés comme il l'avoit ordonné, soit pour l'ame, soit pour le corps.

Une fois le mois saint Charles tenoit une Congrégation, pour examiner le gouvernement de sa famille, pourvoir à ce qui paroîtroit nécessaire d'ajoûter, ou de retrancher. Souvent lorsque ses Domestiques y pensoient le moins, il alloit visiter leurs chambres, pour voir s'ils y tenoient quelque chose contre ses régles; il leur étoit défendu d'y tenir aucun instrument de musique, & d'y recevoir personne, soit du dedans, ou du dehors. Tous les temps pour les exercices de piété, pour les lectures, la priere, les confessions ou communions, étoient également réglés. Le matin, au second coup de Matines de la Métropole, tous les Officiers & Domestiques de l'Archevêque s'assembloient dans la Chapelle du Palais, où après un quart-d'heure d'oraison mentale ils récitoient l'Office de la Vierge jusqu'à Vêpres, qu'ils disoient avec les Com-

plies, dans le même lieu, à l'heure convenable. Ceux qui étoient obligés au grand Office, le récitoient avec le Cardinal, lorſqu'il ne pouvoit ſe trouver au Chœur avec ſon Chapitre.

En veillant avec tant de ſoin au bon ordre de ſa famille, S. Charles ne travailloit pas moins à s'avancer lui-même toujours dans la perfection. Il avoit douze Camériers, qui étoient comme ſes Anges Gardiens, & des témoins continuels de toutes ſes actions. En cela il ſuivoit l'ordre des SS. Canons, qui veulent que l'Evêque ait toujours des Clercs auprès de ſa Perſonne, pour pouvoir rendre témoignage de ſa vie; & il s'impoſoit à lui-même une ſainte & douce néceſſité de ne rien faire qui ne fût exemplaire. Il fit plus; il choiſit encore deux Prêtres d'une ſincérité & d'une vertu connue, pour être ſes Cenſeurs: il leur enjoignit de l'avertir charitablement des fautes qu'il feroit, ſoit dans la conduite de ſa vie particuliere, ſoit dans le gouvernement de ſon Diocèſe. Le Saint a avoué dans la ſuite que les avis fideles & déſintéreſſés de ces

bons Prêtres, lui avoient été d'une grande utilité : & ce ne fut qu'après avoir ſuivi conſtamment cette pratique pendant pluſieurs années, qu'il en fit comme une loi à ſes Suffragans dans ſon ſixieme Concile.

C'eſt ainſi que le Serviteur de Dieu ſe préparoit à réformer tout ſon Diocèſe, par la réforme la plus exacte qu'il fit, & dans ſa conduite déja ſi édifiante, & dans ſa famille encore fort-nombreuſe. On pouvoit bien la regarder, cette famille, comme une Egliſe domeſtique : on ne connoiſſoit point dans toute la ville de Milan de Maiſon Religieuſe où l'on vît paroître plus de modeſtie, plus de charité, ou de régularité; & ce qu'il faut ſur-tout admirer, c'eſt que pour établir & entretenir cet ordre, ſaint Charles n'employa que ſes ſoins, ſa douceur & ſon exemple. Auſſi fut-elle une Ecole féconde en Grands Hommes, un Séminaire de bons Religieux, de ſaints Prêtres, d'excellens Miniſtres de l'Egliſe, de Nonces Apoſtoliques, & de grands Evêques. L'Hiſtoire nous en a fait connoître plu-

ſieurs qui firent fructifier en divers lieux les ſemences de vertu qu'ils avoient priſes ſous la diſcipline de cet admirable Maître de la perfection cléricale. Il n'étoit âgé néanmoins que de vingt-huit ans.

CHAPITRE IV.

Premiers fruits des Viſites Paſtorales de Saint Charles, tant pour la décence du culte dans ſa Métropole, que pour la décoration de cet auguſte Temple.

IL étoit dans l'ordre que, de la réforme de ſa Maiſon, le Cardinal Borromée paſsât à celle de ſon Chapitre & de tout le Clergé; puiſque de là dépendoit eſſentiellement tout le bien qu'il ſe propoſoit de faire dans les différents états de ſon Diocèſe.

Pour y procéder avec plus de connoiſſance & de fruit, il avoit déjà dreſſé un état de tous les Eccléſiaſtiques de la ville de Milan. Il les

fit appeller, leur parla à tous en général sur la sainteté & les obligations de leur état; & pour mieux les connoître, il les entretint un chacun en particulier, marquant exactement leurs noms, leurs surnoms, leurs Ordres, leurs fonctions, leurs Bénéfices, & les Eglises où ils exerçoient leur ministere. Mais pour ce qui regarde la maniere dont ils s'acquittoient de leurs charges, c'étoit de ses Grands-Vicaires, ou d'autres personnes de confiance & bien instruites, que l'Archevêque avoit voulu le sçavoir, en attendant qu'il pût remarquer tout par lui-même. Nous verrons qu'il garda la même méthode envers tout le Clergé du Diocèse pendant le cours de ses visites.

Visite de la Métropole.

Mais il voulut les commencer par celle de sa Métropole, parce qu'étant la Mere de toutes les autres Eglises du Diocèse, elle doit aussi en être comme la regle & le modele; c'est à elle à leur donner l'exemple de l'ordre & de la discipline : ce qu'on n'avoit point eu la consolation de voir alors dans cette Cathédrale.

Le Clergé en étoit fort nombreux,

& le Service Divin fort négligé, ſoit par une ſuite de cette corruption générale qui avoit gagné tous les Corps, ſoit par l'abſence ou la négligence de la plupart des Chanoines : quelques-uns poſſédoient pluſieurs Bénéfices dans la même Egliſe ; & quelques autres en avoient un ſecond ou un troiſieme ailleurs : & c'étoit pour eux un prétexte pour colorer leurs longues ou fréquentes abſences. Ajoutez à cela, que les diſtributions journalieres étoient très-modiques. La déſertion de ces Bénéficiers étoit venue à ce point, qu'on n'y chantoit ordinairement qu'une petite partie de l'Office, & qu'il falloit quelquefois avoir recours à des Prêtres étrangers pour la haute-Meſſe dans cette premiere Egliſe. Le dégoût des choſes ſaintes dans les uns, la cupidité, ou l'ignorance de leurs devoirs dans les autres, faiſoient que tous, ou preſque tous, n'avoient d'autre attention que celle de retirer ce qui devoit leur revenir de leur Canonicat ou de leur Dignité. De-là le peu de décence dans le ſaint culte : de-là la précipitation dans la pſalmo-

die, ou la récitation des divins Offices: de-là enfin un air de dissipation, plus propre à scandaliser les Fideles, qu'à leur inspirer quelques sentimens de piété ou de respect pour la Religion.

Dans sa premiere visite, S. Charles comprit toute l'étendue de ce qu'il avoit à faire, & résolut d'y travailler sérieusement. Il fit d'abord plusieurs réglemens, qui ne s'exécuterent néanmoins que dans la suite du temps, & par sa longue patience. Pour ôter les deux principales causes de l'absence des Chanoines, il obligea ceux qui possédoient plusieurs Bénéfices incompatibles, de se contenter d'un seul, & fit augmenter de beaucoup les distributions journalieres. Le Saint Siége secondant toujours les louables desseins du Cardinal Archevêque, il sçut profiter de cet avantage pour rétablir dans sa Cathédrale le Service divin dans son ancienne splendeur, & tout ce qui pouvoit servir à l'édification, à l'instruction & à la consolation des Fideles.

Il y créa trois nouvelles Prében-

des, qui furent d'un grand usage pour l'objet qu'il se proposoit, & d'une très-grande utilité, tant pour le Clergé, que pour le Peuple. Ces Prébendes, toutes selon l'esprit du Concile de Trente, furent une Théologale, pour faire prêcher régulierement tous les Dimanches, & donner deux fois la semaine des leçons de Théologie aux Clercs ; 2°. une Pénitencerie, tant pour connoître des cas réservés, & en absoudre, que pour tenir des conférences sur la Morale : 3°. une Doctorale, pour enseigner le Droit Canon, & apprendre aux Ecclésiastiques les ordonnances & les usages de l'Eglise. Le Saint ne se contenta pas de bien choisir le Théologal, le Pénitencier & le Canoniste, qu'il mit les premiers en place ; il prit encore de sages mesures pour qu'ils ne pussent être succédés que par des personnes véritablement dignes de ces emplois, & il leur donna des Coadjuteurs aussi distingués par leurs talens, que par le zele & la piété.

Ayant enfin rétabli l'assiduité au Chœur, la gravité & la modestie

dans la récitation des Divins Offices, l'ordre, la décence & la majesté dans les cérémonies, S. Charles corrigea encore le chant & la musique, pour les rendre plus graves & plus touchans; il ordonna que tous les Musiciens seroient pris d'entre les Ecclésiastiques de bonne vie. Afin que tout répondît à la sainteté du culte, & portât le Peuple à la dévotion, non-seulement les Cantiques qu'on chantoit, mais aussi l'air, ou la maniere de les chanter, & la vertu des personnes spécialement destinées à rendre ce tribut de louanges au Très-Haut; tout cela frappa tellement les Milanois, peu accoutumés à voir tant d'ordre & tant d'éclat dans le Service Divin, qu'ils quittoient les jeux & leurs divertissemens ordinaires, pour passer presque toute la journée, Dimanches & Fêtes, dans la Métropole; & il falloit y aller de bonne heure pour retenir une place.

Bel ordre que S. Charles y établit.

La présence du Pasteur en tous ces exercices attiroit les Brebis; & selon l'expression d'un Historien, c'étoit pour elles un sujet de consolation

de le voir ſur ſa chaire, avec cette contenance grave & preſqu'eſtatique où l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous repréſente le Grand Baſile, lorſque l'Empereur Valens entra dans l'Egliſe de Céſarée. Nous ne rapporterons point ici les Réglemens que S. Charles dreſſa pour la vie de ſes Chanoines, & pour la direction de leurs affaires communes : on peut voir dans ſes Actes le détail de ces monumens éternels de ſa piété, de ſon zele, & de la connoiſſance profonde qu'il avoit des choſes Eccléſiaſtiques.

Après avoir réglé tout ce qui regardoit le ſpirituel dans ſa Cathédrale, S. Charles s'appliqua à ce qui étoit de la Fabrique matérielle; & ce n'eſt pas moins là, que dans tout le reſte, qu'on remarque que les penſées de notre Cardinal, dans tout ce qui concernoit la gloire, ſe portoient toujours au grand, au ſolide & au parfait.

La Métropole de Milan, appellée communément le Dôme, peut ſans contredit être miſe au nombre des plus conſidérables de l'Europe,

tant pour sa vaste étendue, que pour la magnificence de ses édifices : les connoisseurs estiment surtout le goût, la régularité, la richesse de ses ornemens de sculpture, qui donnent à cet auguste Temple, avec l'air de grandeur que l'on y admire, un certain agrément qui en releve bien la beauté.

Des sommes immenses, destinées à l'entretien, aux réparations nécessaires, & à de nouveaux embellissemens de cet Edifice, étoient confiées à un nombre de personnes les plus qualifiées de la Ville, Chanoines, Docteurs, Chevaliers de Robe-Courte, qui tous sous l'autorité de l'Archevêque avoient la conduite de la Fabrique, disposoient entr'eux de toutes choses, formoient & exécutoient tel dessein qu'il leur plaisoit. Mais comme avant l'arrivée de saint Charles à Milan on connoissoit peu ce qui étoit du culte divin, & que dans ce qui concernoit même les choses spirituelles, on n'avoit guere en vue que la pompe & le faste, ces Administrateurs consumoient tous les biens

J. B. Just. l. 2, c. 3, p. 128.

de la Fabrique en vaines dépenses, en des superfluités de pure ostentation. Par un contraste qu'on auroit peine à comprendre, ce Temple si superbe, & si magnifique au-dehors, ressembloit au-dedans à un lieu profane & abandonné; à peine y remarquoit-on quelqu'apparence d'Eglise: il n'y avoit ni Chœur, ni Chapelle, & fort peu d'Autels, toujours mal entretenus. Au lieu de saintes Images, de Tableaux de piété, on n'y voyoit que des Tombeaux des Ducs de Milan, & d'autres personnes de qualité. Ces Tombeaux, par leur élévation & la quantité de leurs ornemens, embarrassoient une grande partie de l'Eglise; & l'autre ne l'étoit pas moins par les armes & les bannieres des principales familles de la Ville: tous ces monumens de la vanité mondaine placés dans le lieu saint, pendoient tout autour avec une indécence tout-à-fait indigne de la Maison de Dieu. Ajoutez à cela, que cette Eglise ayant deux portes aux deux côtés, on y passoit continuellement avec confusion, pour aller d'une rue à l'autre: la plus vile

populace, chargée de toutes ſortes de fardeaux, s'en faiſoit impunément un paſſage ordinaire.

Cette profanation n'avoit point échappé aux premiers regards de S. Charles; mais ce ne fut que dans ſa viſite paſtorale, & après avoir réglé, comme nous l'avons dit, ce qui regardoit plus immédiatement le culte & le Service divin, qu'il arrêta ſes attentions ſur des objets qui les méritoient ſans doute, mais dont l'indécence frappoit moins, parce qu'on y étoit accoutumé. Pour éviter les redites, nous repréſenterons ici de ſuite ce qui ne put être achevé que dans le cours de quelques années.

Changemens dans la fabrique du Temple.

En exécution des Décrets du Concile de Trente, notre Cardinal fit d'abord ôter de ſa Cathédrale ces ſuperbes Tombeaux, ces riches ornemens, ces bannieres, ces armes, & généralement tous les trophées de la vanité des hommes qui défiguroient la maiſon du Seigneur; & afin d'autoriſer ſon zele par ſon exemple, il n'épargna pas même les tombeaux de ſes plus proches parens: celui du Marquis de Malegnane ſon oncle,

frere du Pape Pie IV, fut abbattu comme les autres. Après quoi le S. Cardinal fit travailler au Chœur, do t il donna un dessein magnifique de son invention ; car il étoit fort intelligent dans l'architecture. Le Maître-Autel étoit trop bas, il le fit élever tout entier, comme s'il n'eût été que d'une seule piéce, & le plaça de façon qu'il pouvoit être vu de tout le peuple qui prioit dans la Nef. Il l'environna des siéges du Chœur, qu'il distingua en trois étages : les Chanoines occupoient les plus hauts; les seconds étoient pour les autres Bénéficiers, ou Officiers de l'Eglise ; & les plus bas pour les Clercs inférieurs, particulierement ceux du Séminaire. La Chaire Archiépiscopale paroissoit à sa place fort élevée, & enrichie de divers ornemens. Toute cette premiere partie du Chœur est enfermée d'une grande balustrade de marbre mêlé.

Le Cardinal défendit qu'aucun Laïque demeurât dans l'enceinte de cette balustrade durant l'Office divin, & à l'exemple de S. Ambroise il fit toujours observer cet ordre avec une

une fermeté inflexible. Mais pour ôter au Gouverneur & aux Magiſtrats tout ſujet de ſe plaindre, il traça une autre place joignant le Chœur, & plus baſſe de quelques degrés, qu'il fit auſſi enfermer d'une baluſtrade de pierre polie, & marquée de diverſes couleurs, avec des ſiéges un peu élevés, afin que les Seigneurs, ainſi que les Officiers du Roi & de la Juſtice, ſéparés du commun du Peuple, fuſſent placés en un lieu honorable, & à la vue de tout le monde. L'Archevêque conſervoit ainſi la majeſté du ſaint Autel, qui ne doit être approché que de ſes Miniſtres; & rendoit à la puiſſance ſéculiere du Prince l'honneur qui lui eſt dû, en la perſonne de ceux qui le repréſentent.

On remit dans le Chœur les orgues, que leur trop grand éloignement rendoit peu commodes, ou preſqu'inutiles; & au-deſſous on pratiqua deux Tribunes pour les Muſiciens avec beaucoup d'art & de propreté. S. Charles fit ajouter à cela deux Chaires ſur les deux dernieres colonnes du Chœur, en face du Peu-

ple & du Clergé, afin que l'un & l'autre puſſent entendre commodément la prédication ſans changer de place. Une de ces Chaires étoit pour les Prédicateurs ordinaires; l'autre ne devoit ſervir uniquement qu'à l'Archevêque. Le ſaint Cardinal la remplit fort ſouvent, & il vouloit laiſſer à ſes Succeſſeurs un monument qui leur rappellât tous les jours que l'une des plus eſſentielles obligations des Evêques, étoit d'annoncer la parole de Dieu, & d'inſtruire leurs Peuples des vérités du ſalut.

Cette partie ſupérieure du Chœur étant dans toute ſa perfection, ſaint Charles entreprit le rétabliſſement & la décoration de celle qui eſt immédiatement au-deſſous. Il la fit rebâtir preſque tout de nouveau, & orner de divers ouvrages magnifiques. Il érigea au milieu un Autel, où il mit pluſieurs Corps ſaints, & le fit environner de ſiéges en forme de Chœur, afin que les Chanoines puſſent y dire les Matines en hyver. Le Saint Siége lui accorda depuis pour cet Autel le même privilege dont jouit l'Egliſe de S. Grégoire à Ro-

me. Ce lieu eſt devenu un des plus fréquentés ; & ce qui augmentoit encore la dévotion & le concours du Peuple, étoit que ſaint Charles y célébroit ſouvent les Divins Myſteres, & y paſſoit d'ordinaire pluſieurs heures en oraiſon.

Ayant ainſi changé l'ordre, & corrigé avec tant de dépenſes les irrégularités du Chœur haut & bas, il continua par la réparation des Chapelles & des Autels de l'Egliſe, en régla le nombre, & les fit tous couvrir de riches dais, & environner d'une baluſtrade de fer, pour garantir les Autels de l'approche des Laïques, ainſi qu'il en fit depuis un réglement particulier dans ſes Conciles. Quant aux portes dont il a été parlé, ſaint Charles ne différa pas de les faire murer ; & dans les mêmes endroits il éleva deux Autels, l'un ſous l'invocation de la très-ſainte Vierge, & l'autre ſous celle de ſaint Bon, Archevêque de Milan. Ces deux Autels enrichis de pluſieurs Reliques, & toujours tenus avec la plus grande décence, exciterent encore la piété, & attirerent la véné-

ration des Fideles. Plus le lieu où ils ſont poſés donnoit autrefois occaſion aux ſcandales ou irrévérences qui ſe commettoient dans l'Egliſe, plus il eſt maintenant honoré par la ferveur & le recueillement des Fideles.

A l'entrée de la même Egliſe, où s'exercent les fonctions Curiales, le Cardinal Borromée fit conſtruire un fort beau Baptiſtaire d'une pierre de porphyre taillée en cuvette, ſous un petit dôme ſoutenu de quatre colonnes de marbre choiſi, & entouré d'une baluſtrade de fer. Son intention étoit de rendre reſpectable à des Chrétiens ce lieu où ils recevoient le Sacrement de leur régénération, & dans lequel il baptiſoit lui-même ſolemnellement quelques enfans aux veilles de Pâques & de la Pentecôte, ſuivant l'ancien uſage de l'Egliſe, que le temps avoit comme aboli, & qu'il auroit voulu rétablir du moins en partie.

L'attention du zélé Cardinal ſe portoit à tout : pour aller de l'Archevêché à la Cathédrale, il falloit traverſer à découvert une grande rue ;

ce qui en certains temps étoit fort incommode pour l'Archevêque, & ne l'étoit pas moins pour les Chanoines. Lorſque S. Charles faiſoit rebâtir fort ſomptueuſement la maiſon de ceux-ci, il trouva le moyen de pratiquer un paſſage ſouterrein, par où l'Archevêque & tout le Chapitre pouvoient à toute heure aller ſans peine & ſans incommodité à l'Egliſe.

Saint Charles choiſit encore lui-même le lieu de la ſépulture des Archevêques & des Chanoines, au bas des premiers degrés par où l'on monte au Chœur: il ordonna que les Prêtres ſeroient mis à la droite, les Diacres & les Soudiacres à la gauche, & les Archevêques au milieu. Mais, ajoute l'Auteur contemporain, il interrompit lui-même cet ordre; car comme ſon ſaint Corps fut le premier que l'on mit dans le tombeau deſtiné pour les Archevêques, on ne le regarda plus dès-lors comme un ſépulcre propre à renfermer des corps morts, mais comme le glorieux dépôt des dépouilles d'un Saint qui vit dans le Ciel. Aucun de ſes

Successeurs n'a été enterré dans le même lieu.

N'oublions point que la générosité de saint Charles égala sa prévoyance à meubler la même Eglise de tout ce qui pouvoit être nécessaire à l'usage des Autels : il le fit avec des profusions & des dépenses extraordinaires. Cet auguste Temple, qui auparavant n'éclatoit que par le dehors, changea absolument de face au-dedans : on n'y trouvoit plus rien à desirer pour la majesté & la bienséance du culte divin : toutes choses y étoient disposées avec tant de justesse & de régularité, qu'en même temps qu'on en admiroit l'ordre & l'éclat, la ferveur, la piété, la religion s'augmentoient sensiblement dans le cœur de ceux qui les voyoient. Frappés de cet heureux changement ils louoient Dieu, & donnoient mille bénédictions à un Pasteur selon son cœur.

Mais pendant que tous les Habitans, ainsi que les Etrangers, répétoient avec complaisance qu'on ne pouvoit rien imaginer de mieux, ni rien ajouter à ce qui étoit fait, le

pieux Cardinal crut que ſon entrepriſe n'auroit pas ſa derniere perfection, ſi l'on ne faiſoit pas deux choſes, l'une pour favoriſer le recueillement des Fideles pendant les ſaints Offices, & l'autre pour bien aſſurer l'économie dans le gouvernement de la Fabrique, afin qu'il n'arrivât plus à l'avenir ce qui avoit ſcandaliſé par le paſſé.

Suivant donc ſa premiere idée, il fit partager la Nef de l'Egliſe dans toute ſa longueur avec de bonnes & fortes planches, pour placer ſéparément les deux ſexes, afin que dans cette ſéparation les uns & les autres euſſent moins d'occaſion de ſe diſtraire, & une facilité de plus de ſe tenir dans la modeſtie & le recueillement convenables au lieu ſaint.

Pour remplir ſon ſecond objet, S. Charles prit les plus ſages meſures pour le choix des Adminiſtrateurs, & laiſſa de très-judicieuſes ordonnances, tant pour l'adminiſtration des biens de la Métropole, que pour la maniere de les employer toujours utilement à ſes néceſſités.

CHAPITRE V.

Saint Charles continue avec fruit ses visites pastorales dans la Ville, & dans une partie de son Diocèse.

1566. PEndant que dans la Cathédrale de Milan on mettoit en exécution une partie des Réglemens que le S. Archevêque venoit de faire, il continuoit à visiter & réformer les autres Eglises de la Ville, en commençant par les Collégiales. Toutes avoient un extrême besoin de réforme, & il travailla à la mettre partout : on ne peut pas dire que ses premiers soins aient été inutiles. Avec ce zele, & cette vigilance qui lui étoient ordinaires, il alloit d'abord à la source du mal, & y appliquoit le remede. Dans tous les Chapitres, Saint Charles rétablit la résidence des Chanoines, l'assiduité à tous les Offices, l'ordre, la modestie, la décence & l'exactitude dans le saint culte; enfin le soin de pour-

voir les Eglises & les Autels d'ornemens, & de tout ce que la Religion fait servir à marquer le respect pour la sainteté du Dieu qu'elle adore.

L'esprit de sagesse & d'arrangement, qui faisoit le caractere du Cardinal Borromée, le porta dans ses visites à supprimer plusieurs petits Bénéfices inutiles, à en unir quelques autres, à transférer quelques Eglises, & en établir de nouvelles. Il fit la même chose dans les Eglises Paroissiales; quelques-unes furent ou supprimées, ou unies à d'autres, selon qu'il parut nécessaire, ou pour l'avantage de ces mêmes Eglises, ou pour la commodité des Peuples, & la subsistance de leurs Pasteurs. Les suites heureuses de ces divers arrangemens furent, la résidence continuelle des Titulaires, une religieuse majesté dans le Service Divin, qui se fit partout avec une décence & une uniformité qu'on ne connoissoit plus depuis long-temps. De là l'édification des Fideles, & un grand avancement dans la réforme générale, le grand objet que se proposoit le saint Cardinal.

Ses visites lui donnerent occasion d'examiner les Confrairies & les Compagnies de Pénitens : il y retrancha quantité d'abus, réforma quelques-uns de leurs Statuts, régla leurs exercices spirituels d'une maniere plus parfaite, & leur donna de nouvelles lumieres pour leur conduite particuliere, afin que toute leur vie répondit au nom de Pénitens, & qu'on ne les vît plus faire succéder à des actions de Religion, des parties de plaisir & de débauche. Dans les différentes Eglises où saint Charles avoit jugé à propos de supprimer les Titres & les Charges, il institua quelques Compagnies de pieux Laïques; il leur prescrivit des régles & des exercices de piété propres à les faire marcher dans la voie du salut la plus assurée. On rapporte que ces pieux & utiles établissemens, fort agréables aux Peuples, se multiplierent en peu de temps; & qu'ils ont continué à procurer une infinité de bonnes œuvres. C'est ce qu'on put plus particulierement remarquer dans la Confrairie appellée de saint Jean décollé.

J. B. Juss. lib. 2, c. 11, p. 134.

Le principal devoir de ces Confreres étoit d'accompagner les Criminels au lieu du ſupplice, pour les aſſiſter, les conſoler, & les diſpoſer chrétiennement à la mort. Mais depuis pluſieurs générations on ne connoiſſoit plus, ni l'eſprit, ni les pratiques de ce ſalutaire Inſtitut. Ceux qui pour leurs crimes avoient été condamnés au dernier ſupplice, y étoient communément traînés comme des bêtes, ſans aucun ſecours ſpirituel. Le zèle du ſaint Archevêque le ſollicita en faveur de ces miſérables, doublement malheureux. Il ſçut ſi bien perſuader aux Nobles, & aux plus diſtingués de la Ville, le mérite de la charité, dans l'accompliſſement de ce qui eſt preſcrit pour cette Confrairie, que le Gouverneur de Milan & les premiers Officiers du Roi Catholique s'y firent inſcrire, & donnerent un exemple de charité qui fut imité. Bien des gens qu'on voyoit auparavant croupir dans une ſcandaleuſe oiſiveté, ſe trouverent ainſi utilement occupés à d'édifians exercices : l'intention du Saint, en invitant les plus Nobles à cette œuvre de

miséricorde, étoit en effet d'occuper chrétiennement ceux qui n'avoient ni travail, ni occupation ; & de procurer à des malheureux tous les secours que l'Eglise peut procurer à ses enfans. C'est pourquoi il avoit ordonné que d'abord la Sentence rendue, les Criminels seroient menés dans la Chapelle de leurs Prisons, où ils pouroient rester au moins pendant deux jours ; & que le Prieur de la Compagnie avec quelques autres Confreres, leur annonçant qu'il falloit mourir, les exhorteroient en même temps à souffrir patiemment, & en esprit de pénitence, la rigueur & l'ignominie du supplice.

Les Officiers du Roi & de la Justice se conformerent au Réglement de S. Charles ; & depuis ce temps-là les Condamnés sont d'abord remis entre les mains du Chapelain de la Compagnie, ou d'un Confesseur, pour en recevoir les seçours spirituels nécessaires dans cette extrémité ; après quoi ils sont toujours accompagnés par les Confreres, & souvent par de bons Religieux, attentifs à leur rendre toutes les assistances

poſſibles, & ne les point abandonner qu'après leur dernier ſoupir.

A la perſuaſion de ſaint Charles l'Egliſe de Milan embraſſa dans le même temps la dévotion des Litanies Mineures, ou Rogations, de la maniere qu'elles avoient été autrefois inſtituées par Saint Mammert, Evêque de Vienne en France, c'eſt-à-dire avec le jeûne de trois jours; ce qui avoit obligé l'ancien Rituel Ambroiſien de les transférer dans la ſemaine d'après l'Aſcenſion, parce que l'Egliſe n'a point coutume de jeûner durant ce temps, & avant le départ de ſon Epoux. La même négligence qui avoit laiſſé perdre l'uſage de tant de ſaintes pratiques, avoit tellement corrompu ce qui reſtoit encore de celle-ci, qu'au lieu d'appaiſer la colere divine, elle ne pouvoit que l'irriter par les irrévérences qui s'y commettoient : non-ſeulement on ne jeûnoit pas, mais même on s'abandonnoit aux plus infâmes excès de débauche : les Proceſſions marchoient dans une telle confuſion ou un tel déſordre, qu'il n'y paroiſſoit ni marque de religion, ni ombre de piété.

Touché de cette profanation, le saint Cardinal n'eut point de repos qu'il n'en eût banni tous les abus, & rétabli le jeûne ainsi qu'il étoit autrefois pratiqué. Il ordonna pour cet effet que tout le Clergé se rendroit avant le jour à la grande Eglise, sans tumulte, chacun dans son rang; & que là il recevroit avec le Peuple des cendres sur la tête, de la propre main de l'Archevêque. Il faisoit partir ensuite chaque Procession dans un si bel ordre, & toutes choses y étoient si régulierement observées, que les Fideles édifiés entroient sans peine dans l'esprit de ces Prieres solemnelles, dont la fin est de nous disposer par la pénitence à recevoir le Saint-Esprit à la solemnité de la Pentecôte. Ce qui soutenoit encore la piété du Peuple, c'étoit l'exemple de leur Pasteur; car il avoit une telle vénération pour cette pratique, qu'il ne manquoit jamais d'y assister tous les ans en habits pontificaux, & de jeûner durant ces trois jours au pain & à l'eau. Les Milanois s'y porterent aussi presque avec le même zèle: non-

ſeulement ils en bannirent tout ce qui s'y étoit introduit de vicieux ; ils obſerverent de plus les jeûnes, & ſe trouvoient preſque tous à ces édifiantes Proceſſions, ſuivant le Clergé d'un air contrit & humilié, & uniſſant leur voix à celle des Prêtres, pour chanter les louanges de Dieu, ou pour implorer ſa miſéricorde.

Saint Charles trouva un autre déſordre à corriger, déſordre que la négligence des Supérieurs Eccléſiaſtiques ſembloit avoir autoriſé. Les ſix Quartiers, ou les ſix Portes de Milan, ſuivant une ancienne coutume, font tous les ans certaines offrandes publiques à la Fabrique du Dôme durant ſix Dimanches conſécutifs, à commencer par le premier après la Pentecôte: ces préſens étoient d'ordinaire portés l'après dîné, & toujours avec des cérémonies qui ne différoient en rien des jeux les plus profanes dont on divertit ou amuſe quelquefois la Populace : toute la Ville y accouroit en foule comme à un ſpectacle de joie publique, ou à une Fête de Théâtre. L'ancien

L. 2. c. 11. p. 137. Auteur, témoin oculaire de ce qu'il raconte, nous a épargné le détail des crimes qui se commettoient à cette occasion, & des irrévérences dont on déshonoroit l'Eglise même, où ces présens étoient offerts. Ce récit n'auroit pu faire honneur ni à la Religion, ni à la Police de sa Patrie. Il s'est donc contenté de nous apprendre que saint Charles, percé de douleur de voir cette profanation des jours de fêtes & des lieux saints, se hâta de la faire cesser pour toujours: il ordonna que ces offrandes ne se feroient désormais que le matin dans le temps de la Grande-Messe; que les Curés des six quartiers, revêtus de leurs habits de Chœur, & précédés de la banniere de la Ville où est peinte l'image de son protecteur saint Ambroise, accompagneroient les Offrandes en Procession, chantant avec dévotion & modestie; & que tous les Fideles qui voudroient s'y trouver, marcheroient en silence, ou chanteroient les louanges du Seigneur avec le Clergé. L'ordre fut exactement exécuté.

Pour être aidé dans le grand ouvrage qu'il avoit entrepris, le Cardinal Borromée avoit d'abord rétabli ſon Tribunal Eccléſiaſtique; & l'une de ſes plus grandes attentions fut de le remplir d'Officiers éclairés, courageux, & incorruptibles. Excellens Théologiens, habiles Canoniſtes, connoiſſant bien les regles & les aimant, ils étoient le Conſeil, & comme le flambeau de l'Archevêque dans les affaires difficiles.

Avec la même ſageſſe, & pour aſſurer tout le bien qu'il avoit déja fait, ou qu'il eſpéroit de faire, le Cardinal diſtribua toute la Ville par Quartiers; établit dans chaque Quartier pluſieurs perſonnes de mérite, connues par leur probité, & les chargea de veiller ſur les mœurs des Particuliers qui pourroient cauſer du ſcandale, de même que ſur les néceſſités ſpirituelles, ou corporelles, des pauvres. Il fonda en même temps, & dans les différens Quartiers de cette grande Ville, des Ecoles chrétiennes, pour y enſeigner gratuitement les principes de la Religion, les

vérités Catholiques, & les regles des mœurs.

Saint Charles ne montra pas moins de zele pour la réformation des Monafteres. Ceux de Filles confacrées à Jefus-Chrift par des vœux, furent remis fous la Clôture felon l'Ordonnance du Concile de Trente, & rétablis dans l'exacte pratique de leurs regles. Il y en eut d'abord qui murmurerent, & on ne vit que trop de laïques, amis ou parens, qui applaudirent à leurs murmures, prétendant que la liberté & la propriété dont on les privoit, étoient du nombre de leurs priviléges: on appelloit priviléges les abus les plus contraires à la profeffion & aux promeffes des ames religieufes. Le faint Archevêque fit ceffer les plaintes des uns & des autres, autant par l'inftruction & la fageffe de fes Ordonnances, que par cette douceur dont il fçavoit tempérer la fermeté.

A bien des égards toute la Ville de Milan avoit déja commencé de prendre une nouvelle face, lorfque le faint Réformateur jugea à pro-

pos de ne plus différer la visite du Diocèse ; après laquelle il comptoit bien de revenir sur ses pas, pour achever ce qu'il ne regardoit que comme ébauché. Il est vrai que la prudence & la charité l'avoient plus d'une fois obligé de remettre à un autre temps la correction, dont les esprits trop échauffés ne paroissoient pas alors capables : ils avoient besoin qu'on leur donnât le temps de réfléchir & de rentrer en eux-mêmes. Tels furent les Chanoines d'un Chapitre appellé de Sainte Marie *de la Scala* ; & les Religieux nommés *les Freres humiliés*. Nous en parlerons ailleurs.

Le zele de notre Cardinal croissoit toujours, & ne connoissoit point d'autres bornes que celles de son devoir. Pasteur d'un nombre presqu'infini de brebis malades, ou égarées, il se croyoit avec raison chargé de leur procurer tous les moyens de salut ; & il partit de Milan, résolu de ne cesser de travailler, que lorsqu'avec le secours du Ciel il auroit ramené à la regle tout ce qui s'en étoit écarté dans

l'étendue de ſon Diocèſe. Mais cela ne pouvoit être ni le travail d'une ſeule année, ni le fruit d'une premiere viſite. Tout ce qui concerne la Religion étoit ſi étrangement avili, ignoré, ou mépriſé, que le zelé Viſiteur ne put en être témoin ſans verſer des larmes. Mais la main de Dieu le ſoutenoit ; & ſur cet appui il ne perdit point l'eſpérance d'extirper le vice & l'erreur, de proſcrire les ſuperſtitions & les débauches, & de rétablir enfin partout l'ordre, la diſcipline, & les ſaints exercices de la vie chrétienne.

Pour appuyer d'abord ſa réforme ſur des fondemens ſolides, ſaint Charles fit dans les différentes parties du Diocèſe, & dans la ſuite des temps, ce qu'il avoit déja fait dans la Ville capitale ; c'eſt-à-dire, qu'il commença par le Clergé. Il falloit l'inſtruire, pour réuſſir à le corriger. Par les relations exactes de ſes Archidiacres, ou Vicaires Forains, non-ſeulement il connoiſſoit les noms, l'âge, les Bénéfices, ou l'emploi de tous ſes Eccleſiaſtiques ; mais il étoit encore

informé des mœurs, de la conduite & de la capacité d'un chacun. Rendu ſur les lieux, il les appelloit en ſa préſence ; & il étoit en état de parler à tous enſemble, ou à chacun ſéparément, comme s'il avoit longtemps converſé avec eux. Sa préſence inſpiroit le reſpect ; ſes lumieres, qui ſembloient percer dans ce qu'il y avoit de plus obſcur ; ſa réputation de régularité, & ſa fermeté connue, quoique toujours mêlée de douceur, tout cela faiſoit les plus fortes impreſſions ſur les eſprits & ſur les cœurs. Les moins irréguliers ne paroiſſoient pas devant le Cardinal ſans quelque tremblement : mais les coupables (& on peut dire que preſque tous l'étoient plus ou moins) ne s'aviſoient jamais de nier ou d'excuſer leurs fautes. Proſternés aux piés de leur Paſteur, en qui ils reconnoiſſoient un Juge & un pere, ils le conjuroient avec larmes de vouloir bien pardonner le paſſé, & leur preſcrire des regles qu'ils promettoient d'obſerver déſormais avec la plus ſcrupuleuſe fidélité. C'étoit déja quelque choſe.

Un autre avantage que saint Charles retira de la parfaite connoissance qu'il avoit de tous ses Clercs, fut de faire valoir les talens du petit nombre de bons Sujets qu'il découvrit, & qu'il ne manqua point de placer, selon leur portée & leur mérite, pour l'utilité des Paroisses, des Bourgs, des Villages, ou de la Campagne. Quant à ceux qui avec des mœurs assez équivoques, croupissoient dans une profonde ignorance, il les faisoit venir à Milan, pour leur procurer charitablement l'instruction & les moyens de se corriger: pendant qu'il faisoit desservir leurs Cures, ou autres Bénéfices, par des Sujets choisis, il retenoit les autres dans une sainte retraite, occupés à la lecture, à la priere, à de bonnes conférences & à de saints exercices: il avoit gagé un Professeur de Théologie pour leur apprendre d'abord les principes de la Religion, & ensuite toutes les regles de la discipline de l'Eglise. En les instruisant, on ne travailloit pas moins à réformer leurs mœurs, & à les exercer dans toutes les prati-

ques chrétiennes, jusqu'à ce qu'ils fussent capables de conduire sagement leur petit troupeau : car saint Charles ne confioit jamais les grandes Paroisses qu'à des Sujets d'une capacité & d'une vertu distinguée.

Comme il comptoit pour rien les plus pénibles travaux, & toutes les fatigues du ministere, il se transportoit par-tout, & ordinairement à pied, sans négliger les plus petits Hameaux où il y avoit une Eglise, quoique situés quelquefois dans des lieux sauvages & presque déserts. Dans tous les quartiers de sa visite il examinoit avec soin les Eglises, les Chapelles, les Sacristies, les Oratoires, les Confrairies, les Hôpitaux, les Monastéres, & généralement tous les lieux de piété, sans oublier les Cimetieres, qu'il avoit soin de faire enfermer; & dans lesquels il trouva plus d'une fois des irrégularités à corriger, qui ne déshonoroient pas seulement la Religion, mais l'humanité même. Les écoles de la doctrine chrétienne attiroient sur-tout les regards du Prélat : c'étoit sur cet objet qu'il veil-

loit avec une attention particuliere, afin que la foi Catholique y fût toujours enſeignée dans ſa pureté, & que la Jeuneſſe, élevée dans les ſaintes maximes du Chriſtianiſme, apprît de bonne heure à ſanctifier le travail, & les jours de Fêtes, au lieu de les paſſer, comme on faiſoit communément, aux jeux & à la débauche.

Les travaux de ſaint Charles ſe renouvelloient ainſi tous les jours, ou plutôt ils étoient ſans interruption. Ce n'eſt point exagerer, que de dire que dans le cours de ſes viſites il ne ſe repoſoit jamais, ni durant tout le chemin, qu'il faiſoit en prieres, & le plus ſouvent ſans voiture, ni dans les lieux qu'il alloit viſiter, puiſqu'en y arrivant il entroit d'abord dans l'Egliſe, où après une priere publique, & une prédication qu'il faiſoit au peuple, il commençoit de ſuite le travail. Il n'avoit pas plutôt viſité une Egliſe dans un endroit, que, ſans perdre un moment de temps, il paſſoit dans une autre : aſſez ſouvent il en viſitoit pluſieurs dans le même jour, à

moins qu'il ne trouvât dans une Ville, ou dans quelque gros Bourg, un nombre d'affaires difficiles à terminer.

Cette célérité cependant n'empêchoit point qu'il ne fît dans chaque lieu tous les changemens nécessaires, ou qu'il ne prît toutes les connoissances dont il avoit besoin, pour apporter le reméde convenable à chaque mal. Ce qu'on lui avoit vu faire d'abord dans sa Cathédrale, & dans les autres Chapitres de la Ville de Milan, pour fixer la résidence des Chanoines, il le fit dans toutes les Eglises Collégiales du Diocèse. Autorisé & secondé dans son zele par le saint Pape Pie V, si un Chanoine avoit plusieurs Bénéfices incompatibles, le Cardinal l'obligeoit de renoncer à l'un, & de desservir l'autre, selon les Canons. Si les rétributions trop modiques ne suffisoient pas à la subsistance des Chanoines, il les augmentoit d'une partie de ses propres pensions. Si le nombre des Ministres étoit trop petit pour faire régulierement les Offices, il

unissoit quelques autres Bénéfices simples à ces Collégiales : & lorsqu'elles se trouvoient dans des lieux incommodes, mal-sains, ou peu habités, il les transféroit dans une Ville voisine, ou dans quelques Bourgs, selon qu'il convenoit, & à la santé des saints Ministres, & à l'utilité spirituelle des peuples. Les premiers Historiens de saint Charles rapportent plusieurs exemples de ces sortes de translations.

Il tint à peu près la même conduite à l'égard des Eglises Paroissiales : il obligeoit rigoureusement tous les Curés de résider chacun dans sa Cure, & de n'habiter que les maisons particulierement destinées pour leur logement. En cela le sage Pasteur avoit plus d'une vue. Lorsque dans certains lieux il n'y avoit point de maison spécialement destinée pour le Curé, ou si elle se trouvoit en tel état qu'on ne pût l'habiter sans quelque danger, l'Archevêque ne manquoit pas d'y pourvoir sans délai; & il en usoit avec la même charité envers les Curés qui ne retiroient pas de quoi fournir à leur

ſubſiſtance ; car ou il uniſſoit quelque petit Bénéfice à la Paroiſſe, ou il obligeoit le peuple à entretenir les Miniſtres de l'Autel, ſelon leurs beſoins & ſes facultés.

Mais rien ne contribuoit plus au ſuccès de ces viſites Paſtorales, que la maniere dont le Cardinal Borromée les faiſoit, & cette odeur de ſainteté qu'il répandoit dans tous les lieux où on le voyoit paroître. Sa coutume invariable fut de ne loger jamais que chez les Curés, & de ne leur être point à charge, y laiſſant toujours plus que lui & ſa petite ſuite n'avoient pu dépenſer. Il évitoit avec ſoin les Châteaux & les Maiſons des perſonnes riches, où il auroit pu trouver toutes ſortes de commodités : auſſi ſe trouva-t-il plus d'une fois réduit à coucher, tantôt ſur de ſimples planches, tantôt ſur un peu de paille, ou ſur quelques feuilles d'herbes deſſéchées, & quelquefois ſur la terre nue. Jamais il ne permit que le Curé quittât ſon lit, & s'il s'en trouvoit quelqu'un qui en eût pluſieurs (ce qui étoit aſſez rare dans ces Campagnes,) le

Cardinal y faisoit coucher ses Officiers ou ses Valets, dont il préféroit le repos au sien propre.

Nous ne faisons ici qu'effleurer, ou toucher légérement cette matiere: la suite nous obligera souvent d'y revenir, pour continuer à faire connoître, & les travaux immenses de notre Saint, & tous les succès dont il a plu à Dieu de les couronner pour la gloire de son nom, & le salut d'une infinité d'ames.



CHAPITRE VI.

Attentions de ſaint Charles à fermer ſon Diocèſe aux nouvelles Héréſies : il eſt employé par le Pape Pie V. pour délivrer quelques Villes d'Italie de cette contagion.

QUelque continuelle que fût la vigilance de ſaint Charles à rétablir les mœurs, & la diſcipline dans l'intérieur de ſon Diocèſe, cela ne l'empêchoit pas de porter ſes attentions ſur un autre objet non moins intéreſſant. Il n'ignoroit pas que la corruption des mœurs, & l'ignorance, rendent toujours les peuples ſuſceptibles de toutes ſortes d'erreurs & de mauvaiſes doctrines. D'ailleurs, les nouvelles héréſies dans différentes contrées, faiſoient tous les jours de malheureux progrès : des peuples déja ſéduits environnoient le Diocèſe de Milan, & ce voiſinage ſurtout affligeoit cruellement le ſaint Paſteur ; ſa charité le faiſoit d'autant plus craindre pour ſes Brebis,

1566.

qu'on prétendoit que le venin de l'héréſie s'étoit déja gliſſé dans quelques coins de l'Italie ; & que dans la Ville même de Milan, plus d'un Prédicateur s'étoit rendu ſuſpect par quelques expreſſions peu meſurées.

Saintement allarmé pour le ſacré dépôt & la ſûreté du troupeau, le Cardinal Borromée ne négligea rien de tout ce qu'il eſt permis d'attendre de la ſollicitude Paſtorale. Il réïtéra ſes ordres à tous ſes Vicaires pour les rendre toujours plus attentifs : il excita la vigilance des Miniſtres de la foi, les mit en état de multiplier les ſurveillans, & leur promit toute ſorte de ſecours. En même temps il établit des Viſiteurs pour examiner les nouveaux livres qu'on voudroit faire imprimer, ou qui paroîtroient imprimés ailleurs. Il érigea de plus une Congrégation de bons Théologiens pour examiner avec ſoin ce qui paroîtroit ſuſpect, & cenſurer ou proſcrire tout ce qui ſeroit reconnu expreſſément contraire à la pureté de la foi Catholique. Enfin il fit faire les plus fortes menaces, tant aux Imprimeurs qu'aux

J. B. Juſſ. l. 2. p. 104.

Libraires, s'il ſortoit rien de leurs mains qui ne fût muni du ſceau de l'approbation requiſe. Précaution néceſſaire, mais qui ne ſuffit pas toujours pour empêcher l'impreſſion de très-mauvais Ouvrages : nous en avons plus d'un exemple. Auſſi ſaint Charles n'eut garde de s'en tenir là pour garantir ſes peuples du prochain danger qui les menaçoit. Dans les Actes de l'Egliſe de Milan, on peut lire avec fruit & avec édification les différentes Regles, les Ordonnances ou les Décrets qu'il publia à ce ſujet.

Peu content d'avoir ſévérement défendu à tous ſes Diocèſains le commerce même civil avec les Hérétiques, ſans une juſte néceſſité & une permiſſion expreſſe par écrit, il recommanda aux Curés de veiller de près ſur ceux à qui elle ſeroit accordée. Les circonſtances des temps & des lieux demandoient & autoriſoient toutes ces précautions. Dans les inſtructions adreſſées aux Vicaires forains, le Cardinal leur ordonnoit d'obſerver avec grand ſoin les Etrangers qui arriveroient

dans leur diſtrict, & ceux particulierement qui viendroient des lieux ſuſpects, ou qui porteroient quelques nouveaux Imprimés. Si l'on ſe rendoit extrêmement attentif à leurs diſcours & à leurs démarches, on ne l'étoit pas moins à examiner tous leurs papiers, ſans négliger les manuſcrits : on ſçait combien les Partiſans de nouvelles erreurs ont de l'induſtrie pour les répandre. Si quelqu'un ſe rendoit ſuſpect par ſes actions, ou par ſes paroles, il étoit auſſi-tôt arrêté, & on en donnoit avis aux Officiers de l'Archevêque. Tant dans la Ville que dans le Diocèſe de Milan, tous les Maîtres d'Ecole furent obligés de faire leur profeſſion de foi, & de ne mettre entre les mains de leurs Diſciples que des Livres orthodoxes, dont on avoit ſoin de leur donner le Catalogue.

Si tout cela paroiſſoit bien gênant (& il l'étoit en effet) ce qui ſe paſſoit dans les Provinces voiſines en montroit la néceſſité. L'Héréſie toujours turbulente, en corrompant la religion des Peuples, avoit ſoulevé les Brebis contre les Paſteurs,

ſouvent les Enfans contre le pere, & quelquefois les Sujets contre le Souverain. Des Chrétiens autrefois ſoumis & pacifiques, en perdant la foi, ſembloient avoir perdu tout reſpect pour les loix, & étouffé en eux les ſentimens même de la nature. Ce mortel poiſon cependant ne ceſſoit de ſe répandre.

L'Italie même n'avoit pas eu le bonheur de s'en garantir dans toutes ſes parties. Les deux premiers Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire de ſaint Charles, rapportent qu'un faux Prédicateur, imbu de ces nouvelles Héréſies, avoit déja commencé de les ſemer dans une célebre Ville d'Italie. Bien des gens s'en étoient laiſſé infecter; & lorſque le Miniſtre de la foi voulut en informer, ſelon le devoir de ſa charge, pluſieurs perſonnes de qualité s'y trouvant intéreſſées, armerent contre lui-même une troupe de bandits qui n'avoient rien à perdre, & qui ſe porterent d'abord aux plus grands excès: le Miniſtre du Pape fut cruellement outragé, & deux Religieux poignardés.

Efforts des Sectaires pour entamer l'Italie.

L'horreur de cet attentat, & le péril qui menaçoit tant d'ames, ou déja perverties, ou faciles à être séduites; la crainte d'ailleurs qu'un feu si vif dès sa naissance n'embrasât peut-être bientôt tout le pays, comme il étoit déja arrivé dans plusieurs grands Etats en-deçà & en-delà les Monts, tout cela pénétra le cœur de Pie V; & il se hâta d'y apporter le reméde le plus efficace. Sa Sainteté le croyant trouver, ce prompt reméde, dans la sagesse, le zèle, la fermeté & les autres talens du Cardinal Borromée, le nomma son Légat dans cette affaire, avec un pouvoir absolu & une pleine autorité *.

S. Charles est choisi par S. Pie pour s'opposer au premier feu, &c.

Ce choix faisoit honneur à saint

* *Nefarium hæreseos scelus, cujusdam Concionatoris olim impietate, verbisque conceptum, quod diu latuerat, in præcipua quadam Italiæ urbe tunc apparuit. Inquisitor suo jure uti, in jus vocare, & in custodiam dare, ob quorumdam magnam potentiam, minimè poterat. Duo Religiosi viri ob eam rem crudeliter interfecti erant. Pontifex eò sua sponte Carolum misit: pauca mandata, sed maximam autoritatem tribuit, &c.* Car. Basc. in vit. S. Caroli. t. 2. L. 6. p. 30.

Charles : la Cour de Rome, qui ne pouvoit ignorer ni le nombre, ni l'importance de ſes occupations, & qui ne manquoit pas d'ailleurs de grands Perſonnages, ſe ſeroit peut-être déterminée pour un autre Légat; mais le Pontife regnant avoit une telle idée de l'Archevêque de Milan, de ſa vertu & de ſa capacité, qu'il le comptoit toujours le premier entre les Cardinaux, ou les Prélats de mérite qu'il honoroit de ſa confiance.

Le pieux Cardinal préſumoit moins de lui-même, mais il eſpéroit en Dieu. Ayant accepté la commiſſion, il mit tout ſon Clergé & ſon peuple en prieres ; & ces prieres publiques furent diſtribuées de telle ſorte, ſoit dans les Maiſons Religieuſes, ſoit dans les autres Egliſes, que de jour & de nuit on prioit ſans interruption pour le ſuccès de cette affaire, ainſi que la primitive Egliſe avoit autrefois prié pour la délivrance de ſaint Pierre détenu dans les Priſons d'Herode. Comme la foi & le zéle de la Religion étoient encore plus ardens dans le cœur de ſaint Charles,

gue dans le reste des Fideles, il ajoutoit à la ferveur de ses prieres des jeûnes rigoureux, & de très-grandes mortifications.

Le Seigneur ne méprisa point les vœux désintéressés de son Serviteur, ni les prieres de son peuple. Avant que le Cardinal Borromée fût sorti de Milan, les affaires avoient commencé de prendre un meilleur train, & il n'en falloit point être surpris, ajoute son Historien; car si le Saint n'avoit pas encore commencé de traiter avec les hommes, il avoit déja traité avec Dieu *. Arrivé sur les lieux pour y consommer cette affaire, il tourna les choses avec tant de ménagement, de prudence & de dextérité, que les coupables déja confus de leur attentat, & aussi charmés du procédé de l'Archevêque,

* *Eo nondum profecto, componi res cœperunt: neque id mirum, quia licet cum hominibus, quibuscum oportebat, nondum egisset, egerat cum Deo tamen.... Cùm ad locum venisset, veritate ac vi argumentorum, tum prudentiâ, atque autoritate, imprimisque divinâ ope, flexit potentûm animos.... Qui eum veluti Angelum Dei sibi advenisse prædicabant*, &c. Idem, ibidem.

que perſuadés par la force de ſes raiſonnemens, ſe rendirent à lui ſans réſiſtance : ils abjurerent l'héréſie, & dirent anathême à toutes les erreurs, qu'ils n'avoient adoptées que parce que leur ignorance étoit peut-être auſſi grande, que la ſubtilité du Miniſtre qui avoit entrepris de les ſéudire. Tous les Miniſtres du Pape furent retablis dans le libre exercice de leurs fonctions. Si le Prédicateur ſcandaleux, & les Meurtriers, n'eurent pas le bonheur d'être du nombre des Pénitens, ils reçurent du moins une partie du châtiment qu'ils avoient mérité. La paix ainſi rétablie dans cette Ville, & la Religion vengée, les actions de graces furent publiques ; & les Habitans diſoient tout haut, que c'étoit un Ange, non pas un homme, qui leur avoit été envoyé pour les délivrer du monſtre de l'Héréſie, & de ſes ſuites.

Heureux ſuccès.

Cet heureux ſuccès dans une occaſion ſi critique, fit que le Souverain Pontife employa encore le miniſtere de ſaint Charles dans une autre affaire fort ſemblable. Le ve-

nin des nouvelles Héréſies avoit déja fait de funeſtes progrès dans un certain Ordre Religieux : la plupart de ces Freres, qui ne craignoient pas Dieu, & qui n'aimoient point leur Regle, gâtés d'abord par de mauvaiſes lectures, s'infectoient mutuellement par des entretiens plus qu'indiſcrets. Il étoit à craindre que la contagion ne ſe répandît bientôt au-dehors, & ne ſe communiquât peut-être de proche en proche dans différens endroits de l'Italie. Cela méritoit bien les attentions des Paſteurs, ſur-tout du Vicaire de Jeſus-Chriſt.

J. B. Juſſ. l. 3. c. 15. p. 163.

Saint Charles ne ſentit pas moins le danger, & la néceſſité d'uſer de diligence ; il en fit beaucoup, & ſes recherches furent ſi exactes, que quoique les Religieux accuſés ſe fuſſent déja ſéparés, & cachés en divers lieux, il ſçut les découvrir, les faire arrêter, & amener en ſa préſence. Mais ce qui eſt plus eſtimable, il fut donné au ſaint Cardinal de faire rentrer ces eſprits égarés en eux-mêmes, & dans les voies de la pénitence. Sans éclat, du moins ſans

effuſion de ſang, il fit ceſſer le ſcandale, & coupa la racine à de plus grands maux, qu'on pouvoit juſtement appréhender. Si l'Héréſie, qui dans le même ſiecle, & dans une grande partie de l'Europe, triomphoit preſque ſans réſiſtance, ne put compter l'Italie au nombre de ſes conquêtes, c'eſt à une Providence très-ſpéciale, & au zéle actif de ſaint Charles, qu'on en fut redevable.

Les anciens Auteurs, qui n'ont point nommé cette Ville d'Italie dont il étoit queſtion dans le premier cas, ne nomment pas non plus l'Inſtitut dont il s'agit ici. Le lieu & les temps les obligeoient ſans doute à ce ménagement. En reſpectant les loix de la charité, ils n'ont fait rien perdre à l'Hiſtoire : il importe peu à la Poſtérité de ſçavoir les noms de ceux qui ont été quelque temps mauvais, dès-là qu'ils ont ceſſé de l'être.

CHAPITRE VII.

Saint Charles fonde plusieurs Séminaires, quelques Colléges & diverses Communautés, pour l'instruction & l'édification des Fideles.

1566. QUoique saint Charles n'eût pû trouver encore le temps de visiter qu'une très-petite partie de son vaste Diocèse, il en connoissoit déja tous les désordres, & il sentoit toujours mieux de quels secours les peuples avoient besoin, pour apprendre enfin à vivre selon l'esprit de la sainte Religion qu'ils professoient à l'extérieur. Pour les arracher à leurs criminelles habitudes, & leur faire abandonner des pratiques ou superstitieuses, ou impies & antichrétiennes, il falloit commencer par les instruire des vérités de la foi, des maximes de l'Evangile, des Loix de l'Eglise, & sur-tout des Regles des mœurs, dont on s'étoit étrangement éloigné; & ce n'étoit pas moins aux vieillards, qu'aux jeunes gens,

que cette inſtruction étoit néceſſaire. Les peres & les meres n'avoient pu apprendre à leur famille, ni les Maîtres à leurs Domeſtiques, ce qu'ils n'avoient jamais ſçu, ni pratiqué eux-mêmes.

Mais pour fournir à tant de différens peuples, dans une multitude de Paroiſſes, cette inſtruction dont ils avoient tous un beſoin égal, l'embarras ne pouvoit être que très-grand dans ces commencemens de l'Epiſcopat de ſaint Charles. Juſqu'alors (& les ſuites ne furent pas plus gracieuſes) il n'avoit trouvé preſque par-tout que des Cures vacantes ou mal remplies, & des Prêtres ſemblables au peuple; les uns vicieux, les autres profondément ignorans; & pluſieurs auſſi éloignés de la connoiſſance, que de la pratique de leurs devoirs les plus eſſentiels. Il eſt vrai que l'approche du Cardinal, la crainte ou le reſpect pour ſa perſonne, les faiſoient paroître ordinairement ſoumis & dociles en ſa préſence. On les voyoit quelquefois arroſer ſes piés de leurs larmes; accuſer leur négligence, ou leur turpitu-

de, & promettre d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on voudroit exiger d'eux. Mais cela ne pouvoit ni les éclairer, ni les changer en un moment. En recevant des mains de leur Archevêque les Reglemens & les plus ſages Ordonnances, ces Curés & ces Prêtres n'acqueroient pas d'abord, ni la lumiere dont-ils manquoient peut-être pour les entendre, ni la facilité de les obſerver, & encore moins le moyen de les faire comprendre & pratiquer à des Laïques peu accoutumés à écouter des Paſteurs ſi peu dignes de leur confiance.

Nous avons déja vu une partie de ce que le zèle du Cardinal Borromée lui fit entreprendre dans le cours de ſes premieres viſites; ſoit pour arrêter les ſcandales, & porter une ſorte de reméde aux maux les plus preſſans; ſoit pour mettre d'abord quelque ordre & quelque décence dans le Service Divin, ou pour procurer des ſecours ſpirituels aux Fideles, par la réſidence des Paſteurs, & leur aſſiduité aux ſaints Offices. Il éloignoit des fonctions du Miniſ-

tere tous les Prêtres ſcandaleux qui ne répandoient qu'une odeur de mort. Ceux dont la vie, quoique moins licencieuſe, étoit peu réguliere, ou qui manquoient de capacité, il les envoyoit à Milan, afin que dans une ſainte Retraite, & avec tous les ſecours que ſa charité leur procuroit, ils appriſent enfin ce qu'ils devoient eux-mêmes pratiquer, & ce qu'ils étoient chargés d'enſeigner aux autres. Saint Charles avoit été obligé, par la rareté de bons Miniſtres, de laiſſer encore en place les moins mauvais; parce qu'on ne devoit point abandonner un ſi grand nombre d'Egliſes ſans quelque Paſteur, & qu'il ne pouvoit pas en donner de bons à toutes. Mais il ne négligea rien pour ſe mettre en état de procurer au plutôt un ſi grand bien à tout ſon Diocèſe.

Pour cela, il falloit ſe hâter d'élever de jeunes Clercs, de former avec ſoin ceux qui étoient déja dans le Miniſtere, & ajouter à l'inſtruction tout ce qui peut ſervir à regler la décence des mœurs & la conduite d'un parfait Eccléſiaſtique. Le ſaint

Concile de Trente avoit fait des Décrets & donné des Regles pour tout cela : il avoit expreſſément ordonné à tous les Evêques de faire ériger des Colléges & des Séminaires ; & on a déja dit que le Cardinal Borromée, avant même ſon départ de Rome, avoit commencé d'exécuter les Canons du Concile : mais dès ſa premiere arrivée à Milan il s'y porta avec d'autant plus d'ardeur, que l'expérience de tous les jours lui rendoit plus ſenſible la néceſſité d'une œuvre ſi ſalutaire.

Quels étoient les Séminaires que S. Charles établit à Milan.

Sans être détourné de ce deſſein par la variété des affaires, ou par la multitude de ſes occupations, ni effrayé par la grandeur des dépenſes, il commença l'établiſſement de trois Séminaires dans la ſeule Ville de Milan, & de trois autres dans différens quartiers du Diocèſe.

Le premier & le plus grand, appellé de ſaint Jean-Baptiſte, étoit deſtiné à l'éducation des jeunes Clercs déja choiſis, qui ayant une parfaite connoiſſance de la Grammaire, & des principes des Belles-Lettres, don-

noient lieu d'espérer qu'ils réussiroient aussi dans l'étude de la Philosophie & de la Théologie. On les formoit encore dans la science des Canons, afin qu'avec tous ces secours ils se rendissent assez habiles pour remplir un jour les plus considérables emplois dans le gouvernement du Diocèse. Si cet établissement annonçoit d'abord la magnificence de son Fondateur, il n'éprouvoit pas moins tous les jours la continuation de sa charité & de sa sollicitude Pastorale. Le Cardinal l'honoroit souvent de sa présence; il examinoit lui-même les progrès de ses Séminaristes dans les sciences & dans la piété; il leur faisoit des discours sur la sainteté de leur vocation, assistoit à toutes leurs actions publiques, & sembloit faire ses délices de leur compagnie, comme de leurs exercices. Rien n'étoit plus propre à élever leurs sentimens, & à soutenir une noble émulation.

Dans le second Séminaire de la Ville, appellé *la Canonica*, on cultivoit & instruisoit avec soin de jeunes gens qui, sans avoir de grands

talens pour les hautes ſciences, pouvoient devenir utiles à l'Egliſe. Les Directeurs veilloient ſur leurs mœurs, & les Profeſſeurs leur expliquoient l'Ecriture ſainte, les Cas de conſcience, & le Catéchiſme du Concile de Trente, les Rubriques, les Cérémonies, avec tout ce qui concerne l'adminiſtration des Sacremens. Lorſqu'on étoit content de leur conduite, on les mettoit auprès de quelques bons Curés, qu'ils aidoient dans leurs fonctions, & continuoient ainſi à ſe former eux-mêmes pour le gouvernement des moindres Paroiſſes. Ce ſecond Séminaire n'avoit que ſoixante places; au lieu qu'on en comptoit cent cinquante dans le premier.

Saint Charles avoit ſpécialement deſtiné le troiſieme pour les Prêtres qu'il étoit obligé de retirer pour un temps de leurs Cures, lorſque par leur incapacité, ou par des mœurs peu réglées, ils étoient devenus inutiles, ou nuiſibles même aux Peuples qui leur étoient confiés. Pendant tout le temps qu'il les retenoit à Milan, il fourniſſoit généreuſement tout

le néceſſaire à leur nourriture & à leur entretien ; il les viſitoit quelquefois, & les exhortoit fortement à profiter de leur retraite pour ſe purifier par une bonne Confeſſion. Il leur donnoit des Supérieurs & des Directeurs habiles, chargés non-ſeulement de les inſtruire, mais auſſi de les exercer dans les pratiques de la piété chrétienne & de la diſcipline eccléſiaſtique. Lorſque devenus plus habiles & mieux réglés, ils donnoient des preuves de leur changement, l'Archevêque les renvoyoit dans leurs Bénéfices, & en appelloit ſucceſſivement un nombre d'autres, qui avoient beſoin d'un pareil ſecours tant pour leur propre ſalut, que pour celui de leur Troupeau.

Idées des trois Séminaires de la campagne.

Quoique dans ces trois différentes Maiſons il y eût toujours plus de trois cens Eccléſiaſtiques, il s'en falloit de beaucoup que ce nombre pût ſuffire pour remplir les grands vuides, & réparer les triſtes débris d'un Clergé ſi nombreux, & depuis long-temps ſi ignorant ou ſi déréglé. Le Cardinal ſentit bien la néceſſité de multiplier ſes Séminaires ;

& ſans remettre cette œuvre à un autre temps, il fit ériger encore trois nouveaux Séminaires dans trois Doyennés de la Campagne. On y élevoit des enfans choiſis de tous les endroits du Diocèſe; & on les prenoit dans un âge où la contagion du ſiécle n'avoit pû encore corrompre leurs mœurs; car c'étoit à cela que ſaint Charles donnoit principalement ſes attentions.

On les formoit tous avec le même ſoin dans la connoiſſance de la Religion, & dans l'exercice des vertus chrétiennes; cependant on faiſoit attention à leur âge, à leurs qualités & à leur portée. Les plus avancés étoient d'abord placés dans le premier de ces nouveaux Séminaires; les médiocres dans un autre, & les Commençans dans le dernier. Le ſaint Archevêque les y entretenoit juſqu'à ce qu'ils fuſſent capables de paſſer à des Ecoles plus relevées; & alors il les appelloit à Milan, les examinoit lui-même, & leur faiſoit achever leurs études dans le premier ou dans le ſecond Séminaire de la Ville, ſelon les progrès qu'ils avoient faits,

faits, & les talens qu'on leur connoiſſoit.

Ce ſimple récit ne peut que donner une haute idée du zèle & de la générosité de ſaint Charles : on comprend d'abord à quels frais, & à quelles prodigieuſes dépenſes, l'engageoient tous ces Etabliſſemens. On ſent auſſi quels puiſſans ſecours il ſe mettoit en état de donner à tous ſes Peuples. Mais rien ne montre plus le grand homme & l'excellent Paſteur, que la maniere dont il régloit toutes choſes dans ces Sanctuaires, où ſe formoient ceux qui devoient être comme le ſel de la terre, & la lumiere des Fideles dans toute l'étendue d'un grand Diocèſe. Ceci ſera expliqué plus au long dans le dernier Livre de cet Ouvrage, parmi les célebres Etabliſſemens de ſaint Charles.

Il ſuffit d'ajouter ici, que ce qui occupoit le plus la ſollicitude paſtorale du Prélat, étoit cette partie de ſon Diocèſe la plus reculée, ſituée ſur les rochers, ou dans les Vallées des Suiſſes. Les déſordres s'y trouvoient encore plus multipliés que par-

tout ailleurs ; l'ignorance du Clergé plus générale, les dangers pour la foi des Peuples plus prochains, & les remedes à tous ces maux plus difficiles à appliquer. Les Naturels du pays élevés dès leur enfance dans ces Contrées, & qui n'étoient jamais descendus de ces Montagnes, avoient tous des dispositions naturelles bien opposées à la vie Ecclésiastique ; & les Etrangers qui n'étoient pas nés dans le même climat, ne pouvoient presque pas s'accoutumer à l'âpreté du Pays : l'expérience prouvoit assez l'un & l'autre. Il paroissoit donc comme impossible que ces Paroisses ne fussent & ne dussent toujours être, ou abandonnées, ou très-mal servies. De-là l'embarras d'un Pasteur, à qui le salut de la derniere de ses Brebis étoit infiniment cher.

A l'exemple de ce qu'avoit fait Don Barthelemy des Martyrs pour pourvoir aux besoins spirituels de ceux qui habitoient les Montagnes affreuses du Diocèse de Brague, le Cardinal Borromée fit ramasser sur celles des Suisses un bon nombre de petits enfans, que les Parens donnoient d'au-

tant plus volontiers, que c'étoit un ſoulagement à leur indigence. Conduits à Milan, on leur procuroit de l'occupation & du travail ſelon leur portée : on avoit ſoin ſurtout de leur inſtruction & de leur éducation. Si parmi le nombre il s'en trouvoit qui euſſent des mœurs & quelque diſpoſition à l'étude, ſaint Charles les faiſoit entrer dans quelqu'un de ſes Séminaires de la Campagne, & on les avançoit à proportion de leur docilité, & de leur application à profiter des ſoins de leurs Maîtres. L'ancien Auteur aſſure que par ce moyen notre Cardinal, dans l'eſpace de quelques années, pourvut toutes les Paroiſſes de ces Montagnes d'Ouvriers ſçavans, pieux, & bien diſciplinés, en état de gouverner même les Paroiſſes des grandes Villes.

J. B. Juſſ. Liv. 2, c. 5. p. 95.

Avec le même zèle, & pour augmenter toujours le nombre des bons Miniſtres, ſaint Charles attiroit auprès de lui, & employoit avec plaiſir dans ſon Diocèſe, tout ce qu'il connoiſſoit de vertueux & ſçavans Religieux, ſans préférence ni diſtinction d'Inſtitut. Les nouveaux Or-

dres qui n'étoient pas encore établis à Milan, les Jesuites, les Capucins, les Barnabites, les Théatins, éprouverent tous, non-seulement la charité, mais encore la générosité du magnifique Cardinal : il leur fit divers établissemens, & leur donna des Eglises, des Maisons, des Colléges. Il faut encore rapporter à cette même sollicitude Pastorale la fondation de quelques Monasteres, & de diverses Communautés de Filles, destinées, les unes à exercer la charité envers le Prochain, & les autres à travailler dans la retraite à leur propre sanctification par les pratiques de la la Pénitence. La suite de cette Histoire nous donnera occasion de les faire connoître.



CHAPITRE VIII.

Contradictions dont S. Charles triomphe, autant par une héroïque patience, que par sa sage fermeté.

LE zèle infatigable du Cardinal Borromée à abolir les abus, à extirper les vices, à réprimer les personnes scandaleuses, & son application continuelle à remettre partout la discipline, le bon ordre, les saintes pratiques ; tout cela lui attiroit très justement l'amour & l'estime des gens de bien, les louanges du Pape régnant, & de nouvelles bénédictions du Ciel pour l'heureux succès de ses beaux Etablissemens, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer. Mais en même temps tout cela excita de la part des Mondains bien des murmures, des plaintes, des contradictions, & des persécutions. On ne devoit pas en être surpris. 1566.

L'Apôtre l'a dit : » Tous ceux qui » veulent vivre avec piété en Jesus-

» Christ, souffriront persécution «. Combien plus un Pasteur tout rempli de l'esprit de Jesus-Christ, & chargé de la conduite d'un peuple aussi déreglé que nombreux, & idolâtre de sa liberté, doit-il s'attendre à tous les traits de la calomnie, & à la plus forte résistance des hommes charnels, dès que pour remplir les devoirs de son ministere, il a le courage de resserrer les passions, de s'opposer à leurs mauvaises pratiques & à leurs penchans corrompus ! L'alarme n'avoit point été petite dans la Ville & dans le Diocèse de Milan, à la premiere nouvelle que le saint Archevêque alloit entreprendre sérieusement de remettre en vigueur les Loix de l Evangile, celles de l'Eglise, sans exception ni des Corps, ni des Particuliers. Tout néanmoins s'étoit passé sans bruit & sans éclat, tant que le Cardinal n'avoit fait que publier des Ordonnances, proposer des Réglemens, ou prêcher la nécessité de vivre selon l'esprit du Christianisme, pour arriver au salut. Mais au moment qu'il voulut en venir à l'exécution, on lui opposa d'a-

bord de frivoles excuſes, ou de mauvaiſes raiſons. Telle fut la premiere défenſe de quelques Religieuſes qui ne connoiſſoient pas encore les Loix de la Clôture, ni l'Obſervance des Vœux.

Réſiſtance à la Réforme des Monaſteres de Filles.

Sans écouter leurs plaintes qui n'étoient point fondées, ni celles des Parens auſſi peu ſolides, S. Charles avoit donné aux uns & aux autres le temps de réfléchir mûrement, & de prendre enfin une derniere réſolution. Ils la prirent, mais moins en écoutant la voix de la conſcience & du devoir, que celle du ſang & de l'amour propre. Les Supérieurs Réguliers qui avoient la juriſdiction ſur ces Monaſteres, & qui y laiſſoient tout faire, parce qu'ils ſe permettoient tout à eux-mêmes, crierent d'abord à l'injuſtice : les Parens & les amis des Religieuſes ſe joignirent à eux, & jetterent encore de plus hauts cris. Ceux-là ſe plaignoient de ce qu'on les dépouilloit de leurs droits, en les troublant dans leur ancienne poſſeſſion ; & ceux-ci ne vouloient ni renoncer à l'eſpérance de recueillir l'héritage de ces Filles

consacrées à Jesus-Christ sous le voile, ni être privés du plaisir de les avoir dans leurs Maisons, & à leurs Campagnes, aussi souvent & autant de temps qu'il leur plaisoit.

J. B. Juss. L. 2, c. 7. p. 108.

Les uns & les autres, dit un ancien Auteur, étoient conseillés en secret, & fortement appuyés par des personnes qui ne devoient rien moins prendre qu'un tel parti. L'affaire fut portée si avant, qu'elle alla au Conseil de Ville; & on y prit la résolution d'envoyer un Ambassadeur au Pape, ou du moins d'écrire à Sa Sainteté pour empêcher cette Réforme. Mais Pie V. aimoit le bon ordre; sa décision ne pouvoit donc, ni favoriser des plaintes trop injustes, ni arrêter le zèle éclairé d'un Archevêque qui ne faisoit qu'exécuter les Décrets d'un Concile œcuménique. Aussi la réponse de Sa Sainteté fut-elle tranchante, & tout le bruit des Milanois sans suite. Le Cardinal Borromée avoit vu ce premier orage avec beaucoup de tranquillité. Par sa douceur & sa patience il fit insensiblement entrer les plus opiniâtres dans leur devoir, & dans ses des-

S. Charles soutenu par Pie V, se met au-dessus des oppositions.

ſeins, qui n'avoient d'autre but que la gloire de Dieu, le ſalut des ames, & la réputation de ces Maiſo. s Religieuſes.

Suivant toujours ſon plan, le ſaint Cardinal réduiſit avec le temps tous les Monaſteres à l'exacte obſervance des Vœux & de leurs Régles : il ſupprima dans la Ville & dans le Diocèſe pluſieurs Couvens, qui étoient ſitués dans des lieux ou peu sûrs, ou trop incommodes ; & il en transféra les Religieuſes en d'autres Maiſons plus régulieres. Les ayant renfermées toutes dans une bonne & sûre clôture, il les engagea enfin à vivre ſelon leur état & l'eſprit de leur Inſtitut, qu'elles ne connoiſſoient plus. Il les pourvut de Viſiteurs exacts, de Confeſſeurs très-experts dans les choſes ſpirituelles ; & par l'autorité du Saint Siége, il ôta aux Réguliers la conduite de quelques-unes de ces Maiſons, en quoi il déchargea les uns d'un grand fardeau, & rendit un grand ſervice aux autres, du moins pour tout le temps que ces Epouſes de Jeſus-Chriſt eurent le bonheur de l'avoir lui-même pour

leur Supérieur immédiat. Le renouvellement de vie & de mœurs qu'on apperçut bientôt dans ces Sanctuaires, les rendit respectables, & fut d'une grande édification.

Ibid. c. 11, p. 132. Ce qui pouvoit attirer de nouvelles contradictions au saint Cardinal, étoit que dans ses visites pastorales il s'appliquoit avec soin, & selon son devoir, à la recherche des biens de l'Eglise aliénés : il retira quantité de fonds, de rentes, & même de maisons ayant eu titre de Bénéfices, dont divers Séculiers s'étoient rendus possesseurs contre la disposition des SS. Canons. En rendant tous ces biens aux Eglises qui devoient en jouir, il se mit en état de rétablir par-tout la résidence des Bénéficiers, & de procurer aux Fideles les secours spirituels dont ils avoient besoin. Dans l'espace de peu d'années il ne se trouvoit plus dans le Diocèse de Milan, le moindre Village, sans excepter même les pays des Montagnes, ni les lieux les plus déserts & les plus stériles, qui n'eût son Eglise Paroissiale, & son Curé toujours attaché à son service : saint

Charles en érigea même beaucoup de nouvelles, & il établit des Vicaires dans celles qu'il connoissoit en avoir besoin. Tel fut l'emploi de tous ces biens que son zele & sa diligence firent revenir aux Eglises. Si la recherche sévere de ces sortes d'aliénations, ou usurpations, & les restitutions que plusieurs Particuliers furent contraints de faire, exciterent de temps en temps bien des plaintes, ou des murmures, il ne fut point difficile à l'Archevêque de rendre sensible le bon droit de ces Eglises, & l'injustice de ceux qui les avoient dépouillées. En leur cédant, peut-être pour un bien de paix, les fruits dont il auroit pû leur faire rendre compte, il termina d'abord ces disputes. L'Histoire ne les met point au rang de celles qui firent un certain éclat.

Nouvelles contradictions.

Le feu des réclamations, des oppositions, & des plus fortes contradictions, se ralluma avec vivacité pour d'autres sujets. Dans l'examen que saint Charles continuoit à faire de la vie de ses Ecclésiastiques, & de la conduite même des Séculiers, au-

ſalut deſquels il devoit veiller avec tout le zèle d'un Paſteur qui répond de ſes Brebis, il fut effrayé des déſordres infinis qu'il trouva parmi les Grands, comme parmi les hommes de la lie du Peuple, & dans le Clergé comme dans les familles. Il fut encore plus ſurpris que perſonne ne s'opposât à ce torrent d'iniquités, à tant d'adulteres, & à tant de concubinages d'autant plus ſcandaleux, qu'ils n'étoient ni ſecrets, ni palliés.

Page 140.

Ce que ſaint Charles y oppoſe.

Une vue ſi affligeante le perça de douleur : il crut qu'il étoit de ſon miniſtere & de ſa charge d'y pourvoir par toutes ſortes de voies; mais la prudence réglant ſon zèle, pour n'être point obligé de ſévir contre tant de coupables, il eſſaya d'abord de les gagner par la douceur, & de les rappeller, s'il étoit poſſible, par la conſidération des peines éternelles; il les exhorta, il les conjura en ſecret, & en public, dans ſes Sermons, & dans des entretiens particuliers. Avec une tendreſſe de Pere & une charité de véritable Paſteur, il les avertit ſouvent de vouloir écou-

ter enfin la voix de Dieu, & de revenir de leurs égaremens, pour faire ceſſer le ſcandale. Lorſqu'il vit que par la dureté de leur cœur, ces hommes contagieux rendoient tous les autres remedes inutiles, il eut recours à ceux de ſa Juſtice, & à la ſévérité des Loix Eccléſiaſtiques. Il fit citer à ſon Tribunal, ou conduire dans ſes Priſons, quelques-uns de ces Concubinaires publics.

Ceux qui devoient craindre un ſemblable traitement, parce qu'ils étoient dans le même cas, furent les premiers à s'élever contre leur Archevêque. Ils engagerent facilement dans cette querelle les plus grands Seigneurs, les perſonnes riches, & enfin les Magiſtrats. Les Officiers du Roi ſe crurent obligés de protéger les Sujets de Sa Majeſté Catholique, & d'entreprendre leur défenſe contre une Juriſdiction qui ne devoit pourtant pas leur paroître nouvelle dans ce pays. Dès lors une partie du Peuple, du Sénat, & du Clergé même, pour différens motifs, parut conſpirer de concert pour traverſer les bonnes intentions du Car-

dinal, & renverser tout le plan de sa Réforme.

Il est vrai que les Milanois devoient être favorablement prévenus pour les vues d'un Concitoyen dont la sainteté, la rare prudence & le généreux désintéressement leur étoient connus dès sa premiere jeunesse. Ceux qui avoient l'honneur de le voir de plus près, connoissoient aussi plus particulierement la droiture de ses intentions, & la pureté de son zèle. Il est vrai encore que le libertinage & le déréglement des mœurs, dans tous les états, étoient trop frappans, pour que les hommes sensés, & tous ceux en qui il restoit quelque sentiment de Religion, pussent se défendre de souhaiter au moins quelque changement.

Mais l'amour propre, mais la malheureuse coutume de vivre au gré de ses desirs, mais la crainte de perdre cette douce, quoique funeste, liberté qu'on aimoit, & de se voir assujettir à la régle que l'on n'aimoit point; tous ces motifs, & plusieurs autres non moins coupables, ralentissoient bien dans les uns leurs foi-

bles desirs d'une réforme ; & inspiroient aux autres les plus audacieuses résolutions contre tout ce qu'il leur plaisoit d'appeller innovation, vexaxation & tyrannie.

Quelques Chapitres, & quelques Ordres Religieux les plus éloignés de l'esprit primitif de leur Institut, pour écarter la visite du Pasteur, avoient déja reclamé leurs privileges. Les simples Laïques, pour se maintenir dans la liberté acquise de tout faire, se défendoient sur l'usage. Le Gouverneur de la Province, & bien des Sénateurs, craignoient, ou faisoient semblant de craindre, que les Ordonnances du Cardinal & ses démarches ne se trouvassent sur plusieurs points en contradiction avec les Loix du Roi Catholique, à qui le Duché de Milan obéissoit alors. De-là les plus fortes oppositions, les requêtes, ou les plaintes, qui furent souvent portées au Pape & au Roi d'Espagne, & qui fatiguerent long-temps les deux Cours de Rome & de Madrid.

Le préjugé cependant étoit en faveur d'un grand Cardinal, cher à

l'Eglise, précieux au S. Siége, & non moins respecté dans le Royaume d'Espagne, que dans toute l'Italie. Si ses Adversaires n'oublierent rien pour faire condamner sa conduite, en rendant ses intentions suspectes aux deux Souverains, saint Charles eut toujours la consolation de voir que, tout bien examiné dans l'une & l'autre Cour, la lumiere de la vérité perça le nuage, & que Sa Majesté Catholique, d'accord avec le Vicaire de Jesus-Christ, donna souvent des ordres précis à ses Officiers pour les contenir dans les bornes, & les empêcher de contredire une bonne œuvre que leur rang, ainsi que l'honneur & la Religion, les obligeoient plutôt de favoriser.

Cependant les ordres les plus exprès & plus d'une fois réitérés ne purent ni arrêter les vexations, ni prévenir mille sujets de mécontentement qu'on vouloit donner au plus charitable, ainsi qu'au plus zélé des Pasteurs. Quand on lit dans l'Histoire tout le détail de ces disputes, il ne faut pas oublier que l'exercice de la Jurisdiction Episcopale en Italie est

fort étendu, ſurtout depuis que les Décrets du Concile de Trente y ont été publiés & acceptés avec le conſentement exprès des Souverains. Le zèle de ſaint Charles pour l'honneur de la Religion & le ſalut de ſes Brebis, l'engageoit à exercer dans le beſoin cette autorité & cette Juriſdiction dans toute leur étendue. Trop ſage pour aller au-de-là, & trop ferme pour être arrêté par timidité, ou par le reſpect humain, il ne conſultoit que la conſcience, & agiſſoit ſelon les Loix. Il pouvoit très-juſtement ordonner, & faire exécuter dans ſon Diocèſe, ce que les Supérieurs Eccléſiaſtiques, dans quelques autres Royaumes Chrétiens, ne ſçauroient entreprendre ſans heurter l'autorité des Princes, les uſages, & les Loix du Pays.



CHAPITRE IX.

Conduite de ſaint Charles & des Officiers Royaux dans l'affaire de la Juriſdiction Eccléſiaſtique : Bref du Pape Pie V. au Sénat de Milan : Lettre du Cardinal Borromée à Sa Sainteté.

1567. LEs premiers pas que ſaint Charles venoit de faire pour la réformation de ſon Egliſe, étoient trop beaux, & ſes premiers ſuccès trop heureux, pour ne point armer d'abord contre lui la malice de Satan, & la cupidité des mauvais Chrétiens. Les fruits connus de ſes viſites Paſtorales, tant dans la Ville que dans une partie du Diocèſe, donnoient les plus belles eſpérances; & ces magnifiques établiſſemens déja commencés pour former un grand nombre d'excellens Miniſtres, ſoutenoient ou augmentoient même ces grandes eſpérances. Tout cela ne pouvoit que réjouir & conſoler les gens de bien; mais

cela faisoit frémir tous les ennemis du joug ; & le démon commença à déployer ses ruses pour troubler le concert qui avoit paru au commencement entre le saint Cardinal & les Officiers du Prince. Il inspira à ceux-ci le dessein de résister de toutes leurs forces, & de s'opposer à la réforme, sous prétexte de maintenir la tranquillité publique & l'autorité Royale.

Redoutant néanmoins le crédit du Cardinal Borromée, ne pouvant ignorer l'estime extraordinaire que lui avoit acquis par-tout l'éclat de ses vertus, ils n'oserent l'attaquer ouvertement, en faisant publier des Ordonnances contraires aux siennes. Ils se contenterent de faire dire en particulier à son Barigel, ou Prévôt des Huissiers de sa Justice, & autres Sergens, qu'ils ne fussent plus à l'avenir assez hardis pour arrêter & mettre en prison quelque Laïque, moins encore de porter des armes, contre les défenses expresses que le Gouverneur en avoit faites à toutes sortes de personnes. Après avoir menacé les bas Officiers du Cardi-

J. B. Juss. l. 2. c. 12. p. 141.

nal, ceux du Prince protesterent hautement qu'ils ne souffriroient jamais que la Jurisdiction Royale fût violée en quelque chose. Ce n'étoit pas non plus l'intention de S. Charles, comme elle ne le sera jamais d'un bon Evêque.

Après avoir fait examiner avec un grand soin, & dans un Conseil fort éclairé, le droit de son Eglise, & recommandé avec ferveur toute cette affaire à Dieu, qu'il avoit uniquement en vue, le Cardinal Borromée en donna avis au Pape Pie V. Il lui fit un détail exact de tout ce qui s'étoit passé, & des raisons sur lesquelles il se fondoit ; ajoutant que quoique des personnes très-habiles eussent déja pesé mûrement, & approuvé ses raisons & ses démarches, il remettoit ses intérêts entre les mains de Sa Sainteté, résolu de se soumettre avec une entiere déférence au jugement qu'il la prioit de rendre sur cette difficulté, & espérant que les Officiers du Roi auroient pour elle la mâme soumission & le même respect.

Le Serviteur de Dieu ne s'en tint pas encore là ; mais comme la cha-

rité eſt toujours amie de la paix, il uſa de toute la douceur & de toute l'honnêteté imaginables, pour entrer dans les voies de conciliation, prevenir le ſcandale, ou aſſoupir l'éclat que faiſoit déja ce différend. S'il n'eut pas la conſolation d'y réuſſir d'abord, il apprit du moins des Officiers Royaux, qu'ils avoient déja informé de tout le Roi Catholique, Philippe II. Saint Charles crut alors qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'écrire lui-même pour juſtifier ſa conduite auprès du Souverain, lui expoſant avec ſincérité ſes intentions, ſes démarches, ſon droit & les obligations dont il ſe reconnoiſſoit chargé en qualité d'Archevêque. Le Roi lui répondit en termes très-gracieux, que la connoiſſance de cette cauſe appartenant au Vicaire de Jeſus-Chriſt, il s'en rapporteroit entierement à lui, & qu'il s'en tiendroit ſans replique à ce qu'il décideroit. Sa Majeſté fit écrire en même temps à ſes Officiers à Milan, & leur commanda de ſe bien garder de toucher aux droits de l'Egliſe, en voulant trop exactement défendre ou conſerver les ſiens.

Sur les Lettres du Monarque, & conformément à sa volonté, on députa auprès du Pape, Jean-Paul de Chiesa, Sénateur de Milan, depuis Cardinal, homme de grand mérite, très-capable de ménager avec prudence une affaire aussi délicate que celle-là. Le Saint Pere de son côté nomma quelques Cardinaux, avec plusieurs habiles Docteurs, pour cet examen, & fit écrire à S. Charles qu'il se maintînt toujours dans la possession de ses droits, en attendant le jugement qui interviendroit. Pendant que les Commissaires discutoient cette cause avec l'application que méritoit son importance, le Sénateur Chiesa n'espérant pas d'en voir sitôt la fin, demanda & obtint du Pape la permission de retourner à Milan. Sa Sainteté le chargea de deux Brefs, l'un pour le Gouverneur, & l'autre pour le Sénat : nous n'avons point le premier, voici la traduction du second.

Bref de Pie V. au Sénat de Milan.

Ibid. p. 143. » Mes enfans bien aimés : Jean-

» Paul Chiesa votre Collégue s'en » retournant à Milan, nous avons » cru qu'il étoit de la charité, & de » la justice tout ensemble, de vous » rendre témoignage de la fidélité » & de l'exactitude que nous avons » remarquée dans sa conduite, en » traitant avec nous de votre affaire » commune, laquelle étant de la » nature & de la qualité que chacun » sçait, elle n'a pu encore être fi- » nie. On ne la fera point durer plus » qu'il ne faut; car lorsque les deux » Parties auront été suffisamment en- » tendues, & que l'on aura mûre- » ment examiné & pesé les raisons » de part & d'autre, nous ordon- » nerons qu'on la juge sans aucun re- » tardement. Cependant nous vous » exhortons en notre Seigneur, & » avec toute l'affection possible, d'ai- » der de vos soins votre Archevêque » & les autres Evêques de la Province, » à conserver l'honneur de la digni- » té Pastorale, puisque rien n'affer- » mit plus solidement la puissance » séculiere, que la grandeur & l'au- » torité de la Jurisdiction Ecclésias- » tique. La force & la vigueur d'un

» état temporel s'accroiſſent par l'ap-
» pui qu'on donne à la conduite ſpi-
» rituelle ; car le reſpect & la pieu-
» ſe déférence que les Princes & les
» Magiſtrats rendent aux Prélats de
» l'Egliſe, engagent leurs Sujets à leur
» être ſi fideles & ſi obéiſſans, qu'on
» eſt contraint d'avouer que la con-
» ſervation des Royaumes, & le ſa-
» lut des Etats, dépendent du ſecours
» qu'ils donnent eux-mêmes à l'E-
» gliſe & à ſes Miniſtres, comme
» du plus ſolide fondement ſur le-
» quel ils puiſſent être appuyés. Eh !
» plût à Dieu que cette vérité ne ſe
» trouvât pas autoriſée par les mal-
» heurs & la ruine de pluſieurs, qui
» s'en ſont écartés ! Nous pouvons
» dire à la louange de vos Prédé-
» ceſſeurs, que non-ſeulement leur
» piété s'eſt ſignalée autrefois en de
» ſemblables occaſions, mais encore
» que pluſieurs Villes & Provinces
» ſe rendirent à leurs ſollicitations,
» & ſuivirent l'exemple de leur zèle
» & de leur fermeté. »

» Nous avions eu d'abord la pen-
» ſée de vous preſſer encore plus vi-
» vement à les imiter, mais d'autres
conſidérations

» considérations nous portent à nous
» contenter pour le présent de vous
» adresser ce peu de lignes, pour
» vous encourager à ne point dégé-
» nérer de la gloire de vos Ancêtres,
» & à soutenir généreusement leur
» réputation & la vôtre, par la dé-
» fense de l'Eglise & de ses droits.
» Vos Pasteurs animés par ces mar-
» ques éclatantes de votre affection,
» s'acquitteront eux-mêmes de leur
» charge avec plus de ponctualité, &
» tâcheront de rendre au Souverain
» Pasteur avec plus d'abondance les
» fruits de leurs travaux ».

Le Gouverneur & le Sénat en Corps reçurent avec beaucoup de respect les Brefs de Sa Sainteté, & l'on espéroit de voir bientôt cet orage dissipé, lorsque la précipitation de quelques mal-intentionnés le fit recommencer avec plus de violence. La plupart des Officiers du Roi croyoient fort sagement se conformer aux intentions de leur Maître, en demeurant dans le silence pendant que l'affaire se discutoit à Rome. Quelques autres plus ardens ne pouvoient s'accommoder de cette inac-

tion, soit pour des motifs qu'ils n'avoient garde d'expliquer, soit pour des raisons apparentes qu'ils faisoient valoir. Ils disoient que leur cause étoit infaillible, puisqu'ils étoient en possession de ce qu'on leur contestoit, & qu'il étoit essentiel d'empêcher que le Tribunal Ecclésiastique ne pût se prévaloir de leur silence. Ils ajoutoient, que s'agissant des droits du Prince, ils devoient appréhender de rendre leur fidélité suspecte, pour peu qu'ils parussent se relâcher sur une matiere aussi délicate. En parlant ainsi, ces Officiers zélés oublioient ce que le Roi Catholique lui-même venoit de leur signifier, que Sa Majesté avoit renvoyé toute cette affaire au jugement du Pape, & qu'ils devoient l'attendre pour s'y conformer avec respect.

Les clameurs des uns l'emporterent sur les vues pacifiques des autres; & il fut ordonné au Capitaine de la Justice d'arrêter le Barigel, ou Prévôt de l'Archevêque, de l'emprisonner & de le punir comme transgresseur des Edits Royaux touchant le port des armes défendues. L'ordre

fut exécuté, le Barigel très-cruellement traité dans une place publique, & banni de la Ville sous peine de la Galere.

Une telle entreprise ne pouvoit qu'avoir de grandes suites : ceux qui l'avoient ordonnée le sentoient bien, & ils n'en étoient point fâchés, parce que leur intérêt étoit de brouiller. On comprend quelle fut la douleur de saint Charles ; il voyoit l'autorité du Saint Siége méprisée, la sienne blessée avec outrage, & l'œuvre de la Réforme presque renversé par la malice ou la témérité de ceux qui auroient dû favoriser le plus une affaire qui regardoit de si près la gloire de Dieu & le salut des Ames. Après avoir consulté Dieu par la priere, sa ressource ordinaire, le saint Cardinal assembla son Conseil ; & résolu de s'exposer à tout pour la défense des droits de son Eglise, il déclara excommuniés le Capitaine de la Justice, le Fiscal Royal, un Notaire, & le Géolier des Prisons où on avoit détenu son Prévôt, comme étant tous complices du même crime. Il fit en même temps afficher publiquement

Ibid. p. 145

par toute la Ville des Copies de sa Sentence: ensuite par un autre Acte qu'il fit afficher à la porte du Sénat, il cita le Président & les Sénateurs, pour dire leurs raisons sur ce sujet.

Le Gouverneur de Milan ne parut ni surpris, ni fâché de la conduite du Cardinal Borromée; mais il le fut beaucoup du traitement qui avoit été fait à son Prévôt: car, dit l'Au-
ibid. teur Contemporain, outre que ce Seigneur avoit beaucoup de douceur & de piété, il étoit parfaitement informé des intentions du Roi son Maître: aussi donna-t-il des marques publiques des siennes, soit en faisant emprisonner quelques Archers qui avoient arraché des portes de l'Archevêché, & des Eglises, les copies de la Sentence du Cardinal, soit en refusant de voir ou d'entendre un Juge qui avoit fait mettre en prison un Clerc, parce qu'il portoit quelques citations.

Le Sénat se retourna autrement; & faisant réponse par un Procureur, il nia que ce fût par son ordre que le Prévôt eût été puni comme Officier de la Justice Ecclésiastique, qu'il ne

ſçavoit pas ce que c'étoit, ni qui il étoit, mais ſeulement qu'il avoit été châtié comme le ſeroit tout autre Violateur des Edits du Prince. Le Sénat écrivit dans le même goût au Souverain Pontiſe, fit les mêmes excuſes, & ne craignit pas de rejetter la cauſe de tous ces déſordres ſur le Cardinal Archevêque.

Si tout ce qui avoit précédé avoit fort déplu à Sa Sainteté, elle fut encore plus offenſée des Lettres du Sénat, où la décence & la ſincérité manquoient également: auſſi le Saint Pere ne daigna-t-il point répondre; mais il fit réponſe à une Lettre plus ſage, & plus meſurée, du Gouverneur, le Duc d'Alburquerque, & le ſollicita fortement de faire donner à l'Egliſe une ſatisfaction proportionnée à l'offenſe qu'elle avoit reçue. Pie V. fit plus; il ordonna que le Préſident, avec deux autres Sénateurs, principaux Auteurs de ce qui s'étoit paſſé, comparoîtroient en perſonne à Rome dans trente jours, & en même temps il commanda que l'on y citeroit auſſi ceux qui avoient été dénoncés excommuniés. Il ne faut

point oublier que ceci se passoit à Milan. Un Curseur Apostolique fut dépêché à Milan, & adressé au Gouverneur pour faire ces citations & ces commandemens. Ce Curseur arriva le 1r jour de Septembre 1567. Le Gouverneur à qui il présenta le Bref du Pape, lui fit de grands accueils, & le favorisa en tout ce qu'il put pour l'exécution de sa Commission, le faisant même accompagner par son Confesseur dans tous les lieux où il jugeoit que son crédit & sa recommandation lui pourroient être utiles. Le Grand Chancellier, en recevant le Bref qui lui étoit adressé en particulier, dit au Curseur qu'il le respectoit comme venant de la main même de saint Pierre.

Ces grands Personnages, à qui les intérêts du Roi & de la Ville étoient sans doute précieux, ne regardoient donc point les prétentions de saint Charles, ni ses démarches, comme des attentats sur les droits du Prince, ni sur la liberté légitime des Citoyens. Il vouloit arrêter des scandales affreux & publics, sa place

l'y engageoit. Après les prieres & les charitables avertissemens devenus inutiles, il employoit des remedes plus forts : les loix de l'Eglise & les usages du pays l'y autorisoient. Mais les coupables, qui craignoient plus les yeux de leur Archevêque que ceux de Dieu, ne rabattirent rien du dessein déja formé de ruiner, avec la réputation du Prélat, tout le bien qu'il pouvoit espérer de faire dans la Ville & dans le Diocèse. Empêcher la réforme, étoit pour eux une victoire, un triomphe dont ils osoient se flatter d'avance. Eh! que ne tenterent-ils pas pour y réussir?

Ils insinuerent à qui voulut les entendre, que les desseins ambitieux de Borromée se portoient plus loin que l'on ne s'imaginoit ; qu'il ne prétendoit rien moins que de se rendre Maître de Milan ; qu'insensiblement il se frayoit le chemin à la Souveraineté, que le Pape y avoit donné son consentement, & qu'ainsi toute cette grande sainteté qui sembloit éclater dans les actions du Cardinal, n'étoit qu'une lueur pour séduire les Ames

foibles, un voile tranſparent, ſous lequel il cachoit mal ſes dangereux artifices. De quoi ne ſont point capables les paſſions, & le deſir injuſte de pouvoir les ſatisfaire toujours impunément!

Ces calomnies ne laiſſerent pas de faire quelque impreſſion ſur le Peuple crédule; ceux qui les avoient inventées, aimoient à les entendre répéter dans les compagnies; ils faiſoient ſemblant de les combattre, mais ils ne les combattoient que foiblement, & y applaudiſſoient enfin, comme vaincus par les plus fortes préſomptions. Le Gouverneur de Milan, auſſi ennemi de l'hypocriſie, que de la noire calomnie, agit auſſi avec plus de droiture & de vigueur: il proteſta publiquement qu'il découvriroit les calomniateurs du ſaint Archevêque, & qu'il en feroit une juſtice ſévere. Peu de jours après, il fit conduire dans une étroite priſon un homme de conſidération, dont l'eſprit ſatyrique, incapable d'épargner perſonne, avoit donné lieu de le ſoupçonner d'avoir ajouté encore ce crime à pluſieurs autres.

Saint Charles au contraire, moins touché de ſa propre réputation que de l'honneur de Dieu & du ſalut de ſon Troupeau, ne fut réellement affligé que de ce qui bleſſoit l'un, & expoſoit l'autre. Conſervant toujours ſans aucune altération la ſérénité ſur le front, la paix & la tranquillité dans ſon ame, il pourſuivit avec ſon zèle ordinaire les travaux qu'il avoit commencés, & n'interrompit point les exercices de ſa charité au milieu de ces bruits injurieux qu'on faiſoit courir contre lui. Il eſt vrai qu'il ne s'apperçut qu'avec douleur qu'il perdoit l'occaſion de faire de grands fruits parmi pluſieurs perſonnes de qualité, qui le voyoient aſſidument avant ces diviſions, & qui s'en étoient depuis retirées par reſpect humain, ou pour ne pas s'attirer d'affaires. Mais humblement ſoumis aux ordres de la Providence, ſon cœur s'élevoit de plus en plus vers Dieu, & parmi les contradictions il ſe fortifioit dans le mépris des choſes de la terre. L'exemple & la Doctrine de Jeſus-Chriſt le conſoloient; il ſçavoit que le Diſciple n'eſt point au-deſſus du Maître, &

que si l'Homme-Dieu a été calomnié, il est glorieux à un Evêque de l'être sans l'avoir mérité.

Ceux qui avoient été cités à Rome devoient s'y présenter au terme prescrit, mais ce terme fut prorogé, à la demande de Sa Majesté Catholique, qui devoit envoyer le Marquis de Seralvio à la Cour du Pape finir ou assoupir toutes ces contestations. Cet Ambassadeur ne fut pas plutôt arrivé à Milan, qu'il alla rendre visite au Cardinal, avec lequel il s'entretint long temps de cette affaire. Il se plaignit de ce que le Prélat, au lieu d'aigrir l'esprit du Pape, n'avoit pas eu plutôt recours au Roi, de qui il pouvoit espérer toute sorte de satisfaction. Il ajouta qu'il devoit se croire d'autant plus obligé de prendre ce parti, qu'il ne pouvoit avoir oublié les grands bienfaits dont Sa Majesté l'avoit comblé, & que l'affection qu'elle continuoit de lui témoigner, méritoit bien de sa part cette reconnoissance. Après quelques menaces, le Marquis prenant un autre ton, pria notre Cardinal de faciliter comme un bon pere la réu-

nion des esprits, en se relâchant un peu de l'ardeur avec laquelle il embrassoit cette cause ; que s'il ne pouvoit changer de sentiment, au moins il écrivit à Sa Sainteté, & la suppliât de pacifier toutes choses, de lever ses citations, & d'exempter du voyage de Rome ceux qui y avoient été cités.

Le Cardinal Borromée ne répondit pas avec moins de fermeté, que prudence & de modération. Il dit qu'il auroit mauvaise grace de vouloir empêcher Sa Sainteté de procéder contre les véritables Auteurs du trouble, qu'elle ne devoit pas même s'en départir, que la cause étoit trop importante, & la Jurisdiction de l'Eglise trop intéressée ; & que pour lui, il avoit plutôt sujet d'appréhender que le S. Pere ne le blamât avec justice de n'avoir pas mené cette affaire avec autant de vigueur & de promptitude qu'il le devoit. Il ajouta que c'étoit ignorer sa conduite, que de l'accuser d'avoir manqué d'égards pour le Roi Catholique ; qu'on sçavoit assez qu'il n'avoit point voulu recourir à Rome dès la naissance de ces

désordres ; mais que les supportant long-temps avec patience, il avoit fait tout ce qui étoit en lui pour trouver des voies d'accommodement, & détourner avec sagesse les obstacles qu'il voyoit s'élever contre l'exercice de sa Jurisdiction ; que toutes ses peines, ainsi que ses tentatives, étant devenues inutiles, & les ennemis du bon ordre se portant à de nouvelles violences, qui n'outrageroient pas seulement l'Eglise de Milan, mais aussi l'Eglise Universelle & le Siege Apostolique, il n'avoit ni dû ni pu différer davantage de s'adresser au Vicaire de Jesus-Christ, comme au premier Pasteur & le Pere commun de toutes les Eglises.

Le Cardinal ne craignit pas d'assurer en même temps qu'il n'avoit garde de penser que son procédé eût pu être trouvé mauvais par Sa Majesté Catholique, à laquelle il s'efforceroit toujours de donner des marques réelles du plus profond respect, & d'une reconnoissance parfaite, étant prêt de sacrifier à sa satisfaction sa personne, ses biens, & tout ce qui pouvoit lui appartenir,

excepté ſa conſcience & les intérêts de ſon Egliſe; que la piété du Roi étoit trop connue pour craindre de ſa part aucun ordre qui ne répondît pas aux ſentimens reſpectueux dont il étoit ſincérement prévenu pour l'Egliſe; & qu'il ne doutoit nullement que, bien loin de vouloir lui ravir ſes droits & détruire ſon autorité, Sa Majeſté emploieroit toute ſa puiſſance Royale pour les lui conſerver.

Quant à la Lettre qu'on vouloit que l'Archevêque écrivît au Souverain Pontife, il ne jugea point à propos de la tourner de la maniere que l'on avoit propoſée; il dit ſimplement qu'il écriroit à Sa Sainteté ſelon les meſures que ſon devoir & la bienſéance vouloient qu'il gardât avec elle. Par cette réponſe le Marquis de Seralvio put comprendre que le Prélat avoit ſçu diſtinguer dans ſon diſcours, ce qui venoit de la Cour de Madrid, d'avec ce qui avoit pu lui être ſuggéré à Milan.

Le Conſeil de Saint Charles étoit compoſé d'hommes craignans Dieu, ſages, fermes, courageux, Théolo- *Quels étoient les Conſeillers de ſaint Charles.*

giens habiles, sçavans Canoniſtes, conſommés dans la ſcience Eccléſiaſtique, hommes d'ailleurs déſintéreſſés, & dégagés de tout eſprit de parti; tels en un mot que pourroient les deſirer tous les Evêques, principalement dans les grands Siéges. Pour éviter les ſurpriſes de l'amour propre, & les ſuites d'un zèle précipité, le Serviteur de Dieu n'entreprenoit jamais une affaire de quelque importance, qu'il ne l'eût déja propoſée à ce conſeil & ſoumiſe à ſon examen. Si dans la Conférence avec le Marquis de Seralvio, il s'étoit trouvé ſeul vis à-vis de ce Miniſtre, il ne s'étoit auſſi conſulté que lui-même pour faire la réponſe qu'on vient de rapporter; mais il ne faut point douter qu'il n'ait concerté avec ſes Conſeillers la Lettre qu'il avoit promis d'écrire au Saint Pere, & qui fut conçue en ces termes.

Lettre du Cardinal Borromée au Pape Pie V.

» Très-Saint Pere, il y a déja
» quelque temps que j'informai vo-

» tre Sainteté, le plus exactement
» qu'il se put faire, de tout ce qui
» concerne la jurisdiction de cette
» Eglise. Je charge à présent le Sieur
» Ormanete de l'entrenir de tout ce
» qui s'est passé ici avec le Marquis
» de Seralvio qui s'en va à Rome :
» je n'ai pu lui refuser cette Lettre,
» par laquelle il éxige de moi de
» supplier votre Sainteté de finir cette
» affaire, & de dispenser les Séna-
» teurs d'aller à Rome. Je lui dirai
» en peu de mots mon sentiment
» touchant cette particularité, ce
» que j'ai toujours pensé là-dessus,
» & que j'ai fort librement déclaré
» audit Marquis ».

» Quant aux Sénateurs, je ne
» prétends nullement qu'il me soit
» fait la moindre satisfaction d'aucu-
» ne injure que je puisse avoir reçue
» en mon particulier, & je prie vo-
» tre Sainteté de ne s'en point mettre
» en peine : quelle songe seulement,
» s'il lui plaît, à rendre un Jugement
» digne de l'équité du Siege Apos-
» tolique, & à faire respecter son au-
» torité, sans avoir le moindre égard
» pour moi, qui ne suis qu'une pe-

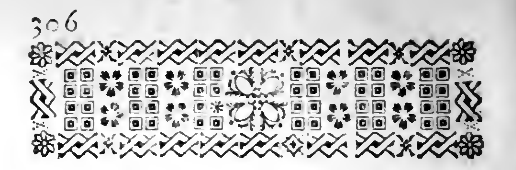
» tite partie du Corps auguste dont » elle est le Chef. Pour ce qui re» garde les droits de cette Eglise, » je proteste de n'avoir autre but » que celui d'affranchir son autorité, » & de mettre par-là mes Succes» seurs dans cet Archevêché en état » de pouvoir satisfaire en liberté à » toutes les obligations de leur » charge. »

» Au surplus, il me suffit d'avoir » envoyé à votre Sainteté tous les ti» tres & les raisons qui prouvent » la possession de l'Eglise. Vous avez » auprès de vous, Très-Saint Pere, » des hommes d'une piété, d'un discer» nement & d'une doctrine consom» mée ; plusieurs même de ceux qui » ayant été présens au Concile de » Trente, ont aidé à faire ses Décrets » sur de pareilles matieres. D'ail» leurs, ce qui est de plus important, » vo re Sainteté étant conduite & » dirigée par le Saint-Esprit, il me » semble que je ne dois faire autre » chose que d'attendre ses décisions, » ausquelles je souscrirai toujours » sans replique, ses Ordonnances ne » pouvant être que très-justes, & tous

» ses jugemens très-saints, &c.

L'ancien Auteur n'a point marqué la date de cette Lettre, mais nous sçavons que saint Charles n'en attendit pas la Réponse à Milan. La défense des droits de son Eglise ne ralentissoit en rien sa sollicitude pour le salut de ses Brebis. Tandis que ses Grands-Vicaires & son Conseil veilloient à tout dans la Ville, il alla faire ses visites Pastorales dans cette partie du Diocèse où il sçavoit que les besoins étoient plus pressans, & sa présence plus nécessaire.





LA VIE DE SAINT CHARLES BORROMÉE,

CARDINAL DE SAINTE PRAXEDE, ARCHEVÊQUE DE MILAN.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Visites Episcopales dans les trois Vallées du Domaine des Suisses : activité du zèle de saint Charles : fruits de ses travaux.

1567. LE Cardinal Borromée ayant, comme on l'a dit, abandonné généreusement ses intérêts particuliers, & remis ceux de son Eglise

entre les mains du Souverain Pontiſe, dont il connoiſſoit bien les lumieres, le zèle & la ſageſſe, il ne penſa plus qu'à continuer le cours de ſes viſites.

Dès le mois d'Octobre 1567 il pàrtit pour aller viſiter en perſonne la partie Septentrionale de ſon Diocèſe, qui s'étendant juſqu'à la Montagne de Saint Gottard, ſépare l'Italie de l'Allemagne, & s'avance bien avant dans les Alpes, à près de cent milles de Milan. Comme l'hyver commence de bonne heure dans ces contrées, la ſaiſon étoit déja fâcheuſe au mois d'Octobre, & devoit être encore bien plus incommode tout le reſte de l'année. Mais la charité, qui ne ſouffre point de retardement, quand il s'agit de l'œuvre de Dieu, fit mépriſer au ſaint Cardinal les peines & les difficultés; il ſe devouoit aux beſoins d'un grand nombre de Fideles dont il étoit le Paſteur, aux néceſſités de pluſieurs Peuples qui croupiſſoient depuis long-temps dans la plus profonde ignorance, & dans les vices les plus groſſiers. Plus le mal étoit

J. B. Juſſani l. 2. c. 13.

grand, moins le saint Prélat se permettoit de différer le remede.

Il entra comme un Apôtre dans les trois Vallées, appellées *Laventine, Bregnano & les Rivieres*, qui dépendent en propre des trois Cantons Suisses, *Vrania, Scuit, & Ondevald.* Anciennement ces Vallées relevoient tant au spirituel qu'au temporel, de quatre Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Milan, que l'on appelloit Comtes, & qui y faisoient exercer en leur nom avec toute autorité l'une & l'autre Justice. Elles furent depuis usurpées par les Suisses durant une guerre qu'ils eurent avec un Duc de Milan, lequel les leur céda par un Traité de paix, & donna pour dédommagement aux Chanoines certains revenus au Territoire de Castel-Seprio. Ceux-ci ne retinrent dans ces Vallées que la seule Jurisdiction Ecclésiastique, qu'ils ne pouvoient même plus défendre, lorsqu'ils la céderent enfin à saint Charles & à ses Successeurs dans le Siege de Milan, ne s'y réservant d'autre droit que celui de nommer aux Bénéfices.

Ces Eglises se trouvoient ordinai-

rement tout-à-fait abandonnées, par l'abſence de leurs Paſteurs, ou dépourvus de toute aſſiſtance, par l'incapacité de ceux qui pouvoient y faire leur réſidence. Auſſi le petit Clergé qui y ſubſiſtoit encore, n'étoit-il ni plus inſtruit, ni moins gâté que le peuple. Accoutumés à vendre les choſes Saintes, ces phantômes de Paſteurs faiſoient leurs enfans héritiers de leurs Egliſes, & dotoient leurs filles de leurs Bénéfices. Un célébre critique moderne croit que c'étoit autant par ſimplicité que par malice, ques ces indignes Prêtres vivoient dans le plus affreux déſordre. Il eſt du moins certain qu'ils ne cachoient plus ni leurs déréglemens, ni les fruits de leur incontinence. Qu'on juge de l'état des ſimples Fideles par celui de leurs Miniſtres. M. Baillet.

Telle étoit cette portion du Troupeau que notre Cardinal entreprit de viſiter, non pas auſſi-tôt qu'il l'eût deſiré, mais dès les premiers momens que les affaires purent le lui permettre, & malgré les inconvéniens que les Politiques vouloient lui

faire craindre. Il alloit parler de réforme à des Peuples fort durs, fort grossiers, incapables de discipline, & déja en usage de ne reconnoître même pour le spirituel d'autres Supérieurs que leurs Maîtres temporels, qui traitoient la Religion comme une partie de leur Police. On n'avoit donc pas moins besoin de prudence & de sagesse, que de zèle & de courage pour entreprendre cette visite avec quelque espérance de succès, & il falloit sur-tout une patience à toute épreuve. Saint Charles sentoit tout cela, & il prévoyoit bien d'autres difficultés qui ne se présentoient pas d'abord, mais qui auroient pû l'arrêter dans la suite, s'il avoit pris moins sagement ses mesures. Pour éviter donc de s'attirer quelque affaire de la part des Suisses, Seigneurs de ces Vallées, il leur écrivit d'abord pour leur apprendre son dessein, & les prier de vouloir nommer des Députés, ou Commissaires, qui l'accompagnassent de leur part durant tout le cours de sa visite sur leurs Terres.

Cette façon d'agir du Cardinal fut extrêmement agréable aux trois

Cantons, qui répondirent avec la même politeſſe & la même cordialité. Ils lui envoyerent auſſitôt trois Ambaſſadeurs, un pour chaque Canton, avec un plein pouvoir & d'amples inſtructions pour les Députés, chargés d'accompagner le Cardinal avec honneur, & de l'aider à exécuter dans les trois Vallées tout ce qu'il lui paroîtroit bon d'ordonner ou de faire pour la gloire de Dieu, l'honneur de la Religion & le ſalut des peuples. Ces Députés répondirent parfaitement aux intentions de leurs Maîtres; & ſi ſaint Charles n'eut qu'à ſe louer de leur empreſſement à le prevenir en tout, ils ne furent ni moins édifiés des vertus du ſaint Cardinal, ni moins étonnés de la grandeur de ſon courage.

Ce qu'ils lui voyoient faire tous les jours, les tenoit comme dans une ſurpriſe ou une admiration continuelle. Ses grandes auſtérités les frappoient, & ſa patience héroïque dans les rudes travaux de l'Apoſtolat, leur faiſoit avouer que le pur amour de la Religion donne bien de la force à un cœur qui en eſt poſſédé.

En effet, ce n'étoit qu'avec des fatigues incroyables, & parmi mille périls, que ce bon Pasteur alloit chercher ses Brebis perdues, les unes dans les gorges des Montagnes, les autres sur des Rochers escarpés, souvent inaccessibles par la quantité des neiges, ou rompus par les torrens. Le saint Archevêque alloit presque toujours à pied, & quelquefois avec des crampons de fer aux soulliers, pour pouvoir grimper sur ces Montagnes, ou se tenir ferme entre deux précipices. Ce qui effrayoit les autres ne le rebutoit même pas: toutes les rigueurs du froid, de la faim, de la soif & de la lassitude, il les supportoit non-seulement avec constance, mais avec une joie sensible, par la seule espérance de gagner quelque ame à Jesus-Christ.

Zèle & courage de saint Charles dans ces pénibles visites.

Tantôt transi de froid, & tantôt couvert de sueur par un si pénible travail, il n'interrompoit gueres ses prieres, que pour relever le courage de ceux qui le suivoient. Arrivé enfin à un Hameau ou à un Village, il ne sembloit se délasser d'un travail que par un autre; on le voyoit d'abord

bord dans l'Eglise, & après les prieres de la visite il commençoit sa Prédication. Au milieu de ce pauvre peuple assemblé autour de lui, il faisoit le Catéchisme aux Enfans, & instruisoit en même temps les Vieillards, les Fidéles, & leurs Pasteurs. Il entroit dans les chaumieres, & jusques dans les cabanes les plus écartées, pour y chercher ceux que l'âge ou la maladie empêchoit de se rendre à l'Eglise; & à toutes les fonctions Episcopales il ajoutoit celle d'entendre lui-même les Confessions des Particuliers, sans rebuter ni refuser personne qui s'adressât à lui. Après avoir ainsi travaillé & jeûné tout le jour, & souvent une partie de la nuit, la nourriture du saint Archevêque étoit quelque morceau de pain fort noir, de l'eau de neige, & des châtaignes, ou quelques autres fruits grossiers de ces Vallées. On comprendroit difficilement comment, sans un secours particulier de Dieu, il auroit pû soutenir tant de fatigues, & mener un genre de vie si opposé à la délicatesse naturelle des personnes de sa nais-

ſance, & ſi peu connu dans le rang qu'il tenoit.

Ce n'étoit cependant ni la mauvaiſe nourriture, ni la continuité d'un ſi pénible travail, qui pouvoient altérer la ſanté de ſaint Charles: ce qui affligeoit tout autrement ſon eſprit & ſon cœur, c'étoit le déplorable état où il voyoit cette partie de ſon troupeau, état encore plus affligeant que tout ce qu'on lui en avoit rapporté. L'ignorance du Clergé avoit été la principale ſource de ſa dépravation, & cette dépravation comme une racine amere avoit infecté & corrompu les Peuples. Le Cardinal ne pouvoit retenir ſes larmes, & ſa douleur ſe renouvelloit toutes les fois qu'il entroit dans une Chapelle ou dans une Egliſe. Les places publiques, ou les pauvres Maiſons des Particuliers, étoient moins ſales que les Lieux Saints. La divine Euchariſtie y étoit conſervée, & les autres Sacremens adminiſtrés avec la plus grande indécence. Mais que pouvoit-on attendre de ces Prêtres & de ces Curés, qui étant entrés preſque tous dans leurs Bénéfices par

la ſimonie, ou par des voies encore plus honteuſes, vivoient dans un concubinage public, & s'abandonnoient à toutes ſortes de diſſolutions, ſans parler, ajoute l'Auteur Contemporain, de l'avarice qui leur faiſoit exercer le négoce, le tràfic, &c? Page. 1521

Tout cela étoit bien capable de ralentir le zèle le plus vif. Le Serviteur de Dieu ne diminua cependant rien de ſon ardeur, parce qu'il ne mettoit point ſa confiance dans ſes propres forces, & qu'il eſpéroit tout de la grace de Jeſus-Chriſt. Ses prieres ferventes, ſes touchantes prédications, ſes inſtructions familieres & aſſidues, les bons Livres qu'il mit entre les mains de ceux qui pouvoient les entendre: diſons encore, les travaux continuels des Coopérateurs de ſaint Charles, qui à ſon exemple ne ceſſoient de catéchiſer, d'inſtruire, de prêcher & d'entendre les confeſſions; les Ordonnances du Viſiteur, & quelques châtimens qui parurent néceſſaires, tout cela, avec le ſecours du Ciel, commença à renouveller la face de ces pauvres Egliſes, depuis ſi long-temps abandonnées à des Mer-

cenaires aussi ignorans que corrompus. Saint Charles eut enfin la consolation de ramener quelques Ecclésiastiques, & d'autres Pécheurs scandaleux, dans le bon chemin; il corrigea & changea en partie les mœurs de ces Peuples, par les saintes pratiques qu'il mit en usage parmi eux. Il affermit dans la Foi Catholique ceux qui avoient été ébranlés; & persuada enfin à tous les Ministres de l'Autel de traiter saintement les choses saintes, ou de s'éloigner du redoutable Ministere.

Nous ne parlons point ici des grandes aumônes que le charitable Pasteur fit distribuer aux Eglises, aux pauvres Familles, & à un grand nombre de Veuves, ou d'Orphelins indigens. Il ne montra pas moins de générosité envers les Députés des Cantons, qu'il défraya toujours avec tout leur équipage. Ces libéralités & ces largesses ne servirent pas peu à lui gagner les cœurs, & à prévenir heureusement les esprits, tant des Députés, que des Peuples.

L'un des fruits de cette visite fut de remettre pour toujours, & sans

diſpute tout ce pays, quant à la Juriſdiction ſpirituelle, ſous l'Archevêque de Milan. On a déja dit que les Chanoines y avoient donné leur conſentement, & les Suiſſes y donnerent le leur : dans cette occaſion ils crurent faire une politeſſe au Cardinal, en déclarant publiquement qu'ils vouloient lui marquer par-là l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa vertu ; & il leur répondit que ce n'étoit pas lui, mais Jeſus-Chriſt, & ſa ſainte Egliſe, qu'ils honoroient par cet acte de juſtice.

Pour terminer cette viſite avec quelque ſolemnité, & en laiſſer de plus fortes impreſſions dans l'eſprit des Fideles & de leurs Miniſtres, S. Charles aſſembla en un même lieu tout le Clergé des trois Vallées, y fit publier les Décrets du Concile de Trente, & les Ordonnances de ſon Concile Provincial ; les expliqua d'une maniere très-intelligible, & fit ſentir la néceſſité de s'y ſoumettre & de les pratiquer. Tous ces Eccléſiaſtiques, ſans répliquer, proteſterent d'une même voix qu'ils s'y ſoumettoient ſincérement, & promettoient de même de

les faire obſerver, en s'y conformant les premiers.

» Souvenez-vous donc, leur dit » alors le pieux Viſiteur, & imprimez » vivement dans votre ame la parole » que vous donnez aujourd'hui au Sei- » gneur. Sentez bien l'obligation où » vous êtes, en qualité de Prêtres & de » Paſteurs, de vivre déſormais ſain- » tement, de paître avec ſoin vos » Brebis, de les conduire dans la » voie du ſalut; & en les nourriſ- » ſant du pain de la Parole, de ne » les édifier pas moins par de bons » exemples «. Les ſçavans hommes que le Cardinal avoit amenés avec lui, firent encore pluſieurs pathétiques exhortations ſur le même ſujet.

De ſi puiſſans ſecours donnés à propos, & avec cette effuſion de charité, ſembloient promettre d'heureuſes ſuites, malgré les anciens vices, qu'on ne déracine pas dans l'eſpace de quelques mois. Ce qui acheva de déterminer à une exacte diſcipline ceux de l'Aſſemblée qui pouvoient y être les moins diſpoſés, fut le Diſcours de l'un des Députés des Suiſſes : cet Ambaſſadeur, parlant au nom de

tous les trois Cantons, dit qu'ils avouoient ſincérement que leurs Seigneurs avoient excédé les bornes de leur autorité, en permettant aux Gouverneurs & aux Juges de ſe mêler de la Juriſdiction des Eccléſiaſtiques, & de ne les traiter pas autrement que les Laïques; mais qu'ils y avoient été comme forcés par les débauches des Clercs, & la négligence des Supérieurs Eccléſiaſtiques, qui pour le malheur de ces pauvres Vallées ne prenoient pas même connoiſſance des ſcandales publics de ce Clergé, bien loin de les réprimer & de les punir.

Ce Député ajouta qu'à l'avenir les choſes n'iroient pas de même; car leurs Seigneurs ayant accepté les Décrets du Concile de Trente, ils prétendoient qu'ils fuſſent exactement obſervés dans toute l'étendue de leur Domaine; qu'ainſi tous les Eccléſiaſtiques des trois Vallées devoient ſe regarder déſormais comme ſoumis à l'obéiſſance du Cardinal leur Archevêque, duquel il étoit bien juſte qu'ils dépendiſſent, & qu'ils en reçuſſent la correction, comme ils en

recevoient la miſſion. Cette Aſſemblée finit par la Profeſſion de foi, que chacun fit en la forme accoutumée.

Ayant remercié très-affectueuſement les Ambaſſadeurs de tous les bons offices qu'ils lui avoient rendus, le Cardinal écrivit dans les mêmes ſentimens de reconnoiſſance à tous les Seigneurs des trois Cantons : il leur marqua en particulier certaines choſes concernant le Gouvernement de ces Vallées, auſquelles il les prioit de ne point toucher. Depuis ce temps-là il entretint toujours avec eux une amitié très-étroite; & ſecourut autant qu'il put leur pays, en ce qui regardoit le bien des ames & la propagation de la Foi. Il reçut à l'heure même ſix jeunes gens du lieu pour ſon Séminaire de Milan. Et dès ſon retour chez lui, il envoya dans ces Vallées pluſieurs bons Prêtres qui y firent de notables progrès, prêchant partout la parole de Dieu, adminiſtrant les Sacremens, & ſoutenant les foibles avec beaucoup de condeſcendance & de douceur.

CHAPITRE II.

Saint Charles entreprend la réforme de quelques Ordres Religieux à Milan. Origine de celui des Freres humiliés : *Quel étoit l'état de cet Ordre dans le seizieme siécle.*

QUoique les premieres attentions du Cardinal Borromée, 1558. dès le commencement de son administration, se fussent portées vers son Clergé Séculier & Régulier, particulierement dans la Ville de Milan; quoiqu'il eût déjà visité en personne plusieurs Communautés; & qu'en remédiant à ce qu'il y avoit de plus pressé, il eût pris connoissance de tout, il s'en falloit bien qu'il eût mis toutes choses sur le pied où il pouvoit souhaiter de les voir. Les abus en tout genre s'étoient trop multipliés, & trop enracinés. Le temps qu'il pouvoit donner à ces sortes de soins, étoit court, la docilité peu commune, & les affaires qui le partageoient ou l'appelloient ailleurs, trop sérieuses, & quelquefois

trop urgentes. Ce fut donc pour lui une nécessité de remettre à de nouvelles visites la perfection d'un ouvrage qu'il n'avoit pu qu'ébaucher dans les premieres.

J. B. Juss. L. 2. c. 14.

Après ce que nous lui avons vu faire, soit pour réprimer les efforts de quelques Hérétiques dans une contrée d'Italie, ou pour donner du secours à ses Peuples dans les trois Vallées ; de retour enfin à Milan, avant la fin de 1567, ou vers le commencement de l'année suivante, le zèle qui le pressoit lui fit reprendre l'affaire de la réforme ; & il se crut obligé de commencer par celle de l'Ordre appellé *les Freres humiliés*. Ils avoient l'honneur d'être spécialement sous sa protection : c'étoit donc pour le Cardinal Protecteur une nouvelle raison de s'intéresser à leur honneur, de veiller sur leur conduite, & un nouveau droit de corriger tout ce qui s'écartoit scandaleusement de la Régle.

Cet Institut devoit sa naissance à quelques Gentilshommes Milanois, qui ayant été faits Prisonniers de

guerre, avoient été conduits en Allemagne par l'Empereur Conrad, ou, selon quelques Historiens, par Frédéric Barberousse, & suivant Moreri, par l'Empereur Henri V, l'an 1117. De retour en Italie, après une longue & dure captivité, ces bons Gentilshommes résolurent de se procurer la liberté des enfants de Dieu, plus précieuse que celle qu'ils venoient de recouvrer. Une espéce d'esclavage humiliant, en domptant leur orgueil, avoit servi à les désabuser de la félicité trompeuse qu'on cherche follement dans des richesses fragiles, ou dans les plaisirs criminels; & la misere, commune à tous dans les mêmes prisons, avoit déjà commencé de former entr'eux une amitié solide & chrétienne. Leur résolution fut donc de mettre tous leurs biens en commun, & de vivre dans les saintes pratiques de la Pénitence. Celles de leurs femmes qui vivoient encore en 1134. consentirent, suivant le conseil de saint Bernard, non-seulement d'agréer les pieux desirs de leurs maris, mais aussi d'embras-

Naissance de l'Ordre des Humiliés.

ser elles-mêmes ce nouveau genre de vie. Saint Jean de Meda, de l'illustre famille des Oldatri de Milan, persuada peu après aux Freres Humiliés de professer la Régle de Saint Benoît. Le Pape Innocent III. en 1200 approuva cette Congrégation; & ses Successeurs l'honorerent de plusieurs Privileges.

Sa premiere ferveur.

Tant que l'on y vit régner cet esprit de recueillement, de pauvreté, de pénitence, & que la Régle y fut réligieusement observée, l'Ordre répandit une bonne odeur dans l'Italie : il s'y forma un nombre considérable d'excellens Sujets ; si ce n'étoit ni de célébres Ministres de la Parole, ni de sçavans Théologiens, c'étoit au moins des Solitaires remplis de l'esprit de leur état ; & leurs facultés temporelles sembloient s'augmenter tous les jours, avec l'affection & l'estime des Peuples qu'ils édifioient. Mais le temps & ces mêmes richesses affoiblirent dans la suite l'amour de la régularité ; la cupidité insensiblement détruisit la premiere charité, & le desir de dominer s'étant emparé du

cœur des Supérieurs, s'éleva enfin ſur la ruine de la Diſcipline. Dès-lors on mépriſa les obſervances, on oublia la Régle, on viola ouvertement les Vœux.

Cauſe de la décadence.

Les Supérieurs, qu'on appelloit les Prévôts, s'étoient rendus maîtres du revenu des Monaſteres, s'en attribuoient la pleine jouiſſance, & en faiſoient telle part qu'il leur plaiſoit aux Religieux particuliers, à qui ils laiſſoient à peine de quoi vivre. Ils réſignoient enſuite, ſelon leur plaiſir, ces places comme de véritables Bénéfices, dont ils euſſent été les légitimes Titulaires.

De-là ces fréquens ſcandales, ces déſordres, ces abus qui rendoient les *Freres Humiliés* un objet de mépris dans toute l'Italie. De-là les cabales & les diviſions dans l'intérieur de leurs Maiſons, où l'abondance & la miſere, le luxe & la plus grande indigence, contraſtoient enſemble: la molleſſe & l'orgueil des uns donnoient lieu au mécontentement & aux murmures des autres. Non-ſeulement cet Ordre, autrefois édifiant, s'étoit entierement

écarté de la vie commune, & de l'esprit de ses pieux Fondateurs; mais on pouvoit dire, qu'en scandalisant les Fideles, il dépérissoit tous les jours. La cupidité des Prévôts étoit la premiere cause de ce dépérissement, parce que pour grossir ce qu'ils appelloient leurs revenus, ils diminuoient tant qu'ils pouvoient le nombre des Sujets. Ce n'eût été encore là que le moindre des inconvéniens : le plus grand sans doute étoit, que de mauvais Supérieurs ne recevoient ordinairement que de mauvais Sujets, des Sujets sans mœurs, sans capacité, sans vocation, pourvu qu'ils ne fussent point sans argent.

Avarice, luxe & ambition des Superieurs.

Ainsi enrichis du nécessaire de leurs Freres, & de tout ce que pouvoient apporter ceux qui demandoient l'habit, ces Prévôts plus mondains que les gens du monde, menoient une vie très-licencieuse, sans rien refuser ni à la vanité, ni à leur sensualité. Les jeux & les festins étoient leurs exercices ordinaires; & on les voyoit souvent à la chasse avec de grands équipages. On

J. B. Juss. L. 2. c. 14, p. 156.

comprend ce que pouvoient être les Religieux particuliers, formés ſur de tels modeles, & autoriſés dans tous leurs excès par ceux mêmes qui auroient dû les corriger.

Il n'étoit donc pas queſtion ſi le Cardinal Protecteur de cet Ordre étoit en droit & dans l'obligation de le réformer : la difficulté étoit de trouver les moyens de faire accepter une réforme à des gens auſſi ennemis du joug & de toute diſcipline. Saint Charles en conféra avec le Pape Pie V. Les grandes affaires qui occupoient continuellement l'un & l'autre, ne les empêcherent pas de donner une attention particuliere à celle-ci, & ils prirent les plus ſages meſures pour la faire réuſſir. Comme la régularité des Supérieurs, & la bonne éducation de la Jeuneſſe, ſont les deux points eſſentiels d'où dépendent la diſcipline & le ſuccès de la réforme d'un Ordre Religieux, il fut d'abord arrêté entre ſaint Pie & notre Cardinal, qu'on agiroit ſur ce plan. Il falloit donc commencer par les Prévôts, Chefs de cet Inſtitut, en les dépouillant de toute pro-

Plan de réforme.

prieté, & ne souffrant plus qu'ils fussent érigés en Titulaires perpétuels. Il falloit en même temps établir un Noviciat pour élever les jeunes gens, les instruire solidement, les éprouver, & les former dans les Observances de la Discipline religieuse, & selon l'esprit de leur Institut. Mais parce qu'on ne sçauroit être Religieux, si l'on n'est déjà chrétien, il falloit encore veiller sur les mœurs, & sur les autres qualités des Sujets qu'on recevroit à l'avenir.

S. Charles est chargé de l'établir.

Pour remplir tous ces objets, Sa Sainteté fit expédier deux Brefs, l'un pour autoriser le Cardinal Protecteur, comme Délégué Apostolique, à régler, ordonner, & faire exécuter tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour la réforme des Freres humiliés, tout ce qui lui paroîtroit convenable au bien de cet Ordre, tant pour le temporel, que pour le spirituel. Le second Bref donnoit pouvoir au même Cardinal de faire lever la dixieme partie du revenu de toutes les Prépositures, ou Prévôtés, pour contribuer à l'établissement & à l'entretien d'un Noviciat.

Muni de ces deux Brefs, S. Charles ne differa plus de mettre la main à l'œuvre : il en sentoit la nécessité, & il n'en ignoroit point la difficulté ; mais il espéroit le secours du Ciel dans une entreprise qui regardoit de si près la gloire de Dieu, l'édification de l'Eglise, & le salut de ces mêmes Religieux, qui se glorifioient de vivre sous sa protection.

Ayant fait convoquer le Chapitre Général de l'Ordre dans la Ville de Cremone, après les prieres & un discours aussi touchant qu'instructif, le saint Réformateur fit lire le premier Bref de Sa Sainteté ; il déclara en conséquence, que les Prévôts, conformément à leurs vœux solemnels, & à l'intention expresse du Vicaire de Jesus-Christ, devoient se regarder dès ce moment comme privés de toute sorte de propriété, & obligés de mettre en commun tous les biens de chaque Monastere. Il ordonna en même temps que le Chapitre Général de l'Ordre seroit assemblé tous les trois ans, & qu'on y éliroit de nouveaux Prévôts à la pluralité des voix, sans qu'aucun

Ce qu'il fait pour cela.

d'eux pût jamais porter cette qualité en titre & pour toujours. Le Supérieur Général devoit aussi être changé de la même maniere que les autres. Saint Charles fit encore sans opposition, ni contradiction, plusieurs autres Réglemens, tous propres à renouveller cet Ordre, & à le retablir dans sa premiere pureté.

La prudence, la douceur, l'habileté du Serviteur de Dieu le servirent bien dans cette occasion, du moins pour contenir tout dans le respect : l'Assemblée finit, comme elle avoit commencé, sans bruit & sans éclat. Quelques Religieux particuliers parurent se soumettre avec plaisir à une réforme si nécessaire ; & à en juger par l'extérieur, ce commencement promettoit les plus heureuses suites. Les Prévôts, soit crainte, soit politique, paroissoient approuver par un silence équivoque ce qu'ils détestoient dans le cœur : on pouvoit prendre pour un signe de consentement, ce qui n'étoit en effet qu'une preuve de leur confusion, ou d'un dépit secret. Trop contens peut-être de ce que la modération du Car-

Soumission apparente.

dinal leur épargnoit une partie des reproches que méritoit leur vie ſcandaleuſe, ils n'en étoient pas moins réſolus de ſe maintenir d'une maniere, ou d'une autre, dans l'état qu'on prétendoit leur faire abandonner, & ils méditoient déja les moyens qu'ils pourroient employer pour cela, & qu'ils employerent en effet. Nous verront bientôt à quoi aboutit enfin leur orgueilleux déſeſpoir.

Le ſaint travaille à réunir & réformer l'Ordre de ſaint François.

Saint Charles travailloit en même temps à une autre Réforme, non moins importante & également difficile, & dont le ſuccès, en couronnant ſa patience, fit honneur à ſon zèle. L'Ordre de ſaint François n'étoit point indigne de ſes attentions, & il avoit beſoin de ſon ſecours.

Cet Ordre déja célebre, & fort étendu, ſe trouvoit comme diviſé en pluſieurs branches, ſelon la diverſité des réformes qui de temps en temps s'y étoient heureuſement formées, mais qui déchues depuis de leur premiere ferveur avoient encore beſoin d'être ramenées à la Regle. Les plus conſidérables étoient d'abord celles des Conventuels & des

J. B. Juſſan. *Ibid.* p. 158 & 159.

Obſervantins : ceux - ci ſe partageoient encore en deux eſpéces de Congrégations, qu'on appelloit à Milan les *Amédéens* & les *Clarins*.

Le zélé Cardinal d'autant plus jaloux de la pureté de cet Ordre, qu'il en étoit le Protecteur, ne voyoit qu'avec peine que l'eſprit de pauvreté, d'humilité & de pénitence, qui avoit fait le glorieux caractere du ſaint Patriarche, ainſi que de ſes plus illuſtres Diſciples, & qui devoit être toujours le nerf, ou le fondement ſolide de ſon Inſtitut, n'étoit alors preſque plus connu dans pluſieurs Maiſons de ſes enfans. L'amour de la propriété, de l'indépendance, & l'eſprit de domination, avoient pris la place des vertus oppoſées. On comprend qu'elles pouvoient être les ſuites d'un tel relâchement. Les bons Religieux (car il s'en trouvoit toujours) en gémiſſoient, & on mépriſoit leurs gémiſſemens. Les Supérieurs placés par la brigue, par conſéquent ſans autorité, comme ſans vertu, n'avoient ni la volonté ni la force de s'oppoſer aux préva-

rications, parce qu'ils étoient les premiers prévaricateurs.

Le mal étoit donc grand ; mais ſaint Charles ne crut pas qu'il fût ſans remede : ſa ſageſſe lui fit trouver les moyens de rétablir le bon ordre, la diſcipline, la régularité, l'unité ; & ſa qualité de Légat du Pape le mit en état de faire exécuter tout ce qui lui parut néceſſaire pour donner plus de ſolidité à ſa réforme. Il fut puiſſamment aidé dans cette ſainte entrepriſe par les ſoins du Cardinal Alexandre Crivelli, homme d'une capacité peu commune, & par le zèle édifiant de pluſieurs excellens Religieux, qui ſe joignirent à lui pour rendre à leur Ordre ſa premiere beauté. Saint Charles en choiſit quelques-uns des plus zélés, perſuadé que connoiſſant mieux que les Etrangers l'origine des maux dont on ſe plaignoit, ils ſeroient auſſi plus en état de travailler à les guérir ; il leur donna les inſtructions & les pouvoirs néceſſaires, & les envoya en qualité de Viſiteurs Généraux dans toutes les Provinces de leur Ordre. La main du Seigneur fut avec

Premiers succès de l'entreprise.

eux ; les visites les plus exactes furent suivies des plus sages Réglemens, & on eut la consolation de voir le très-grand nombre des Conventuels & des Observantins reprendre l'esprit de leur saint Ordre, sous la conduite de leurs Supérieurs légitimes.

L'ancien Auteur ajoute, que les Chefs de parti les plus obstinés, furent chassés des plus considérables Monasteres, où ils avoient choisi leur demeure, & relegués dans les dernieres Maisons de l'Ordre. Par ce moyen saint Charles dissipa en très-peu de temps leurs factions, & rétablit heureusement la régularité, la subordination & la paix, parmi des Religieux destinés par état à instruire & à édifier les Fideles.

Amedéens, & Clarins.

Jusques-là notre Cardinal avoit trouvé peu d'opposition à ses bons desseins. Ceux qu'on appelloit *les Amédéens & les Clarins*, se montrerent moins dociles, parce qu'ils s'étoient encore plus éloignés, & de l'esprit du saint Patriarche, & de la piété de leurs Réformateurs particuliers.

Les premiers tiroient leur nom-

d'Amedée de Lisbonne, Religieux Franciscain, d'une vertu austére & d'un zèle très-ardent pour la plus exacte régularité. Peu content de vivre lui-même selon sa profession, & de gémir sur l'inobservance des Regles, Amedée avoit cru pouvoir entreprendre la Réforme générale de son Ordre : mais rebuté par les obstacles, dans l'impossibilité de faire entrer tout ce grand Corps dans ses vues particulieres, il s'étoit déterminé à se séparer de ceux qui ne goûtoient point la réforme, & avec le secours de quelques fervens il avoit formé comme une petite Congrégation, qui pût s'exercer librement dans des pratiques plus conformes à la perfection de son état, dépendant néanmoins toujours d'un même Chef & d'un même Ministre Général. Cette Réforme naissante se soutint quelque temps avec honneur & avec édification. Mais bientôt après la mort d'Amedée, le zèle de ces rigides Observateurs de la Regle de saint François parut s'amortir insensiblement : en perdant leur premiere ferveur, ils secouerent en-

Leur relâchement.

Ibid. p. 159. core le joug de l'obéiſſance, & ne voulurent plus dépendre que d'eux-mêmes. Leur conduite, ſelon l'expreſſion d'un Auteur Contemporain, devint ſi perverſe, qu'il ne leur reſtoit plus rien qu'un air de ſchiſme qui les ſoutenoit : la pourriture gagnoit d'autant plus aiſément ce Membre déja corrompu, que ſa ſéparation monſtrueuſe d'avec ſon Corps le privoit des ſalutaires influences qui ſont la force & le bonheur des Religions parfaitement unies entr'elles.

Les *Clarins*, autre branche de Religieux autrefois reformés, n'étoient pas meilleurs dans le ſeizieme ſiecle que les Amedéens ; leurs diviſions ne ſcandaliſoient pas moins les Fideles, & leur réſiſtance aux pieuſes intentions de ſaint Charles éclata avec encore plus d'indécence. Le Pape Pie V. par un Bref Apoſtolique avoit chargé notre Cardinal de réunir ces deux branches, avec le reſte du Corps de la Religion, ſous un ſeul & même Chef. L'Archevéque les fit donc aſſembler les uns & les autres dans un de leurs Monaſteres de Milan, appellé le

Leur révolte ſcandaleuſe.

le Couvent de la Paix ; mais au moment qu'il voulut leur notifier le Bref, & sa résolution de le faire exécuter; on vit & on entendit d'abord ce que l'on n'auroit pas dû s'attendre de voir dans une maison de paix, & dans une assemblée de Religieux. Les *Clarins* sur-tout, sans respecter l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ, ni la présence d'un grand Cardinal leur Protecteur & leur Archevêque, parlerent & agirent, non comme des hommes raisonnables, mais comme des furieux & des phrénétiques. *Ibid.* p. 160. Les oppositions, les protestations, les clameurs leur parurent marquer encore trop foiblement les sentimens dont ils étoient animés : ceux-là poussoient des hurlemens terribles : ceux-ci couroient aux cloches pour augmenter le bruit, & exciter un tumulte au dehors, & plusieurs osoient même menaçer de se porter aux dernieres violences, sans épargner la personne même du Cardinal, pour peu qu'il passât outre.

La sagesse céda ici à la violence, & la prudence à la fureur ; mais ce ne fut que pour donner à des esprits

échauffés le temps de ſe reconnoître, & de revenir à eux-mêmes. Les Révoltés avoient des parens, des amis & des fauteurs dans le ſiecle, qui s'aviſoient de les plaindre, non pas de ce qu'ils menoient une vie ſcandaleuſe, mais de ce qu'on les troubloit dans la poſſeſſion où ils étoient de vivre ſans Regle. L'eſprit du monde ſera toujours le même ; il n'eſt point de vertu qui n'ait ſes perſécuteurs, ni d'homme vicieux qui ne trouve des protecteurs parmi ſes ſemblables. Pendant que ſaint Charles continuoit à prier pour ces pauvres égarés, & à adoucir l'eſprit du Pape juſtement irrité de leur conduite ſcandaleuſe, pluſieurs perſonnes, même de la plus haute qualité, en condamnant les excès des *Clarins,* ne laiſſoient pas de ſolliciter vivement le Cardinal Borromée d'abandonner ſon deſſein. Mais parce qu'il en jugeoit l'exécution néceſſaire, autant pour la tranquillité & l'honneur de tout l'Ordre de S. François, que pour le ſalut de pluſieurs de ſes Membres & l'édification de l'Egliſe, il ne ceſſa d'y travailler avec ſa prudence & ſa fermeté

Prudence, fermeté, & ſuccès de S. Charles.

ordinaires, jusqu'à ce qu'il eût fait une Communauté légitime de tous ces détachemens irréguliers, en supprimant ces noms de *Clarins* & d'*Amédéens*, devenus odieux à l'unité de la Religion. Dès qu'il les vit soumis & réguliers, il usa de clemence même à l'égard des plus coupables, & agit avec zèle auprès du Pape pour empêcher qu'ils ne fussent châtiés comme le méritoit leur révolte.

Nous le verrons encore exposé plus d'une fois à de semblables outrages, & à de plus grands périls; & nous aurons le plaisir de voir que l'ardeur de son zèle fut toujours accompagnée d'une patience magnanime, & d'une charité héroïque.



CHAPITRE III.

Saint Charles assemble un Synode Diocésain : établit la Maison dite du Secours, *& reprend le cours de ses visites Pastorales.*

1568. NOus avons dit que le Cardinal Borromée avoit commencé sa penible visite des trois Vallées dans le mois d'Octobre 1567, & il ne fut de retour à Milan que dans le mois de Juin de l'année suivante. Il seroit peut-être aussi difficile de bien représenter tous les travaux, & les fatigues extrêmes qu'il eut à essuyer pendant cet espace de huit ou neuf mois, que de faire comprendre quels furent les fruits précieux dont le Ciel avoit couronné sa charité & sa longue patience. Nous n'en avons donné qu'une légere idée.

Arrivé cependant dans sa Capitale, tandis que tous les Milanois marquoient par des démonstrations publiques la joie qu'ils ressentoient de

revoir leur illuſtre Paſteur : pendant que tous ceux qui avoient eu le courage de le ſuivre parmi les Rochers, & à travers les Torrens de ces Pays ſauvages ne penſoient qu'à rétablir un peu leurs forces épuiſées, par un repos néceſſaire, le Serviteur de Dieu ne ſe délaſſoit d'un travail que par un autre. Une nouvelle expérience lui avoit fait connoitre mieux que jamais quels étoient les beſoins des Peuples, & quelle étoit la rareté des Miniſtres, ſur-tout de bons Miniſtres. Ce fut à cet objet qu'il appliqua d'abord toutes ſes penſées ; & dans cette vue, ſans perdre un moment, il réſolut de célébrer un Synode Diocéſain : il le fixa au quatrieme jour du mois d'Août, & enjoignit aux Archiprêtres du Diocèſe d'en donner avis à tout ſon Clergé.

Retraite de S. Charles.

Dans le peu de temps qui s'écoula entre la convocation & la célébration du Synode, Borromée expédia bien des affaires, & ſon application à réformer les abus qu'il remarquoit, tant dans le Clergé, que parmi les ſimples Fideles, ne l'empêchoit pas de prendre ſes momens pour entrer

en compte avec lui-même : les intervalles de loisir que pouvoient lui donner ses grandes occupations, il les faisoit servir à examiner devant Dieu les plus secrets mouvemens de son cœur. Il renouvella dans ce temps-ci ses exercices spirituels qu'il avoit coutume de faire toutes les années, & voulut se purifier de plus en plus par une Confession générale qu'il fit à un saint Personnage, alors Supérieur des Clercs de saint Paul, & depuis Evêque de Pavie. Ce fut au sortir de cette retraite qu'on entendit dire à saint Charles ces paroles si humbles & si édifiantes : *Je reconnois que je ne commence qu'à présent à entrer dans les voies de la vie spirituelle* ; c'est-à-dire qu'à l'exemple du grand Apôtre, le saint Archevêque de Milan oublioit, ou comptoit pour rien, les grands progrès qu'il avoit déjà faits dans la perfection chrétienne, & qui répandoient toujours une si bonne odeur dans tous les lieux où son nom & son mérite étoient connus.

J. B. Jussan. L. 2. c. 16. p. 164.

Au sortir de sa retraite, & dès les premiers jours d'Août, tous ceux

qui devoient assister au Synode se trouvant déjà à Milan, saint Charles en fit l'ouverture par un beau discours qui suivit les Prieres & les Processions ordinaires. Quelqu'exact qu'il fût dans tout le reste, & quelqu'appliqué qu'on le vit dans toutes les fonctions pastorales, il paroissoit se surpasser lui-même dans la célébration de ses Conciles, ou de ses Synodes, parce qu'il étoit persuadé qu'il n'est point de plus puissant moyen que celui-là pour augmenter le Service & le Culte Divin, pour maintenir la pureté de la foi & des mœurs, pour extirper les abus & travailler utilement au salut des ames, & procurer aux Fideles les secours spirituels, en renouvellant l'esprit de ferveur & de régularité dans leurs Pasteurs. C'est presque de ce seul point que tout le reste dépend : c'étoit aussi celui sur lequel le saint Cardinal avoit coutume d'insister plus fortement : on le voit dans tous les Discours qu'il prononçoit dans ces saintes Assemblées.

Il ne manqua pas de faire remarquer dans celle-ci, que c'étoit le pre-

mier Synode du Diocèse qu'il avoit la consolation de célébrer depuis la tenue du Concile Provincial : pour la même raison il y fit lire les Décrets de ce même Concile, dont il avoit obtenu la confirmation du Pape Pie V. A tous ces Décrets saint Charles ajouta encore de nouvelles Ordonnances, afin de pourvoir plus efficacement aux besoins des Peuples, en réglant en même temps la conduite des Ministres, & celle de leurs Brebis. Peu content d'exhorter vivement tous les Curés de redoubler de vigilance sur eux-mêmes & sur leur Troupeau, il chargea spécialement ceux des trois Vallées de maintenir leurs Eglises dans l'état où il venoit de les mettre dans sa derniere Visite, & de donner eux-mêmes l'exemple pour l'exacte observation des Régles.

Ce qu'il fait dans le premier Synode de son Diocèse.

Ce que nous dirons ailleurs touchant la maniere dont le Cardinal Borromée célebroit ses Synodes, nous dispense d'entrer dans un plus grand détail de ce qui se passa dans celui-ci. Les fruits n'en furent point médiocres, ni équivoques. Si la

Ville de Milan avoit été édifiée autant de la piété & de la modestie de ce grand nombre d'Ecclésiastiques, que du concours encore plus admirable de tant de volontés, qui sembloient n'en faire qu'une seule pour se porter avec le même zèle à tout ce qui étoit du service de Dieu & du Prochain, les Peuples de la Campagne (du moins dans plusieurs Paroisses) éprouverent aussi que ce n'avoit point été envain que leurs Conducteurs s'étoient engagés à les instruire avec plus d'application, & à les secourir avec une nouvelle sollicitude.

Pour entretenir & animer toujours davantage cette louable émulation, le Cardinal Borromée se hâta de reprendre le cours de ses visites. Mais avant que de sortir de Milan, il voulut donner quelque solidité à un nouvel Etablissement qui lui tenoit fort à cœur, & dont les premiers commencemens étoient dûs à la pure charité de quelques Dames Chrétiennes.

Charité éclairée d'une Dame Chrétienne.

Une riche Veuve, beaucoup plus recommandable par sa rare piété, que

par sa naissance, quoique fort illustre, employoit depuis quelques années la meilleure partie de ses revenus à retirer du bourbier de l'iniquité un nombre de femmes & de filles, à qui une honteuse indigence avoit fait perdre ce qu'elles auroient dû préférer à la vie. Elle en avoit recueilli plusieurs, qu'elle entretenoit dans sa propre maison, non moins attentive à leur procurer l'instruction & le travail, que la nourriture. Une charité si bien placée parut digne d'imitation : quelques autres Dames de qualité touchées des mêmes sentimens se firent un devoir de contribuer généreusement à cette bonne œuvre ; & déjà le nombre de ces nouvelles Pénitentes étoit considérable, quand leur premiere & principale Bienfaitrice vint à mourir.

Saint Charles jusqu'alors s'étoit contenté de diriger ses pieuses pratiques, & de l'aider par ses libéralités, résolu cependant de faire quelque chose de plus dès que les affaires & ses grandes occupations le lui permettroient. Lorsque par la mort de

la sainte Veuve il vit ces pauvres Filles délaissées, & à la veille de retomber dans la misere, peut-être aussi dans le crime, Borromée ne différa plus de prendre sur lui seul tout ce qui les regardoit : il les logea toutes dans une même maison qu'il acheta ; pourvut à leur subsistance ; choisit des personnes du sexe, & d'une vertu connue, pour les gouverner ; leur donna des Confesseurs, & des Administrateurs temporels : il fit pour les uns & pour les autres tous les réglemens jugés nécessaires pour un Etablissement qu'il vouloit porter à sa perfection, & qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Maison du Secours*. Nous en parlerons plus particulierement dans l'Article des fondations de Saint Charles.

Commencement de la Maison *du Secours*.

Suivons-le maintenant dans ses courses apostoliques : le pitoyable état où il avoit trouvé, l'année précédente, les Eglises & les Peuples dans les trois Vallées soumises aux Suisses, lui faisoit comprendre que les besoins ne seroient pas moins extrêmes dans quelques autres quartiers du Diocèse. Sans consulter donc que

la charité & son devoir, il alla visiter la côte des montagnes les plus éloignées de Milan, & les plus voisines des Pays infectés d'hérésie. Les plus anciens habitans de ces contrées n'y avoient jamais vu un Archevêque en visite : aussi y rencontra-t-on des Peuples un peu moins instruits dans les choses de la Religion Chrétienne, que des Barbares qui n'auroient jamais eu la moindre lumiere de l'Evangile. Ce sont les expressions de l'Auteur Italien, qui ne raconte que ce qu'il avoit vu ou appris de saint Charles même, & de ceux qui l'avoient accompagné dans cette difficile Mission. Les Prêtres étoient comme les simples Fideles : le libertinage des uns & des autres, & la corruption de leurs mœurs, égaloient leur ignorance : peu d'entre ces prétendus Chrétiens sçavoient faire le Signe de la Croix : presque tous les Curés ignoroient jusqu'à la forme essentielle du Sacrement de Pénitence : il y en avoit même quelques-uns qui ne se confessoient jamais, quoiqu'ils montassent quelquefois au saint Autel, & que leur

Ignorance & corruption des Peuples visités par S. Charles.

J. B. Juss. l. 2, c. 17, p. 173.

vie ne fût qu'une ſuite affreuſe d'abominations.

Ce qui affligea encore plus cruellement le ſaint Archevêque, fut la difficulté d'apporter à de ſi grands maux le remede convenable. Quelqu'ignorans ou corrompus que puiſſent être les Peuples qui n'ont point perdu la Foi, on peut encore eſpérer de les ramener avec le temps & la patience, lorſque des Paſteurs pleins de zèle & de lumiere veulent bien redoubler d'attention & de courage pour les prêcher, les inſtruire, les avertir, & s'oppoſer à leurs penchans vicieux par la terreur des Jugemens de Dieu. La grace qui accompagne ſouvent la Parole divine annoncée par de tels Miniſtres, acheve ce que la crainte n'a fait que commencer. Mais lorſque le ſel même eſt affadi, & que les Conducteurs du Peuple ne ſont pas moins aveugles que ceux qu'ils ſont chargés de conduire, que peut-on attendre de leur miniſtere ?

Tel étoit l'état des Paroiſſes dans cette Côte de montagnes ; notre Cardinal néanmoins, eſpérant con- *Courage & travaux de S. Charles.*

tre toute espérance, ne se déconcerta point, & son courage en inspira à tous ceux qui partageoient le travail avec lui. En éloignant d'abord de l'Autel tous ces indignes Prêtres, qui n'auroient jamais dû en approcher, il confia pour un temps l'instruction & la conduite des Fideles à quelques Ecclésiastiques ou Religieux qu'il amenoit à sa suite, se réservant de pourvoir plus à loisir aux besoins de ces Paroisses lorsqu'il seroit à Milan. Mais pour ne rien négliger ni différer de tout ce qui pouvoit dépendre de son ministere, il s'abandonna à toutes sortes de travaux. On le vit aller de Hameaux en Hameaux, & de Villages en Villages, proscrivant par-tout le vice, les abus, les pratiques criminelles : & répandant, non sans quelque succès, la semence de la divine Parole, donnant la connoissance & persuadant la pratique des vertus chrétiennes. Dans la rapidité de ses courses, sa vie fut exposée une fois à un très-grand danger ; mais ce péril même, dont il fut miraculeusement délivré, la divine Providence le fit servir à sa gloire, & à la con-

version de plusieurs. Du moins est-il certain que les Peuples, frappés par ce prodige, conçurent une haute idée de la sainteté du Serviteur de Dieu, & se montrerent dès-lors plus dociles à ses prédications, & plus prompts à recevoir toutes ses Ordonnances. Voici le fait.

Côtoyant un jour à pied la montagne d'*Introzzo*, vers les confins de la Valteline, saint Charles rencontra un torrent, qui se précipitoit avec une extrême rapidité du haut de ces montagnes, & que les pluies des jours précédens avoient extraordinairement enflé. Déja accoutumé à mépriser les plus grandes fatigues, & ne connoissant point d'autre péril que celui où il voyoit tant d'ames, qu'il vouloit arracher de la gueule du dragon, au lieu de revenir sur ses pas, l'Archevêque ne s'occupoit que du moyen de passer le torrent. Un Paysant du voisinage, nommé *Dominique Vallinello*, s'offrit de lui-même à lui rendre ce service en le portant sur ses épaules : il y consentit ; mais ils ne furent pas plutôt dans le fort du courant de l'eau, que Vallinello

Ibid. p. 174.

Sa vie est en danger dans un torrent.

renversé laissa tomber le Cardinal, & sans se mettre en peine de le secourir, il ne pensa plus qu'à gagner lui-même le bord, & à s'enfuir de toute sa force : à la crainte de se noyer avoit succédé celle d'être pris & maltraité. Sans un miracle visible le saint Cardinal, chargé de ses longs habits, ne pouvoit que périr au milieu de ces eaux si rapides, & qui étoient d'une hauteur démesurée. La main du Seigneur le retira du torrent, & lui donna encore la force de marcher en cet état près d'un quart de lieue, qu'il falloit faire pour trouver quelque maison où pouvoir se mettre à couvert, & se présenter au feu, faute de lit.

Le miracle de sa conservation rend son ministere plus utile.

Après avoir remercié Dieu de cette faveur, le premier soin de Borromée fut de faire chercher le Paysan qui l'ayant laissé tomber dans l'eau, l'y avoit abandonné : Vallinello s'étoit caché, mais il fut découvert & présenté au saint Archevêque, qui l'embrassa avec tendresse, lui donna un écu d'or, & l'assura qu'il se sentoit obligé à la bonne volonté qu'il avoit eue de lui rendre

ſervice ; qu'au reſte ce n'étoit point ſa faute ſi le torrent avoit été plus fort que lui. Ce traitement plein de bonté envers un homme qui craignoit un ſévere châtiment, remplit d'admiration tous ceux qui en furent témoins, & les Peuples qui l'apprirent n'en furent pas moins touchés que du prodige même qui leur avoit conſervé leur S. Paſteur. L'un & l'autre produiſit un très-bon effet ſur les eſprits : on s'empreſſoit de venir de toutes parts au-devant de l'Archevêque, pour recevoir ſa bénediction avec ſes inſtructions, & ſe ſoumettre avec joie à tout ce qu'il vouloit leur preſcrire pour leur amendement ou leur avancement ſpirituel.

Deux ou trois petites Communautés de Filles, qui vivoient ſans Regle dans autant de Monaſteres de ce Pays, ne donnerent point le même ſujet de conſolation à notre Cardinal. Cette eſpéce de Religieuſes, ſi on peut les appeller des Religieuſes, depuis long-temps ennemies de toute diſcipline, avoient déja oublié & leurs vœux & les loix de la pudeur, juſques-là qu'elles ne ſe fai- *Ibid.* p. 174. 175.

Scandale dans quelques Communautés.

soient plus un scrupule des désordres de leur commerce honteux. Saint Charles, quoique bien instruit de leur vie scandaleuse, ne se présenta pas cependant à elles la verge à la main; il vouloit essayer d'abord de les ramener par la douceur & l'instruction. Du moins se flattoit-il d'en trouver dans le nombre quelques-unes ou plus sensées, ou moins endurcies dans le mal; & il comptoit bien qu'en persuadant à celles-ci de reprendre l'esprit de leur état, elles lui seroient ensuite de quelque secours pour faire rentrer toutes les autres dans la voie dont elles s'étoient si horriblement écartées. Il ne tarda pas à reconnoître qu'il avoit trop espéré.

La douceur & la patience de saint Charles n'obtiennent rien.

Appuyées (comme elles le pensoient) du crédit de quelques Gentilshommes, qui les fréquentoient & les approchoient de trop près, elles n'eurent toutes qu'une voix pour insulter le saint Visiteur, & le charger d'injures. Un procédé si indécent ne put altérer sa patience; il continua à parler & à agir, comme s'il n'entendoit pas les paroles les plus

grossieres & les plus piquantes, par lesquelles ces Filles égarées sembloient vouloir le troubler ou l'intimider. Mais la fermeté succéda à la douceur méprisée : l'Archevêque prit enfin le parti de supprimer entierement ces maisons de scandale ; il fit disperser & enfermer dans des Monasteres plus grands & plus réguliers toutes ces Religieuses ; & les plus criminelles furent aussi châtiées d'une maniere plus exemplaire : il fit sentir de même les effets de sa juste sévérité aux corrupteurs, qui avoient osé porter & entretenir le scandale dans le Sanctuaire même.

Il remédie à tout par une sage fermeté.

Arrivé depuis à Monza, une des bonnes Villes du Diocèse de Milan, saint Charles trouva une autre occasion d'exercer la charité episcopale, en procurant la tranquillité & le repos au Monastere de sainte Catherine, qu'il unit depuis à celui de saint Martin. Ces Vierges, consacrées à Jesus-Christ, aimoient leur état, & en remplissoient les devoirs : mais l'ancien Auteur, qui a écrit le premier la vie de notre Cardinal, assûre que ce qu'on appelle *un Esprit follet*, s'é-

Ibid.

Ce qu'il fait à Monza pour la consolation d'une pieuse Communauté.

toit comme mis en possession de ce Monastere, & y faisoit des ravages d'autant plus étranges, qu'ils étoient presque continuels. En quelqu'endroit que fussent les Religieuses, il ne cessoit point de les persécuter : aux dortoirs il troubloit leur repos durant la nuit ; & pendant le jour, dans la chambre où elles travailloient en commun, il arrachoit de leurs mains les instrumens qui leur servoient à faire leurs ouvrages. Dans ces continuelles inquiétudes, ce qui les affligeoit le plus, c'étoit le peu d'espérance qu'elles avoient de s'en voir délivrées. Lorsque l'Archevêque y fit sa visite, toutes les Religieuses lui exposerent d'abord ce sujet de leurs peines, & ajouterent qu'elles ne doutoient nullement que s'il bénissoit leur maison, le serpent infernal ne cédât à sa sainteté, ou à l'autorité & aux prieres de l'Eglise. Le Saint loua la foi de ces bonnes Filles, approuva leur confiance, & se rendit à leurs desirs. Plein lui-même de cette foi qui obtient tout, il bénit avec solemnité tous les endroits du Monastere, & au nom de celui

qui a donné à ſes Diſciples le pouvoir de chaſſer les Démons, il commanda à l'Eſprit de ténebres de ſortir de ce lieu. On rapporte que ce commandement & cette bénédiction eurent tout l'effet deſiré ; c'eſt le dernier trait qu'on nous ait appris de cette viſite de ſaint Charles.

CHAPITRE IV.

Saint Charles tient un ſecond Concile Provincial : Il veut viſiter le Chapitre appellé de Sainte Marie de la Scala *: Les Chanoines s'oppoſent avec ſcandale à la Viſite : Attentat d'un mauvais Prêtre : Modération & vigueur du ſaint Cardinal.* 1569.

L'ACTIVITÉ du zele de Borromée répondoit bien à l'étendue des beſoins de tous les Peuples dont il étoit chargé : ce qui auroit pu abattre ou rebuter le courage d'un autre, donnoit au contraire une nouvelle ardeur à celui dont il étoit animé, pour procurer le ſalut des Ames confiées à ſa ſollicitude paſtorale : il en

donna plus d'une preuve dès son retour à Milan.

Suivant le Décret du Concile de Trente, que saint Charles se faisoit un devoir d'exécuter avec la plus parfaite exactitude, il auroit voulu assembler les Evêques, ses Suffragans, dès les mois de Septembre ou d'Octobre 1568, c'est-à-dire à la fin de la troisiéme année révolue depuis son premier Concile provincial : mais tantôt la multitude & l'importance des affaires qui l'occupoient dans son Diocèse, tantôt les commissions dont le Saint Siége le chargeoit hors de sa Province, l'avoient obligé de remettre cette Assemblée aux premiers mois de l'année suivante : elle fut donc fixée au vingt-quatrieme jour d'Avril 1569.

Dans sa Lettre d'indiction le saint Métropolitain exhortoit les Evêques, ses Suffragans, à se préparer au nouveau Concile par de ferventes Prieres, & par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, afin d'attirer sur eux-mêmes le secours du Saint-Esprit, & de travailler ensuite avec plus de succès au salut des Ames. Il leur

recommandoit encore de députer chacun dans ſon Diocèſe deux Eccléſiaſtiques ſçavans & irréprochables, chargés d'informer avec ſoin ſur tous les déſordres ou abus qui régnoient encore, pour en faire un fidele rapport au Concile. On ſe conformoit d'autant plus volontiers à ſes vues & à ſes exhortations, que l'on n'ignoroit point qu'il faiſoit lui-même le premier tout ce qu'il ordonnoit, & qu'il le faiſoit avec plus de rigueur qu'il ne le preſcrivoit aux autres.

Tous les Prélats de la Province, ou leurs Députés, & ceux des Chapitres qui avoient aſſiſté au premier Concile de Milan, s'étant trouvés encore dans celui-ci, on fit pluſieurs Décrets, & pluſieurs utiles Ordonnances, pour la réformation générale du Clergé & du Peuple. Mais comme tout dépendoit de l'exécution, ſaint Charles exhorta très-vivement ſes illuſtres Confreres d'y veiller, & d'y tenir la main. Il leur offrit pour cela, & il leur prêta dans le beſoin, tous les ſecours qui pouvoient dépendre de lui : on peut aſſurer que

ses exemples eurent encore plus de force, & firent plus d'impression sur les cœurs, que ses plus vives exhortations. Nul n'ignoroit plus dans la Province que lorsqu'il y alloit de la gloire de Dieu, de l'honneur de la Religion, du maintien de la discipline & du salut des Ames, rien ne pouvoit ralentir le zèle de Borromée, ni vaincre sa fermeté. Lors même qu'il paroissoit céder par modération & par prudence, il ne différoit d'appliquer le remede, que pour en mieux assurer le succès : c'est ce qu'on pouvoit avoir déjà remarqué dans plusieurs occasions : on le vit d'une maniere encore plus sensible dans celle que nous allons rapporter.

J. B. Juss. L. 7. c. 20, p. 192.

Quel étoit le Chapitre *de la Scala*.

Entre les Eglises Collégiales de Milan, une des plus considérables, est celle qu'on appelle Sainte Marie *de la Scala*, du nom de son illustre Fondatrice Beatrix de la Scala, femme de Barnabé Vicomti, Seigneur de cette Ville. Le droit de Patronage des Canonicats, dans le temps dont nous parlons, appartenoit au Roi d'Espagne, comme Duc de Milan :

Milan : Sa Majesté Catholique présentoit les Sujets, & sur sa nomination l'Archevêque conféroit les Bénéfices. François Sforce, second du nom, Duc de Milan, avoit encore enrichi ce Chapitre ; & à sa demande le Pape Clément VII en 1531 lui avoit accordé plusieurs privileges, dont le principal étoit l'exemption de la Jurisdiction de l'Ordinaire pour l'Eglise, pour tous les Chanoines, & pour les autres Bénéficiers du Chapitre. Mais Sa Sainteté n'avoit accordé ce privilege, qu'autant que l'Archevêque de Milan y donneroit un exprès consentement : ce sont les termes mêmes de la Bulle : *Si venerabilis Fratris nostri moderni Archiepiscopi Mediolani expressus ad id accesserit assensus.*

Et le Privilege dont il se flattoit.

Ce consentement n'ayant jamais été donné ni par l'Archevêque qui gouvernoit l'Eglise de Milan en 1531, ni par aucun de ses Successeurs, le privilege du Chapitre étoit nul, & ne pouvoit avoir aucune vigueur. S. Charles se trouvoit donc autorisé à visiter cette Eglise ; & la conduite irréguliere des Chanoines

le pressoit de ne pas différer la visite ; la maniere même dont ils entreprirent de s'y opposer, est la plus forte preuve du besoin qu'ils avoient d'être visités & réformés. Notre Cardinal en sentoit toute la nécessité ; il prévoyoit aussi les difficultés qu'il ne pouvoit manquer de rencontrer ; & quoiqu'il ne manquât ni de zèle, ni de certitude de son droit, il le fit cependant examiner en rigueur, tant à Milan, qu'à Rome, & il pria le Souverain Pontife de lui prescrire ce ce qu'il devoit faire.

Sages précautions de S. Charles.

Pie V. assembla pour cela une Congrégation, où tout ayant été pesé, discuté, & mûrement examiné, Sa Sainteté fit sçavoir à notre Archevêque que son droit étant incontestable, il n'avoit qu'à procéder à la visite des Chanoines de *la Scala*, ainsi qu'il le jugeroit à propos. Après toutes ces consultations, & la réponse du Vicaire de Jesus-Christ, le Cardinal fit annoncer sa visite aux Chanoines ; & néanmoins il leur donna encore deux mois, pour qu'ils pussent eux-mêmes faire consulter leur affaire, reconnoître l'invalidi-

té de leur prétendu privilege, ainsi que le droit certain de l'Archevêque, & se soumettre de bonne grace à son obéissance, sans faire ni de bruit, ni d'éclat, afin que cette visite Pastorale se faisant d'un commun accord, elle réussît plus heureusement pour la gloire de Dieu, & à leur avantage. C'étoit la charité qui s'expliquoit par la bouche d'un pere.

Mais ni ce ménagement, ni les sages avis de quelques bons Chanoines qui aimoient la paix, ne purent empêcher que le grand nombre ne prît des résolutions contraires. Il arriva presque dans le même temps que l'Official ayant fait quelques procédures contre un Prêtre de ce même Chapitre, les Chanoines élurent pour Conservateur de leurs privileges un Prêtre de Pavie nommé Pierre Barbesta, homme sans lettres, sans jugement, sans aucune connoissance des matieres de Jurisdiction, & capable des plus grands excès. Barbesta excommunia d'abord l'Official & le Procureur Fiscal de l'Archevêque, pour avoir, disoit-il, violé le Privilege Apostolique du

Démarches précipitées du Chapitre.

Témérité de Barbesta.

Chapitre *de la Scala*; & il fit afficher cette Sentence d'excommunication dans les Places publiques de Milan. Telle fut la premiere démarche de Barbesta; & c'est ainsi qu'un Chapitre mal conseillé se trahit lui-même, en multipliant les scandales, & opposant les voies de fait aux démarches sages & mesurées de son Archevêque.

Il étoit temps d'agir : le Cardinal ayant laissé couler deux mois depuis qu'il avoit fait avertir le Chapitre de *la Scala* de se préparer à la visite, envoya, le trentieme d'Août au matin, Louis Moneta, pour faire sçavoir aux Chanoines qu'il alloit arriver. A cette nouvelle ces Chanoines cessent l'Office, font fermer les portes de leur Eglise, & se retirent tous en confusion, mais en habit de Chœur, dans le Cimetiere. Un d'entr'eux, Calabrois de Nation, répond pour tous que l'Eglise & le Clergé de *la Scala* étant au Roi, l'Archevêque de Milan n'y avoit aucune Jurisdiction, & qu'il prît bien garde à ce qu'il feroit, pour ne pas s'attirer de mauvaises affaires. Moneta ne lui

Violence d'un Calabrois.

répondit rien ; il s'adressa seulement à quelques autres Chanoines qu'il croyoit plus raisonnables : mais l'impétueux Calabrois redoublant ses crieries & ses menaces, ne leur laissa pas même le temps de parler : il chargeoit cependant d'injures le Député, le poussant rudement, & le chassant avec violence, sans aucun respect ni pour son caractere, ni pour celui du Prélat qui l'envoyoit.

S. Charles arriva quelques momens après en habit de visite, & accompagné ou suivi de tous ses Officiers. Les Chanoines de leur côté ayant ramassé un grand nombre de gens armés, vinrent à la rencontre de celui qui marchoit le premier, portant la banniere du Cardinal, prirent les rênes de son cheval, le heurterent violemment, & l'empêcherent de passer outre. Ils firent encore la même chose à celui qui portoit la Croix Archiépiscopale. Le saint Visiteur voyant ce désordre, descendit de sa mule, & prit lui-même la Croix ; mais les Chanoines ne respectant pas plus ce signe de notre salut, que la personne de leur

Excès pleins d'impiété des Chanoines.

Archevêque, mirent eux-mêmes la main aux armes ; & criant comme des furieux, *Espagne*, *Espagne*, ils fondirent sur le Cardinal, le repousserent ignominieusement, & ne fermerent les portes sur lui qu'après avoir tiré plusieurs coups d'arquebuse sur la Croix qu'il tenoit.

Une insolence si brutale ne troubla point le Serviteur de Dieu ; on ne lui entendit point dire une parole qui témoignât quelqu'émotion, ou quelque ressentiment. Le Grand-Vicaire de l'Archevêque, Jean-Baptiste Castello, homme d'un rare mérite, & qui se trouvoit présent, fit attacher sur le champ aux portes de l'Eglise une Sentence d'excommunication contre tous ces révoltés ; mais ils l'arracherent aussitôt, & chasserent le Grand-Vicaire comme ils avoient chassé le premier Député. Le fameux Barbesta porta encore plus loin l'attentat ; car pour opposer excommunication à excommunication, il déclara à son de cloches que le Cardinal Borromée étoit tombé dans les censures Ecclésiastiques, & qu'il demeuroit suspendu de

Autre insolence de Barbesta.

ſes fonctions pour avoir violé les droits du Chapitre. Il trouva encore le moyen de faire afficher dans les Places publiques ce ſcandaleux Placard.

Il eſt vrai que tous les gens de bien en eurent horreur : ceux mêmes qui étoient moins affectionnés à leur ſaint Paſteur, parce qu'ils n'aimoient point la réforme, ne laiſſoient pas de rendre juſtice à ſa haute piété, & de condamner hautement l'audace d'un Prêtre étranger, qui ſans nom, comme ſans miſſion, venoit traiter avec tant d'indignité un grand Cardinal, un ſaint Archevêque, au milieu de ſa Ville capitale, ſous les yeux de tout ſon Clergé. On ne voyoit pas avec moins de frémiſſement & de douleur les excès trop révoltans où ſe portoit le Chapitre de *la Scala*. Mais dans ces momens critiques, où les amis & les ennemis paroiſſoient dans de violentes agitations, ſaint Charles poſſédoit ſon ame dans la paix ; il trouvoit ſa conſolation dans ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Le Diſciple* Joan. 15.
n'eſt point au-deſſus du Maître : s'ils v. 20.

CHAPITRE V.

Conduite du Pape Pie V, & du Roi Catholique Philippe II, dans l'affaire du Chapitre de la Scala : *Deux Brefs de Sa Sainteté au Gouverneur de Milan, qui défend mal la Cause des Coupables.*

1569. IL ne falloit point douter que les Chanoines de *la Scala*, & leurs Fauteurs, ainsi que les autres ennemis de la réforme, cachés ou connus, mais dont plusieurs étoient puissans & accrédités, ne fissent tous leurs efforts pour prévenir les deux Souverains en leur faveur contre l'Archevêque. On doutoit encore moins qu'un Pape aussi zélé que l'étoit Pie V. pour le bon ordre & le maintien de la discipline Ecclésiastique, ne sévît avec rigueur contre les Auteurs du scandale. Nous avons vu que Sa Sainteté étoit déjà instruite du droit de S. Charles, & qu'elle lui avoit ordonné d'en user : elle connoissoit bien la pureté de ses in-

tentions, ainsi que la sagesse de ses démarches ; & elle n'ignoroit point que le Chapitre qui s'opposoit à la visite, n'étoit rien moins qu'édifiant.

Tout cela ne donnoit gueres d'espérance aux vrais coupables que la Cour de Rome leur fût favorable : ils essayerent pourtant d'en imposer aux Officiers du Pape, ou de les gagner : & ils se flattoient sur-tout que leur cause se trouvant liée (comme ils le pensoient) avec celle des Magistrats défenseurs des droits du Prince, il ne leur seroit pas impossible de décréditer l'Archevêque dans la Cour de Madrid, en l'y faisant passer pour un ennemi caché de Sa Majesté, & de la tranquillité publique. C'est sur cette idée que les Chanoines avoient formé tout leur plan, & qu'ils s'étoient montrés si hardis : ils la suivirent avec ardeur ; ils furent même servis jusqu'à un certain point en Espagne ; & ils n'eurent pas le malheur de réussir. Pour cette fois l'artifice fut démasqué, & la justice respectée dans l'une & l'autre Cour.

Les Révoltés sont cités à Rome : ils n'obéissent pas.

Pie V. n'ayant appris qu'avec une extrême douleur ce qui venoit de se passer à Milan, fit d'abord assembler une Congrégation pour résoudre ce qu'il y avoit à faire. La procédure du Cardinal Borromée examinée avec soin fut trouvée juridique, & celle des Chanoines insoutenable à tous égards. Sans autre délai Sa Sainteté déclara nul tout ce que Barbesta avoit fait, ou attenté; & il fut cité pour comparoître à Rome, ainsi que quelques Chanoines, qui n'ayant point obéi à la citation, furent excommuniés de nouveau. Le Calabrois, le plus séditieux de tous, se mit en chemin pour aller plaider sa cause au Tribunal du Pape; mais surpris dans sa route d'une mort subite avant son arrivée à Rome, il parut au Tribunal de Jesus-Christ. L'un de ces hommes armés qui avoient tiré sur la Croix Archiépiscopale, fut enlevé par une semblable mort dans une Hôtellerie du Bourg de Lambrat, où il s'étoit retiré deux jours après avoir prêté son ministere aux Chanoines factieux.

Mort funeste du Calabrois.

J. B. Juss. L. 2, c. 21, page 197.

Le bruit de ces deux morts si fu-

neſtes fit trembler dans Milan tous ceux qui avoient encore quelques ſentimens de religion; mais les plus coupables ne paroiſſoient pas moins endurcis. Le S. Pere, pour leur donner encore le temps de réfléchir, & de ſe reconnoître, crut devoir différer un peu la derniere déciſion ſur les peines qu'ils avoient méritées. Mais bien loin de mettre ces momens à profit, pour fléchir la colere de Dieu & celle du Souverain Pontiſe, ils continuerent à cabaler pour mettre le Gouverneur de Milan dans leurs intérêts: ils le flatterent, & entreprirent de lui perſuader que la Juriſdiction Royale ſur leur Chapitre étoit perdue, ſi l'on reconnoiſſoit en quelque choſe celle de l'Archevêque; enfin ils le gagnerent ſi bien, qu'ils en firent leur Défenſeur, ou leur principal Protecteur.

Le Gouverneur ſe laiſſe ſurprendre.

Malgré les ſentimens de piété, de modération & de reſpect pour Borromée, qu'il avoit montrés dans quelques occaſions, ce Gouverneur ne craignit pas d'écrire à Sa Sainteté une Lettre fort piquante contre notre Cardinal, qu'il traitoit d'homme

Ce qu'il écrit au Pape.

capricieux, emporté, & toujours prêt à exciter du bruit dans Milan par les nouveautés qu'il y vouloit introduire. Il ajoutoit que si le Prélat n'agissoit à l'avenir avec plus de retenue & de prudence, son devoir pour maintenir le repos public le contraindroit d'en venir à quelque extrémité, & de le bannir de l'Etat. C'est pourquoi il supplioit Sa Sainteté de vouloir modérer l'Archevêque, & lui apprendre à procéder désormais avec plus de circonspection. La derniere demande de ce Gouverneur étoit, que l'affaire des Chanoines de *la Scala* ne fût point traitée à Rome, mais commise à des Juges dans le Duché de Milan; & il alléguoit une Bulle de Léon X. pour justifier sa prétention.

Cette Lettre étoit trop vive, & trop peu mesurée, pour ne pas en démasquer les véritables Auteurs. Pie V. y reconnut sans peine que les ennemis de l'Archevêque & de la Discipline avoient préoccupé l'esprit du Gouverneur; & que le Démon ne suscitoit cette nouvelle tempête que pour arrêter la réforme du Diocèse

de Milan, réforme cependant si nécessaire, & si heureusement commencée pour le salut des Ames. Le Vicaire de J. C. en fut extrêmement touché; & avec la générosité d'un grand Pape zélé pour l'honneur de Dieu, & de ses premiers Ministres, il adressa au Gouverneur deux Brefs qui méritent de trouver place dans l'Histoire de S. Charles. Ce qui lui est répondu.

Premier Bref du Pape Pie V. au Gouverneur de Milan.

» Salut & Bénédiction Apostolique. . . . . . L'affaire arrivée entre P. 102.
» notre Fils bien-amé le Cardinal
» Charles Borromée, & les Chanoines de Notre-Dame de la Scala, dont vous nous avez écrit fort au long le premier de Septembre, étoit déjà venue à notre connoissance; nous en sommes vivement touchés, & pour plusieurs raisons; car en premier lieu, comment ne pas sentir l'insulte atroce faite à un Cardinal qui est si étroitement uni à notre Personne, & à notre Siége Apostolique? Insulte encore

» faite par des Eccléſiaſtiques, plus
» obligés de reſpecter leur Arche-
» vêque, qu'ils auroient dû défendre
» au contraire aux dépens même de
» leur propre vie, ſi d'autres per-
» ſonnes avoient voulu l'offenſer. De
» plus, ſouffrir un auſſi grand dé-
» ſordre (comme il a été ſouffert à
» Milan) n'eſt-ce pas donner lieu
» aux Libertins de croître en auda-
» ce, de devenir tous les jours plus
» inſolens, & d'entreprendre ſur les
» loix les plus ſaintes de l'Egliſe,
» ainſi que ſur ſes Miniſtres, s'ils re-
» connoiſſent particulierement qu'ils
» ſont ſoutenus de la faveur des Prin-
» ces, & de l'exemple des Eccléſiaſ-
» tiques qui demeurent impunis?

» Certes, on n'a pu outrager un
» grand Cardinal, un Membre ſi
» honorable de l'Egliſe, qu'en mê-
» me temps on ne nous ait fait une
» injure très-ſignalée, au grand mé-
» pris du S. Siége. Si les Chanoines
» de la Scala avoient quelque diffé-
» rend avec le Cardinal leur Arche-
» vêque, pour maintenir ce qu'ils
» croyoient les droits de leur Egli-
» ſe, ils devoient ſe pourvoir par les

» voies de la Juſtice, & ſe ſervir des
» moyens légitimes que les loix leur
» permettent, & non pas uſer de
» violence, & en venir aux mains.
» On ne les empêchoit point de pro-
» teſter de nullité, & d'en appeller
» comme d'abus, quoiqu'en effet
» ils y fuſſent très-mal fondés, puiſ-
» que leur Archevêque, comme on
» nous l'a dit, étoit en poſſeſſion de
» les viſiter. Mais ayant été aſſez
» malheureux pour ſe laiſſer ſé-
» duire au malin Eſprit, qui ne
» penſe qu'à mettre la diviſion &
» le trouble parmi les Eccléſiaſti-
» ques, ils ſe ſont portés à des excès
» capables de leur faire oublier à la
» fois, & le reſpect qu'ils devoient
» à la dignité d'un Cardinal, & la
» modération qui convenoit à leur
» caractere. C'eſt pourquoi nous
» croyons que la charge à laquelle
» Dieu par ſa miſéricorde nous a éle-
» vés, nous oblige de réprimer leur
» inſolence, & que nous ne pouvons,
» ſans trahir notre conſcience, nous
» diſpenſer de les punir comme ils
» le méritent. Bien loin donc que
» nous ayons la moindre penſée qu'on

» faite par des Ecclésiastiques, plus
» obligés de respecter leur Arche-
» vêque, qu'ils auroient dû défendre
» au contraire aux dépens même de
» leur propre vie, si d'autres per-
» sonnes avoient voulu l'offenser. De
» plus, souffrir un aussi grand dé-
» sordre (comme il a été souffert à
» Milan) n'est-ce pas donner lieu
» aux Libertins de croître en auda-
» ce, de devenir tous les jours plus
» insolens, & d'entreprendre sur les
» loix les plus saintes de l'Eglise,
» ainsi que sur ses Ministres, s'ils re-
» connoissent particulierement qu'ils
» sont soutenus de la faveur des Prin-
» ces, & de l'exemple des Ecclésias-
» tiques qui demeurent impunis?

» Certes, on n'a pu outrager un
» grand Cardinal, un Membre si
» honorable de l'Eglise, qu'en mê-
» me temps on ne nous ait fait une
» injure très-signalée, au grand mé-
» pris du S. Siége. Si les Chanoines
» de la Scala avoient quelque diffé-
» rend avec le Cardinal leur Arche-
» vêque, pour maintenir ce qu'ils
» croyoient les droits de leur Egli-
» se, ils devoient se pourvoir par les

» voies de la Juſtice, & ſe ſervir des » moyens légitimes que les loix leur » permettent, & non pas uſer de » violence, & en venir aux mains. » On ne les empêchoit point de pro- » teſter de nullité, & d'en appeller » comme d'abus, quoiqu'en effet » ils y fuſſent très-mal fondés, puiſ- » que leur Archevêque, comme on » nous l'a dit, étoit en poſſeſſion de » les viſiter. Mais ayant été aſſez » malheureux pour ſe laiſſer ſé- » duire au malin Eſprit, qui ne » penſe qu'à mettre la diviſion & » le trouble parmi les Eccléſiaſti- » ques, ils ſe ſont portés à des excès » capables de leur faire oublier à la » fois, & le reſpect qu'ils devoient » à la dignité d'un Cardinal, & la » modération qui convenoit à leur » caractere. C'eſt pourquoi nous » croyons que la charge à laquelle » Dieu par ſa miſéricorde nous a éle- » vés, nous oblige de réprimer leur » inſolence, & que nous ne pouvons, » ſans trahir notre conſcience, nous » diſpenſer de les punir comme ils » le méritent. Bien loin donc que » nous ayons la moindre penſée qu'on

» leur pardonne une faute si énorme,
» nous sommes persuadés au contrai-
» re que vous ne nous refuserez point
» tout le secours dont nous pourrions
» avoir besoin, pour les punir selon
» les Loix de la Justice ».

» Pour les différends que vous avez
» avec le même Cardinal, nous nous
» proposons d'envoyer dans peu de
» temps notre Nonce à Milan : il
» vous instruira amplement de toutes
» nos intentions sur cette affaire, &
» en traitera de notre part avec vous
» d'une maniere qui ne sera pas
» moins avantageuse pour la Provin-
» ce, qu'utile pour la conservation
» des libertés de l'Eglise. ».

» Quant à ce que vous nous man-
» dez, que le Cardinal Borromée est
» un homme opiniâtre & emporté,
» qui ne se conduit que par caprice,
» quoique nous ne vous croyons pas
» capable d'imposture, ni de calom-
» nie, néanmoins nous ressouvenant
» de la prudence & de la sagesse
» avec laquelle il s'est toujours com-
» porté durant tout le Pontificat de
» son oncle Pie IV. notre Prédéces-
» seur, lorsqu'il gouvernoit toutes

» les affaires de l'Eglise, il nous est
» impossible d'avoir de lui les mêmes
» sentimens que vous en avez. Il en
» a toujours paru très-éloigné, &
» jamais personne n'en a eu le
» moindre soupçon : s'il avoit été
» tel que vous le dépeignez, il au-
» roit été trop difficile que dans une
» si grande multitude d'affaires qu'il
» a menées & maniées pendant plu-
» sieurs années, il n'en eût fait pa-
» roître quelque chose. En vérité, il
» est honteux & bien humiliant pour
» nous, de voir que le Seigneur dans
» ces derniers siecles, ayant donné
» à la Ville de Milan un Pasteur
» selon son cœur, un Archevêque si
» saint & si infatigable, continuelle-
» ment occupé à faire la guerre aux
» vices pour sauver les Ames, ceux
» qui devroient l'en estimer davan-
» tage, l'aimer & le protéger,
» soient cependant les seuls ou les
» premiers à s'opposer à tous ses
» bons desseins, & à lui imposer des
» crimes dont il est aussi innocent,
» qu'il est éloigné de l'apparence
» même de semblables défauts. Tant
» il est vrai ce que la Vérité éter-

» nelle a prononcé par la bouche de
1 Tim. 3. v. 12. » ſon Apôtre : Que tous ceux qui
» veulent vivre avec piété en Jeſus-
» Chriſt, ſeront perſécutés. Mais le
» fruit de ces perſécutions ſera doux
» pour eux, & la fin glorieuſe, s'ils
» ſouffrent tout avec ſoumiſſion, &
» avec joie même, pour ſon ſaint
» Nom. Donné à Rome le dixieme
» Septembre, la quatrieme année de
» notre Pontificat 1569.

Ces Lettres Apoſtoliques ne firent pas l'effet deſiré ſur l'eſprit du Gouverneur, qui en écrivit lui-même de nouvelles, encore plus fortes, & toujours à la charge du ſaint Cardinal. Cela paroît par un deuxieme Bref du même Pape, dont voici la traduction.

Second Bref de Pie V. au Gouverneur de Milan.

» Pour répondre aux deux Lettres
» que vous nous avez écrites du 28
» de Septembre, nous vous dirons
» d'abord que, ſuivant le conſeil de
» l'Apôtre qui nous exhorte d'éviter
» toutes ſortes de diſputes, & ne

» pouvant oublier d'ailleurs le rang » que nous tenons dans l'Eglise, nous » ne voulons faire attention qu'aux » choses nécessaires que vous nous » avez mandées, étant plus à propos » de passer sous silence le reste du » contenu de vos Lettres, que de le » presser trop exactement. L'amour » sincere que nous avons pour vo- » tre personne, fait que nous ne vou- » lons vous rien écrire qui ne soit » pour le salut de votre ame, aussi- » bien que pour la défense de la Vé- » rité & de la Justice, afin que vous » le receviez dans le même esprit » que nous vous l'écrivons, & qu'il » n'y ait rien qui soit capable de » vous offenser. Nous prions donc » Notre Seigneur Jesus-Christ qu'il » vous fasse connoître avec combien » de charité, & de tendresse, nous » vous faisons cette réponse ».

» Et premierement, pour ce que » vous nous marquez de la maniere » d'agir & des desseins du Cardinal » Borromée, nous vous assurons dans » la vérité, que si nous le connois- » sions moins parfaitement, si nous » étions moins pleinement instruits

» de sa vie, de ses mœurs & de tou-
» tes ses bonnes intentions, que nous
» le sommes, votre Lettre auroit pu
» nous en faire douter : mais com-
» me nous sçavons très-assurément
» que toutes les pensées de ce Car-
» dinal, aussi-bien que celles de
» ses Officiers, & de ceux dont il se
» sert pour la conduite de son Dio-
» cèse, ne tendent qu'au salut des
» Ames que Dieu lui a confiées,
» nous sommes contraints de vous
» dire, que nous ne doutons point
» que toute cette tempête ne lui ait
» été suscitée par les artifices du ma-
» lin Esprit, qui ne travaille conti-
» nuellement qu'à rompre l'union &
» la concorde parmi les Fideles, pour
» y mettre la division, & empêcher
» ainsi ou empoisonner leurs bonnes
» œuvres. Ayant donc remarqué
» dès le commencement combien
» d'œuvres saintes se seroient prati-
» quées, si vous aviez été d'intelli-
» gence avec le Cardinal Archevê-
» que, cet Esprit reprouvé a usé de
» toute sa malice pour mettre le
» trouble & la division entre vous
» deux; c'est sa coutume d'attaquer

» avec plus de fureur les véritables
» Serviteurs de Dieu, lorsqu'il voit
» qu'ils s'appliquent avec zèle au sa-
» lut des Ames, & à leur propre
» perfection. C'est ainsi qu'il anima
» autrefois l'envie des Juifs contre
» notre Divin Sauveur : c'est ainsi
» qu'il excita depuis le faux zèle, ou
» la politique, de bien des Gouver-
» neurs de Villes & de Provinces,
» pour faire répandre le sang de
» nos généreux Martyrs. Mais com-
» me il a plu à Dieu de renverser
» enfin tous les desseins de Satan,
» & de faire servir ses efforts mê-
» mes à affoiblir ou à détruire son
» empire, vous devez aussi prendre
» garde que cet ennemi du genre
» humain ne se serve de ceux qui ap-
» prochent de vous, pour vous sédui-
» re ; & que ce que vous croyez faire
» aujourd'hui avec justice pour la
» défense de la Jurisdiction Royale,
» ne tourne peut-être à sa ruine par
» un secret jugement de Dieu ».

» Pour ce que vous nous deman-
» dez avec tant d'instance, de ren-
» voyer à d'autres Juges la connois-
» sance de l'affaire des Chanoines de

» *la Scala*, nous ſommes fâchés que
» cette affaire ſoit de telle nature, que
» nous ne puiſſions point vous accor-
» der votre demande, ſans violer un
» des plus anciens uſages du Siege
» Apoſtolique. Le Saint Siege a tou-
» jours coutume de connoître des af-
» faires les plus importantes, & il
» ne peut y en avoir de plus grande
» importance, que celles où il s'agit
» d'une inſulte publique, faite à un
» Cardinal de la ſainte Egliſe Ro-
» maine, qui eſt d'un Ordre, comme
» tout le monde ſçait, le plus lié &
» & le plus uni à notre perſonne, &
» au Saint Siege Apoſtolique.

» L'Ambaſſadeur de Sa Majeſté
» Catholique, réſidant auprès de
» nous, nous a préſenté, il eſt vrai,
» des Lettres Apoſtoliques par leſ-
» quelles il prétend qu'il a été or-
» donné par Leon X, l'un de nos
» Prédéceſſeurs, que les Cauſes de
» la Province de Milan ne ſeroient
» traitées que par des Juges choiſis
» du Pays. Quand cela ſeroit, comme
» il le prétend, vous n'en feriez pas
» plus avancé, puiſqu'il dépend tou-
» jours de Nous de modérer, ſelon
la

» la diverſité des temps & des affai-
» res, les Priviléges accordés par les
» Pontifes nos Prédéceſſeurs : nous
» ne ferions donc rien de nouveau,
» ni d'injuſte, ſi nous dérogions à de
» tels Priviléges : la nature de l'af-
» faire dont il s'agit aujourd'hui, le
» requerant ainſi : mais il n'eſt pas
» néceſſaire que nous en uſions de
» la ſorte, puiſque dans les mêmes
» Lettres Apoſtoliques, que M.
» l'Ambaſſadeur nous a préſentées,
» toutes les cauſes des Cardinaux,
» telle que celle-ci, y ſont expreſſé-
» ment exceptées, ainſi que tou-
» tes celles des Bénéfices.

» Vous menacez encore dans vos
» Lettres de chaſſer le Cardinal vo-
» tre Archevêque, non-ſeulement
» de la Ville, mais encore de toute
» la Province de Milan, pour con-
» ſerver, dites-vous, la Juriſdiction
» du Roi. Nous vous prions de con-
» ſidérer que quoique nous puiſſions
» vous répondre ſur ce point avec
» autant de vigueur, que de juſtice
» & d'équité, cependant l'affection
» paternelle que nous avons pour
» vous, nous oblige de ſupprimer

» tout ce que nous pourrions vous » dire ſur ce ſujet, pour vous aver- » tir ſeulement de prendre garde à » ce que vous ferez, pour ne pas » vous engager témérairement dans » une affaire d'où il vous ſeroit im- » poſſible, ou au moins très-diffici- » le, de vous retirer. Vous vous ſer- » vez d'un prétexte ſpécieux, & d'un » nom qui frappe d'abord l'eſprit ; » mais encore une fois, prenez gar- » de que ce que vous prétendez faire » pour défendre la Juriſdiction du » Roi, qui n'eſt point attaquée, ne » ſoit la cauſe de votre perte, com- » me il eſt déja arrivé à pluſieurs. » Il y a très-peu d'années qu'un au- » tre Gouverneur de Milan, dans un » ſemblable différend avec ſon Ar- » chevêque, fut frappé des cenſures » Eccléſiaſtiques qu'il avoit méri- » tées ; & quelque temps après é- » tant envoyé Ambaſſadeur à Rome » auprès de Paul III. notre Prédé- » ceſſeur d'heureuſe mémoire, com- » me il étoit déja en chemin, il re- » çut défenſe de ce Pape de paſſer » outre. L'Ambaſſadeur fit ſa paix » par le moyen d'un Cardinal, qui

» lui obtint, avec l'abſolution des Cen-
» ſures, la permiſſion d'aller à Rome
» pour s'acquitter de ſon Ambaſſade;
» mais il mourut avant que d'avoir
» appris la nouvelle de ſon abſolu-
» tion, & de ſa réconciliation avec
» le Saint Pere : Dieu ayant voulu
» que cet accident arrivât de nos
» jours pour ſervir d'exemple à ceux
» qui manquent de reſpect pour les
» premiers Miniſtres de l'Epouſe de
» Jeſus-Chriſt * ».

» Nous ſçavons, il eſt vrai, qu'il
» ſeroit très-glorieux au Cardinal
» Borromée d'être exilé pour la dé-
» fenſe des droits & de la liberté de
» ſon Egliſe, & nous ne doutons
» point qu'il ne s'eſtimât très heureux
» de donner ſa vie même pour ce ſu-
» jet : mais il y va de votre intérêt
» de prendre garde, qu'en lui pro-
» curant une gloire immortelle de-
» vant Dieu & devant les hommes ;

(1) Le Pape Paul III. ne mourut qu'en 1549 ; Pie V. vingt ans après pouvoit donc regarder comme un évènement de ſon temps, ce qu'il avoit vu arriver ſous le Pontificat de ce Pape.

» cela ne tourne à votre confuſion » dans tout le Monde Chrétien, & » ne demeure écrit dans les Annales » de votre Ville, pour une perpé» tuelle ignominie de votre nom. » Nous avons jugé à propos de vous » écrire tout ceci, tant par l'eſtime » que nous faiſons de votre perſon» ne, que pour nous acquitter de la » charge Paſtorale que Dieu par » ſa miſéricorde nous a impoſée, &c. » Donné à Rome le 8 Octobre, la » quatrieme année de notre Pontifi» cat, 1569 ».

La maniere dont le Gouverneur de Milan s'y prenoit pour indiſpoſer le Pape même contre un Cardinal ſi connu & ſi cher à Sa Sainteté, nous fait comprendre ce qu'il pouvoit écrire à la Cour de Madrid pour y rendre odieux le caractere de ce S. Prélat, & ſes intentions ſuſpectes. Pag. 199. Saint Charles apprit en effet, que ce Gouverneur, & ceux qui continuoient à l'aigrir, ſe ſervant du prétexte de toutes ces brouilleries dont ils étoient eux-mêmes les Auteurs, écrivoient au Conſeil du Roi Catholique, que Borromée étoit un hom-

me d'une ambition cachée, d'un caractere dur, impérieux, & qui sous de beaux dehors de piété & de réforme couvroit de fort mauvais desseins contre le service de Sa Majesté. On ne craignoit point d'avancer que si cet Archevêque n'étoit chassé de l'Etat de Milan, la Province ne seroit jamais en repos, ni l'autorité du Roi bien assurée.

C'est ainsi que le Démon se servoit des passions des hommes, pour renverser celui que la main de Dieu n'avoit élevé sur un grand Siege, que pour rappeller à l'esprit du Christianisme une multitude de Peuples qui n'avoient presque plus que le nom de Chrétien. Mais selon la prédiction de Pie V, tous les efforts des ennemis de notre Saint tournerent à leur confusion. Ils chargeoient trop le portrait, pour qu'il pût paroître ressemblant ; & le Roi Philippe II connoissoit trop les vertus, & les véritables qualités d'esprit & de cœur du Cardinal Borromée, pour le juger sur les vagues accusations de quelques hommes charnels, dont la probité & la religion lui étoient

moires connues. Pour n'être point ſurpris ſur ce ſujet, le ſage Monarque voulut ſe donner le temps de tout approfondir, de s'inſtruire exactement de tout, & de conſulter particulierement le Souverain Pontife, dont il ne pouvoit ignorer ni la haute piété, ni les lumieres. Avec ces précautions, Sa Majeſté ſe mit au fait de tout, & prononça avec connoiſſance de cauſe.



CHAPITRE VI.

Le Roi d'Espagne ordonne au Gouverneur de Milan de révoquer un Edit hazardé, & au Chapitre de la Scala d'obéir à leur Archevêque : Les Chanoines humiliés & soumis, sont enfin absous.

UNe des principales sources de tant de troubles qu'on voyoit arriver à Milan, & de la plupart des tracasseries, qu'on ne se lassoit pas de faire à saint Charles, étoit un Edit que les ennemis de la paix avoient inspiré au Gouverneur, & que celui-ci avoit fait publier sans en pénétrer lui-même les conséquences. C'étoit une Ordonnance par laquelle défenses étoient faites à toutes sortes de personnes, de rien entreprendre sur la Jurisdiction Royale, sous les peines portées contre les Rébelles à l'Etat.

1569 & 1570.

Quel étoit cet Edit.

Rien en apparence de plus juste, ni de plus simple qu'un telle Ordonnance, ni rien en effet de plus préjudiciable à la liberté de l'Eglise;

J. B. Just. l. 2. p. 190.

rien de plus propre aux mauvais desseins de ceux qui n'avoient fabriqué l'Edit, que pour s'en servir à faire naître tous les jours de nouvelles querelles, à lier les mains à l'Archevêque & à ses Officiers, ou à vexer ceux qui étoient chargés de faire exécuter les Loix & les Réglemens Ecclésiastiques. Sans rien spécifier, ni déterminer en particulier, cet Edit singulier défendoit, sous les plus griéves peines, tout ce qu'il plaisoit à certaines gens de regarder comme contraire à la Jurisdiction Royale. Les termes ambigus, ou trop généraux de l'Ordonnance, tenoient en suspens les Notaires, les Procureurs, les Avocats, qui ne pouvoient distinguer quelles Causes le Gouverneur prétendoit appartenir au Tribunal Laïque, & qu'elles il reconnoissoit être du Tribunal de l'Archevêque; & ne voulant pas s'embarrasser mal-à-propos, ni se commettre avec ces deux Puissances, ils refusoient toutes les affaires qu'on leur présentoit pour plaider devant le Juge Ecclésiastique.

Suites fâcheuses, mais prévues, de cette captieuse Ordonnance.

De là la licence, le scandale, le

mépris des Censures Ecclésiastiques, & l'impunité des plus coupables : le Magistrat n'avoit garde de punir l'infraction des Loix de l'Eglise ; & l'Archevêque ne pouvoit faire son devoir pour châtier, ou réprimer les scandaleux, sans être poursuivi, ou accusé d'entreprendre sur la Jurisdiction Royale. Nous avons vu à quels excès cette nouvelle Jurisprudence avoit conduit les Chanoines de *la Scala*, & le prétendu Conservateur de leurs droits. Cependant le Gouverneur, moins clairvoyant, & peut-être moins mal intentionné, que quelques-uns de ses Conseillers, s'applaudissoit de son Edit. Il avoit méprisé les sages Remontrances de notre Cardinal, qui lui en faisoit sentir tous les abus ; & il n'écoutoit pas davantage les avertissemens du Pape sur cet article. Il croyoit pouvoir s'en faire un mérite dans la Cour de Castille, comme d'un monument qui signaloit l'ardeur de son zèle pour les intérêts du Souverain.

Il parut par l'événement que la Cause de saint Charles étoit celle de Dieu même. La Divine Providence

avoit voulu que la Cour de Madrid eût alors pour Nonce Apoſtolique, Jean-Baptiſte Caſtagne, Archevêque de Roſſane, que ſon mérite fit depuis élever ſur la Chaire de Saint Pierre, ſous le nom d'Urbain VII. Cet illuſtre Perſonnage, ami intime de l'Archevêque de Milan, & parfaitement inſtruit de tout ce qui s'étoit paſſé dans cette Ville, n'eut aucune peine à juſtifier les actions & les intentions du Saint, à dévoiler tous les artifices de ſes ennemis, & empêcher ainſi que leurs noires cacalomnies ne fiſſent impreſſion ſur l'eſprit du Roi, ou de ſon Conſeil.

Le Nonce à Madrid en dévoile tout l'artifice.

Il fit voir en particulier, que l'Edit nouvellement publié par la ſeule autorité du Gouverneur de Milan, ne pouvoit faire aucun bien, & qu'il produiſoit ou autoriſoit de grands maux; qu'injurieux à l'Egliſe, à ſes Loix, à ſa liberté, il étoit préjudiciable à la diſcipline & au ſalut des Ames, du moins par l'abus qu'on en faiſoit, & qui étoit le ſeul motif qui l'avoit fait porter.

Le Nonce prit de-là occaſion de faire un fidele récit de tout ce qui

étoit arrivé dans la Visite de l'Eglise Collégiale de *la Scala* : il montra que la Jurisdiction de l'Archevêque sur cette Eglise & sur ce Chapitre n'étoit en aucune maniere contraire à celle du Roi, ni aux intérêts de l'Etat, puisqu'il ne s'agissoit que de réformer des mœurs déréglées, & de faire cesser des scandales fréquens. Il ajouta, que lorsque par les soins des Evêques, les Peuples & les Ministres de l'Autel vivoient dans la crainte de Dieu, les Etats en étoient beaucoup plus fermes, moins sujets aux factions, aux troubles & aux séditions. Tout ce discours fut puissamment appuyé par celui de Vincent Justiniani, alors Général de l'Ordre des FF. Prêcheurs, & envoyé en Espagne par le Pape Pie V. P. 199. 218.

Le Roi Catholique ayant écouté avec bonté l'un & l'autre, & ayant en main les Lettres du Gouverneur, fit examiner soigneusement cette affaire : après quoi il ordonna au Gouverneur de Milan de révoquer son Edit; de procéder par les voies de la Justice contre les Chanoines de

Et l'équité du Roi Catholique en ordonne la révocation.

la Scala; de châtier rigoureusement les plus coupables, & de les obliger tous de faire satisfaction à leur Archevêque pour l'insulte qu'ils lui avoient faite. Sa Majesté déclara en même temps, que bien loin de prétendre que ces Messieurs fussent exempts de la jurisdiction & de la visite de l'Archevêque, quand ils l'auroient été par un privilége bien établi, elle prieroit le Cardinal Borromée de veiller sur eux, d'en prendre soin, de les visiter souvent, & de leur prescrire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'honneur de Dieu, pour le bon exemple & l'édification du Public.

Des ordres si précis déconcerterent bien les Ennemis de saint Charles; plusieurs se montrerent d'abord plus dociles aux avertissemens du Pape & de leur Archevêque; mais le retour de tous ne fut point également prompt. Ceux qui craignoient, ou haïssoient encore plus la réforme que le Réformateur, cherchoient toujours à expliquer à leur façon les volontés des deux Souverains, & à les éluder.

Le Gouverneur pour cette fois pensa & agit avec plus de sincerité. Sans écouter davantage ces prétendus zélés dont les mauvais conseils l'avoient jetté dans les plus grands embarras, il ne travailla qu'à s'en retirer au plutôt ; & ce ne fut qu'après avoir révoqué son Edit, qu'il osa prier le Cardinal Borromée de le réconcilier avec l'Eglise & avec le Pape. Saint Charles s'intéressa pour lui, & Sa Sainteté répondit, que quoique l'Edit eût été révoqué, les mauvais effets qu'il avoit produits, n'étoient pas encore réparés. En effet, les Officiers du Tribunal Ecclésiastique, que le Magistrat avoit fait exiler, ou emprisonner, en vertu de cette singuliere Ordonnance, demeuroient toujours dans leur exil, ou dans leurs prisons. Comme c'étoit moins un défaut de bonne volonté, qu'une pure inattention de la part du Gouverneur, il donna sur le champ ses ordres pour faire élargir les uns, rappeller les autres, & les rétablir tous dans le libre exercice de leurs fonctions. Le Gouverneur fit quelque chose de plus, car il écri-

Sage conduite du Gouverneur.

P. 219.

vit de sa propre main au Président du Sénat, lui ordonnant qu'il eût à assembler incessamment tous les Officiers de la Justice Archiépiscopale, pour leur déclarer de sa part, qu'ils pouvoient exercer leurs Charges en toute sûreté, & en faire les fonctions comme ils faisoient avant la publication de son Edit. Le Président étoit encore chargé d'avertir de la même chose toutes les autres Justices Ecclésiastiques de la Province de Milan, avec ordre aux Magistrats des Villes d'empêcher qu'on ne les troublât. Tout cela fut exécuté, & par ce moyen S. Charles eut la satisfaction de procurer à tous ses Suffragans la liberté & le repos qu'il se procuroit à lui-même.

Obstination de quelques Chanoines.

Plusieurs de ceux qui refusant de suivre l'exemple du sage Gouverneur, s'obstinerent à mépriser les Censures, furent enlevés par des accidens terribles; c'est l'Auteur Contemporain qui l'assure, & qui en rapporte quelques exemples: » La puissante main de Dieu, ajoute-t-il, » ne s'arrêta pas à ces seuls misérables; sa justice s'étendit encore sur

Pag. 221.

» plusieurs de leurs Complices, » qui tomberent en diverses sortes » de malheurs, & dont la punition » même passa jusqu'à leurs descen- » dans, ainsi qu'il a été facile de le » remarquer «.

Les Chanoines de *la Scala* n'avoient pas été les premiers à rentrer dans le devoir : les plus séditieux, fermes dans leur premiere opiniâtreté, s'étoient moqués de l'excommunication publiée contr'eux ; & pour braver le Cardinal, ils avoient affecté de célébrer l'Office divin avec encore plus de solemnité dans leur Eglise interdite. Mais quand ils eûrent appris la mort honteuse du Calabrois leur Chef, l'ordre exprès du Roi d'Espagne & celui de Pie V, qui enjoignoient l'un & l'autre au Gouverneur de procéder contre ces Rebelles dans toute la rigueur de la Justice, ils commencerent enfin à reconnoître leur faute, & à s'humilier. P. 222.

Le Prévôt du Chapitre s'humilie le premier.

Le Prévôt du Chapitre de *la Scala* avoit paru toujours le plus modéré pendant les jours de scandale ; aussi fut-il le premier à se soumettre & à

recourir à la clémence de l'Archevêque, ponr être absous de son excommunication. Saint Charles lui promit d'abord avec bonté l'absolution qu'il demandoit avec larmes, & la lui donna depuis devant la porte de l'Eglise de saint Fidele, après lui avoir fait promettre publiquement d'obéir désormais à l'Archevêque de Milan, comme à son Supérieur.

Les autres suivent enfin son exemple.

Lorsqu'il vit que les autres Chanoines étoient aussi touchés & repentans de leur faute, disposés à en faire une juste satisfaction, le pieux Cardinal se rendit leur Intercesseur auprès du Pape; & il sollicita si fortement Sa Sainteté pour qu'ils fussent traités avec douceur, que toute cette affaire lui fut enfin renvoyée par le Saint Siége. La conduite de l'Archevêque en cette occasion lui mérita les plus grands éloges: il se comporta de telle sorte que la paix fut rétablie, & que la Justice n'y perdit rien de ses droits.

De quelle maniere S. Charles les reconcilie.

Ce fut un jour de Dimanche, cinquieme de Février 1570, pendant qu'une foule innombrable de Peuple se trouvoit aux portes de la Métro-

pole de Milan, que les Chanoines de *la Scala* y parurent en Supplians, avouerent publiquement leur faute, en demanderent humblement pardon, & reçurent l'absolution des Censures, que saint Charles leur donna avec beaucoup de cérémonie. Conduits ensuite dans l'Eglise, & se tenant à genoux aux pieds du grand Autel, ils protesterent d'être désormais soumis à la Jurisdiction de l'Archevêque de Milan, & en firent serment entre les mains de saint Charles.

Ainsi reconciliés & rétablis dans leurs premiers droits & honneurs, ces Chanoines supplierent instamment le Prélat de vouloir bien lever l'interdit de leur Eglise : il le promit, & sur le champ il fit un beau discours au Peuple pour l'instruire de l'importance de cette cérémonie. On marcha ensuite en procession vers la Collégiale, où après avoir réconcilié le Cimetiere, dans lequel s'étoit passé le grand scandale, l'Archevêque, précédé du Chapitre, entra dans l'Eglise, & en prit possession parmi les acclamations de tout le Peuple de Milan.

Leve l'interdit de leur Eglise, & en prend possession.

Pénitence publique de dix ans.

Une des pénitences imposées aux Chanoines de *la Scala*, fut que pendant dix années consécutives tout le Clergé de cette Eglise se rendroit en procession à la Métropole le jour de la Nativité de la Vierge, qui en est la fête principale, & qu'à l'heure de la Messe Pontificale, tout ce Clergé à genoux devant le grand Autel, aux pieds de l'Archevêque, lui demanderoit humblement pardon, & reconnoîtroit être soumis à sa Jurisdiction.

Ceux des Chanoines qui avoient eu la témérité d'assembler des gens armés, & l'impiété de tirer sur la Croix en attaquant la personne même du Cardinal, n'avoient pu se trouver avec leurs Confreres dans la cérémonie de leur réconciliation, parce que le Pape, peu content de les déclarer excommuniés, les avoit encore privés de leurs Bénéfices; quelques-uns même se trouvoient retenus dans des Prisons. Le charitable Pasteur fléchit encore ici la justice du S. Pere, & obtint, par ses instances réitérées, que tous ces Coupables, déja punis & pénitens, fussent non-

Générosité de saint Charles envers les plus coupables;

ſeulement élargis, mais auſſi rétablis dans leurs Canonicats, à la charge néanmoins de contribuer à la conſtruction de l'Egliſe de S. Ambroiſe majeur, laquelle fut depuis achevée par les ſoins & les libéralités de notre Cardinal. P. 224.

Barbeſta, qui ne s'étoit pas moins diſtingué que le Calabrois par l'horreur de ſes attentats, étoit toujours étroitement gardé en priſon, abandonné ou oublié de tout le monde, & en très-grand danger de ſa vie. Perſonne ne voulant parler pour un mauvais Sujet, noirci de crimes, ſaint Charles ne refuſa pas de le faire, ſollicité par la ſeule charité; & il s'intéreſſa pour lui avec d'autant plus de zèle, qu'il en avoit été plus cruellement outragé. Saint Pie, pour ne rien refuſer à des prieres qui partoient d'un cœur auſſi chrétien que généreux, conſentit que la peine de mort, dont la juſtice du Gouverneur menaçoit Barbeſta, fût changée en un ſimple banniſſement: encore en fut-il rappellé quelque temps après par les ſollicitations de notre Cardinal. C'eſt ainſi que les

Et en faveur de Barbeſta.

Amis de Dieu ſe vengent des injures par les bienfaits.

Les longs & difficiles démêlés dont on vient de parler, n'étoient pas encore terminés, lorſque Borromée ſe vit expoſé, nous ne diſons point à de nouvelles épreuves, mais à un ſi grand danger de ſa vie, qu'il ne falloit pas moins qu'un miracle pour la lui conſerver. Ces deux célébres événemens concoururent donc enſemble ; & ce n'eſt que pour mettre plus d'ordre ou de clarté dans le diſcours, que nous avons cru devoir achever tout le récit de l'un, avant que d'entamer l'autre. Tous les deux couloient de même ſource ; & ce n'étoit point ſans fondement qu'on regardoit le fameux Edit comme ayant donné occaſion à tous les deux.



CHAPITRE VII.

Les Prévôts des Freres Humiliés *conſpirent contre la vie de Saint Charles : On tire ſur lui un coup d'arquebuſe : Il eſt miraculeuſement* 1569. *conſervé. Le Pape Pie V, ſans* 1570. *écouter les prieres du Cardinal, ſupprime cet Ordre ; fait rechercher & punir les coupables.*

RIEN peut-être ne prouve mieux combien le bon ordre, que notre Archevêque s'efforçoit de rétablir dans toutes les parties de ſon Egliſe, étoit odieux à l'enfer, que les perſécutions continuelles dont le démon, & ceux qui étoient poſſédés de ſon eſprit, ne ceſſoient d'attaquer ſa réputation, ſon repos, & ſa vie même.

On a déjà vu avec quelle charité & quelle diligence Charles Borromée avoit travaillé à retirer tout l'Ordre des Freres Humiliés, du pitoyable état où l'ambition & la débauche l'avoient malheureuſement

plongé. Sa double qualité d'Archevêque de Milan & de Cardinal Protecteur, indépendamment de la commission qu'il avoit reçue du saint Siége, l'autorisoit & l'obligeoit méme de donner tous ses soins à cette bonne œuvre. L'honneur de l'Eglise, le salut de ces Religieux égarés, & l'édification des Peuples, ne lui permettoient point de voir tranquillement les affreux scandales que donnoit un Ordre qui se glorifioit d'être sous sa protection. Nous avons remarqué que les sages mesures, concertées entre le Pape & l'Archevêque pour cette réforme, ne paroissoient pas avoir été inutiles; mais nous avons averti en même temps, que si les Religieux particuliers sembloient se soumettre avec quelque satisfaction aux nouvelles Ordonnances, leurs Supérieurs les détestoient dans le cœur, & ne dissimuloient une partie de leur chagrin, que pour se mieux préparer à secouer le joug, & à faire échouer la Réforme d'une maniere ou d'une autre, fût-ce par la mort du Réformateur. Il est temps de reprendre la suite des faits.

La révolte du Chapitre de *la Scala* parut aux *Freres Humiliés* une occasion favorable à leurs projets. Cette affaire occupoit toutes les attentions de saint Charles : on se flattoit qu'il y succomberoit, & que rebuté de tant de résistances, il n'oseroit plus rien entreprendre, ni parler davantage de réforme ; permis aux Prévôts de recourir à d'autres moyens, si ce qui fondoit principalement leurs espérances, venoit à leur manquer. Les premieres nouvelles du succès inattendu du Saint les ayant jettés dans le désespoir, ils ne voulurent plus rien ménager, & la mort du Cardinal fut résolue.

Les trois premiers & principaux Conspirateurs furent trois Supérieurs des Freres Humiliés ; Jérôme, Prévôt de l'Eglise de saint Christophe de Vercel ; Laurent, Prévôt de Caravage ; & Clément, Prévôt de saint Barthelemy de Vérone. Leur dessein fut encore communiqué à quelques autres, & d'abord applaudi de tous sans aucune contradiction. Ce qui auroit saisi d'horreur d'honnêtes Payens, ne surprit même

J. B. Juss. l. 2, c. 23, p. 208.

Trois Prévôts conspirent contre S. Charles : plusieurs autres entrent dans la conjuration & payent un Assassin.

pas des gens qui se disoient Chrétiens, Prêtres & Religieux. Il leur falloit pour assassin un homme avare, hardi, capable d'un coup de main, & déjà accoutumé aux grands crimes : ils le trouverent dans la personne d'un de leurs confreres, appellé *Jérôme Donat*, surnommé *Farina*. Il fut prouvé que Farina s'étoit offert de lui-même pour l'exécution du complot, moyennant une somme d'argent qu'il demanda pour sa récompense.

On lui promit tout ; mais l'argent manquoit, & pour se le procurer les Conjurés résolurent, ou de le voler au Trésorier de leur Eglise de Brera, alors dépositaire de tous les revenus de cette Maison, qui avoient été mis en commun selon les dernieres Ordonnances de S. Charles, ou d'enlever les ornemens & l'argenterie de la même Eglise, & de vendre le tout pour faire la somme nécessaire. C'est avec le plus grand sang froid qu'ils délibérerent quel des deux partis seroit le moins hasardeux ; & ils s'arrêterent d'abord au premier, comme au plus court & le plus facile. Cependant ils ne purent

Nouveaux projets de crimes.

tent ni rompre les portes du dépôt, ni en avoir les clefs que par le meurtre du Trésorier. Ce nouveau crime ne les arrêta point; mais la Providence sauva ce bon Religieux, nommé *Fabius Simoneta* : car dans le tems que les Conspirateurs le cherchoient, ils le virent en oraison dans l'Eglise; & comme ils contestoient entr'eux qui s'avanceroit le premier pour lui mettre la corde au col, & l'étrangler, ils ne purent s'accorder, & craignant d'être surpris, ou d'avoir été peut-être entendus, ils se retirerent sans avoir rien fait.

N'ayant donc pu toucher au dépôt, *Farina*, avec le secours de ses complices, vola l'argenterie de l'Eglise de Brera, en fit une somme considérable, & s'enfuit en habit séculier : bientôt il eut dissipé tout son argent dans des débauches les plus infâmes, sans perdre néanmoins de vue son premier dessein. Conduit par un crime à un autre crime, il fit un second vol; acheta deux arquebuses, & ne chercha plus que le lieu ou l'occasion de commettre l'assassinat projetté. Sa premiere pensée

Exécutés par *Farina*,

avoit été de tuer le Cardinal dans le temps qu'il diroit la Messe dans l'Eglise de saint Barnabé ; cette occasion lui ayant manqué, il résolut enfin de frapper le coup dans la Chapelle même de l'Archevêché.

La Coutume constante de saint Charles étoit de se rendre tous les soirs, après l'*Angelus*, dans cette Chapelle, pour y faire Oraison l'espace d'une heure avec tous ses Domestiques, & plusieurs autres personnes de piété qui s'y rendoient ordinairement. Le Mercredi vingt-sixieme d'Octobre 1569, Farina se glissant dans la foule, s'arrêta à quatre ou cinq pas du saint Archevêque qui étoit à genoux, & dans le moment qu'on chantoit ces paroles de Jesus-Christ : *Il est temps que je retourne à celui qui m'a envoyé : que votre cœur ne se trouble & ne craigne point*, l'Assassin tira sur le Cardinal un coup d'arquebuse, chargée d'une grosse balle & de plusieurs carreaux de plomb.

Qui porte au Saint un coup mortel, sans le blesser.

On peut imaginer de quel effroi furent saisis tous les Assistans. Saint Charles a depuis avoué, qu'à la dou-

leur qu'il ressentit d'abord, il se crut blessé à mort : levant dans ce moment les yeux & les mains au Ciel, il offrit sa vie à Dieu, pardonna de bon cœur à son Meurtrier, & cependant il fit remettre tout le monde en place, & acheva son oraison avec la même tranquillité d'esprit, que si rien ne lui étoit arivé. C'est ce qui donna à l'Assassin le tems & le moyen de sortir, sans que personne pût le reconnoître ni courir après lui.

Le célebre Léonard de Marinis, lié depuis long-temps d'une étroite amitié avec Borromée, & alors Evêque d'Albe, par conséquent son Suffragant, se trouvoit en ce moment critique dans le Palais de l'Archevêque. Comme l'Appartement où il travailloit, touchoit presque la Chapelle, il entendit tout le bruit; & ayant appris que par un miracle de protection le Cardinal avoit été sauvé; il s'étoit mis d'abord à genoux pour en remercier le Seigneur, lorsque S. Charles, croyant le prévenir, entra dans sa Chambre, & lui dit, en l'embrassant : *Ha! mon cher Marinis, je ne me flattois pas de vous*

revoir : voyez combien il nous importe d'être toujours prêts selon l'avertissement de Jesus-Christ, puisque nous ne sçavons ni le jour, ni l'heure qu'il lui plaira de nous appeller à lui *. Les deux Prélats, dit un Auteur Italien, passerent le reste de la nuit à louer la Divine Bonté, à se consoler mutuellement, & à se fortifier contre les épreuves de ce monde malin, par les plus saints entretiens.

Preuves sensibles du miracle de protection.

Ce n'étoit pas sans raison que la conservation de notre Cardinal étoit regardée comme miraculeuse : toutes les circonstances constatoient bien la vérité du miracle ; le coup avoit porté directement sur lui : la balle, en le frappant à l'épine du dos, au lieu de le percer, n'avoit que noirci le rochet, & étoit tombée comme par respect à ses pieds : un des carreaux, perçant tous ses habits,

(1) *Via, inquit, mi Marine, non amplius te visurum putabam. Quid tum? Paratos nos esse oportere docuit divina hæc admonitio, quia nescimus diem neque horam, quando Dominus veniet. Sicque vicissim consolantes se, quod reliquum fuit noctis in sanctis eloquiis consumpsere, &c.*

Italia sacra, tom. 4, col. 298.

étoit venu jusqu'à la chair, & s'y étoit arrêté sans faire aucune blessure, tandis que tous les autres carreaux, qui s'étoient écartés, avoient fait beaucoup de fracas contre la muraille, & percé une table. La balle, les carreaux, le rochet noirci, & la soutane percée, tout cela se conserve aujourd'hui précieusement dans différentes Eglises.

Dieu cependant fit servir à sa gloire, & au salut de plusieurs, un attentat dont le récit ou le souvenir fait horreur. Ce coup parut réunir les esprits & les cœurs, en rendant le Pasteur & plus cher & plus respectable à tout son Troupeau. Saint Charles en devint encore plus courageux, plus zélé, plus ferme dans l'exécution de ses pieux desseins; plus résolu de donner sa vie & de répandre son sang, s'il le falloit, pour le service de Dieu & l'extirpation des vices. Tous les Milanois consternés au premier bruit de l'assassinat, & se répandant ensuite en actions de graces, en apprenant que le saint Pasteur leur étoit conservé, parurent entrer unanimement dans toutes ses vues

Heureuses suites de cet attentat.

pour ſe réformer. Ceux qui s'étoient toujours montrés dociles, & ceux qui ne l'avoient point été, pleuroient également, les uns de joie, les autres de repentir & de confuſion.

Le Duc d'Albuquerque, Gouverneur de Milan, courut d'abord au Palais du Cardinal, & avec les plus grandes démonſtrations d'amitié lui offrit tout ce qui pouvoit dépendre de lui, ſoit pour mettre ſa perſonne en ſûreté, ſoit pour découvrir & punir les coupables. Après avoir viſité le lieu où le coup avoit été tiré, & avoir touché la balle, les carreaux & les habits percés, le Gouverneur pria inſtamment l'Archevêque de ſouffrir qu'il fît interroger ceux de ſa famille, qui pourroient lui donner quelque indice ou connoiſſance des auteurs d'une action ſi déteſtable. Le Cardinal Borromée le remercia poliment de ſa viſite & de ſes offres, & répondit que cette injure n'ayant été faite qu'à ſa perſonne, il pardonnoit de bon cœur au Coupable, quel qu'il pût être, & qu'il remettoit tout entre les mains de Dieu, dont la pure miſéricorde l'avoit préſervé d'un auſſi

grand danger. Ce langage étoit sincére ; aussi fut-il toujours le même.

Diligence du Gouverneur pour découvrir l'Assassin & ses complices.

Le Gouverneur ne pouvoit qu'en être édifié ; mais cela ne le dispensoit pas de remplir le devoir de sa charge. Dès la même nuit il publia une Ordonnance qui enjoignoit, sous peine de la vie & de confiscation de biens, à tous ceux qui auroient quelque connoissance des auteurs du crime, de venir au plutôt à révélation, & promettant de grandes récompenses à tous ceux qui en découvriroient quelque chose. La même Déclaration fut renouvellée & publiée les trois jours suivans ; & pendant tout ce temps-là les portes de la Ville furent exactement fermées, pour ôter à l'Assassin, & à tous ses Complices, le moyen d'échapper. On fit emprisonner, peut-être trop légerement, quelques personnes fort innocentes, mais qui logeoient dans les maisons voisines du Palais Archiépiscopal.

Le jour suivant, le Sénat en Corps, tous les autres Magistrats, les Décurions de la Ville, les Colléges des Docteurs, les Communautés, les

Seigneurs, & toutes les personnes de qualité visiterent le saint Prélat; & tous à l'envi lui offrirent très-affectueusement leurs services; les Chanoines *de la Scala*, dont les affaires n'étoient pas encore terminées, se présenterent, & ne parlerent pas autrement que les autres. S. Charles, en les remerciant tous sans distinction de leurs offres, & de leur bonne volonté, les exhorta chrétiennement de joindre leurs vœux aux siens pour la paix & la réunion sincere des cœurs, afin d'attirer du Ciel de nouvelles bénédictions sur tout le Troupeau, ainsi que sur le Pasteur.

P. 212.

Pieux empressement des Milanois.

Mais pour rendre plus solemnelles les actions de graces qu'il devoit à la Divine Bonté, l'Archevêque ordonna une Procession générale, où il se trouva avec tout le Clergé & tout le Peuple de Milan. Dans plusieurs endroits du Diocèse on fit aussi des Prieres publiques, qu'il n'avoit point ordonnées; & la ferveur des Peuples étoit si grande, qu'on voyoit des Congrégations entieres se joindre aux fréquentes Processions qui se renouvelloient tous les jours,

Prieres publiques dans la Ville & dans le Diocèse.

pour remercier Dieu de la conſervation d'un ſi ſaint Paſteur, & lui demander la grace de le conſerver long-temps à ſon Egliſe.

Quelques amis particuliers de Borromée, craignant toujours qu'il n'y eût peut-être encore quelque ſecrette conſpiration, le conjurerent avec tous les empreſſemens poſſibles d'avoir des Gardes pour la ſûreté de ſa perſonne : mais il s'en défendit toujours avec autant de modeſtie, que de fermeté; & pour arrêter ces inſtances trop réitérees qui lui devenoient importunes, il diſoit quelquefois que les prieres ſi multipliées qu'on faiſoit pour lui & dans la Ville, & dans les autres parties du Diocèſe, valoient mieux que pluſieurs Régimens de Soldats dont il ſeroit environné; & qu'il avoit cette conſolation, que depuis l'attentat qui avoit menacé ſa vie, la priere qu'on faiſoit tous les ſoirs dans ſa Chapelle, étoit plus fréquentée : d'où il pouvoit plus juſtement conclure que c'étoit la meilleure garde pour lui, puiſque Dieu en étoit mieux ſervi, & plus honoré.

Pendant que les Temples & les rues de Milan retentiſſoient encore des ſaints Cantiques, & qu'on publioit partout les merveilles du Seigneur, & les vertus de ſon Serviteur ſi glorieuſement protégé, S. Charles ſe retira dans la Chartreuſe de Carignan. Là tout occupé de Dieu & du ſouvenir de ſes miſéricordes, il conſidéroit avec une nouvelle attention l'étendue de ſes devoirs, & les moyens de les remplir, réſolu de ne rien négliger pour le ſalut de ſon Peuple, & prêt à ſacrifier pour la gloire de Dieu la vie qu'il confeſſoit tenir une ſeconde fois de ſa miſéricorde paternelle. Ce fut peut-être de cette ſolitude qu'il écrivit au Pape en ces termes:

Retraite de Saint Charles dans une Chartreuſe.

Lettre de ſaint Charles au Pape Pie V.

P. 214.

» Très-ſaint Pere, le ſieur Ormanete aura l'honneur de raconter » à votre Sainteté l'accident étrange qui m'eſt arrivé depuis trois » jours: & quoique je ſois perſuadé » que vous ne l'apprendrez qu'avec

» peine, je vous prie pourtant de
» remercier le Seigneur de la bonté
» qu'il a eue de me préserver d'une
» maniere si miraculeuse du malheur
» qui me devoit arriver. C'est une
» grace que je ne méritois pas ; il
» me l'a accordée, non pas à cause
» de moi, qui en suis très-indigne,
» mais à cause du lieu saint où j'é-
» tois, ou du caractere sacré dont il
» m'a honoré, ou afin de me don-
» ner plus de temps pour faire pé-
» nitence ; & je suis convaincu que
» j'en ai très-grand besoin : ou en-
» fin pour quelqu'autre sujet, que
» nous ne devons point rechercher
» trop curieusement. C'est pourquoi
» Votre Sainteté doit moins s'affli-
» ger, que se réjouir, de ce qui m'est
» arrivé : pour moi, j'en remercie
» Dieu de la plénitude de mon cœur,
» & j'espere que cet accident pro-
» duira quelque bon effet pour sa
» plus grande gloire, &c. «

Le Pape n'eut pas plutôt lu cette Lettre, qu'il y répondit de sa propre main. Sa réponse, tendre & touchante, étoit pleine de sentimens de piété & de religion, ainsi qu'un

Réponse du Pape.

Saint pouvoit & devoit répondre à un Saint, un ami à un ami, & un pere à son fils. En exhortant le Cardinal à prendre un peu plus de soin de sa personne, Sa Sainteté lui recommandoit de continuér à prier & à faire prier pour ces misérables désespérés, afin qu'il plût à Dieu de leur ouvrir les yeux, & de leur faire connoître leur déplorable aveuglement.

Sentimens des Romains & des Princes étrangers.

Le bruit de l'assassinat n'affligea pas moins la Ville de Rome, qu'elle avoit d'abord consterné celle de Milan ; & la même nouvelle portée au loin dans les Païs étrangers, fit que les personnes de la plus haute qualilité, Seigneurs, Princes, & quelques Rois, se hâterent d'écrire au
P. 215.
Cardinal Archevêque, pour lui témoigner en même temps & l'horreur qu'ils avoient eue de ce noir attentat, & la joie qu'ils ressentoient du miracle que Dieu avoit fait en sa faveur. Les uns déploroient le malheur de leur siécle, qui donnoit lieu à de si grands crimes ; les autres relevoient par de justes louanges le zèle, le courage, & les autres vertus de l'Archevêque. Tous enfin re-

mercioient le Pere des Miféricordes de ce que, par un effet de fa Providence, en donnant à ce généreux Reftaurateur des mœurs le mérite du martyre, il lui confervoit encore la vie, pour qu'il travaillât plus longtemps à fon fervice.

Le Roi Catholique ne fe contenta pas d'envoyer des Lettres de félicitation; il ordonna de plus au Gouverneur de faire toutes les diligences poffibles pour découvrir les auteurs de l'affaffinat, & en faire une punition exemplaire. Ce n'étoit pas ce que faint Charles defiroit, lui qui s'oppofa toujours à cette recherche, & qui s'intéreffa fortement à la confervation des Coupables, lorfqu'ils furent découverts. Ce qui le touchoit uniquement, & qui le rempliffoit d'admiration, étoit la conduite que Dieu tenoit fur lui: car s'il permettoit quelquefois qu'il fût expofé aux plus rudes perfécutions, & aux plus grands dangers, il le combloit en même temps de confolations fpirituelles, par le fuccès qu'il donnoit à fes travaux pour le falut de fes Brebis. Le coup funefte

P. 218.

Ceux du S. Cardinal.

qui venoit de menacer sa vie, servit non-seulement à la perfection de saint Charles, en augmentant en lui la défiance de lui-même, & l'esprit de reconnoissance, mais encore au changement heureux de plusieurs autres, & fit cesser les obstacles qu'on opposoit à son zèle dans l'exercice de son ministere.

Ibid. c. 26. p. 225. Cependant quelque diligence que fissent les Officiers Royaux, pour remplir leur devoir, & répondre aux intentions de leur Souverain, l'Assassin, ainsi que ses Complices, demeuroient toujours inconnus, & leur crime impuni. Le saint Pere qui ne vouloit ni laisser subsister un levain si dangereux, ni souffrir que l'impunité fit toujours craindre des suites peut-être encore plus terribles, écrivit de nouveau à saint Charles pour lui ordonner de lui faire sçavoir quelles personnes il avoit lieu de soupçonner. Le Cardinal très-affligé de cet ordre, & obligé de répondre à Sa Sainteté, lui marqua avec beaucoup de candeur qu'il n'osoit soupçonner personne en particulier; mais qu'il ne doutoit point que tout

ce qu'il avoit fait selon le devoir de sa Charge pour réformer les mœurs corrompues de son Clergé & de son Peuple, ne lui eût attiré la haine de plusieurs, sans pourtant qu'il en connût aucun qu'il pût juger capable du dernier excès; que les Magistrats tourmentoient pour un seul crime bien des Citoyens, & qu'il en avoit un déplaisir d'autant plus sensible, qu'il les croyoit très-innocens.

Pie V. envoie un Nonce à Milan.

Cette réponse faisoit honneur à la charité de notre Archevêque; mais elle ne satisfaisoit point le Pape, qui sans blesser la charité vouloit qu'on fit justice; c'est pourquoi il envoya exprès à Milan un Délégué Apostolique pour informer. Antoine Scarampa, Evêque de Lodi, Prélat d'une grande vertu, & d'une plus grande expérience, fut chargé de la commission; & il la remplit avec succès. La premiere chose qu'il fit dès son arrivée à Milan, fut de publier l'Ordonnance de Sa Sainteté portant les plus terribles censures contre tous ceux qui ayant quelque connoissance de l'attentat commis contre le Cardinal Borromée, ne

Deux Coupables se déclarent eux-mêmes.

viendroient pas le révéler. Cette publication inspira tant de terreur, que d'abord deux Prévôts des *Freres humiliés* vinrent trouver le Délégué Apostolique, & lui découvrirent quelque chose, mais d'une maniere assez vague & fort confuse : ils avoient déjà fait la même confiance à saint Charles même, qui n'avoit pas cru devoir approfondir davantage ce qu'on lui racontoit. L'Evêque de Lodi ne pensa pas de même : il entreprit d'examiner les deux Prévôts, leur fit expliquer nettement le peu qu'ils avoient dit ; & en les interrogeant, leur fit avouer ce qu'ils n'avoient pas résolu de dire : trouvant qu'ils s'embarrassoient & se coupoient dans leurs réponses, l'habile Prélat les fit arrêter comme violemment soupçonnés. Ils se trouverent en effet coupables par leur propre confession : l'un étoit entré dans la conjuration, & l'autre en avoit eu connoissance.

A quel dessein, ou par quel motif étoient-ils venus se jetter eux-mêmes entre les mains de leur Juge, qui ne les connoissoit pas ? On ne

peut attribuer ceci qu'à la Justice Divine, qui les poursuivoit pour punir leur dernier forfait, & plusieurs autres dont l'impunité avoit longtemps scandalisé l'Eglise. Telle est la conduite adorable de la Providence.

La douleur de S. Charles fut inexprimable, au moment qu'il apprit les aveux de ces misérables : il écrivit d'abord à Rome, & chargea Nicolas Ormanete de faire auprès de Sa Sainteté les plus vives instances pour délivrer d'un si grand danger ces personnes dont il commençoit à espérer la conversion, & qui édifieroient le Public par leur pénitence, si on leur conservoit la vie. Mais nulles raisons, nulles prieres ne furent capables ni de fléchir le S. Pere, ni d'empêcher son Délégué de poursuivre les informations & le procès criminel.

S. Charles travaille inutilement à les sauver.

Les complices déjà arrêtés, après avoir confessé la part qu'ils avoient eue à l'assassinat, découvrirent les autres, qui furent tous pris, & enfermés dans une étroite prison ; où ayant confessé leur crime, ils furent

Supplice de six Prévôts.

tous dégradés, ſelon les regles des SS. Canons, & livrés au Bras ſéculier. Les Juges en condamnerent quatre à être pendus; les Prévôts de Vercel & de Caravage étoient nobles, & eurent la tête coupée le 28 Juillet 1570.

P. 226.

L'Aſſaſſin *Farina* s'étoit déjà engagé dans les Troupes de Savoie; mais à la demande du Pape, le Duc le fit ſaiſir ſur ſes Terres, & conduire à Milan. On aſſure que touché de la Grace, dans cette extrémité, *Farina* fit paroître un vif repentir de ſa malheureuſe vie. Dans le temps qu'on le dégradoit, il avoua publiquement qu'il étoit indigne de l'habit religieux, & que c'étoit avec juſtice qu'on le lui ôtoit. Conduit ſur l'échelle, il s'adreſſa au Peuple pour demander inſtamment de prier Dieu pour ſon ame, afin qu'il lui pardonnât tous les crimes dont il s'étoit ſouillé, & qu'il avoit conſommés en voulant donner la mort à un ſaint Archevêque, dont la vie étoit ſi néceſſaire au ſalut des Ames.

De l'Aſſaſſin Farina.

Un des Prévôts qu'on venoit d'exécuter, avoit recommandé à la cha-

rité du Cardinal une Niéce qu'il laiſſoit orpheline & fort pauvre. La réponſe de ſaint Charles fut, qu'avec la même affection avec laquelle il auroit voulu pouvoir ſauver la vie à ce Prévôt, il auroit ſoin de ſa niece; ce qu'il fit avec beaucoup de charité. Il ſe trouva encore parmi les priſonniers un moins coupable que les autres : les Juges n'avoient pas laiſſé de le condamner aux Galeres pour toute ſa vie. Borromée ſollicita vivement ſa grace auprès du Pape; & il renouvella avec tant d'importunité ſes inſtances, qu'il obtint enfin que la peine des Galeres fût changée en une priſon dans un Monaſtere, & pour un certain temps.

Actes de générosité du Cardinal.

Cette petite conſolation n'adoucit pas beaucoup l'amertume dont tant de ſanglantes exécutions avoient rempli le cœur du ſaint Archevêque ; mais ſa douleur s'accrut bien autrement quand il apprit la derniere réſolution priſe par Sa Sainteté pour l'entier anéantiſſement de l'Ordre des *Humiliés*.

Il y avoit déjà du temps que Pie

V, bien instruit de tout ce qui se passoit parmi *les Freres humiliés*, & voyant que tous les soins, les travaux, les fatigues de S. Charles pour les réformer, étoient absolument inutiles, avoit déjà pensé que l'heure étoit venue de mettre la coignée à la racine de l'arbre, & de supprimer un Institut qui, sans produire aucun bien, faisoit beaucoup de mal par de fréquens scandales. La charité de l'Archevêque s'opposoit toujours à la justice du Pape, & tâchoit d'en détourner l'exécution. Contre toute espérance il espéroit de ramener enfin les plus scandaleux à leur devoir; & en réduisant en effet les moins gâtés à quelque espece de régularité, il avoit suspendu quelque temps la foudre. Mais au moment que Sa Sainteté apprit la conspiration des Prévôts, & leur attentat sur la vie de l'Archevêque leur Bienfaiteur, elle forma sa derniere résolution.

Il ne peut empêcher l'extinction de tout l'Ordre des Humiliés.

Mais pour ne point faire de fausses démarches dans une affaire si importante, dans laquelle on pouvoit craindre de trouver quelques obsta-

cles du côté de l'Espagne, le Pape assembla le Collége des Cardinaux, & demanda leur avis. On délibéra, & l'Arrêt de suppression fut porté. Ce dessein connu à Milan, tout l'Ordre des Freres Humiliés, & leurs amis, eurent recours à S. Charles; & par son conseil, le Général, muni de tout ce qu'on avoit pu lui procurer de recommandations, alla se présenter devant le S. Siége. Arrivé à Rome, & prosterné aux pieds de Pie V, en répandant beaucoup de larmes, ce Général lui présenta les Lettres du Cardinal Borromée, & celles de la Ville, le supplia humblement d'user de clémence envers son Ordre, & voulut lui faire espérer un changement d'autant plus réel & plus constant, que tous ses Religieux (disoit-il) étoient prêts d'accepter la réforme sans contradiction.

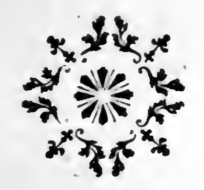
J. B. Juss. lib. 2, c. 17, p. 130.

Cependant ni les larmes & les promesses du Général, ni les prieres réitérées de S. Charles, ni les sollicitations de plusieurs Grands, & de presque tous les Citoyens de Milan, ne firent aucune impression sur l'es-

prit du Pontife. La corruption (disoit le Pape) est trop générale, & le crime trop grand; crime d'autant moins pardonnable, qu'il n'étoit pas celui d'un Particulier désavoué de tout le Corps, mais des Chefs & des Principaux de l'Ordre. Il faut donc (concluoit Sa Sainteté) en faire un exemple, & délivrer l'Eglise de ce reproche.

La Bulle d'extinction (qui est la cent dix-neuvieme de Pie V.) fut donnée le huitieme de Février 1571. Quoique cet Ordre possédât encore quatre vingt-quatorze Monasteres, il n'avoit actuellement que cent soixante-quatorze Religieux, parce qu'il y avoit plusieurs Prévôtés où le Prévôt étoit seul jouissant de tous les revenus. Le S. Pere ordonna que les Religieux qui restoient, se retireroient dans les Maisons qui leur seroient assignées, pour y mener une vie conforme à leur Profession, sous la Jurisdiction des Ordinaires; & que les Novices seroient mis hors des Monasteres. Il fit défense aux anciens Profés d'en recevoir davantage, & se réserva la disposition des Bénéfices.

Avec la même ſageſſe & la même autorité, Pie V. accorda à l'Archevêque de Milan pluſieurs Commandes, Egliſes, Maiſons, Jardins & revenus des Freres Humiliés, pour être le tout réuni aux Séminaires, Colléges, Hôpitaux, & autres lieux de piété que le ſaint Cardinal avoit déja érigés, ou qu'il jugeroit à propos d'ériger dans la ſuite : & c'eſt ainſi que ce qui ne ſervoit plus depuis long-temps qu'à cacher le vice, ou à entretenir une vie licencieuſe & déréglée, fut employé déſormais en des œuvres ſaintes, & d'une grande utilité pour le Public.



CHAPITRE VIII.

1570.
1571.

Nouvelles & utiles visites de saint Charles : Secours qu'il donne à la Ville de Milan dans une grande disette.

POur ne pas interrompre la suite de l'histoire tragique des *Freres Humiliés*, il a fallu suspendre celle des travaux Apostoliques de notre Saint. Pendant que tout Milan ne paroissoit occupé que du spectacle de tant d'exécutions, ou de leurs préparatifs, le Cardinal étoit sorti de cette Ville, soit pour être moins frappé du triste objet dont son cœur étoit déchiré, soit pour porter dans les autres parties de son Diocèse la consolation & l'instruction dont les Peuples avoient besoin.

Il visita d'abord, & pour la seconde fois, les trois Vallées qui sont de la Seigneurie des Suisses; il espéroit d'y recueillir les fruits de ses premiers travaux; & l'Histoire nous apprend qu'il en recueillit en effet de

de bien précieux. Les Pasteurs & leurs Peuples avoient déjà profité des Instructions & des sages Réglemens qu'il leur avoit donnés, & il ranima encore leur zele par la vivacité du sien. L'opinion qu'on avoit conçue de sa sainteté par tout ce qu'on lui avoit vu faire dans sa premiere visite, s'étoit bien répandue & accrue par le bruit de sa conservation miraculeuse ; & ses pieuses libéralités ne contribuerent pas peu à lui gagner tous les cœurs. Non content de faire toujours la visite à ses dépens, sans être à charge à personne, il distribua encore une grande quantité d'aumônes aux pauvres & aux Eglises du Pays, ne laissant aucun lieu où il ne fit du bien, & où ses exemples ne servissent à augmenter parmi les Fideles les exercices de piété & de religion.

J. B. Juss. l. 2, c. 18. p. 127.

Au sortir des trois Vallées, le zélé Cardinal passa au-dela des Montagnes d'Allemagne. Le prétexte de ce voyage étoit le desir de voir sa sœur, la Comtesse Hortensie, dans le Château d'Altemps ; mais son véritable dessein étoit de traiter des

affaires de la Religion avec les Seigneurs Suiſſes. Il s'agiſſoit non-ſeulement du rétabliſſement de la diſcipline dans le Clergé, & de la réformation des mœurs parmi les Fideles, mais auſſi de l'extirpation de l'héréſie, qui commençoit à faire des progrès dans quelques Cantons. Dieu bénit encore ici le zele de ſon Serviteur. Parcourant tous les Cantons Catholiques, ſaint Charles mit la réforme preſque partout, mais particulierement parmi les Eccléſiaſtiques du Pays, qui vivoient dans une étrange diſſolution ; & dans quelques Monaſteres où l'ancienne Obſervance religieuſe étoit alors ſi peu connue, que la bagatelle, les jeux, les profanes divertiſſemens, avoient pris la place des plus ſaintes pratiques. La ſageſſe du Viſiteur ramena tout à l'ordre, ſans bruit, ni éclat.

Il ſut ſi bien ménager les eſprits des Religieux, des Eccléſiaſtiques, & des Seigneurs ſéculiers, que ſans s'être concertés ils ſe trouverent tous réunis à le prier d'agir en Supérieur & en Pere, pour ordonner tout

ce qu'il jugeroit à propos. Ce ne fut donc que du consentement des uns & des autres qu'il abolit les abus, proscrivit les mauvaises pratiques, & fit cesser les scandales. Ces hommes nouveaux, ou renouvellés par la grace, ne montrerent pas seulement leur docilité en recevant avec joie les Ordonnances de l'Archevêque, mais aussi la sincérité de leur conversion, en mettant en exécution tout ce qui leur avoit été prescrit. P. 228.

Les principaux lieux que S. Charles parcourut, en faisant partout de nouveaux fruits, furent *Altof*, *Ondervald*, *Lucerne*, la plus fameuse Ville du Pays où les Cantons Suisses s'assemblent pour leurs Diettes; *Zorige*, *Sangale*, & *Altemps*, dont le Comte Annibal, Cousin de Borromée, étoit Seigneur. Il ne passa que peu de temps avec sa sœur Hortensie, parce qu'il n'étoit guères occupé que des affaires de la Religion, & du desir de gagner des Ames. A mesure qu'il avançoit dans ce Pays, ainsi que dans son retour vers l'Italie, le concours des Peuples qui venoient

à sa rencontre, étoit toujours plus grand. On voyoit sortir des Bourgs, des Villes & des Villages, des Processions qui marchoient en ordre partout où se trouvoit le saint Visiteur, & qui s'empressoient de recevoir sa bénédiction, ou se félicitoient de l'avoir reçue. On eût dit que les Habitans étoient tous persuadés que leur Pays étoit béni du Ciel par la visite de cet ami de Dieu.

Respect des Protestans pour S. Charles.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Sectaires qui n'accourussent pour le voir, & lui donner des marques publiques de leur respect. Quelques-uns d'eux disoient hautement, *qu'après la vie sainte & exemplaire de Borromée, on pouvoit croire hardiment ce qu'il prêchoit.* Voilà comme on parloit dans la Ville même de Sangale, quoique toute remplie d'Hérétiques Zuingliens, ou Calvinistes. Dans quelques autres de leurs Villes ou Bourgs ils ne reçurent pas avec de moindres témoignages de vénération celui qu'ils appelloient l'ami de Dieu, & le saint Prélat. Quoique les malheureux préjugés des Protestans leur

Paroles remarquables.

rendiſſent communément odieux le nom & l'habit de Prêtres Romains ; & que le Cardinal, ainſi que ceux de ſa ſuite, paruſſent publiquement avec leur habit Eccléſiaſtique, jamais ils ne reçurent une inſulte de la Populace. Les Seigneurs du lieu au contraire ſe hâtoient de venir rendre leurs devoirs à l'Archevêque de la part de tout le Canton, & ils lui envoyoient enſuite leurs préſens, qu'on avoit coutume de faire aux Princes qui paſſoient dans leurs pays.

Quels biens ne feroient pas parmi les Peuples, chez les Fideles & les Infideles, les Miniſtres du Seigneur, les Prédicateurs de l'Evangile, Eccléſiaſtiques ou Religieux, ſi leurs mœurs étoient toujours auſſi pures, leur déſintéreſſement auſſi parfait, & toute leur conduite auſſi réguliere que leur Miniſtere eſt ſaint! Celui de notre Cardinal n'étoit ſi reſpecté, que parce qu'il le ſoutenoit par la ſolidité & l'éclat de toutes les vertus Chrétiennes & Paſtorales. Ce n'étoit donc pas à ſa dignité, mais à ſa ſainteté connue, que ces Sectaires faiſoient hommage. Ce n'étoit

ni par le pathétique de ses discours, ni par l'énergie & la force de ses raisonnemens, que quelques-uns se sentoient attirés à la foi, mais par l'odeur de ses vertus; ils le témoignoient assez dans les louanges qu'ils donnoient à l'envi à Borromée : *Après la viē sainte & exemplaire qu'on lui voyoit mener, on pouvoit*, disoient-ils, *croire hardiment ce qu'il prêchoit.* Ce témoignage ne doit pas être suspect; & c'est peut-être le plus bel éloge qu'il soit permis de faire d'un Successeur des Apôtres.

Conversion de quelques Sectaires.

La Vérité qui mettoit ces paroles dans la bouche de ses ennemis, les préparoit sans doute à la grace de la conversion; & on sçait que plusieurs embrasserent la Foi, qu'ils n'avoient le malheur de combattre, que parce qu'ils avoient été séduits par les impostures de leurs Ministres. Mais le fruit le plus précieux que S. Charles ait retiré de sa visite, c'est l'arrangement qu'il fit avec les Seigneurs Suisses de la Communion Romaine, pour empêcher que les opiniâtres Défenseurs des nouvelles hérésies ne continuassent à les ré-

pandre impunément dans quelques Cantons Catholiques qu'ils avoient commencé d'entamer.

Cependant le retour de S. Charles à Milan y étoit d'autant plus desiré, que sa présence y paroissoit nécessaire à tous égards. Les scandales, les châtimens qui avoient suivi, & diverses révolutions qu'on y éprouvoit, tenoient toujours bien des Citoyens dans la défiance, & quelques-uns dans la terreur. Ceux-ci craignoient peut-être d'être recherchés ; & ceux-là trembloient encore pour la vie de leur bon Pasteur, qu'ils avoient vue déja deux fois menacée. Ceux que les liens de l'amitié ou du sang intéressoient plus particulierement aux malheureux restes d'un Ordre supprimé, ne pouvoient déposer leurs inquiétudes, ou leurs desirs, que dans le cœur d'un pere commun, dont ils connoissoient bien la tendresse & la charité.

Différens motifs font desirer le retour de saint Charles à Milan.

A ces motifs particuliers, qui faisoient souhaiter le prompt retour de saint Charles, il s'y joignoit des raisons plus générales & plus pressantes pour la conservation d'un Peuple affamé. Les différens fléaux dont

le Ciel depuis quelque temps frappoit les Provinces d'Italie, demandoient des ſecours extraordinaires ; & on ſe flattoit de les trouver, ces puiſſans ſecours, dans la charité inépuiſable de Borromée. Nous allons voir qu'il ne fit pas long-temps attendre la conſolation deſirée ; & que ce qu'il fit en faveur des Pauvres affligés, en augmentant encore ſa réputation, le mit en état de travailler plus efficacement à la converſion des pécheurs, & à l'abolition de pluſieurs déſordres publics.

La mauvaiſe récolte de l'an mil cinq cent ſoixante-neuf avoit déja affligé & alarmé toute la Lombardie ; & la diſette fut extrême, l'année ſuivante, dans tout le Pays, & particulierement dans le Milanez. Les Peuples ſans pain, & ſans reſſource dans les Campagnes, où ils ne trouvoient plus de vivres avec de l'argent, ſe refugierent en foule à Milan, pour y être aſſiſtés par les charités des Habitans. Leur eſpérance ne fut ni entierement fruſtrée, ni pleinement ſatisfaite ; dans une Capitale, non moins opulente qu'éten-

tendue, il y a toujours des ressources; mais un grand Peuple fait aussi de grandes dépenses; & lorsque tous craignent pour eux mêmes, il s'en trouve peu qui veuillent partager avec l'Indigent ce qu'ils s'imaginent leur être déjà nécessaire, ou pouvoir le devenir. Trop de prévoyance pour les besoins futurs, rend trop souvent les Riches peu sensibles aux miseres actuelles des Pauvres: alors le nombre des malheureux augmente tous les jours, & celui des personnes charitables semble diminuer à proportion. C'est ce qu'on éprouvoit à Milan dans le temps même que S. Charles, dévoré du zèle de la Maison du Seigneur, parcouroit avec beaucoup de fatigue les trois Vallées, & une partie des Montagnes d'Allemagne. C'est aussi ce qui faisoit soupirer le Peuple, & sur-tout les Pauvres, après l'heureux moment de son retour.

Sa présence rassure les Citoyens.

Sa présence rassura d'abord les plus timides, & ses mains s'ouvrirent à tous les Nécessiteux qui se présenterent à lui. Ne pouvant oublier qu'il étoit le Pere & le Pasteur de tout son

Peuple, il crut qu'il étoit de son devoir essentiel de prendre soin de tous, & de chercher tous les moyens possibles pour empêcher qu'aucun ne mourût de faim. Il fit alors dans la Ville de Milan, ce que dans une semblable occasion saint Grégoire le Grand avoit fait à Rome. Tous ses Officiers, tous ses Domestiques furent chargés du soin des Pauvres; & il y travailloit lui-même plus que tous les autres ensemble.

J. B. Juss. l. 2. c. 28. p. 252.

Tandis qu'il donnoit une attention particuliere à secourir les Hôpitaux, & les Maisons Religieuses où on souffroit davantage, il avoit le même soin pour que les Etrangers qui se trouvoient sur les rues de la Ville ou aux portes de son Palais, ne fussent jamais sans secours. Son Maître-d'Hôtel, malgré la disette, avoit sçu faire provision de bled, de ritz & de légumes; d'autres avoient ordre de distribuer les vivres dans les familles qu'on sçavoit dans la nécessité, & quelques-uns étoient commis pour tenir toujours de grandes chaudieres pleines de ces légumes cuites & assaisonnées dans un lieu public, afin

que chacun eût la liberté entiere de se présenter, & de recevoir ce qui lui étoit nécessaire.

Et sa charité sauve la vie à quantité de Pauvres.

On assure que pendant plusieurs mois, que la famine fut plus pressante, il n'y eut point de jour que notre Cardinal ne nourrît plus de trois mille Pauvres. Il distribua ainsi tout ce qu'il avoit, avec tout ce qu'il avoit emprunté; & lorsqu'il ne lui fut plus possible de fournir seul à une aussi grande dépense, il se résolut à chercher lui-même des aumônes pour le soulagement de ceux qui ne pouvoient se les procurer. Son exemple, & ses touchantes exhortations, exciterent la compassion des Riches. Le Duc d'Albuquerque, Gouverneur de Milan, ne refusa point d'imiter en quelque chose la charité de son Pasteur, par des aumônes publiques. Quelques autres envoyerent encore des sommes considérables d'argent à saint Charles, pour qu'il en fit la distribution selon sa sagesse. Il le fit, mais avec tant d'ordre & de vigilance, qu'on n'a pas craint d'avancer, que pendant toute cette calamité il n'y eut pas un seul

Pauvre dans la Ville de Milan qui ne fût ſecouru à propos, & ſelon ſes beſoins; pas un qui pérît de faim, quoique cela eût paru preſque inévitable.

Les ſoins de ſaint Charles s'étendirent encore ſur tout ſon Diocèſe, parce que la diſette n'étoit pas moins grande dans les Campagnes que dans la Ville; & on y trouvoit encore moins de reſſources. Après avoir envoyé de toutes parts ſes Ordonnances ou Inſtructions Paſtorales, pour exciter la ſollicitude des Paſteurs, & toucher le cœur des Riches, le charitable Archevêque alla lui-même viſiter pluſieurs Bourgs & Villages, afin de pourvoir plus efficacement à leurs néceſſités. Le Ciel parut benir cette ardente charité, qui fut d'un grand ſecours, & d'une plus grande conſolation, pour ces Peuples affligés.

A un premier fléau ſuccéde un autre fléau.

A ce premier fléau en ſucceda un autre, qui fit encore ſouffrir les mêmes Provinces, & dont les ſuites qui pouvoient être funeſtes, les tinrent long-temps dans la frayeur ou dans une inquiétude continuelle. La Pro-

vidence cependant les tourna autrement ; ce que les Fideles attribuerent, non sans fondement, aux mérites de leur saint Pasteur, & à la ferveur de ses prieres.

Avant la fin de l'année 1570, il tomba dans une partie de la Lombardie une si grande quantité de neige, que la plupart des Maisons furent en danger d'en être renversées : le toit de plusieurs fut enfoncé ou plia sous le poids. Tous les chemins en étoient si remplis, qu'on ne les connoissoit plus ; & lorsque cette neige fut gelée, il fallut y faire comme des degrés pour monter & descendre par les fenêtres, où pratiquer par-dessous une espéce de voûte si on vouloit entrer par les portes. Les pauvres familles, qui manquoient de vivres, (& le nombre n'en étoit point petit dans les Campagnes,) se trouvoient d'autant plus embarrassées, qu'il étoit impossible d'aller d'un lieu à un autre en voiture, & très-difficile de se tenir ferme sur ses pieds. Les moins pauvres perdirent une partie de leurs bestiaux ; & on craignoit avec raison que, lorsque

P. 233.

cette prodigieuſe neige viendroit à ſe fondre aux premieres chaleurs, elle n'inondât tout le Pays, ne renverſât les Maiſons par les torrens ou débordemens des Rivieres, & ne cauſât peut-être des maladies populaires.

On gémiſſoit donc ſous un fléau, & on étoit menacé d'un autre. Saint Charles d'autant plus touché de compaſſion pour ſon Peuple, qu'il ne pouvoit aller l'aider ou le conſoler, eut recours à la priere & au jeûne : il exhorta les Milanois à faire la même choſe, & ordonna des prieres publiques, pour appaiſer la colere de Dieu. Tout cela ſe fit avec tant de ferveur & de perſévérance, qu'on ſe vit enfin délivré du mal qu'on éprouvoit, ſans être expoſé à celui qu'on avoit tant de ſujet de craindre.

Providence favorable.

La bonté Divine, après avoir légérement châtié les hommes, tourna à leur avantage ce qui les avoit long-temps affligés ou alarmés : un vent doux, ou une chaleur moderée, fit diſparoître inſenſiblement ces montagnes de neige : ce furent des tréſors qui fertiliſerent & enrichirent les Campagnes, qu'on appréhendoit

de voir noyées ſous les eaux : la récolte qui ſuivit, fut ſi abondante, que les plus anciens ne ſe ſouvenoient point d'en avoir vu une ſemblable.

L'ingratitude, pour cette fois, ne déshonora point le bienfait. Jamais les fideles Iſraélites, en portant au Temple du Seigneur les premices de leurs riches moiſſons, n'avoient donné de marques plus éclatantes de leur foi, & de leur juſte reconnoiſſance. Les Peuples d'Italie dans cet événement, peu ordinaire, reconnurent les douceurs de la Providence, la vertu des Prieres publiques, & ſe rendirent plus dociles à la voix de leur bon Paſteur pour l'amendement de leurs mœurs.

Une cruelle guerre, dont les Turcs, après des préparatifs immenſes, menaçoient déjà les Royaumes Chrétiens, donna une nouvelle occaſion à ſaint Charles de montrer tout ſon zèle, & d'avancer heureuſement l'ouvrage de la réforme. C'étoit toujours l'objet qu'il ne pouvoit perdre de vue, comme il ne pouvoit ceſſer d'aimer ſes cheres Brebis.

CHAPITRE IX.

Ce que fait le Cardinal Borromée pour rendre le Ciel favorable aux Armées Chrétiennes ; & pour éloigner des Frontieres de son Diocèse l'Hérésie des Zuingliens ; Autres travaux : courage du Saint dans une maladie.

1571. LE formidable armement des Turcs tenoit déjà plusieurs Puissances de l'Europe dans l'inquiétude, quand on apprit que ces Infideles venoient de déclarer la guerre aux Venitiens, & que leurs nombreuses Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, avoient fait une descente dans l'Isle de Chypre.

Une des attentions de S. Charles fut d'avertir son Peuple que la main de Dieu, toujours armée pour châtier les pecheurs, & punir les péchés multipliés, les menaçoit tous d'un nouveau fléau, s'ils ne recouroient avec humilité à la pénitence ; il la pré-

cha ; il en donna l'exemple, & il continuoit à préparer les Fideles à toutes les œuvres de piété, capables d'appaiser la colere de Dieu, lorsque le premier des Pasteurs ouvrit les trésors de l'Eglise, pour faire dans toute la Chrétienté, ce que notre Saint avoit déjà commencé dans son Diocèse.

Zèle du saint Pape Pie V. pour arrêter l'ennemi du Nom Chrétien.

Le Pape Pie V. n'avoit pas plutôt entendu parler du grand armement des Turcs & de leurs desseins, qu'il avoit pris, en Pere commun de tous les Fideles, les moyens, & les plus sages mesures, pour s'opposer à l'ennemi du Nom Chrétien. D'abord il fournit aux Vénitiens de grosses sommes d'argent, des munitions, & de bonnes Troupes ; avec la même diligence il sollicita la religion du Roi Catholique Philippe II, & l'engagea à unir ses forces à celles de la République de Venise déjà attaquée : il envoya encore ses Légats ou ses Nonces dans toutes les Cours, pour exhorter les Princes Chrétiens à entrer dans cette sainte Ligue, ou à contribuer aux fraix d'une guerre aussi juste que nécessaire. L'intérêt

commun, autant peut-être que le zèle & la réputation de ce grand Pape, réveilla les esprits ; les Chrétiens armerent puissamment par mer & sur terre ; & les plus grands Capitaines de leur siecle prirent, sous de bons augures, le commandement des troupes déja remplies d'ardeur.

Mais tout cela n'assuroit pas encore le succès contre des forces bien supérieures. Aussi le Vicaire de Jesus-Christ ne mit-il sa confiance que dans le secours du Ciel, sans lequel tous les efforts des hommes sont vains, & leurs travaux inutiles. Après avoir donc prié & gémi devant Dieu avec toute l'ardeur d'une foi vive, soutenue par une humble confiance, saint Pie ordonna dans toute l'Eglise des jeûnes, des prieres publiques, & fit publier un Jubilé Universel. En donnant ses Lettres Apostoliques, au commencement de l'année 1571, Sa Sainteté défendit en même temps que dans la Ville de Rome il y eût ni masque, ni speccle, ni aucun autre divertissement profane dans tout le temps qui pré-

céde le Carême ; ces ſortes de divertiſſemens, ſource de beaucoup de péchés, ne pouvant qu'irriter toujours la juſtice de Dieu, qu'il falloit appaiſer.

Saint Charles n'eut garde de négliger une occaſion ſi favorable à l'accompliſſement de ſes deſſeins. Dans une Lettre Paſtorale qu'il joignit à la Bulle du Jubilé, & qu'il fit publier, tant dans la Ville de Milan, que dans tout le Diocèſe, il repréſenta tout le danger où ſe trouvoit l'Egliſe entiere ; la grandeur & la multitude des péchés qui ſe commettoient dans tous les Etats, & l'obligation où étoit chaque Fidele d'importuner ſaintement le Ciel, de frapper ſans ceſſe à la porte de la Miſéricorde ; &, en ſe retirant enfin des routes de l'iniquité, de commencer ſérieuſement à vivre ſelon les ſaintes Loix de l'Evangile, donnant de bons exemples, & faiſant ſuccéder des œuvres de Religion à ces œuvres de la chair, qui ne manquent jamais d'attirer les traits de la divine Juſtice ſur les Peuples coupables.

Ce que fait ſaint Charles dans cette occaſion.

Les exhortations ſi vives, ſi tou-

chantes du pieux Cardinal, & plus encore ſes exemples, produiſirent un effet ſenſible ; & pour ſoutenir dans les cœurs des Fideles les louables diſpoſitions où il paroiſſoit que la grace les avoit mis, il ordonna trois Proceſſions générales de tout le Clergé & de tout le Peuple. On s'en acquitta avec beaucoup de piété & de régularité ; on croyoit voir dans un chacun des ſignes d'une pénitence extraordinaire ; & il ne faut point douter qu'elle ne fût ſincere dans pluſieurs. Saint Charles obtint alors ce qu'il avoit pluſieurs fois ſollicité inutilement : je veux dire, l'abolition des débauches, des diſſolutions ou des folies du Carnaval.

Ces mauvaiſes coutumes, trop ordinaires en différens Pays, toujours honteuſes pour des Chrétiens, qui devroient les ignorer, ou les déteſter, comme de malheureux reſtes du Paganiſme, étoient portées à l'excès dans quelques Villes d'Italie, & particulierement à Milan. Par un uſage déjà ancien, mais qui n'étoit pas moins contraire à l'eſprit de l'Egliſe & à ſa diſcipline, les Milanois,

encore du temps de ſaint Charles, ne commençoient l'abſtinence & le jeûne que le Lundi après le premier Dimanche de Carême ; & ce ſaint jour, comme le dernier de leurs folles réjouiſſances, étoit encore plus profané que les précédens. Tout ce que le zélé Archevêque avoit pu faire, ou ordonner juſqu'àlors, toutes ſes Ordonnances ſur ce ſujet, quoique renouvellées d'année en année, avoient toujours été inutiles, tant par le caprice des Peuples, que par l'oppoſition du Gouvernement. Mais les circonſtances du temps, cette ſuite de calamités qu'on venoit d'éprouver, une guerre dangereuſe qui menaçoit de près, les ſéveres défenſes que Pie V. avoit faites aux Romains touchant ces profanes divertiſſemens, &, plus que tout le reſte, la grace qu'il plut au Seigneur de donner aux paroles de ſes Miniſtres ; tout cela rappella enfin les Fideles à eux-mêmes : plus attentifs à leurs devoirs, ils ſe rendirent plus dociles à la voix de leurs Conducteurs.

Le Cardinal Borromée voyant donc avec une ſainte conſolation,

que les Processions & les Prieres publiques qu'il avoit ordonnées, se faisoient toujours avec une égale ferveur; & reconnoissant que ses Milanois commençoient à goûter les exercices spirituels, il les regla de telle sorte, qu'il y tenoit occupé le Peuple tous les jours de Dimanche ou de Fête, sans qu'il lui restât un moment à donner aux profanes divertissemens. Ce fut ainsi qu'il fit passer les trois dernieres semaines avant le Carême de 1571. Au lieu de jeux, de danses, d'instrumens de Musique, ou de Masques, qui autrefois remplissoient les rues & les places publiques de cette grande Ville, on n'y rencontroit plus que de devotes Processions, qui alloient d'Eglise en Eglise: Processions dont la régularité, l'ordre, la modestie, sembloient rappeller ce qu'on avoit vu peut-être de plus édifiant dans les beaux jours de l'Eglise primitive. Dans les Maisons chrétiennes, ainsi que dans les Temples, on n'entendoit que le chant des Pseaumes, des Hymnes & des saints Cantiques.

Les trois derniers jours furent par-

ticulierement employés à préparer les Fideles pour une Communion générale : tous les Miniſtres des Sacremens ſe prêterent avec zèle à cette œuvre de Religion. Le premier Dimanche de Carême, la Métropole fut continuellement remplie; & le ſaint Archevêque, pendant ſix heures de la matinée, ne ceſſa point de donner la Communion à ceux qui ſe préſentoient, quoique deux Chanoines en fiſſent de même dans différentes Chapelles, & dans le même temps. Le Peuple ſe portoit à toutes ces actions de Religion avec tant de piété & d'ardeur, qu'à peine ſe permettoit-il d'aller prendre à la hâte quelque peu de nourriture, & revenoit avec le même empreſſement à l'Egliſe, où les prieres & les exhortions, en ſe ſuccédant, ne diſcontinuoient point.

Les années ſuivantes, ſaint Charles trouva de nouveaux ſujets de dévotion, pour occuper ſaintement ſon Troupeau, & l'éloigner de ces débauches ſi dangereuſes, qui dans des jours de diſſolution l'entraînoient dans une infinité de péchés. Les ſain-

tes pratiques que notre Cardinal n'avoit d'abord établies à Milan, qu'à l'occasion de la guerre des Turcs, se communiquerent insensiblement à plusieurs autres Eglises en delà & en deçà les Monts, & donnerent lieu à ces Prieres publiques que nous appellons *Oraisons des Quarante-Heures*. Les fruits en furent sensibles, surtout dans le Diocèse de Milan, soit par le changement des mœurs, qu'on y remarqua pendant quelque temps, soit par les bénédictions que le Ciel répandit sur les armes des Chrétiens. L'orgueil Ottoman fut humilié par la célebre victoire remportée sur ces Infideles dans le Golfe de Lepante, le septieme Octobre 1571 : Victoire, dit l'Historien de saint Charles, qui fut principalement attribuée aux prieres du saint Pape Pie V. Il est vrai que le Vicaire de Jesus-Christ étoit comme l'ame de cette grande affaire : il avoit sçu réunir les intérêts & les forces de plusieurs Puissances, & inspirer aux troupes cette confiance qui est un sûr garant de la victoire. Il est vrai encore que, par une faveur singuliere du Ciel, le saint

Victoire sur les Turcs.

J. B. Juss. l. 2. c. 28. p. 635.

ſaint Pape eut la connoiſſance & la certitude de cette victoire, au moment même qu'elle fut remportée. Tous les Hiſtoriens s'accordent ſur cela avec le témoignage de ceux qui traitant alors avec S. Pie, lui entendirent dire ces paroles : Ceſſons toute autre affaires & rendons graces à Dieu pour la victoire qu'il vient de nous donner ſur l'ennemi du Nom Chrétien. Mais il eſt toujours permis de penſer que les ferventes prieres du ſaint Archevêque de Milan ne furent pas moins agréables à Dieu : lui, & tous ceux que ſon exemple animoient, ne ceſſoient d'élever des mains innocentes vers le Ciel pour le même ſujet : on ne doit donc point douter que tant de ſupplications n'aient beaucoup contribué au ſuccès qui les intéreſſoit tous.

Mais ſi le joug dont les Infideles avoient menacé de près une partie de la Chrétienté, alarma pendant quelque temps la charité du Cardinal Borromée, le voiſinage de l'héréſie, & les continuels efforts des Sectaires pour la répandre, ne le faiſoient gueres moins craindre pour ſon Trou-

peau. Il s'occupoit sans cesse des moyens de détourner ce nouveau fléau, ou d'en arrêter les progrès. C'étoit de la Suisse que sortoient alors les Prédicateurs de l'erreur, qui pouvoient infecter de proche en proche toute l'Italie; & ce fut dans la Suisse même que saint Charles voulut chercher le remede au mal qu'il appréhendoit.

L'Hérésie commence à s'introduire dans le Diocèse de Come.

Il n'ignoroit pas que dans une partie du Diocèse de Come, dépendante pour le temporel des Suisses, il s'étoit introduit deux Maîtres d'Ecole hérétiques d'autant plus dangereux, que presque toute la Jeunesse du Pays se trouvoit entre leurs mains. Il sçavoit encore que plusieurs autres Disciples de Zuingle, sous différens prétextes, se répandoient & dogmatisoient en secret dans plus d'une Ville du Diocèse même de Milan. Enfin, il avoit appris que parmi les Suisses Catholiques il s'en trouvoit plusieurs qui envoyoient leurs enfans dans les Cantons séparés de l'Eglise Romaine, pour leur faire apprendre les Langues. On conçoit aisément combien cette pratique

pouvoit être funeste, soit à de jeunes gens, qui respiroient l'air contagieux de l'héréfie dans leurs tendres années, soit à leur Patrie, quand ils y revenoient dejà imbus d'une fausse doctrine, dont ils ne connoissoient pas même le vênin.

Les inconvéniens ne pouvoient donc être que grands: les Evêques de Come les avoient sentis sans pouvoir y remédier. Saint Charles, comme Métropolitain de la Province, ne douta point que cela ne le regardât lui-même spécialement ; mais l'affaire étoit délicate, parce qu'il falloit ménager les intérêts des Seigneurs, ordinairement difficiles sur ce qu'ils appellent leurs droits & leur Jurisdiction.

Heureusement tous les Cantons Catholiques, qui avoient ambitionné la protection du Cardinal Borromée auprès du Saint Siege, étoient prévenus en sa faveur, tant à cause de sa haute réputation, que parce qu'ils avoient été témoins eux-mêmes de la sainteté de sa vie, & de tout ce qu'il avoit fait pour le rétablissement du bon ordre, pendant qu'il avoit

été parmi eux dans sa précédente visite. On a déja vu que non-seulement les Seigneurs Orthodoxes s'empressoient de lui marquer leur respectueuse affection, mais que les Hérétiques mêmes confessoient qu'il avoit l'esprit de Dieu, & que son mérite étoit encore plus grand que sa réputation.

Pag. 239. Diligence de S. Charles pour en arracher les premieres semences.

Ce fut de cette estime & de cette affection que le prudent Cardinal crut devoir se prévaloir pour la gloire de Dieu, & le salut des Ames. Sçachant donc que tous les Cantons devoient bien-tôt s'assembler pour une Diete générale, il résolut d'y envoyer un Député; & il choisit pour cela Jean-Ambroise Fornere, un de ses Officiers, homme de confiance, bien instruit, & Suisse lui-même. Saint Charles en le faisant partir avec ses Lettres pour la Diéte, lui ordonna expressément de visiter tous les Cantons Catholiques avant le commencement de l'Assemblée, afin de disposer les esprits au succès de l'affaire importante dont il le chargeoit.

Il s'agissoit d'obtenir de cette

Diéte, que les Maîtres d'Ecole, Zuingliens ou Calvinistes, fussent retirés de tout le Diocèse de Come, & qu'il ne fût plus permis à aucun Hérétique d'enseigner dans les lieux de la domination des Cantons Catholiques : 2°. Qu'il fût expressément défendu aux Suisses Catholiques de deçà les Monts, d'envoyer leurs enfans dans les Cantons Hérétiques pour y étudier, y apprendre la langue ou quelque métier : 3°. Lorsqu'on enverroit pour Gouverneur dans les lieux Catholiques quelque Officier qui ne le seroit pas, il ne pût connoître des affaires qui concernent la Foi & la Religion ; mais qu'il y eût toujours un Officier Catholique pour connoître de ces sortes d'affaires, & qui fût autorisé à punir les coupables.

Fornere s'acquitta de sa commission avec autant de zèle, que de fidélité & d'adresse. Les trois Propositions furent favorablement reçues de toute l'Assemblée ; les Seigneurs Catholiques particulierement y applaudirent, & les Hétérodoxes n'y firent d'abord aucune opposition. Il

est vrai qu'aprés un nouvel examen, les Suisses Zuingliens firent plusieurs difficultés, principalement sur le troisieme chef, qui leur paroissoit le plus désavantageux à leur Secte. Leur respect néanmoins pour saint Charles fit, qu'aprés une longue discussion il fut ordonné, par un Décret perpétuel: 1°. Que les Maîtres d'Ecole, dont on se plaignoit si justement, seroient chassés; & qu'il seroit défendu, sous de grieves peines, à tous Sectaires d'enseigner à l'avenir dans les Pays Catholiques: 2°. Que la même défense seroit faite, sous les mêmes peines, à tous les Catholiques, de quelle qualité & condition qu'ils fussent, d'envoyer leurs enfans en delà des Monts, pour étudier dans les Cantons Protestans; & pour le troisieme chef, on établit le Chancelier de la Ville de Locarno pour Surveillant & Juge des affaires qui concerneroient la Religion: défenses faites à tous les Hérétiques de s'en mêler à l'avenir dans le Pays des Catholiques Romains. Tous ces Décrets furent d'abord exécutés, & le même Député de saint Charles alla

les ſignifier à ces Maîtres d'Ecole, qui corrompoient la foi de la Jeuneſſe dans le Diocèſe de Come. Il ne ſe contenta pas de les chaſſer de leurs Ecoles; il les fit conduire de ſuite au-delà des Monts, pour éloigner promptement de l'Italie une contagion ſi dangereuſe.

Plus cette affaire étoit ſérieuſe, difficile & importante pour la ſûreté de la foi des Fideles, plus le ſuccès en parut heureux, & excita de nouveaux ſentimens de reconnoiſſance dans tous les cœurs vraiment chrétiens. En louant les miſéricordes du Seigneur, on admiroit que le ſaint Archevêque eût entrepris ce qui paroiſſoit ſi peu pratiquable; & on s'étonnoit avec encore plus de raiſon qu'il en fût venu à bout avec tant de célérité. Mais la Vérité Incarnée l'a dit: Rien n'eſt impoſſible à celui qui a la foi.

Pendant qu'Ambroiſe Fornere menageoit toutes ces affaires chez les Suiſſes, le Cardinal Borromée continuoit à viſiter ſon Diocèſe, faiſant en chaque lieu tous les Réglemens néceſſaires pour la décence du culte Divin

& la réformation des mœurs. Cependant le travail étoit continuel ; les chaleurs bien incommodes dans le mois de Juin, & les auftérités du Serviteur de Dieu d'autant moins compatibles avec toutes ces fatigues, qu'il les augmentoit tous les jours, pour s'avancer de plus en plus dans la pratique des vertus chrétiennes. On ne dut pas être furpris de le voir tomber dans une maladie très-dangereufe : faint Charles la reçut de la main de Dieu, comme un des fruits de fes travaux, & la fupporta avec une patience héroïque. Quelques remedes pris à propos le foulagerent beaucoup ; mais le zèle qui le dévoroit, ne lui permettant pas de jouir d'un repos néceffaire, il fit plufieurs rechutes encore plus dangereufes que la premiere maladie. Pendant une bonne partie de l'Eté, on craignit plus d'une fois pour fa vie ; & dans fes fouffrances il ne pouvoit ceffer de s'occuper du befoin de fes Brebis, ni de travailler pour elles.

Le Serviteur de Dieu n'étoit pas encore en pleine convalefcence, lorf-

qu'il ſe mit de nouveau en chemin, dans les plus grandes chaleurs du mois d'Août, pour aller viſiter les Paroiſſes de la campagne à peu de diſtance de Milan, ſelon qu'il avoit coutume de faire toutes les années. Il n'interrompit cette œuvre de charité, que pour en remplir une autre : on vint lui apprendre que le Duc d'Albuquerque, Gouverneur de la Province, étoit à l'extrémité, déjà abandonné des Médecins : S. Charles courut auſſi-tôt en diligence à Milan, pour l'aider à mourir chrétiennement. Les ſujets de peine ou de mécontentement qu'il en avoit reçus dans plus d'une occaſion, preſſoient encore davantage ſa charité ; s'il n'eut pas le plaiſir de le trouver en vie à ſon arrivée à Milan, il ne laiſſa point d'être utile à toute la famille déſolée. Sa préſence, ſes prieres, ſes conſeils, ſes offres de ſervice, dont on connoiſſoit bien la ſincérité, tout cela fut un grand ſujet de conſolation, tant pour la Ducheſſe, que pour tous ceux qui avoient appartenu à l'illuſtre Défunt. Sans flatterie, comme ſans reſſentiment, le Saint

P. 242.

Mort du Gouverneur de Milan.

fit l'éloge de sa religion, de sa solide piété, & de la droiture de son cœur.

Dans le mois de Septembre de la même année 1571, les Religieux de saint François faisant rebâtir leur Eglise, notre Cardinal en prit occasion de reconnoître plusieurs saintes Reliques, qui reposoient sous le grand Autel. Avec sa diligence & ses soins ordinaires, il trouva parmi les Reliques des Martyrs S. Nabord & S. Félix, celles du bienheureux Apôtre saint Barnabé; les Corps de saint Caïus & de saint Maternus, tous deux Evêques de Milan; ceux des saints Martyrs Felix & Fortunat, & celui de sainte Sabine, Veuve. Après les avoir exactement vérifiés selon les regles de l'Eglise, il les remit fort décemment dans le même endroit où ils étoient auparavant. La Communauté des Franciscains demeura donc en possession de ces trésors, & le Peuple de Milan eut depuis plus de vénération pour les dépouilles précieuses de ces Amis de Dieu, parce qu'il eut plus de certitude de leur réalité.

A voir l'activité de saint Charles

& son application presque continuelle à toutes les fonctions épiscopales, on n'auroit point douté qu'il ne jouît d'une santé parfaite. Cependant un mal succédoit toujours à un autre, ou s'y joignoit, & l'augmentoit. Une fiévre lente, accompagnée d'un fâcheux catharre, en le consumant peu à peu, l'approchoit bien de sa fin : les Medecins en espéroient d'autant moins, que quelque forts & violents que fussent les remedes qu'ils ordonnoient, & auxquels le saint Malade vouloit bien s'assujettir, il n'en recevoit aucun soulagement. Tandis que les Fideles adressoient leurs vœux & leurs prieres à Dieu pour la conservation d'un Pasteur qui devoit leur être si cher, il ne pensoit lui-même qu'à remercier le Seigneur de ce qu'il le visitoit dans sa miséricorde: on ne l'entendit jamais se plaindre de ce qu'il pouvoit souffrir, quoiqu'il souffrit en effet beaucoup: son unique peine étoit de ne pouvoir travailler selon l'étendue de son zèle au salut des Ames qui lui étoient confiées. Il y travailloit néanmoins en plusieurs manieres, & beaucoup

plus dans une griéve maladie, que plusieurs autres n'ont coutume de faire dans la plus parfaite santé; toujours recueilli & uni à Dieu, toujours occupé à donner ses ordres pour la conduite du Diocèse, le soulagement des Malades & des Pauvres; & voulant être averti de tout, pour pourvoir à tout autant qu'il lui étoit
p. 213. possible. C'est ainsi que saint Charles passa les derniers mois de cette année, & les premiers de la suivante.

Fin du premier Volume.

